



HAL
open science

Développement local et valorisation du patrimoine culturel fragile : le rôle médiateur des ONG : cas du Sud-tunisien

Salma Trabelsi

► To cite this version:

Salma Trabelsi. Développement local et valorisation du patrimoine culturel fragile : le rôle médiateur des ONG : cas du Sud-tunisien. Sciences de l'information et de la communication. Université Côte d'Azur, 2016. Français. NNT : 2016AZUR2030 . tel-01485206

HAL Id: tel-01485206

<https://theses.hal.science/tel-01485206>

Submitted on 9 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉCOLE DOCTORALE SOCIÉTÉS, HUMANITÉS, ARTS ET LETTRES (ED86)

UFR DE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

THÈSE DE DOCTORAT

Présentée en vue de l'obtention du
grade de docteur en Information-Communication
de

Université Nice Sophia Antipolis

par

Mme Salma TRABELSI

**Développement local et valorisation du patrimoine culturel fragile :
le rôle médiateur des O.N.G.**

Cas du Sud-tunisien

Dirigée par

Professeur Paul RASSE

Soutenue le 4 novembre 2016

Devant le jury composé de :

Mr	Arnaud	MERCIER	Professeur des universités, Institut Français de Presse	Rapporteur
Mme	Sylvie	PARRINI- ALEMANNO	Professeur au CNAM Paris	Rapporteur
Mr	Paul	RASSE	Professeur des universités, directeur du laboratoire I3M	Directeur de thèse
Mr	Henri	ALEXIS	Professeur des universités	Examineur

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	0
REMERCIEMENTS.....	2
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	4
ABBREVIATIONS	5
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	6
PREMIÈRE PARTIE	14
CHAPITRE I : LE PATRIMOINE CULTUREL : ENTRE FRAGILITÉ ET DÉVELOPPEMENT LOCAL	15
Introduction	15
I. Le patrimoine culturel : entre richesse et fragilité	18
Conclusion.....	42
II. L'évolution historique du patrimoine culturel.....	45
Conclusion.....	52
III. La place du patrimoine culturel dans le développement local	54
Conclusion.....	64
BILAN DU CHAPITRE	65
CHAPITRE II : LES O.N.G. ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL FRAGILE DANS LES RÉGIONS ET ZONES RURALES DU SUD-TUNISIEN	67
Introduction	67
I. Le patrimoine culturel : un enjeu de valorisation	70
Conclusion.....	80
II. Les organisations non gouvernementales : une nouvelle forme de démocratie participative	81
Conclusion.....	88
III. Les organismes non gouvernementaux : acteur civil et médiateur stratégique	89
Conclusion.....	100
IV. Formulation des variables et du modèle de propositions de recherche.....	102
Conclusion.....	114
BILAN DU CHAPITRE	116

DEUXIÈME PARTIE.....	118
CHAPITRE I : LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE	119
Introduction	119
I. Stratégie de la recherche et justification de la démarche.....	122
Conclusion.....	133
II. La mise en œuvre de la démarche méthodologique	135
Conclusion.....	155
BILAN DU CHAPITRE	156
CHAPITRE II : ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES ET POSITIONNEMENT DE LA RECHERCHE.....	158
Introduction	158
I. Le recueil et l'analyse des données du terrain d'investigation	160
Conclusion.....	163
II. Traitement des données qualitatives et interprétations des résultats de la recherche .	
.....	165
Conclusion.....	202
III. Une critique de la recherche	204
Conclusion.....	214
IV. L'évaluation de la recherche-action	216
Conclusion.....	219
V. Le positionnement de la recherche par rapport à la discipline et ses perspectives .	221
Conclusion.....	229
BILAN DU CHAPITRE	230
CONCLUSION GÉNÉRALE	232
BIBLIOGRAPHIE.....	237
ANNEXES	253
TABLE DES MATIÈRES.....	300
RÉSUMÉ	305
ABSTRACT.....	306

REMERCIEMENTS

Réussir ma thèse en France en tant qu'étrangère n'a pas été facile, je tiens donc à remercier tous ceux et celles qui m'ont aidé à achever ce travail.

Merci infiniment à mon très cher directeur de thèse, Monsieur Paul RASSE, de m'avoir soutenu dans les moments les plus difficiles de mon parcours doctoral.

J'adresse vivement mes remerciements à Monsieur Daniel MOATTI, pour tout l'effort et le temps qu'il a mis pour m'aider à corriger ma thèse et à la présenter en bonne et due forme.

Je remercie chaleureusement Madame Sylvie PARRINI-ALEMANNI d'avoir pris la charge de me lire et d'évaluer ma thèse en tant que rapporteur du jury.

C'est respectueusement que j'adresse mes remerciements à Monsieur Arnaud MERCIER, d'avoir accepté d'être mon rapporteur et de se pencher sur l'appréciation de mon travail de thèse.

Un grand merci à Monsieur Henri Alexis d'avoir accepté d'être parmi les membres du jury de ma thèse.

Mon expérience de thèse et dans l'enseignement m'a permis de vivre des moments de bonheur et de surmonter des difficultés. Durant ce parcours doctoral, j'ai croisé beaucoup de personnes formidables avec lesquelles j'ai nouées des relations d'amitiés. Mais, le plus beau est le fait de rencontrer mon mari Adil, que j'aime, un homme que je remercie du fond du cœur, il m'a épaulé et m'a aidé sur tous les plans pour accomplir ma thèse.

À mes parents que j'aime profondément, à ma famille, à mes futurs enfants...

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Tableau 2. 1	L'état de la collecte de l'information.....	162
Tableau 2. 2	Un exemple de grille de codification de la population locale.....	175
Tableau 2. 3	L'état des propositions de la recherche.....	201
Photo 2. 1	Site archéologique au centre-ville de la région de Gafsa.....	144
Photo 2. 2	Site archéologique de la région de Gafsa en état vulnérable	144
Photo 2. 3	Les gîtes du village de Sénéd montagne	181
Figure 2. 1	Grille d'analyse de la population locale	153
Figure 2. 2	Grille d'analyse des institutions et collectivités publiques.....	154
Figure 2. 3	Grille d'analyse des O.N.G.	155
Figure 2. 4	Évolution de la valeur de production de la branche tissage	228
Figure 2. 5	Évolution des exportations de la branche tissage	228
Graphique 2. 1	La proportion du terme « encourager »	183
Graphique 2. 2	La proportion du terme « n'encourage pas »	184
Graphique 2. 3	La perception du terme négatif de « l'Etat ».....	187
Graphique 2. 4	Les pourcentages des mécontentements de la population locale	187
Graphique 2. 5	L'analyse globale des thématiques dans un discours	188
Vidéo 1	Vidéo documentaire du festival de Beni Khédache.....	275
Vidéo 2	Entretien avec la gestionnaire de projet TITAN	276
Vidéo 3	Une session de formation dans le cadre du projet TITAN	277

ABBREVIATIONS

ICOMOS : International Council on Monuments and Sites

O.N.G.: Organisation Non Gouvernementale

PSMV : Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

DATAR : Délégation interministérielle aménagement du territoire à attractivité régionale

SDAU : Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

CRIDA : Central Research Institute for Dryland Agriculture

CERAMAC : Centre d'Etudes et de Recherches Appliquées au MAssif Central

CAWTAR : Center of Arab Woman for Training And Research

IRA : Institut des Régions Arides

QDA : Qualitative Data Analysis

CTV : Cellule Territoriale de Vulgarisation agricole

CRDA : Commissariat Régional de Développement Agricole

ONA : Office National de l'Artisanat

QSR : Qualitative Software Research

PRODFIL : PROjet de Développement des Filières de production agro-pastoral

TITAN : Tataouine Italie Tourisme Agriculture Network

ODS : Office du Développement du Sud

PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement

UE : Union Européenne

PL : Population Locale

MT : Marketing Territorial

VPC : Valorisation du Patrimoine Culturel

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Les sciences de l'information et de la communication centrées sur la transmission des informations offrent une place majeure à la communication et aux interactions communicationnelles au sein de la société dans une logique de partage, d'interaction et de transmission de connaissances (Sfez, 1993 ; Bougnoux, 1994 ; Breton, 1997 ; Maigret, 2003, etc.). Cette logique positionne les individus, les uns par rapport aux autres, où chacun trouve a priori son rôle et son espace spécifique d'intervention car le périmètre de la communication tend à s'élargir dans les espaces partagés. Cette dimension spatiale est une sorte de repère qui relie chaque acteur à son terrain d'intervention. Cela traduit l'existence d'une relation étroite entre la communication et son espace territorial. Précisément, la communication développe des liens sur un territoire donné. Dès lors, la communication intègre un champ d'étude qui analyse tant la notion de territoire que les liens et les mouvements en son sein.

Le concept de territoire mérite une attention toute particulière de la part des sciences humaines et sociales. Il sous-tend des espaces organisationnels que la psychologie de l'environnement définit comme un lieu ou une aire géographique occupée par une personne ou un groupe (Chanlat, 1990). Le territoire est un espace occupé par un ou des individus exerçant des activités interagissant entre eux. Le territoire intègre communication et pratiques de socialisation (Hoflahan, 1982). Plusieurs types de territoires existent (Altman, 1975). Ils varient selon la nature de la relation entre l'homme et son milieu :

- *le territoire primaire* : il couvre les relations intimes et personnelles relatives à l'individu. Il met en avant une dimension personnalisée dans laquelle toute intrusion venue de l'extérieur est ressentie comme une violation ;
- *le territoire secondaire* : c'est l'occupation relative d'un territoire. Il définit certaines normes qui imposent l'ordre social à un groupe d'individus dans un cadre formel ou informel ;
- *le territoire public* : il est généralement lié à une collectivité où les relations sont régies par les institutions. Ici la dimension collective est privilégiée.

Le territoire détermine un mode de vie. C'est un espace d'appropriation et d'interaction qui met en exergue des relations humaines et sociales. Son lien avec la communication implique un espace de médiation au sein d'une communauté. En ce sens, le territoire peut être considéré comme un lieu de rencontre, d'échange et de contrôle, ouvert à différents acteurs. Il est délimité de diverses façons qui tiennent en compte non seulement des priorités, mais aussi des intérêts des acteurs publics. Des limites vont séparer le public et le privé, le personnel et le collectif, l'institutionnel et la pratique, dans le but de clarifier les responsabilités de chacun des acteurs.

La dimension territoriale est donc introduite dans notre champ de recherche. Elle sert à préciser le contexte et le domaine de l'action des protagonistes de la communication. Un tel objectif nous permet d'analyser le rôle de chaque acteur territorial et de voir éventuellement son impact sur le développement de son milieu. Il est de même important d'examiner les dimensions territoriales qui nécessitent une mise en valeur. Autrement dit, la communication, comme une pratique d'échange et de socialisation, amène les acteurs à intervenir efficacement sur leur territoire. Ils peuvent optimiser le mode d'aménagement de leur espace public et développer ses atouts. Par ailleurs, le territoire constitue un objet de médiation.

L'approche territoriale inclut une logique de développement. Cela signifie que le territoire nécessite une évolution en adéquation avec les exigences du contexte et des personnes. Le territoire et ses nouvelles ambitions supposent une attractivité accrue et une représentation des valeurs culturelles. C'est pourquoi les territoires s'engagent dans un processus de territorialisation du développement (Di Méo, 2007). Ainsi, il est nécessaire de définir les enjeux du développement territorial en termes de représentation et de valorisation culturelle.

La notion de patrimoine se profile dans le cadre de cette recherche comme un élément de reconnaissance de la richesse et de valorisation des lieux constituant, par là même, un facteur de développement local dans certaines régions.

Le patrimoine culturel reflète l'identité d'un territoire et relie une population à son passé. Il s'enracine dans l'histoire, l'architecture, les traditions d'une communauté et les ressources naturelles d'un terroir. C'est un héritage culturel partagé qui garantit les identités locales. En ce sens, la valorisation du patrimoine culturel est liée à la façon de le représenter. Elle repose essentiellement sur la préservation de son authenticité et de sa bonne transmission

aux générations futures. Cela signifie que le patrimoine culturel a une valeur réelle et qu'il relie trois temps : le passé, le présent et le futur.

La thématique de la valorisation du patrimoine culturel occupe une place majeure dans notre champ de recherche. Elle prend en considération l'importance des patrimoines et des traces culturelles dans la représentation des territoires. Elle pourrait ainsi optimiser le processus de patrimonialisation et l'adapter aux attentes de la société. Il est à noter que la création patrimoniale se distingue d'une région à une autre. Cela signifie que la population locale adapte sa production patrimoniale à un certain art de vivre. Son usage est spécifique par rapport à un contexte et à une identité locale. Cette filiation influence la manière de gérer et de protéger le patrimoine culturel. Dans cette perspective, le patrimoine culturel sera affirmé en tant que richesse locale d'une population donnée.

Dans notre thèse, l'étude porte sur la thématique de la valorisation du patrimoine culturel dans les régions et zones rurales du Sud-tunisien. C'est un terrain d'investigation potentiellement propice pour engager une étude empirique. Le patrimoine culturel du Sud-tunisien constitue une source de revenus pour la population autochtone par une activité quotidienne propre à la plupart des familles rurales. Son usage fait partie des habitudes et traditions héritées qui existent depuis l'antiquité. Les habitants pratiquent leurs métiers en adoptant les us et coutumes de leurs prédécesseurs. Ils fabriquent des produits du terroir à usage quotidien, des habits traditionnels, des articles d'artisanat destinés à la vente ou à l'exposition. En effet, la population maîtrise un savoir-faire hérité et transmis de génération en génération, d'artisan en apprenti.

Toutefois, le paysage naturel tient un rôle important car la diversité de la faune et de la flore constitue une richesse territoriale incontournable. Le paysage façonné par l'homme via l'agriculture mérite aussi d'être mis en exergue. Ces deux formes de paysages sont une des sources du développement local.

La problématique de recherche

Parfois, la vulnérabilité de certaines régions et zones rurales freine la rentabilité de la production locale. L'aridité du climat et les problèmes d'aménagement compliquent les conditions locales de vie. Dans le contexte tunisien, la société rurale souffre de plusieurs problèmes de sous-emplois, de précarité sociale et environnementale, ce qui crée une acceptation de modernisation technique des exploitations agricoles et de l'industrialisation

des activités artisanales. Ces mutations vont réduire la capacité des sociétés rurales à préserver leur patrimoine et leurs activités artisanales traditionnelles.

La protection du patrimoine culturel ne figure pas parmi les priorités des institutions publiques. D'une part, les décideurs institutionnels n'ont pas créé de dispositifs appropriés pour accompagner la population locale à développer son activité de patrimonialisation et à améliorer son savoir-faire. Les instances chargées de valoriser les patrimoines peinent dans un rôle de médiation en raison de stratégies de communication inefficaces. La population locale ne participe pas aux décisions d'ordre public. Elle n'est pas intégrée dans les stratégies et les orientations institutionnelles qui la concernent. Toutefois, les zones régionales urbaines et côtières sont prioritaires en termes d'investissements et d'aménagements des espaces. L'extension du secteur du tourisme de masse continue sa croissance dans les espaces urbains, tandis que le tourisme alternatif, fondé sur la valorisation du patrimoine culturel, est peu porteur. En fait, l'image affichée par les espaces ruraux est peu attractive sur le plan touristique.

Or la protection, la conservation et l'entretien des monuments historiques demandent de gros investissements financiers que les pouvoirs publics sont incapables de fournir. Dès lors, les collectivités locales ont bien du mal à assurer les missions de protection et de maintenance du patrimoine. Des sites archéologiques, des musées et des espaces historiques perdent leur attractivité en raison du ralentissement de la réalisation des projets d'aménagement. Ainsi, la dynamique patrimoniale est insuffisamment soutenue en raison des pratiques sommaires de sauvegarde. Les exigences de patrimonialisation évoluent alors que la société rurale, est incapable de développer, seule, des activités liées à son patrimoine culturel. En somme, la question de la valorisation du patrimoine culturel doit être prise en considération par les différents acteurs du terrain dans le cadre du développement local.

Quelques interrogations autour des pratiques de valorisation du patrimoine culturel dans le contexte rural en Tunisie méritent d'être posées :

- comment le patrimoine culturel peut-il contribuer au développement local ?
- les sociétés rurales tunisiennes sont-elles conscientes de la valeur importante de leurs œuvres patrimoniales ?

- les O. N. G pourraient-elles être un agent efficace de protection et de valorisation d'un patrimoine culturel fragilisé ?

Plusieurs travaux en ce sens, montrent que le patrimoine culturel devient un vecteur de développement (Fagnoni, 2014), un élément de transformation de la société et des territoires (Faurie, 2014) et que le développement des activités locales s'appuie sur la valorisation des ressources culturelles ou patrimoniales (Pecqueur, 2000 ; Camagni et *al.*, 2004 ; Lazzaretti, 2004). Le patrimoine culturel nécessite un soutien institutionnel et non institutionnel, de restauration, de sauvegarde et de mise en valeur. Plus précisément, les institutions et collectivités locales, la population locale, les O. N. G. représentant de la société civile, sont responsables de la valorisation du patrimoine culturel dans le contexte rural :

- l'institution publique est le garant des actions de financement des projets de restauration et de protection des ressources patrimoniales et culturelles ;
- la population locale transmet un savoir-faire, héritage culturel qui oriente ses activités vers une production traditionnelle ;
- les O. N. G. jouent un rôle médiateur entre les pouvoirs publics et la société cherchant à rassembler autour d'objectifs de développement local et de développement des actions de communication et de sensibilisation autour de la valorisation du patrimoine culturel.

Dans cette perspective, une question émerge de cette recherche :

Dans quelle mesure la mobilisation des acteurs locaux autour des dispositifs de communication, notamment par l'intermédiaire des O. N. G., pourrait valoriser un patrimoine culturel vulnérable et mettre en exergue sa valeur identitaire ?

Ce travail de thèse souligne l'importance des O. N. G. dans la valorisation du patrimoine et de leurs initiatives à lancer une concertation publique avant la prise de décisions intéressant les pouvoirs publics. Bien qu'il soit une ressource territoriale fragile et mal exploitée, le patrimoine culturel constitue une source de richesses et de financements permettant le développement des espaces ruraux et la préservation de leur identité.

Les objectifs de la recherche

Notre recherche cerne différents objectifs théoriques et empiriques. De prime abord, nous avons intérêt à comprendre les problèmes de valorisation du patrimoine culturel dans les régions et zones rurales tunisiennes. Notre objectif est de développer des dispositifs de communication permettant de mieux représenter les atouts culturels d'une région. Dans un ancrage disciplinaire, la communication publique devient un élément de préservation, de mise en valeur et de transmission d'un héritage culturel. Cette perspective de recherche souligne ainsi l'importance majeure du patrimoine culturel dans le développement local. Désormais, les régions et zones rurales du Sud-tunisien doivent miser sur leurs richesses culturelles pour améliorer leurs conditions de vie.

Sur un plan théorique, notre étude constituerait le nécessaire prolongement de récents travaux relatifs à l'aménagement territorial et aux nouvelles formes de gouvernance pensées comme indispensables par les décideurs du développement local dans le Sud-tunisien. Elle se propose d'ajuster la dynamique institutionnelle autour d'une participation publique permettant d'instaurer le dialogue entre les acteurs locaux. Un deuxième objectif serait d'analyser les pratiques de patrimonialisation explorées sur le terrain et leurs modes d'organisation en milieu rural. Un troisième objectif nous permet de déceler les pratiques de communication existantes entre les acteurs et d'évaluer leurs impacts sur la production patrimoniale. Néanmoins, il est nécessaire de voir comment la production du patrimoine culturel est soutenue par les institutions publiques dans le cadre du développement local.

Sur le plan empirique, notre premier objectif est d'explorer le dispositif social (de communication) de valorisation du patrimoine culturel et d'évaluer son efficacité par rapport à l'évolution des aspirations de la société. Plus précisément, il s'agit de voir de près les mesures de communication choisies pour répondre aux besoins de développement. L'accent doit être mis sur la logique de l'action publique et la mobilisation des acteurs du terrain. Par la suite, on peut observer et analyser la nature des relations nouées entre les institutions et collectivités locales, la population locale, et les organisations associatives, notamment les O.N.G.

Sur le plan managérial, notre étude proposera des solutions ou suggestions réduisant les difficultés territoriales en termes de développement, d'investissement, afin de rendre le

local plus attractif. Dans cette perspective, notre approche est de faire valoir le patrimoine culturel comme un élément de mobilisation touristique.

Sur le plan méthodologique, l'évolution des pratiques de valorisation du patrimoine culturel dans le Sud-tunisien suscite encore l'attention des praticiens. Elle mérite encore plus d'attention sur les plans tant théorique, qu'empirique. Il est donc nécessaire de choisir une démarche méthodologique permettant de soulever l'intérêt de notre recherche. L'étude des caractéristiques et spécificités régionales demande un véritable travail d'exploration.

La méthodologie de recherche

Notre démarche méthodologique est développée selon une approche qualitative. Elle débouche sur une recherche-action privilégiée pour répondre aux ambitions de la recherche. Elle est instrumentalisée par différentes techniques d'enquêtes : des observations participantes, des entretiens semi-directifs, et une étude de cas. Cela nous amène à enrichir notre corpus empirique et à bien fonder notre travail d'investigation. Des observations participantes seront engagées avec des personnes issues de l'échantillon. Les entretiens avec la population locale choisie parmi ceux qui exercent un métier artisanal, se font sous une forme semi-directive. Quelques réflexions seront ainsi développées lors des entretiens avec les responsables du terrain pour déterminer le rôle des O. N. G., des institutions et des collectivités locales dans le développement et la mise en valeur des œuvres patrimoniales.

Notre étude qualitative est menée en Tunisie. Elle couvre quatre gouvernorats du Sud-tunisien : Gafsa, Gabès, Médenine et Tataouine. Le travail empirique est réalisé dans deux ans et demi, de décembre 2013 jusqu'en avril 2015. Un tel choix est justifié par l'ampleur des richesses naturelles propres à cette région. La spécificité de ces régions réside dans l'importance et la diversité du patrimoine culturel, naturel, matériel et immatériel qui constitue une ressource potentielle de développement local.

Notre population cible est représentée par un échantillon étudié de personnes qui seront interrogées selon les techniques avancées dans notre enquête. Trois catégories d'interviewés constituent notre échantillon :

- la population locale active ;

- les O. N. G. ;
- les responsables régionaux d'institutions et de collectivités locales.

Le plan de la thèse

Notre ambition est de conjuguer les présupposés théoriques et les expériences pratiques pour en tirer des résultats plausibles et interprétables. Le rôle médiateur des O. N. G. dans la valorisation du patrimoine culturel doit être vérifié, et ceci dans la création d'une dynamique de communication et de concertation entre les différents acteurs locaux.

La première partie de la thèse est une synthèse de la littérature explicative des différents concepts théoriques caractérisant notre sujet et déterminant la nature des relations qui existent entre eux. C'est une orientation théorique dont le but est d'élucider l'objet de cette recherche. L'étude théorique devrait dégager une première réponse à nos questionnements. Les propositions théoriques avancées seront examinées et vérifiées par rapport à la réalité du terrain.

La deuxième partie est conçue pour valider les propositions théoriques et reprendre la problématique de recherche sur terrain lui-même. On vise à fournir une réelle cohérence entre les résultats empiriques obtenus et les propositions théoriques discernées.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE I : LE PATRIMOINE CULTUREL : ENTRE FRAGILITÉ ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Introduction

Les conceptions traditionnelles du patrimoine culturel présentent ce dernier tel un outil de référence au passé. L'intérêt accordé au patrimoine s'est développé en réaction aux risques de destruction de toutes sortes : vandalisme, projets immobiliers et autres. Dans le cadre d'une meilleure sauvegarde des biens culturels et d'une protection accrue du patrimoine, des lois sont élaborées permettant d'identifier, d'inventorier et de défendre ces biens culturels (Bernié-Boissard et *al.*, 2012). Dès lors, le patrimoine devient une richesse culturelle, sociale, associée à un territoire dont il porte l'identité sous diverses formes. Son rapport au temps implique tant une signification historique qu'une valeur culturelle. Généralement, le patrimoine culturel désigne l'ensemble des œuvres et des traditions issues d'un héritage historique. Cet ensemble implique une valeur patrimoniale. Les conceptions modernes du patrimoine comprennent trois axes :

- le patrimoine naturel (le paysage naturel, la faune et la flore) ;
- le patrimoine matériel (des monuments historiques, un style d'architecture à l'ancienne, des produits de terroir, un métier d'artisanat, etc.) ;
- le patrimoine immatériel (l'ensemble des habitudes et traditions qui se reproduisent dans les fêtes et manifestations spécifiques à un territoire).

Diverses recherches ont montré que l'étude du processus de patrimonialisation revêt autant d'importance que l'étude des éléments contribuant à sa genèse (Rautenberg et *al.*, 2000 ; Davallon, 2002). Cela veut dire que le patrimoine culturel s'insère dans une logique de valorisation et n'est plus uniquement lié à sa dimension matérielle. Il s'agit de repenser les pratiques traditionnelles de la patrimonialisation ainsi que d'interroger la représentation des dimensions historiques du patrimoine culturel. Ce dernier est sensible aux changements sociaux, à l'innovation, aux évolutions environnementales et aux transformations du paysage naturel essentiellement dans les zones rurales. En raison de

pratiques sociales qui ne prennent pas en compte la nécessité de protéger ce patrimoine, celui-ci est fragilisé et marginalisé.

Par la suite, la thématique du développement local intègre notre champ de recherche reliant le patrimoine culturel à son territoire. Le concept de développement local correspond à une vision institutionnelle d'amélioration des conditions de vie dans un espace habitable. Il repose sur une meilleure exploitation des richesses territoriales et l'amélioration des capacités de production locale. Plusieurs objectifs relatifs à la population doivent être mis en œuvre :

- le développement économique, social, culturel ;
- l'ouverture vers l'extérieur afin de rendre les lieux attractifs et accueillants par divers investissements ;
- la croissance de l'économie locale par le déploiement du tourisme rural, c'est ainsi que le patrimoine culturel peut servir comme facteur de développement local. Étant donné son caractère authentique, il pourrait mobiliser le tourisme alternatif, adapté au monde rural. De même, le patrimoine culturel pourrait être un élément de communication sur les territoires. Il informe sur l'histoire d'un peuple, d'une civilisation et communique sur les lieux.

Dans cette optique, la question de la valorisation du patrimoine culturel est posée dans le cadre de notre recherche. Les sociétés rurales conçoivent leur savoir-faire sur la base d'un héritage traditionnel transmis. Elles ont un rôle revendiqué dans la conduite de patrimonialisation. En fait, la patrimonialisation est un processus de transmission et d'interprétation mis en œuvre par un ensemble d'acteurs via des objets et des pratiques traditionnels. Ce processus traduit un changement quant à l'appréciation du patrimoine. Le recensement, l'observation permettent de mieux appréhender l'appropriation patrimoniale par les sociétés concernées. Cela suppose que la population locale conserve des produits du terroir, un mode de vie rural, des traditions culturelles, et un usage des œuvres patrimoniales. Par conséquent, le patrimoine culturel est mis en valeur, protégé et transmis aux générations suivantes grâce à l'engagement volontaire de la population locale.

Notre objectif, dans un premier temps, est de clarifier la notion de patrimoine culturel et de cerner son périmètre. Dans un premier chapitre, nous allons nous focaliser sur l'étude du patrimoine culturel, ses différentes dimensions, son attractivité territoriale et ses apports. Cette étude va nous conduire à déterminer les difficultés de la patrimonialisation et à comprendre les causes de sa fragilité. Dans un second temps, nous rechercherons comment situer le rôle du patrimoine dans le développement local, tout en mettant en relief la question de sa valorisation.

I. Le patrimoine culturel : entre richesse et fragilité

L'étude du patrimoine culturel suscite l'attention de nombreux chercheurs : historiens, anthropologues et ethnologues. Elle permet de clarifier les aspects permettant d'identifier le patrimoine à un territoire, à une culture et à une identité. Le patrimoine culturel communique sur l'histoire d'un peuple. Il traduit une valeur historique qui est transmise d'une génération à l'autre. Contrairement, à la notion courante du patrimoine, ce capital culturel forme un tout qui ne distingue pas le beau et le laid, l'ancien et le récent, l'important et le banal. Les seuls critères de valeur, restent essentiellement subjectifs : le sens et l'usage propre à une communauté (De Varine, 2004).

Le débat actuel porte sur les problèmes rencontrés par la protection et la valorisation du patrimoine culturel (Mzioudet Faillon, 2011 ; Jaouad, Tbib, Mtimet, 2014 ; Zerouali, 2014). Le patrimoine matériel et immatériel soulève de nombreux problèmes liés aux transformations sociales et culturelles influençant sa valeur tant économique qu'historique. Ainsi, ces transformations peuvent être à l'origine de sa vulnérabilité à long terme. On peut constater des difficultés de restauration des bâtiments et des éléments d'architecture, une « marginalisation » des habitudes et des traditions populaires, une sous-évaluation du savoir-faire profane et une dévalorisation des activités artisanales. Par conséquent, le patrimoine culturel est devenu une ressource de plus en plus vulnérable.

Dans une première section, nous nous souhaitons expliquer la notion de patrimoine culturel et délimiter ses divers aspects. Ensuite, nous analyserons les diverses formes de sa vulnérabilité.

I.1. La définition du patrimoine culturel

Le patrimoine est défini comme « *les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leurs sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel* » (La convention de l'UNESCO, 2003, article 2). Cette définition regroupe les éléments qui sont identifiés et classés comme un patrimoine. Elle dépasse la notion ordinairement limitée à la matérialité pour en présenter l'aspect abstrait, invisible. Le patrimoine se

caractérisé par l'influence exercée sur un territoire et ses occupants. Effectivement, le patrimoine ne peut être limité à sa dimension matérielle car, par ailleurs, il représente une entité immatérielle observable, transmissible par les idées, l'histoire des lieux, les récits de vie d'un peuple, les rites et les habitudes traditionnelles d'une population locale. Dès lors, le patrimoine peut désigner « *l'ensemble des éléments matériels et immatériels qui concourent à maintenir l'identité et l'autonomie de son titulaire dans le temps et dans l'espace par l'adaptation en milieu évolutif* » (Ollagnon, 1989, p.266). Il peut être assimilé à un capital naturel caractérisant un territoire. Il cristallise des valeurs culturelles, identifie des origines anthropologiques et fournit des refuges identitaires cachés au sein des territoires (Di Méo, 1995). La prise en considération de cette ressource signifie la réviviscence de la mémoire des lieux et la reconnaissance de la culture locale. Toutefois, sa négligence traduit une perte d'identité. Sans patrimoine, il est difficile de s'identifier à un lieu et d'y être attaché.

Les monuments et les traces du patrimoine fortifié ne sont pas « isolés » du reste de la ville, ni saisis uniquement comme traces du passé (Da-Lage, Gellereau, 2005)¹. En ce sens, le patrimoine est défini par rapport à son espace géographique et à son importance symbolique. Il trace un lien entre le passé et le présent, le traditionnel et le contemporain, le naturel et l'esthétique, afin d'assurer une certaine continuité dans les pratiques de patrimonialisation. Saskia Cousin traite de ce lien de continuité dans son article « *Nouvelles citoyennetés, nouveaux patrimoines, nouvelles pratiques touristiques* »². Pour cet auteur, « *le patrimoine désigne également les traces de l'histoire contemporaine. De manière transversale, dans le temps et dans l'espace, le passage de la notion de monument à la notion de patrimoine est aussi une reconnaissance du caractère élargi du patrimoine, qui ne vient plus seulement désigner des lieux de pouvoirs, mais cherche, aussi, à intégrer la « culture populaire », le patrimoine « naturel », « immatériel », « vivant », « ethnologique » ou « ethnique* ». » (Cousin, 2012, p.10).

¹ in Actes du Colloque international des sciences de l'information et de la communication, « *Interagir et transmettre, informer et communiquer : Quelles valeurs, quelle valorisation ?* », Tunis du 17 au 19 avril 2008, pp. 3-11.

² Cousin S., 2012, « *Nouvelles citoyennetés, nouveaux patrimoines, nouvelles pratiques touristiques* », Revue des Régions Arides, Vol 2, pp. 7-16.

En effet, le patrimoine est une affaire de transmission. Il fait partie des pratiques et habitudes qui doivent être protégées dans le temps. C'est un héritage qui se transmet via une population. De même, sa transmission est renforcée dans un cadre populaire, institutionnel, national, afin de maintenir une boucle d'apprentissage conçue entre les générations. Elle se fait à travers les habitudes et les coutumes, les manifestations locales, les rites et les mœurs d'une région, la protection et l'entretien des monuments et le style architectural d'un village. Le patrimoine constitue donc l'ensemble des éléments symboliques communs à une collectivité, qui est destiné à être transmis aux générations futures (Rasse, 2001).

Le patrimoine reste un processus de création engageant tout à la fois des experts, des responsables et des citoyens qui prennent le rôle d'acteurs médiatiques. Tous mettent en valeur le patrimoine et participent à sa conservation et à sa transmission intergénérationnelle. Comme le souligne Jean Davallon (2006), « *Outre les opérations de patrimonialisation, les dispositifs et formes de diffusion jouent un rôle dans la reconnaissance de certains patrimoines, leur valeur auprès des publics et citoyens, et surtout dans la manière dont va se construire le sens de ces patrimoines : quand on traite du passé on le saisit toujours à partir du moment présent - qu'il s'agisse de technologies disponibles ou des politiques de diffusion et des objectifs qu'on assigne à cette interprétation* » (Gellereau et al., 2008, p.4)³. En ce sens, le patrimoine culturel constitue un élément de médiation support de création de richesse ancré dans des lieux remarquables.

I.2. Le patrimoine culturel : une notion multidimensionnelle

La notion de patrimoine culturel peut être traitée sous plusieurs angles, afin d'expliquer sa signification et d'en traiter toutes ses composantes.

I.2.1. La notion d'identité

De nombreux auteurs ont étudié la notion d'identité, cherchant à expliquer ses aspects en sciences sociales. En effet, l'identité reflète une dimension intime de l'individu qui met

³Cité de l'article de Gellereau M., Loustau Casemajor N., 2008, « Dispositifs de transmission et valorisation du patrimoine : l'exemple de la photographie comme médiation et objet de médiation », in *Actes du Colloque international des sciences de l'information et de la communication*, « Interagir et transmettre, informer et communiquer : Quelles valeurs, quelle valorisation ? », Tunis du 17 au 19 avril 2008, pp. 3-11.

en rapport sa personnalité et les objets auxquels ils s'identifient. En psychologie sociale, Erik Erikson (1972) conçoit l'identité comme une sorte de sentiment d'harmonie : « *l'identité de l'individu est le sentiment subjectif et tonique d'une unité personnelle et d'une continuité temporelle.* » (Erikson, 1972, p.160). En fait, l'identité est décrite comme l'image que la personne a de soi comme individu et comme membre d'un groupe. Cette image peut être source de satisfaction, avec une variation d'un individu à un autre. La valorisation de cette identité par les autres, qui peut prendre une forme marchande, peut être considérée comme une source d'utilité (Akerlof et Kranton, 1999 ; 2005).

Par ailleurs le sociologue, Michel Castra considère que « *L'identité est constituée par un ensemble des caractéristiques et des attributs qui font qu'un individu ou un groupe se perçoivent comme une entité spécifique et qu'ils sont perçus comme telle par les autres* » (Castra, 2012, p.72). Elle renseigne sur la logique d'appartenance d'un élément à son entité. En somme, il s'agit de s'identifier physiquement et idéologiquement à un cadre de référence, à une enceinte organisationnelle, à un groupe, à une société, à un ensemble de principes qui donnent lieu à un sens d'appartenance.

L'identité est le résultat de ce que l'on est. Elle intériorise notre système de valeurs et reflète notre appartenance idéologique et la façon d'incarner nos pensées. Selon Lévi-Strauss, « *[...] l'identité est une sorte de foyer virtuel auquel il nous est indispensable de nous référer pour expliquer un certain nombre de choses, mais sans qu'il ait jamais d'existence réelle.* » (Lévi-Strauss, 1977, p. 332). C'est un référentiel à notre registre psychologique, social et déontologique, pour orienter notre façon de voir et de concevoir les choses. L'identité permet de souder les âmes et les cœurs et de dissiper les problèmes d'altérité. Elle est développée dans un cadre social qui s'occupe de l'association d'idées autour des référentiels idéologiques et symboliques propres à une communauté. Cette conception identitaire traduit un système de valeurs, un savoir-être, qui oriente la vie de l'individu. Elle symbolise l'existence de toute composante personnelle appropriée à un fait ou à une idée mobilisée par un individu ou une entité présente (association, entreprise, un corps juridique). En somme, l'identité désigne les aspects symboliques qui caractérisent une entité.

La construction de l'identité se fait à travers un échange social entre individus et se développe par leurs capacités de se distinguer les uns par rapport aux autres. Elle se

profile dans leur interaction corporelle, mentale et communicationnelle. L'identité personnelle peut représenter plusieurs règles et normes sociales qui évoluent dans le temps. Cela veut dire que l'identité se construit et se transforme avec nos interactions sociales et culturelles dès lors que l'individu entre en relation avec autrui. Il peut être influencé par des personnes, des groupes de personnes ou une communauté lui procurant un certain degré d'appartenance. Cette analyse maintient une certaine confusion entre les dimensions personnelles et collectives de l'identité (Paasi, 2002). L'identité regroupe des individus quelque soit la différence qui les séparent afin de partager des idées ou des objectifs communs. Leurs différences ne remettent pas en cause la condition de leur agrégation autour de certains éléments communs. Cela constitue un lien entre les individus.

1.2.2. Le patrimoine culturel : une dimension identitaire

Le discours identitaire occupe une place déterminante dans la construction des patrimoines. Rendre un patrimoine spécifique, c'est valoriser et distinguer sa dimension identitaire. Le patrimoine culturel est balisé par cette dimension qui l'identifie en tant que tel. Avec les différentes interférences du système culturel, l'identité du patrimoine constitue l'objet qui exprime sa composante historique en relation étroite avec son territoire. En ce sens, le patrimoine est vu comme les strates léguées par l'évolution de l'identité au cours du temps et identifié comme une œuvre culturelle (Cahen, 2002).

Dans les sciences sociales, la relation entre patrimoine et territoire est marquée par la notion de l'identité. L'introduction de la notion d'identité territoriale peut nous renseigner sur la force de ce lien. En effet, « *l'identité territoriale, qui est à l'origine un sentiment individuel limité à un espace restreint, au coin de terre, au quartier de l'enfance, au lieu des vacances, idéalisés dans un souvenir confus mais permanent, est instrumentalisée politiquement par un changement d'échelle, pour aboutir à la construction d'identités régionales ou nationales* » (Guermond, 2006, p.291). En fait, la notion d'identité territoriale est bien liée au sujet de la construction des territoires. Elle se retrouve en rapport avec les singularités culturelles qui s'approprient un espace déterminé. Selon Denis-Constant Martin, « *Le récit identitaire reconstruit quatre piliers de l'expérience humaine : le temps, l'espace, la culture et les systèmes de croyance* ». (Martin, 1994, p.22). D'après cette citation, il s'agit d'un référentiel de normes qui composent le registre

identitaire d'une société, délimitée dans le temps et l'espace. Cela suppose que les identités gérées dans ce cadre de référence peuvent changer et évoluer dans le temps et que ce changement perdure grâce à de nouvelles représentations circonscrites à un territoire donné.

La relation entre identité et territoire est construite sur la base d'un registre local propre à une société. L'identification à un territoire est une référence aux signes culturels propres à un espace bien déterminé. S'identifier à un milieu ou à une région, c'est adhérer à un système de valeurs culturelles qui reflète son identité territoriale. Selon Denis Chevallier et Alain Morel, l'identité se construit et se modifie avec l'évolution des rapports sociaux et des appartenances : « *Si l'identité focalise sur elle tant de regards, c'est aussi parce qu'elle serait au cœur de phénomènes sociaux dont la compréhension, voire la maîtrise, sont des enjeux importants dans une société où les revendications pour la reconnaissance des cultures régionales, locales, ethniques se font plus fortes.* » (Chevallier et Morel, 1985, p.1). En réalité, l'identité territoriale a pour objet l'individu ou le groupe dans la manière dont ils construisent leur propre identité sociale ou personnelle à partir du territoire (Fourney, 2008). Le sentiment d'appartenance et la conscience identitaire à un territoire s'affirment dans cette logique. Ils peuvent se manifester au niveau de l'individu, par référence à un espace particulier (le local) auquel il se sent particulièrement attaché. Lorsque ces sentiments identitaires individuels sont regroupés, ils peuvent donner naissance à des sentiments collectifs d'identité territoriale⁴. À cet égard, le sentiment d'appartenance ainsi que la façon de penser et de raisonner en termes d'origines sociales pourraient nous renseigner sur les pratiques et les formes de protection et de gestion du patrimoine.

« Le territoire et le patrimoine ont un contenu conceptuel voisin : le matériel et l'idéal, le beau et le bien en forment la substance [...] Territoire et patrimoine participent ensemble, étroitement liés, confondus dans un même faisceau sémantique, au fonds culturel de toute société cohérente, inscrite dans un espace. Valeurs produites par le rapport spatial que développe toute société enracinée, patrimonialité et territorialité jouent aussi, à l'égard de ce rapport, un rôle dialectique de légitimation ». (Guy Di Méo,

⁴Hypergéô, 2008, « Identité territoriale ». *Région et territoire*, <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article425>, consulté le 25/08/2013.

1994, p.29). D'après cette définition, la notion d'identité constitue un élément qui défend et rend légitime l'association et l'assimilation d'un patrimoine à son territoire. Il s'agit d'une relation de dépendance qui s'accommode, par le biais d'une identité, d'une communication bien particulière établie entre le patrimoine et son territoire. Manuel Castells parle de « pouvoir de l'identité », car elle autorise une adhésion collective à des choix communs et des orientations partagées (Castells 1999). Cet auteur montre que l'identité est un intermédiaire, un lien fondateur entre le patrimoine et le territoire. Ce lien se transforme en une relation d'unité et de pouvoir, qui intègre le patrimoine dans un espace géographique circonscrit. « *Si l'on veut concevoir un espace géographique signifiant pour l'individu et pour la société [...], l'on peut difficilement se dispenser de lui conférer une valeur patrimoniale* » (Di Méo, 1994, p.29).

Le patrimoine matériel ou immatériel, fédérateur de valeur, joue le rôle d'un marqueur visible, porteur de sens (Léon, 2015). Cela signifie que le patrimoine, pris dans toutes ses dimensions, met en relief une empreinte commune et matérialise une interaction entre l'individu et son espace de vie. D'ailleurs, le patrimoine culturel est souvent sous contrôle de par ce qu'il représente comme valeur symbolique, de richesse et de pouvoir légitime sur un territoire politique. En France, les musées et les monuments préoccupent les institutions et figurent parmi les priorités publiques en termes de protection du patrimoine. Le Centre Pompidou, la place Jeanne d'Arc, l'Arc de triomphe, la tour Eiffel, le musée du Louvre, le palais de l'Élysée, le château de Versailles, tous ces monuments et édifices remarquables méritent d'être sauvegardés (Rasse, 2001) et sont représentatifs d'un lien capital entre l'État et son pouvoir de protection du patrimoine en tant que reflet de la civilisation française. Mettre en avant un système de veille, de contrôle et de protection favorise la valeur accordée au patrimoine culturel.

1.2.3. Le patrimoine culturel : un élément de commémoration

Les études sur les patrimoines s'articulent autour de références historiques qui expliquent certains usages ou représentations des éléments culturels du passé. En effet, le patrimoine est défini par rapport à l'époque de sa création, de son usage et de sa valeur historique actualisée. Autrement dit, si un patrimoine est défini par rapport à l'histoire, aux événements passés, il se projette dans une vision de continuité et de durabilité. Cette durée dans le temps l'affine et le valorise. La relation avec l'histoire fait du patrimoine un

élément de régénération de pratiques et de figures anciennes. Cela signifie que le patrimoine est un élément de la mémoire collective en lien avec un contexte et l'histoire d'un territoire et d'une communauté précise. C'est dans cette perspective que le processus de patrimonialisation se conçoit sur la base d'un héritage culturel approprié. Selon Butler (2007), « *le caractère performatif de la machine patrimoniale, en mesure de transformer les mythes en preuves ou traces historiques (et vice versa), finit par se superposer, telle une qualité intangible, à la dimension monumentale qui nourrit les mémoires collectives et individuelles.* » (Butler, 2007, p31.). Cela montre que le patrimoine, loin d'être simplement un héritage passif, pourrait être un élément dynamique de résistance à l'oubli où les commémorations ont toute leur place. Selon Marie-Claire Lavabre, « *les commémorations et les études sur la commémoration accompagnent la promotion de la « mémoire » comme facteur d'identité, de groupes ou de communautés d'expérience, à des échelles diverses, locale, régionale, nationale ou transnationale. Elles constituent tout ou partie des recherches qui se donnent la mémoire pour objet* ». (Lavabre, 2014, p.30).

Comme vecteur de transmission, le patrimoine culturel rend hommage au passé des traditions, rituels, événements ou monuments relayés en ruines. En tant qu'« objet porteur de temps »⁵, il peut faire revivre les scènes et moments historiques. Il s'agit de communiquer sur des lieux de mémoire regroupant une nation. La constitution d'une mémoire collective est une forme de protection contre l'oubli. En effet, la mainmise sur la mémoire collective par rapport à une population engendre un devoir de mémoire envers son passé (Ricœur, 1997). C'est un rappel aux souvenirs des lieux, aux événements historiques, qui s'érigent en pratiques de commémoration. En ce sens, la mémoire va jouer un rôle symbolique dans la représentation des territoires. Le rappel de la mémoire est ce fil de transmission qui fait placer un patrimoine culturel⁶ comme un élément de commémoration et de manifestation d'une identité commune.

⁵ C'est une expression utilisée par Daniel Sibony, citée dans le livre *Patrimoine et passions identitaires*, dirigé par Pierre Nora, Éditions du patrimoine, 1998.

⁶ Dans ce contexte, le patrimoine culturel désigne l'ensemble des œuvres immatérielles et des traditions issues d'un héritage historique (l'ensemble des habitudes et traditions qui se reproduisent dans les fêtes et manifestations spécifiques à un territoire).

La commémoration ne peut se concevoir « sans la médiation de la société »⁷. Elle est « une forme symbolique qui fait partager des rituels ; elle évoque des images et raconte des histoires qu'elle investit de sens, induit des émotions, pose des significations, et imprime ces significations dans la sensibilité. Elle fait partager un imaginaire, mobilise les énergies et donne à l'action ses directions fondamentales. Ce qu'on appelle « partager des valeurs »... Dans la commémoration, un peuple s'auto-institue comme peuple politique, il façonne son imaginaire, pose ses valeurs, décide de ce qui compte et de ce qui doit le déterminer » (Ernest, 2008, p.1)⁸.

Souvent, le travail sur la mémoire souligne l'importance de la dimension immatérielle du patrimoine s'inscrivant dans le registre des habitudes traditionnelles et des manifestations culturelles. Ce rapport noué avec le souvenir collectif motive l'envie de revivre en commun des scènes historiques. L'entretien de la mémoire commune produit dans une communauté une forme engagement émotionnel et culturel. En ce sens, le rite de commémoration introduit le patrimoine culturel dans une perspective d'entretien de la mémoire collective et de sauvegarde des traditions. Citons l'exemple des tribus berbères qui vivaient dans le Nord de l'Afrique. La civilisation amazighe est considérée parmi les plus riches civilisations qui caractérisaient les pays magrébins avant la conquête arabo-musulmane et continue à exister malgré la disparition de nombreuses de ses coutumes et traditions. On observe d'ailleurs dans les régions du sud tunisien des célébrations d'origine berbère tel que les rituels de circoncision, de la sacralisation des saints et des justes et la célébration annuelle de leur sainteté. Ainsi, les groupes berbères ont conservé leur style de vie et leurs traditions gastronomiques qui caractérisent la cuisine maghrébine actuelle. Cet élément patrimonial est transmis depuis des siècles et reste inscrit dans la mémoire collective de la population qui l'entretient. Cette forme de patrimonialisation est capitalisée à travers les rites de commémoration et de célébration régulière des fêtes, qui gardent un rapport évident avec l'histoire et l'origine des nations. Le patrimoine culturel engage une communauté dans un exercice de mémoire rédemptrice (Rasse, 2006). Les rites de commémoration sont généralement conçus pour introduire dans le temps présent

⁷ Louis Moreau de Bellaing, « Mémoires de la mémoire : la commémoration », *L'homme et la société*, n°75-76, 1985, Synthèse en Sciences humaines, pp. 237-244.

⁸ Extrait d'un entretien avec Sophie ERNST, philosophe, chercheur associé à l'Institut national de recherches pédagogiques, équipe « Humanités », ECEHG.

un patrimoine vu comme une légende fidèlement reprise. Peu à peu, l'individu entre en relation étroite avec ces pratiques commémoratives qui restituent l'ampleur du lien affectif avec les origines anthropologiques et culturelles. Les croyances et interprétations d'une population sont fondées sur des éléments qui influencent son mode de vie.

Bien incarné dans la mémoire collective d'une société, le patrimoine culturel est l'une des dimensions les plus partageables entre les sociétaires. Cela signifie que le patrimoine culturel devient plus considérable, à partir du moment où il se libère des récits de narration, du mode mythique qui se transmet de bouche à oreille, pour devenir un élément de commémoration qui se manifeste régulièrement. À cet égard, on peut dire que le patrimoine est un produit culturel appelé à la diffusion la plus vaste, dont il devrait protéger ses spécificités originelles de tout usage utilitaire (Colbert, 2001).

1.2.4. Le patrimoine culturel : un produit de l'art

L'histoire de l'art montre que toute œuvre culturelle est une création adaptée à une certaine échelle de valeur. Le succès d'une œuvre d'art repose sur le degré d'engouement qu'elle suscite. Cela lui permet d'être distinguée et sauvegardée. En ce sens les créations artistiques admises comme œuvres d'art propres à une société s'inscrivent dans son patrimoine. C'est une conception innovante et harmonieuse de l'objet réalisé par l'artiste et déterminé en fonction de la valeur esthétique qu'il reflète. Au final, l'art et le patrimoine se regroupent autour des notions de créativité et de représentation d'une image, ou d'une figure emphatique, d'appréciation du goût culturel au sein d'une société. Depuis le siècle dernier, le patrimoine est en quête d'une redéfinition en rapport avec la valeur artistique d'une œuvre. Prenons le cas des musées : la gestion des œuvres d'art ou celles relevant du patrimoine repose sur la connaissance réelle des usages des visiteurs ainsi que des travaux des spécialistes de l'évaluation qui mettent en valeur le visiteur (Colbert, 2001).

Une œuvre patrimoniale qui se trouve dans un site archéologique ou exposée dans un musée est observée, analysée, par le visiteur lui-même fortement influencé par les liens entretenus avec ses propres origines.

Comme le souligne Hugues de Varine, il est crucial de distinguer le rôle du public dans la valorisation des musées. « *La communauté tout entière constitue un musée vivant dont*

le public se trouve en permanence à l'intérieur. Le musée n'a pas de visiteurs, il a des habitants » (Varine, 1991, p. 37). Le patrimoine culturel s'affirme par son caractère artistique aux yeux de ses fidèles. Le patrimoine culturel dépasse une conception traditionnelle pour devenir une création artistique. Il s'affirme par son originalité perçue par ses usagers et son ouverture sur les tendances actuelles. Le patrimoine culturel tire sa force de sa capacité de s'adapter aux évolutions du domaine de l'art et de la culture. Selon Catherine Ballé, « *L'intérêt suscité par le « patrimoine » reflète une évolution des attitudes et des mentalités à l'égard du passé, où il devient indispensable d'améliorer les pratiques patrimoniales à plusieurs niveaux ; législation et réglementation patrimoniales, inventaires national/mondial, réflexion sur la mise en valeur des sites patrimoniaux et la transformation des institutions culturelles au sein d'organismes, associations de sauvegarde, mesure de restauration architecturale, réutilisation des monuments historiques ou des bâtiments industriels et ruraux désaffectés, etc.* » (Ballé, 1997, p.215)⁹.

Par ailleurs, l'intégration de nouvelles normes mondiales pour évaluer le patrimoine influence foncièrement sa conduite de patrimonialisation. Le patrimoine culturel, comme une œuvre d'art et d'histoire, doit sortir de toute affaire de gestion et de rénovation ayant pour effet de détruire son caractère spécifique. « *Les biens et services culturels échapperaient à l'économie de marché car, émanant de patrimoines locaux, ils devraient être protégés des échanges économiques universels où leurs spécificités originelles se dilueraient.* » (Agid et Tarondeau, 2003, p.103).

Ainsi, comme l'indique Catherine Ballé, « *l'intégration du patrimoine culturel dans les opérations – individuelles ou collectives – d'aménagement conduit moins à sa protection et à sa conservation qu'à sa banalisation et sa négation* » (Ballé, 1997, p.216). En somme, il est essentiel de développer le patrimoine dans une logique d'actualisation et de suivi des nouvelles tendances du secteur de la culture, tout en restant prudent et fidèle aux éléments qui caractérisent l'originalité et la spécificité d'une œuvre d'art relayée en patrimoine. Les possibilités d'ouverture et d'échange avec les normes modernes

⁹ Ballé C., 1997, « La ville et son patrimoine : l'exemple d'Avignon », in Poulot D. et Grange (Dir.). *L'esprit des lieux*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, pp.215-229.

d'appréciation de l'art ne se contredisent pas avec les pratiques de patrimonialisation tant que cette dernière prend en compte les priorités nécessaires à la protection culturelle.

1.2.5. Le patrimoine culturel : une richesse économique

La recherche de la richesse constitue une des priorités des États. Selon Hobbes, la *richesse*, c'est le pouvoir, elle distingue les nations et la force de leur gouvernement. C'est le pouvoir mis à la disposition d'État, qui fait enrichir les populations. Cette définition paraît restrictive, car de nouvelles ressources naturelles, matérielles, humaines et intellectuelles, capables de générer des gains apparaissent. De ce point de vue, la recherche des ressources renouvelables et durables inscrit la notion de richesse dans une logique de développement. Les différents pays impliqués doivent prévoir de nouvelles méthodes pour accroître les richesses territoriales et optimiser leur usage à long terme.

Pour se situer dans le contexte, le patrimoine est une richesse culturelle. Les représentations sociales et culturelles d'une population sont fortement liées à un héritage historique. Parfois, l'utilisation du patrimoine culturel peut l'être à des fins pécuniaires. Des familles, notamment dans les milieux défavorisés, considèrent le patrimoine comme un moyen de subsistance. Quelqu'un qui exerce un métier artisanal, ou qui maîtrise un savoir-faire gagne sa vie. Par suite, le développement des activités artisanales doit susciter l'intérêt des structures et institutions publiques qui s'occupent de mettre en valeur le patrimoine culturel et son intégration dans le circuit économique. Sur un plan local, adopter des activités de patrimonialisation et de conservation d'un héritage culturel constitue un atout pour le financement de l'industrie artisanale. Sur un plan national, le patrimoine peut être un facteur d'attractivité et de médiation des territoires. Car il est un support de création de richesse au travers d'activités économiques touristiques (Rallet, 2001). Bien qu'il soit une construction identitaire de la société, le patrimoine – sous ses différentes formes, naturelle, culturelle, bâtie – devient un facteur incontournable du développement local.

1.2.6. Le patrimoine culturel : un mobilisateur du tourisme culturel

Dans son ouvrage¹⁰, Jean-Marie Breton souligne l'intérêt que peut représenter le tourisme culturel pour le développement économique et de l'emploi dans le circuit régional en estimant que « les pouvoirs publics prennent conscience que la fréquentation touristique liée à l'attrait du patrimoine culturel constitue une manne financière conséquente à la fois pour les collectivités publiques, mais aussi en termes d'emplois induits ou de développement économique local » (Breton, 2009, p. 25). Dans cette perspective, le patrimoine stimule le développement du secteur touristique, notamment quand il s'agit du tourisme rural/tourisme alternatif qui met en valeur les dimensions patrimoniales et culturelles des territoires. Comme l'indique Gilles Arnaud, « *la culture, et tout particulièrement le patrimoine, sont la toute première motivation d'un voyage en France.* » (Arnaud, 2006, p. 10). En outre, la charte internationale du tourisme culturel explicite que « *le tourisme a été et demeure un des principaux véhicules d'échanges culturels [...]. Il est de plus en plus largement reconnu comme une force positive qui favorise la conservation du patrimoine [...]. Le tourisme peut saisir les caractéristiques économiques du patrimoine et les utiliser pour sa conservation en créant des ressources, en développant l'éducation et en infléchissant la politique.* » (ICOMOS, 1999, p.22). Le patrimoine culturel apparaît comme l'élément principal du tourisme alternatif (tourisme culturel) créateur d'emplois. Il mobilise les forces de travail et développe les activités en relation avec la création patrimoniale.

La notion d'attractivité territoriale a été développée dans ce contexte qui s'appuie sur pour exprimer et évaluer le pouvoir d'attraction d'une région sur le plan économique, social et culturel. Elle a été vivement marquée dans les travaux élaborés sur le tourisme et l'attractivité touristique des villes (De Grandpré, 2000 ; Gollain, 2008 ; Laplante, 1983 ; Leiper, 1990 ; Jafari, 2000 ; Rebillard, 2008). L'attractivité territoriale est définie par « *la capacité, pour une période donnée, d'attirer diverses activités économiques et facteurs de production mobiles (entreprises, évènements professionnels, entrepreneurs, capitaux, etc.)* » (Laplante, 1983, p.19). Elle renvoie aux défis d'une société recherchant des investissements pour favoriser les activités économiques et répondre aux nouvelles

¹⁰ Breton J.-M., 2009, Patrimoine culturel et tourisme alternatif (Europe, Afrique, Caraïbe, Amérique), Éd. Karthala.

exigences du secteur touristique. « *L'insertion des sociétés dans une économie mondialisée passe par la mise en valeur des ressources locales et territoriales (Pecqueur, 2003). La compréhension du rôle majeur du patrimoine culturel fait émerger la notion d'attractivité territoriale car ce patrimoine culturel est une ressource rentable sur le long terme. Il constitue un pilier du développement touristique par sa capacité à accroître la dynamique locale par la contribution financière des touristes. Il bénéficie des facteurs positifs classiques et génériques permettant d'expliquer la création d'activités nouvelles : la capacité de travail, le capital mobilisable et les matières premières spécifiques attachées à un territoire.* » (Abichou et Sghaïer, 2012, p.207).

En somme, le patrimoine culturel occupe une place importante dans le développement des activités économiques et d'enrichissement de la production locale. Le patrimoine culturel couvre l'ensemble des activités liées à l'artisanat local, à une architecture particulière et à des espaces culturels (coutumes et traditions). C'est une source de bénéfices et de relance de la dynamique locale, essentiellement, par la création ou l'émergence de sites culturels et l'organisation d'évènements et manifestations culturelles ayant une relation avec l'héritage patrimonial. Le tourisme culturel est une activité économique dérivée des usages de ce patrimoine et de son exploitation économique. Cela revient à rentabiliser économiquement le développement des œuvres culturelles locales. La relation entretenue avec les territoires montre bien qu'il s'agit bien d'un gisement de ressources exploitables où l'œuvre culturelle se transforme en une ressource touristique.

Comme toute richesse territoriale, le patrimoine culturel peut se transformer en une ressource vulnérable, fragilisée notamment par absence d'une réelle valorisation et d'une protection permanente. Il est important de comprendre les difficultés induites par le processus de patrimonialisation et de déceler les causes qui menacent l'existence du patrimoine culturel.

I.3. La fragilité du patrimoine culturel

Dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, les économistes évaluent les deux notions de patrimoine et de capital et présentent le patrimoine comme un objet non marchand complexe. Depuis les années 1970, ils ont opté pour la notion de patrimoine commun dépassant la conception traditionnelle de la propriété, s'appliquant en effet aux biens matériels et immatériels. « *La reconnaissance de ces éléments comme patrimoine*

ne signifie donc pas leur appropriation au sens juridique du terme, mais elle permet de définir une communauté de titulaires ayant pour objectif de transmettre ce patrimoine et de le préserver » (Calvo-Mendieta et al., 2010, p.210)¹¹. Cette réflexion montre l'importance de la protection des biens patrimoniaux. Les relations économiques bien présentes autour de ce patrimoine jouent tout à la fois des règles du marché et de la protection d'un bien commun. Néanmoins, les décisions relatives à la gestion des ressources naturelles et patrimoniales ne sont pas exemptes de l'influence des jeux de pouvoirs et des rapports de force incontournable à tout dispositif d'action collective (Barthélemy et al., 2004). En ce sens, les institutions patrimoniales suscitent en leurs seins des tensions, des conflits d'intérêts, ce qui ralentit les décisions de patrimonialisation et l'action publique.

Dans le domaine culturel, la dynamique patrimoniale passe par des crises qui, parfois, entravent les projets de restauration, de conservation et de protection des patrimoines. La rareté des ressources patrimoniales et leur environnement fragile grèvent les chances de sa durabilité. En effet, selon Véronique Peyrache (2010), la durabilité estimée en fonction de la capacité à prévoir le renouvellement des ressources s'inscrit dans deux contextes :

- durabilité territoriale faible lorsque la logique de valorisation des ressources d'un territoire vient d'une perspective de profitabilité économique à court terme. La question de l'épuisement, de la détérioration, voire de la destruction des ressources n'est pas prise en compte ;
- durabilité territoriale forte si le mode de valorisation des ressources d'un territoire est lié à l'enjeu de la limitation des ressources, si la question de leur épuisement ou de leur transmission détermine le mode de mise en valeur.

La question de la vulnérabilité des ressources territoriales couvre les patrimoines, naturels, matériels et immatériels, où on parle de bien collectif partagé par la population locale. Cette vulnérabilité peut exister dans la nature du patrimoine lui-même, comme elle peut dépendre de son environnement et des facteurs qui agissent sur ce dernier. De même, cette vulnérabilité provient des faibles moyens de médiation en termes de discours

¹¹ Calvo-Mendieta I., Petit O., Vivien F.-D., 2010, « Le patrimoine commun : une autre manière d'analyser la gestion collective des ressources naturelles. Le cas de la gestion de l'eau en France », in Maillefer M., Petit O., Rousseau S. (Dir.), *Ressources, patrimoine, territoires et développement durable*, EcoPolis, pp. 205-218.

construits sur des problèmes locaux. Parfois, ces problèmes sont ignorés afin d'éviter toute image négative transmise sur un lieu. Autrement dit, cacher la réalité problématique pourrait viser une meilleure représentation du territoire, alors que l'ignorance ou la négligence de certains problèmes risque d'aggraver le niveau de vulnérabilité des richesses territoriales. La prise de conscience de cette complexité doit être matérialisée par l'implication de tous les acteurs du terrain qui doivent agir en faveur du local.

Les politiques publiques semblent être peu efficaces et parfois inadaptées à l'étendue des besoins actuels. Cela suppose que la fragilité des ressources naturelles et territoriales est fortement liée aux difficultés d'aménagement des territoires à long terme et aux pratiques politiques appropriées ou non à résoudre ces difficultés. Les initiatives institutionnelles doivent alors se multiplier pour améliorer les méthodes de gestion des richesses patrimoniales. A cet égard, il faut scruter cet état de vulnérabilité. En quoi consiste-il ? Et de voir de près les difficultés liées à l'activité de patrimonialisation avant d'engager des mesures de correction.

Dans cette sous-section, on cherche les facteurs de fragilité du patrimoine culturel (naturel, matériel et immatériel), les causes ou les raisons qui mènent à une telle problématique. Il est aussi nécessaire de mettre l'accent sur l'efficacité ou l'inefficacité des politiques publiques existantes pour introduire des mesures juridiques rendant les pratiques de protection plus pertinentes.

1.3.1. La fragilité du patrimoine naturel

La convention de la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel adoptée en 1972, définit le patrimoine sous trois formes : les monuments, les ensembles et les sites, le patrimoine culturel et le patrimoine naturel.¹² Le paysage naturel n'occupe qu'une place marginale dans l'ensemble des objets patrimoniaux considérés conçus comme une œuvre d'art créée par l'homme ou résultant des forces naturelles (Brochot, 2012). Pourtant, il reste un élément essentiel dans la mesure où la protection de sites géographiques, et de l'environnement est l'une des priorités du développement économique et social. Le paysage naturel concerne le domaine de l'écologie. Il couvre le sol et ses ressources

¹² Cf. article 1 de la convention : « les ensembles [sont des] groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science ».

hydrauliques (eau, bassins hydrographiques), les espaces d'agriculture (la faune et la flore) et les zones littorales (ressources halieutiques), etc. La sensibilité de ce secteur est tributaire de l'influence des facteurs naturels qui conditionnent également les potentialités de production et d'exploitation des ressources. Tant pour les espaces littoraux, que pour les espaces ruraux, la vulnérabilité de l'environnement est due au changement climatique, à la mauvaise exploitation des ressources rares, et à la faible préoccupation des projets d'aménagement et de préservation des ressources naturelles.

Dans un environnement littoral, la vulnérabilité du paysage naturel est liée à plusieurs facteurs ¹³:

- l'envahissement des terres par la mer en raison de l'élévation du niveau de la mer, lui-même dû au réchauffement climatique ;
- l'exploitation des grès marins, du sable de plages et des petites dunes ainsi que les constructions en front de mer ;
- la rareté des ressources en eau douce et la salinisation des sols ainsi que la faiblesse des pluies, fragilisent la nappe phréatique ;
- la faiblesse des ressources halieutiques et de la flore marine suite à l'exploitation intensive du milieu marin par la pêche industrielle ;
- l'extension des ports, des restaurants, hôtels et la destruction d'espaces verts ;
- le problème de l'assainissement de l'eau usée, les exigences du tourisme balnéaire et la fréquentation de la frange marine par les touristes et les résidents de plus en plus nombreux.

On peut affirmer que la vulnérabilité du paysage naturel est le résultat des faits naturels, mais aussi et surtout d'une mauvaise gouvernance humaine. Le problème réside dans l'incapacité à trouver des solutions ou bien de penser autrement les pratiques d'exploitation des richesses naturelles et d'adapter leur usage en faveur d'une véritable écologie respectueuse de l'environnement. Selon Catherine Aubertin, des débats doivent avoir lieu : « [...] *bataille autour de visions du monde* [...] *confrontation des impératifs*

¹³ Inspiré d'une étude faite sur l'île de Kerkennah en Tunisie ; Jarraya, M., Hellal, M., 2014, « Le territoire insulaire de l'archipel de Kerkennah (Centre-Est tunisien) : vers une communication efficace de la fragilité environnementale », *Revue Tunisienne de Communication*, 62, pp. 51-65.

sociaux, économiques et écologiques et qui participe à la définition de l'objet et du problème » (Aubertin et al., 1998)¹⁴. Toutefois, les discours et controverses qui seront engagés ne pourront être pris au sérieux tant que pouvoirs politico/économiques, partenaires sociaux et populations autochtones ne développeront pas une vision commune des objectifs à atteindre.

Dans les espaces ruraux, on peut distinguer l'aridité et la fragilité du paysage qui devient menacé sur différents plans¹⁵ :

- la sécheresse de la terre, la désertification, l'ensablement, le mauvais réaménagement des terres, la forte pression des activités pastorales ;
- le non-respect des traditions agricoles, de faibles subventions étatiques dans les domaines de l'arboriculture et la céréaliculture ; de l'élevage du bétail ; de l'irrigation contre le déficit pluviométrique, une nappe phréatique rétrécie, la surexploitation des terres et la faible dispersion des terrains agricoles ;
- le non-respect de la faune et la flore et les techniques de chasse autorisées.

En outre, les effets de sécheresse et de désertification de zones rurales ont affaibli les ressources naturelles qui sont encore exploitées et quasiment épuisées. Cette sensibilité géographique entraîne l'isolement de ces territoires et augmente leur précarité. De fait, l'exode est devenu fréquent et incontrôlable produisant un déséquilibre démographique. Les populations rurales se retrouvent détachées de leurs milieux qui se transforment en un espace de méfiance pour eux. Ce refus d'appartenance à un milieu implique un décharnement identitaire qui conditionne le présent et l'avenir d'un territoire. En conséquence, un patrimoine culturel est dûment mis à l'écart. En outre, la présence des risques technologiques, liés aux activités humaines, constitue un facteur dangereux et nocif à la biodiversité, tels que les risques de pollution et le rejet illégal de certaines matières toxiques, les risques chimiques (effet de serre, raréfaction de l'ozone), les risques nucléaires, les risques biologiques (la grippe aviaire, la grippe porcine, OGM¹⁶,

¹⁴Cité dans la Revue Tunisienne de Communication, 62, p.52.

¹⁵Inspiré d'une étude faite sur le Sud-tunisien ; Mzioudet Faillon B., 2014, « Des zones arides, fragiles et menacées en valorisation ? », Revue Tunisienne de Communication, n°62, Janvier/Juin, pp.83-93.

¹⁶ Selon la réglementation européenne, un OGM est un organisme dont le matériel génétique a été modifié d'une manière qui ne s'effectue pas naturellement par multiplication et/ou par recombinaison naturelle ».

la vache folle), les risques techniques (ruptures de barrage, transports de personnes ou de matières dangereuses) (Lévêque et Sciama, 2008, p.156).

Par ailleurs, les autorités préfectorales, relais local des décisions politiques nationales, sont habilitées à procurer les autorisations d'aménagement des espaces agricoles, forestiers, éoliennes, cynégétiques, et des parcs naturels pour la protection de certaines espèces animales. Elles ont comme défis de rapprocher les stratégies territoriales au local et les politiques publiques de protection du patrimoine paysager. Néanmoins, les conflits locaux se multiplient, et dans le climat tendu d'élections cantonales à venir, les travaux se font à un rythme assez long (Cloarec, 2011). Le ralentissement de l'agenda des projets de gestion et de protection du patrimoine naturel ouvre les portes à des pratiques de dépassements et de non respects des règles strictes de production, d'aménagement et de préservation des espaces ruraux. Malgré la présence de la volonté institutionnelle et les préoccupations d'amélioration et de développement, il demeure infime d'aborder la problématique de la fragilité du paysage naturel à la lumière d'une lecture marginale des problèmes existants.

1.3.2. La fragilité du patrimoine matériel

Le patrimoine matériel est largement présent dans plusieurs domaines culturels. On peut dire qu'il désigne les traces physiques d'éléments historiques ayant rapport avec l'identité de chaque région et les cultures populaires. Il s'agit bien des éléments architecturaux monumentaux (palais, châteaux, fortifications, lieux de culte,...) (Rasse, 2005), les produits du terroir et les articles d'artisanat, des œuvres d'art et d'histoire, etc. Ce type de patrimoine culturel a une forte relation avec les lieux, parce qu'il garde les styles d'architecture des bâtiments et des édifices spécifiques à chaque région. C'est un élément de distinction des identités originales des territoires. En ce sens, la protection de ce patrimoine matériel révèle plusieurs défis qui reposent sur la lutte contre la marginalisation de ses caractéristiques culturelles authentiques.

La patrimonialisation d'un héritage culturel fragile suscite l'inquiétude pour des générations futures. Revenons ici à l'approche de la constitution des patrimoines dans le temps, développée par Pierre Nora. À l'époque de la domination aristocratique du monde culturel, le patrimoine était d'une conception de privatisation et d'appropriation par les élites de la société. Et cela a perduré bien après les révolutions, la culture étant justement

le dernier lieu où les aristocraties se recomposaient, où les élites se reconnaissaient et se distinguaient (Rasse, 2006). Ensuite, le patrimoine se transforme pour devenir le bien de toute la population. L'idée est que cette liberté acquise est devenue une source de fragilité du patrimoine culturel dans la mesure où elle est mal appréhendée par la population qui prend le relais pour suivre le processus de patrimonialisation. Le goût populaire moderne est influencé par des tendances culturelles actuelles qui donnent suite à l'euphémisme du mode traditionnel dans leur choix et aspirations culturelles. En fait, la culture populaire produit ce qui est nécessaire à la population et à leurs besoins. Le patrimoine est né collectif, donc il doit intéresser la communauté. Par effet, sa fragilisation ou sa protection va dépendre de la population locale et sa volonté à développer ses liens avec ses origines et identités.

La culture englobant diverses caractéristiques distinctives d'une société est fondée sur la tradition et les valeurs historiques partagées. Les musées, les bibliothèques, les monuments, les théâtres, les opéras soutenus par le secteur public construisent le patrimoine culturel d'un pays de même que la musique populaire ou la haute couture dominée par les forces du marché (Colbert, 2001). Cette hétérogénéité ne va pas créer une dichotomie entre les domaines de l'art et de la culture. Le style d'une architecture locale ou régionale repose sur l'entretien et la restauration des bâtiments et anciennes demeures. De même, l'aménagement des musées et des espaces urbains demande une certaine logique de représentation locale et identitaire de la région afin de renforcer leur attractivité touristique. Souvent, on observe la substitution des produits originaux locaux par des produits imités provenant d'Asie, source de nuisances considérables pour les populations locales. Les produits des terroirs sont marginalisés. L'exemple suivant illustre bien le cas de figure :

« Il convient cependant d'être prudent pour éviter de sombrer dans une imagerie identitaire factice, comme le montre Morel à propos de La Gacilly en Bretagne. Là, le maire du village qui est aussi le patron d'une industrie de cosmétique, sans doute pour promouvoir l'image de marque de son entreprise, à composer un village idyllique, fleuri, traversé par un gentillet cours d'eau, où se sont installés des " néo " ou " pseudo " artisans. Ces derniers vendent, et plus rarement fabriquent, pour les touristes des produits que l'on retrouve un peu partout, dans les boutiques et les marchés du même genre : bougies fleuries, savons parfumés, baltique sur soie,

poteries anciennes, laines tissées à la main, quand ce n'est pas de l'artisanat importé des pays en voie de développement. Tant et si bien que les autochtones, les vrais se sentent exclus, parce que cette esthétique-là n'est pas la leur. Morel évoque aussi des formes d'exclusion plus radicale encore ; dès lors que les rénovations qui accompagnent le processus de patrimonialisation fait monter les prix et conduit les habitants traditionnels du lieu à émigrer en banlieue. » (Morel, 1995)¹⁷.

Il faut comprendre que la vulnérabilité du patrimoine culturel est due soit à un choix préétabli par la population de rompre avec l'histoire et de fonder une nouvelle conception du monde culturel, soit à son incapacité de réagir au torrent de la modernité qui peut porter atteinte à l'identité commune. Dans les deux cas, la population est responsable de cet état de vulnérabilité culturelle dans la mesure où elle demeure le gardien primordial de son patrimoine diversifié. Par conséquent, il paraît important de convaincre la population locale de la prise en considération les modalités de protection de leur patrimoine culturel et de partage des responsabilités.

1.3.3. La fragilité du patrimoine immatériel

De ce point de vue, le patrimoine culturel a une large acception qui touche plusieurs aspects culturels, reflétant l'image d'un rituel de vie commune. Il est fait des habitudes et coutumes d'une communauté locale, transformées en pratiques immuables qui rendent hommage à des moments historiques et/ou événementielles. Donc, on peut dire qu'un patrimoine immatériel est l'ensemble des traditions folkloriques, culinaires, festives, religieuses et commémoratives, ayant rapport avec l'histoire et l'identité d'un territoire/local. Ce type de patrimoine est fortement lié aux origines d'appartenance d'une société. Il incarne le goût du vécu et la saveur du passé... présent et incontestable, il forme l'âme du terroir. En ce sens, la population autochtone va jouer un rôle majeur dans la transmission et la préservation de ce patrimoine, comme elle peut être le premier acteur responsable de sa marginalisation.

¹⁷ Cité dans l'article de Rasse P., 2005, « Enjeux et dynamique de la protection du petit patrimoine fragile », in Acte du Colloque International, *Enjeux du petit patrimoine fragile de la Méditerranée, Concept, Ingénierie, management et médiation des projets de développement local, Museo Raccolte Frugone, Villa Grimaldi Fassio – Genova*, 22 et 23 septembre 2005.

Le patrimoine immatériel souffre d'une faible résistance aux formes de rénovation culturelle. Les évolutions sociales sont généralement accompagnées du sacrifice d'une partie des habitudes populaires traditionnelles. D'ailleurs, ceux qui refusent la modernité sont généralement ceux qui s'attachent le plus à leurs origines et traditions. A ce propos, il faut insérer la distinction entre « accepter la différence culturelle » et « se détacher des origines sociales ». En fait, appréhender le sens de la modernité n'implique pas la mise à l'écart de l'identité. La société s'identifie par ses construits identitaires idéels, qui lui apportent un caractère distinctif. Cela signifie que la production patrimoniale est devenue précaire dans la mesure où la société décide de rompre avec le passé et d'aspirer aveuglement au changement de style culturel. Cet état de désenchantement identitaire conditionne profondément l'existence de ce type de patrimoine culturel qui, en l'absence d'initiatives de conservation et de transmission, devient fugace et imperceptible. Cette représentation parcimonieuse du patrimoine met en péril le présent et le devenir de ses éléments symboliques. Ce caractère tacite du patrimoine immatériel le fragilise et l'expose aux risques de l'oubli et de la disparition. Les gens ne se rappellent quasiment plus du folklore de la musique populaire, de certaines célébrations d'évènements importants, de rituels religieux de sacralisation et de pratiques de commémoration, etc.

La fragilité du patrimoine immatériel ne signifie par la remise en cause de son identité culturelle. Elle réside plutôt dans la perte de son impact et de sa représentativité identitaire. Sa dimension symbolique persiste mais elle passe inaperçue. Par conséquent, le patrimoine culturel se transforme en souvenirs relatés dans les récits de vie et les discours nostalgiques qui font appel au passé. Tant qu'il n'est pas transmis, il ne constitue plus une référence culturelle, comme il n'a plus d'impact sur la vie actuelle d'une population. Son rapport est limité au passé, ce qui le rend marginal dans la mémoire collective d'une société. Ainsi, la fragilité du patrimoine immatériel est liée aux croyances de la population. Quand on observe les différentes sociétés, on constate que les sociétés les plus croyantes sont celles qui protègent le plus leur patrimoine immatériel. Il en est ainsi pour les sociétés primitives, les sociétés africaines, les sociétés arabes, où existe un grand attachement aux traditions et une forte sensibilité à leurs atteintes. Par opposition, les sociétés les plus libérées, modernisées, laïques, cosmopolites, ont un faible rapport avec les origines identitaires. Les sociétés occidentales s'attachent plutôt aux dimensions matérielles du patrimoine culturel, qui représentent pour eux une identité

glorieuse, érudite et majestueuse reflétant bel et bien, leurs caractéristiques. On peut donc confirmer que la population reste le garant de son patrimoine.

I.3.4. La fragilité des actions publiques dans le domaine culturel

La défense d'un patrimoine culturel et de l'identité locale relève des pouvoirs publics. L'État joue un rôle majeur dans la protection des identités culturelles avec à ses côtés des institutions publiques, des collectivités territoriales et des associations pour contribuer ensemble aux actions de protection et de valorisation du patrimoine national, en impliquant la population autochtone dans cette démarche. Ces actions de valorisation patrimoniale permettent la mise en œuvre d'une gestion efficace des richesses culturelles et une amélioration des relations entre les partenaires de terrain. Faute de coopération et de communication avec les parties prenantes, l'État se trouve incapable d'assurer les activités de patrimonialisation. Les possibilités de créer un dialogue social diminuent, soulignant souvent les difficultés de compréhension entre fonctionnaires et population locale. Des tensions peuvent apparaître affaiblissant les échanges entre les acteurs. Dès lors, les projets de restauration, de préservation et d'aménagement du patrimoine culturel, sont ralentis.

La plupart des équipes dirigeantes (élus, concepteurs, conservateurs) ambitionnent de développer des projets exhaustifs, d'ampleur nationale ou internationale, alors que les collections portent essentiellement sur le local et que les moyens financiers disponibles, ou la taille des locaux, ne les autorisent guère à de telles prétentions (Rasse, 1999). En raison des priorités actuelles d'ordre politico-économiques et de l'accompagnement des transformations de la société, les responsables culturels font appel de plus en plus au financement privé (financement du secteur de l'art, des musées, des produits de terroir, des métiers d'artisanat). La politique d'aménagement du territoire, lancée dans un souci affiché de travailler à la cohésion économique et sociale du pays, voit véritablement le jour à travers des dispositions réglementaires, financières et fiscales (Raoul, 2003, p.2). Tandis que, « *le thème culturel, le droit des minorités sont délibérément évacués au profit d'une conception technocratique que l'on a appelée 'régionalisme fonctionnel' ou encore 'néo-régionalisme économique* » (Ollivaux, 1985, p.45). En ce sens, les finances publiques deviennent perméables à certaines actions décidées et menées par des intervenants privés conscients de l'importance du patrimoine culturel.

S'ajoutant aux inégalités régionales dues à une répartition disparate des richesses, des projets d'aménagement et de développement locaux peuvent créer des problèmes sensibles entre les communautés. Cela montre les difficultés de l'intervention publique pour résoudre les problèmes locaux, alors que cette responsabilité devrait impliquer tous les partenaires concernés. En fait, les activités de patrimonialisation ne constituent pas une priorité occupant l'attention des instances publiques et gouvernementales. Bref, les initiatives institutionnelles restent bien souvent partielles, voire partiales. « Néanmoins, la volonté d'un retour à l'État, considérée comme le meilleur garant de la protection et de la mise en valeur du territoire national, patrimoine commun des français, est évidente : il en est ainsi dans le domaine de la protection du littoral ou de la montagne, où l'État se révèle le meilleur défenseur de l'intérêt général face aux pressions de toutes sortes qui s'exercent sur les élus locaux, dans un contexte de flambée des prix de l'immobilier ou d'une volonté de développement local sans limite » (Iogna-Prat, 2009, p 427).

D'un point de vue communicationnel, les pouvoirs publics s'inscrivent dans une logique de partage qui devrait être porteuse dans l'espace public. Des formes de valorisation publiques mettent en valeur les atouts et ressources patrimoniales du territoire. « Outre l'opération de sélection et de reconnaissance, ou encore de patrimonialisation, comme le souligne Jean Davallon (2006), les dispositifs et formes de diffusion jouent un rôle dans la reconnaissance de certains patrimoines, leur valorisation auprès des publics et des citoyens, et surtout dans la manière dont va se construire le sens de ces patrimoines » (Gellereau, Loustau, 2008, p.3). La communication publique devrait contribuer à façonner les relations entre prestataires et demandeurs de services et optimiser les rapports entre les acteurs locaux. La communication permet des échanges directs via un système commun de représentation qui ancre l'acteur dans son territoire permettant, par ailleurs, au pouvoir institutionnel centralisé d'apparaître sous un jour plus bienveillant.

Cependant, l'approche de mise en valeur des patrimoines culturels nécessite encore plus d'investissements et d'implication des acteurs concernés. Dans un contexte local, les supports de médiation ne prennent pas assez en compte une vision globale. La cohésion avec les actions du pouvoir central s'en ressent.

« Dans une logique de planification urbaine, le PSMV¹⁸ figure parmi les projets importants de développement local. Il constitue un outil de planification urbaine : à ce titre, la loi de réforme de l'urbanisme du 31 décembre 1976¹⁹ le soumet « aux dispositions législatives relatives aux plans d'occupation des sols », puis l'article L 313-1 III du code de l'urbanisme²⁰ le soumet (à certaines restrictions près) « au régime juridique des plans locaux d'urbanisme » défini par l'article L 123-1 du code de l'urbanisme. Mais, en raison de son élaboration sous l'autorité de l'État, il constitue un élément spécifique venant s'intégrer dans la planification globale d'urbanisme conduite par la collectivité territoriale (ou l'établissement public de coopération intercommunale) sur son territoire. Il vient ainsi « remplir un blanc » laissé spécialement dans le plan d'ensemble, au risque parfois de s'articuler difficilement avec les autres règles d'urbanisme applicables sur le reste du territoire concerné. Cette dichotomie entre l'autorité étatique et l'exercice des libertés locales dans l'aménagement urbain a d'ailleurs été soulignée dès l'origine, à l'occasion des débats parlementaires²¹ mais le ministre des affaires culturelles avait justifié le choix opéré en indiquant que l'importance des sites concernés nécessitait l'implication directe de l'État. C'est donc dans un cadre étatique que s'établit à l'origine le PSMV dont la procédure et les règles d'élaboration constituent « un véritable “steeple chase administratif” ». » (Morand-Deville, 2006, p.7). » (Iogna-Prat P., 2009, p.440)²².

Conclusion

Facteur de différenciation des espaces (Colletis, Pecqueur, 1993), le patrimoine peut être considéré comme une composante de la culture nationale. Abandonner cette richesse

¹⁸ Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur est un projet de planification urbaine, qui fixe les règles applicables au secteur de l'architecture des bâtiments et d'aménagement urbain (article L 313-2 du code de l'urbanisme)

¹⁹ Loi n° 76-1285 du 31 décembre 1976 portant réforme de l'urbanisme, J.O. du 1er janvier 1977, p. 4.

²⁰ Issu de la loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003, article 45, J.O. du 3 juillet 2003, p. 11176

²¹ Le député maire de Versailles, André MIGNOT, rapporteur de la commission des lois de l'assemblée nationale jugeait "souhaitable... étant donné que des servitudes importantes vont être créées... sur des secteurs entiers, d'inscrire ces règles au même titre que les autres servitudes au plan d'urbanisme, du fait également que les plans d'urbanisme sont élaborés par les collectivités locales dont les décisions sont ratifiées ensuite par le pouvoir de tutelle" (J.O. débats Assemblée nationale Séance du 23 juillet 1962, p. 2773).

²² Un développement inspiré de cette référence : Iogna-Prat P., 2009, Le patrimoine culturel entre le national et le local : chances et limites de la décentralisation. Thèse en Droit public sous la direction de Hervé Rihal et de Jean Bodin, Faculté de droit d'économie et de gestion d'Angers.

culturelle signifierait une perte énorme pour toute la nation, tant pour le système institutionnel central et régional, que pour la population autochtone. L'aménagement des espaces urbains et le développement des milieux ruraux figurent ainsi parmi les responsabilités des partenaires sociaux qui doivent œuvrer dans une optique d'échange et de médiation pour faciliter les relations dans le domaine culturel. Le patrimoine culturel souffre de divers problèmes qui conditionnent son existence et sa résistance à travers le temps. Il devient de plus en plus fragile, sensible aux mouvements de modernisation et de perte d'identité. Son apport historique est limité à des pratiques locales qui risquent de disparaître à long terme. Cet état de précarité signe une insuffisante intervention publique et politique qui devrait multiplier des actions de préservation et de conservation des richesses patrimoniales menacées. La mise à l'écart de pratiques ancestrales, des activités artisanales, la non-assimilation au style architectural régional des nouvelles constructions, la disparition constante des traces du passé, conduisent à une crise qui apparaît à travers le questionnement identitaire et le démantèlement du corpus culturel sur le long terme.

Cependant, la non-implication effective de certains acteurs du développement local rend difficile tout projet de restauration et de protection patrimoniale. La fragilité du patrimoine culturel dépend de la mésentente entre les partenaires. C'est pourquoi, avant toute initiative, ces derniers doivent admettre qu'il faut développer une vision commune. Le retour au local et à l'identité demeurent le meilleur choix pour sauvegarder les territoires et leurs patrimoines. Selon Paul Rasse, « *l'histoire nous apprend que les laissés pour compte de la modernité, peuples abandonnés, paysans spoliés, travailleurs licenciés ou déclassés par le progrès technique, petits commerçants ruinés qui ont tendance à se réfugier dans une reconstruction de modèles identitaires schizophréniques, de se bricoler de la culture en ayant recours à des identités primordiales, transposées dans l'imaginaire : le territoire ancestral, la pureté du sang, la langue originelle, le passé fantasmé, les héros nationaux... Ce mouvement inquiète et ensanglante le monde, mais il a si peu à voir avec la quête identitaire au sens où nous l'entendons.* » (Rasse, 2005, p.12).

Il faut donc parier sur les capacités communicationnelles des territoires pour valoriser leur patrimoine culturel et ses atouts. Le rôle de l'État reste important dans le développement et la supervision des actions publiques et cela n'est faisable qu'avec la présence et la participation des partenaires issus du terrain qui vont animer cet échange culturel. Il faut donc développer des mesures de restructuration et d'implication des

acteurs du développement. Le développement local reste tributaire d'une telle conception stratégique qui doit mobiliser des politiques de veille, d'accompagnement institutionnel et non institutionnel devant s'articuler autour des objectifs de protection et de valorisation des patrimoines.

II. L'évolution historique du patrimoine culturel

Comme déjà noté, le patrimoine culturel suscite une multitude d'acceptions qui mettent en avant ses dimensions lyriques et pittoresques et l'identifient comme une œuvre de création. Dominique Poulot considère que « *Le patrimoine se définit-il à la fois par la réalité physique de différents objets, par la valeur esthétique et documentaire le plus souvent, ou illustrative, voire la reconnaissance sentimentale, qui leur est attribuée à l'issue d'une expertise légitime, et par une norme qui distingue les biens qui relèvent d'un statut juridique précis. Ce faisant, il touche à la réflexion savante mais aussi à la volonté politique, sanctionnées toutes deux par l'opinion commune. Les deux aspects s'inscrivent dans la longue histoire des rapports de l'État à la société civile, au sein du jeu complexe des appropriations, des sensibilités à l'égard des choses du passé, et de la construction des identités.* » (Poulot, 1997, p.17). Dans un volet historique, le patrimoine culturel est conçu différemment dans le monde. Sa genèse est tracée en fonction de l'histoire d'un peuple, d'une civilisation. Ainsi, il est important de connaître le mode de création des œuvres patrimoniales, leur évolution et leur intégration dans les structures qui canonisent les politiques culturelles.

En France, la notion de patrimoine a évolué d'une vision utilitaire à un mouvement qui suggère une co-construction dynamique. Il a été conçu dans une vision historique. Le patrimoine a subi des changements révolutionnaires pour qu'il soit qualifié en tant que tel. « *La Révolution française a été le premier moment de l'appropriation du patrimoine par le peuple, après un temps de destructions et de dégradations ; elle ouvre la thématique de la démocratisation, même si le terme n'est pas employé à l'époque ; elle déploie les questions de la conservation et de la transmission* » (Benhamou et Thesmar, 2011, p.8).

Dans l'histoire de l'art, le gouvernement monarchique ne semble avoir pressenti une politique patrimoniale qu'avec le souci des collections publiques et la création du « Muséum ». Ainsi, l'Église avait le pouvoir permanent qui s'imposait en tant que régime politique occupant une grande partie des objets et monuments culturels (Babelon et Chastel, 2000). En effet, le style de vie des rois et les successions des dynasties ont fortement influencé le goût artistique pour conserver les œuvres et constituer les

patrimoines. Le même souci « culturel » est à l'origine des mesures de conservations de monuments, édifices, librairies et documents d'archives (Adhémar, 1937). Avec le développement des activités de l'Académie d'architecture en 1671, le regard est centré sur la remise en cause du mode de transmission et de préservation des œuvres et monuments. Il devient plus important de penser à transmettre leur valeur symbolique et les connaissances qu'ils balisent.

Comme l'explique Pierre Nora, la conscience du patrimoine ne s'est pas faite en un jour, elle a été l'objet d'une longue maturation. Il a distingué des âges de construction des patrimoines²³ :

- religieuse et aristocratique (à la Renaissance).
- monarchique et érudite (les intendants de Louis XIV pillent l'Italie).
- révolutionnaire et romantique (fin du XVIIIe).
- civique et républicaine (signe de l'enracinement national).
- démocratique et groupusculaire, revendiquée.

Les processus de patrimonialisation sont le fait de classes sociales dominantes représentant les groupes sociaux, ce processus n'est déclenché que lors de la réunion de conditions sociales et culturelles favorables. Autrement dit, les transformations au sein des sociétés et la succession des civilisations marquent bien l'origine de la conception du patrimoine dans l'histoire. Avant, le patrimoine ressemblait aux œuvres et tableaux religieux qui traduisaient l'emprise de l'église catholique, les rites et pratiques religieuses spécifiques à cette époque. Ensuite, le changement du système social a entraîné une reconversion du cadre institutionnel qui a impliqué une nouvelle stratégie de définitions des biens et des patrimoines.

Le patrimoine est devenu le bien de tout le monde, il n'est plus accaparé par la catégorie des élites et les riches de la ville. Les paysages naturels, les monuments, ruines et bâtis, musées historiques et contemporains, les rites et les traditions, tous constituent un patrimoine qui relie le passé et le présent, et qui relie les générations quelques soient leurs

²³ Nora P., (sous la direction de), « Science et Conscience du patrimoine », in *Actes des entretiens du patrimoine*, Novembre 1994, Fayard 1997.

classes sociales. « *Pris isolément, aucun de ces éléments ne vaut à lui seul l'effort que l'on accorde déjà parcimonieusement aux joyaux de l'architecture, de la peinture ou même de la gastronomie. Mis ensemble, ils représentent un patrimoine unique, pour défendre la diversité des cultures* » (Rasse, 2011, p.3).

II.1. Les traces de patrimoine à sauvegarder

Le patrimoine culturel est désigné sur la base des normes fixées par les instances compétentes de l'État pour décider de sa valeur matérielle et idéelle. Il est évalué par rapport à son utilité relayée aux générations futures. « *La Direction générale des patrimoines, créée à la suite de la dernière réorganisation du ministère de la Culture datant de 2009, couvre la politique de l'État en matière d'architecture, d'archives, de musées, et de patrimoine monumental et archéologique. Le programme « Patrimoines » de la loi de Finances est plus large encore ; il regroupe les moyens financiers destinés à préserver et valoriser le patrimoine, ainsi qu'à l'enrichir et à familiariser le grand public à sa richesse et à sa diversité. Son champ comprend, outre les éléments déjà mentionnés, deux éléments du patrimoine immatériel, les patrimoines cinématographique et linguistique.* » (Benhamou et Thesmar, 2011, p.11). Ainsi, les difficultés de reconnaître une œuvre patrimoniale par rapport à son aspect original et identitaire font appel aux autorités culturelles pour trancher et protéger les références historiques. Denis Requier-Desjardins voit que « *La réflexion sur le patrimoine conduit souvent à mettre en avant son lien avec l'identité et la diversité culturelle* » (Denis Requier-Desjardins, 2009, p.2).

Par ailleurs, les ethnologues se consacrent à l'étude du patrimoine culturel et à son évolution dans les sociétés, donnant naissance à l'expression du « patrimoine ethnologique », créée en 1980. Par-là, ils visent à cerner des problématiques récentes autour des pratiques collectives réglées, définies par la nécessité de leur transmission, du sentiment partagé d'appartenance collective à la lumière des mouvements sociaux qui l'influencent (Fabre, 1994, p.64)²⁴. Dans cette optique, le patrimoine culturel est le construit de la société qui décide de protéger des éléments, traces, et monuments de patrimoine.

²⁴ Fabre D., « Le patrimoine, l'ethnologie », Nora P. (Dir.), « Science et Conscience du patrimoine », in *Actes des entretiens du patrimoine*, Novembre 1994, Fayard 1997, pp.59-72.

« La loi de 1913 organise deux degrés de protection du patrimoine. Le premier rassemble « les immeubles dont la conservation présente, du point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public », et qui peuvent être classés parmi les monuments historiques, en totalité ou en partie, par le ministre de la Culture (article 1er de la loi). Le second correspond aux « immeubles qui, sans justifier une demande de classement immédiat, présentent un intérêt d'histoire ou d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation », et qui peuvent être inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté du préfet de région (article 2 modifié par décret du 18 avril 1961). Dans les deux cas, les procédures de protection sont initiées et instruites par les services de l'État (DRAC, Direction régionale des affaires culturelles) soit au terme d'un recensement systématique ou bien à la suite d'une demande émanant du propriétaire ou d'un tiers. Il arrive fréquemment que des associations procèdent à cette demande, ce qui témoigne de l'intérêt que le public porte à la conservation de « son » patrimoine. [...] On compte en France 43180 monuments historiques protégés, dont 14367 classés et 28813 inscrits. La pratique du déclassement étant exceptionnelle, c'est à un accroissement permanent mais très irrégulier du nombre des protections que l'on assiste. » (Benhamou et Thesmar, 2011, p.15).

La reconnaissance du patrimoine revêt d'une rigueur dans la perception des témoins des traces de l'histoire. En 1980, une Direction chargée de concevoir la politique du patrimoine – Monuments Historiques, Archéologie, Inventaire – a été créée au sein du ministère de la Culture. En 1893, des Commissions régionales pour le patrimoine historique, archéologique et ethnologique (COREPHAE) viennent de voir le jour. Elles sont chargées de l'inventaire, de la conservation, de la restauration, de la législation, et de la gestion des rapports au public. Cela signifie que le patrimoine culturel dépasse une simple conception matérielle pour devenir le bien de toute la société. « Ainsi, sa rénovation est fondée sur des indices d'intérêt historique et artistique, ainsi qu'un indice de conservation attribué à chaque élément du patrimoine » (Guillaume, 1994, p.44)²⁵. Il existe un niveau socialement optimal de l'activité culturelle, que ce soit pour des raisons

²⁵ Guillaume M., 1994, « Économie et patrimoine », in Nora P. (Dir.), 1994, « Science et Conscience du patrimoine », in *Actes des entretiens du patrimoine*, Novembre 1994, Fayard 1997, pp.39-47.

de qualité de vie ou des raisons de développement ou pour les deux (Casey et *al.*, 1996)²⁶. En ce sens, le patrimoine va captiver les esprits et l'attachement de la population, dans la mesure où l'objet collecté et exposé est retenu en raison de sa « valeur esthétique et documentaire » (Mairot, 1997).

Suite aux transformations du monde contemporain en termes de développement scientifique, technique et économique, la conduite d'évolution et de valorisation du patrimoine culturel a connu une rupture. La dimension économique vient s'introduire comme un facteur d'influence du régime d'intégration et de transmission des éléments et œuvres historiques. Le patrimoine culturel entre dans une conception économique qui évalue sa valeur et son utilité artistique et culturelle. Il est qualifié de « productif », contribuant à la production nationale et la répartition des richesses. Il doit répondre aux nouvelles exigences du marché de l'art et de la culture et suivre sa modernisation. « *Une grande partie du patrimoine constitue ce que les économistes appellent un « bien public pur » pour chaque utilisateur.* » (Guillaume, 1994, pp.41-42). Dans cette perspective, le patrimoine culturel rencontre des difficultés dans la mesure où l'aspect économique peut conditionner son utilité dans la société et le réduire uniquement à une valeur matérielle marchande.

II.2. Le patrimoine culturel et sa diversité culturelle : cas de la Méditerranée

Dans son livre « Sols et civilisations », Jean-Philippe Pierron (2003) montre que le sol est le lieu où se déposent les civilisations. Celles-ci construisent leur empire, laissent leurs traces et conservent leur registre mémoriel. Tout émane d'une source et regagne à la terre des ancêtres, au sol, au territoire, au local. L'individu est mis en relation avec son territoire par la constitution des liens sociaux et anthropologiques. Un espace va réunir une grande diversité humaine. Par l'intelligence qu'ils recèlent, les hommes et les femmes vont partager des notions communes et les intégrer dans un système social et culturel. Malgré leur différence, ils peuvent bâtir un dialogue qui favorise la communication et l'apprentissage. Des valeurs communes seront partagées dans un vécu quotidien.

²⁶ Selon Bernard Casey, Rachael Dunlop & Sara Selwood (1996) *Culture as commodity? The economics of the arts and built heritage in the UK*, Policy Studies Institute, Londres.

Les sociétés vivent en communauté selon des règles conventionnelles. Elles organisent leur mode vie dans le cadre du respect des mœurs, de l'éducation familiale et des formes de courtoisie. Les pratiques implicites font l'unanimité pour mettre en ordre les liens humains et sociaux. Les individus manifestent leurs cultes, fêtes, deuils et dans un cadre profane et convivial.

Le bassin méditerranéen a connu différentes civilisations qui se succèdent depuis le moyen âge. La domination antique romaine (entre 27 avant J.-C. et 476 après J.-C.) est considérée la plus grande puissance politique, économique, et culturelle qui régissait la Méditerranée. Les romains s'inspiraient de la civilisation grecque pour asseoir les fondements politiques de leurs sociétés, développer les domaines scientifiques et culturels, de la linguistique et de la philosophie. Après l'invasion du pouvoir romain, des mouvements de conquête et d'élargissement géographique ont été marqués, donnant lieu à des changements stratégiques d'aménagement du monde méditerranéen.

Dans cette continuité, les courants d'échanges et d'influence entre les deux bassins méditerranéens impliquent un brassage culturel entre les civilisations et un rapprochement des peuples. Le développement des infrastructures, l'aménagement territorial, le passage d'États nomades aux États civils, constituent des formes de développement. La Méditerranée a ouvert une fenêtre sur la modernité, reliant deux mondes différents, l'occident et l'orient, par des traces de mémoire, de monuments, d'art et d'architecture, et des sites historiques qui s'érigent en patrimoine culturel mondial. Dans ses travaux sur la diversité culturelle et le dialogue entre les civilisations, Françoise Albertini considère que la Méditerranée est une mer-interface, un carrefour des civilisations, convoitée depuis des origines. « *Qu'on la raconte, qu'on la chante ou qu'on la décrive, et ce quels que soient les supports, la Méditerranée est un espace vécu qui abrite le mythe, la métis, la guerre et qui ne connaît pas l'indifférence. Elle est la mer des jonctions, à la fois centre du monde et périphérie pour les États qui la bordent.* » (Albertini, 2013, p.342).

Dans cette logique, les territoires vont partager les mêmes bases culturelles et célébrer leur héritage culturel. Ce rapprochement nous conduit à citer notre travail de recherche dans un contexte tunisien. En tant que pays méditerranéen, la Tunisie présente des spécificités patrimoniales plus ou moins proches de la rive occidentale.

II.3. Le patrimoine culturel en Tunisie : un aperçu historique

Le patrimoine culturel en Tunisie a été soulevé d'une succession de civilisations qui dominaient le pays. Dans le moyen âge (XIe –XIIe siècle), la Tunisie a connu des mouvements nomades importants de tribus. En 1230, les Hafside maintenaient une stabilité dominée par les chrétiens. Avec les changements politiques et la naissance du capitalisme marchand, les menaces augmentèrent pour influencer les pays du nord d'Afrique (Algérie, Tripoli, Tunis). A partir de 1574, l'empire ottoman s'installait à Tunis, bénéficiant de l'ouverture géostratégique du lieu sur la Méditerranée. Suite à la colonisation turque, des Turcs de Tunis devinrent les notables de la cité, en développant des liens matrimoniaux avec les femmes indigènes. Ainsi, les mouvements d'immigrations contribuaient au développement des métiers et du commerce artisanal hérité des pratiques multiséculaires, tel que la fabrication du bonnet en laine rouge « Chechia ». « À l'essor du capitalisme européen, le commerce extérieur concentré à Tunis et dans d'autres villes portuaires, connut un développement considérable de la production et la collecte des produits à l'exportation, comme les céréales. » (Ferchiou, 1993, p.39).

À la fin du Protectorat Français, les notables, ainsi que les élites religieuses plaçaient leur fortune dans les terrains agricoles, l'immobilier (les mosquées, le capital foncier et immobilier) et les biens matériels désignés sous le terme d' « habous ». Les familles prestigieuses se partageaient les bénéfices issus des terres agricoles avec les colons sur les marchés français. Les uns et les autres possédaient les « habous » avec à leur service des ouvriers agricoles. « *La circulation des biens patrimoniaux telle qu'elle apparaît à travers les documents « habous » avant et après l'établissement de l'acte notarié de dévolution (al'aqd) comporte deux types d'itinéraires et concerne deux champs sociaux différents :*

- *avant la constitution habous, le bien circule selon des formes de transactions variées se faisant entre cesseurs et acquéreurs qui peuvent être parents ou totalement étrangers l'un à l'autre ;*
- *par contre, après l'établissement de l'acte notarié de dévolution (dès la disparition du fondateur et parfois même de son vivant s'il se réfère au rite malékite) le bien se transmet selon les règles prévues par l'institution habous*

et cette transmission se fait généralement à l'intérieur du même groupe patronymique. » (Ferchiou, 1992, p.21).

La suppression du régime des « habous », le 18 juillet 1957, impliqua l'annulation du statut religieux de propriétaire foncier, le « waqf ». Les bénéficiaires de ce statut deviennent des propriétaires privés. En effet, le patrimoine est classé comme propriété privée appartenant, dès lors, aux grandes familles tunisoises (de la capitale : Tunis). Ces familles propriétaires répartissaient leurs activités entre l'agriculture et le commerce artisanal et transmettaient leurs richesses par filiation.

Vers la fin du XIXe siècle, les mouvements d'industrialisation et le développement du capitalisme économique imposa des changements de structures sociales. Les milieux urbains ont connu une grave crise économique et sociale au sein des familles tunisoises. Ce type de transmission familiale s'est étendu aux domaines de l'Administration tunisienne et des professions intellectuelles (médecins, avocats, universitaires, fonctionnaires d'État). En fait, l'État a mis en œuvre de nouvelles mesures politiques afin de modifier l'ordre public (Ferchiou, 1992, p.189). Les familles rurales conservent leurs activités agricoles.

Conclusion

L'histoire des peuples témoigne de leurs origines d'appartenance. Leurs différences anthropologiques sont prises dans un contexte d'altérité qui superpose des mouvements et des transformations sociales et culturelles. Chaque population trace son mode de vie. Elle organise ses activités et décide de ses pratiques de construction et de distribution de ses richesses. Elle décide ainsi de la constitution de son patrimoine culturel, matériel et immatériel, selon un régime spécifique qui organise ses structures sociales. Par conséquent, le patrimoine culturel peut susciter l'intérêt de plusieurs études sociales au sujet de sa sauvegarde et de sa transmission.

Actuellement, la question qui se pose est de savoir créer une référence commune pour asseoir les préalables au système de patrimonialisation. Une telle prise de conscience nécessite une réflexion autour de la protection des constructions patrimoniales. Selon l'indique Paul Rasse, « *Il reste à développer des identités originales, authentiques, qui ne soient pas seulement la déclinaison fallacieuse d'un folklore de pacotille, d'un artisanat*

de babioles néo-rustiques que l'on retrouve à l'identique un peu partout dans le monde, mais au contraire, qui sache s'appuyer sur l'histoire, le patrimoine, la tradition enracinée dans le terroir, tout en ayant aussi la capacité à se renouveler, à s'actualiser, car c'est une bonne façon de conserver et de défendre les cultures régionales dans leur diversité.» (Rasse, 2005, p.6). Par la suite, il est fondamental de penser aux manières d'accommoder le patrimoine culturel et de protéger ses caractéristiques et valeurs par rapport à ses origines historiques.

III. La place du patrimoine culturel dans le développement local

Depuis longtemps, des préoccupations publiques s'orientent vers une vision locale de développement et de valorisation des territoires. L'intérêt actuel est porté sur l'introduction de nouvelles stratégies d'aménagement territorial capables de préconiser des actions efficaces qui émanent du local. « L'approche globale des territoires et des communautés est caractérisée par un équilibre entre les considérations d'ordre économique, social, environnemental et culturel, ce qu'on appelle le partenariat des acteurs territoriaux » (Jousselin et *al.*, 2012, p.142)²⁷ Ainsi, produit-elle plusieurs écrits et recherches qui visent à explorer les manières de faire pour aménager les territoires, essentiellement ceux qui sont menacés. En effet, « *le territoire témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique, et politique de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité* » (Di Méo, 1998, p.42). Le projet de développement territorial s'étale sur plusieurs plans d'intervention économique, politique, géographique et culturelle. D'abord, le rôle est confié aux organismes et collectivités publics pour asseoir un système économique décentralisé. C'est un système institutionnel qui permet de réduire les disparités économiques entre les différentes régions et de créer des moyens d'exploitation et de répartition des richesses. En parallèle, l'État doit instaurer et contrôler des politiques publiques adaptées aux besoins de la société. L'État, les collectivités locales et les acteurs territoriaux s'engagent à mettre en œuvre de façon concertée des politiques de développement solidaire ou de cohésion sociale visant à lutter contre les processus de dévalorisation et de déstructuration (Muller, Tengour, 2000). L'introduction des politiques publiques qui visent à appliquer un programme de développement territorial doit tenir compte des caractéristiques géographiques, régionales et culturelles des espaces concernés. Un arrangement territorial est censé être respecté pour savoir situer les individus et identifier leurs besoins et attentes dans leur milieu.

²⁷ Jousselin R., Girardot J.-J., Lacour S., Oudada M., 2012, « Comment appréhender le développement du tourisme durable dans une dynamique participative au regard du contexte désertique ? L'exemple de l'implantation d'un observatoire catalyse dans la vallée de Drâa au Maroc », *Revue des Régions Arides*, n°28, pp.137-151.

Étant intégrée dans une approche de développement local, la culture est considérée comme un constructif « d'ordre social global » (Williams, 1981). C'est une forme de représentation des valeurs anciennes et nouvelles et des pratiques découlant d'une forme d'attachement à un espace de vie. Elle soulève différents sujets qui touchent la société, cherchant à mettre en valeur les caractéristiques de cette dernière, mais aussi, à traiter des problèmes qui l'occupent. Par conséquent, penser localement nous conduit dans une réflexion sur l'avenir de ce petit territoire culturellement riche et diversifié, mais qui rencontre des difficultés. En ce sens, notre objectif est de montrer l'importance des dimensions culturelles qui pourraient soutenir le développement local d'une région.

Dans ce spectre d'analyse, la référence culturelle peut introduire la notion de développement local dans notre travail de recherche. Cela consiste à relier cette notion avec l'apport que pourraient avoir les éléments culturels propres à un territoire, et à monter dans quelle mesure le développement local est tributaire d'une prise de conscience et d'une valorisation du patrimoine culturel fragile.

III.1. La théorie du développement

La notion de développement apparaît dans une optique de changement et d'amélioration d'un état existant. Dans une démarche de développement, il s'agit d'exploiter au mieux des ressources, internes ou externes, et de viser une amélioration dans un système de production. Le terme « développement » est souvent employé dans les domaines qui occupent l'intérêt des parties (entreprise, projet, société, environnement, politique, économie culture, éducation, etc) dans une vision d'amélioration. Ainsi, le développement se définit, en économie comme en biologie, par des changements qualitatifs (changement d'état, de structure), qui évoluent l'état et la performance d'un organisme, non pas en terme de croissance (Lévêque et Sciamma, 2008, p.81). De ce fait, plusieurs terminologies sont apparues pour désigner le développement :

- le « développement économique » assimilé à la croissance de la productivité et à l'intensification des échanges internationaux ;
- le « développement technique » qui désigne le progrès technique et les évolutions technologiques dans le domaine de l'invention scientifique ;

- le « développement humain » qui touche le domaine social et l'amélioration du niveau de vie des individus en tout ce qui concerne l'amélioration de la santé, l'éducation, la réduction de la pauvreté ;
- le « développement écologique » qui s'intéresse à la protection de l'environnement et de l'écosystème et la gestion des dégâts écologistes.

Cette conception du développement est prise selon une vision de durabilité. Cela signifie que l'action de développer est définie sur une longue période et que ce développement ne peut pas être immédiatement réalisé. L'aspect durable est relatif à l'évaluation du résultat d'un développement estimé. La performance des mesures d'amélioration appliquées pour modifier, agir sur un état ou une situation non souhaitable, est saisie sur une longue période. En ce regard, le développement est constaté progressivement sur une période durable, ce qui introduit l'appellation de « développement durable », omniprésente dans les discours officiels qui portent sur l'environnement, l'économie et la politique. Ici, le concept de développement durable se distingue par une capacité de poser et de lier plusieurs questions : la question des finalités de la croissance, et d'un compromis possible entre les intérêts divergents de l'économique, du social et de l'écologique ; celle du « temps » et de la concurrence entre court terme et long terme, générations présentes et futures ; celle, enfin, des « identités spatiales » – et de l'articulation problématique entre les logiques de globalisation et celles d'automatisation des territoires locaux (Theys, 2002).

Plusieurs contributions ont été marquées pour définir le développement durable. Selon le sociologue Edgar Morin (2002, p.43), « *l'idée de développement suppose de façon implicite que le développement techno-économique est la locomotive qui entraîne naturellement à sa suite un « développement humain » dont le modèle accompli et réussi est celui des pays réputés développés* ». Ainsi, Jacques Testart, qui a présidé la Commission Française du Développement Durable en 2003, considère que « *le concept de développement durable n'est rien moins qu'un projet de civilisation, et depuis les débuts de l'humanité, la civilisation est un processus – encore largement inachevé – fondé sur la culture, c'est-à-dire le déploiement, de savoir-faire, de rites, de coutumes, de croyances, de représentations du monde, de constructions, de fabrications, d'inventions, d'accumulations de connaissances empiriques puis théoriques, etc.* » (Testart, 2003,

p.85). Cette dernière définition paraît plus globale dans la mesure où elle présente l'ensemble des aspects qui interpellent le développement. Cela suppose que le développement a une acception unanime, universelle, mais qui peut prendre plusieurs dimensions selon les caractéristiques du milieu. Les politiques de développement dans le tiers monde diffèrent de celles des pays développés, les préoccupations des régions du sud en terme de développement ne sont pas les mêmes que celles du nord. À cet égard, le projet de développement doit être accompagné d'une vision commune, réservée à une population, à un groupe, ayant les mêmes besoins en vue d'améliorer le bien-être collectif. D'ailleurs, l'approche globale du développement qui découle des préceptes de la mondialisation n'est plus fonctionnelle quand il faut raisonner en terme de territoire pour résoudre certains problèmes locaux, ce qui nous ramène à la fameuse citation de René Dubos (2009), « penser global, agir local ». Dans cette nouvelle approche, le développement durable devient un objet d'appropriation à l'échelle territoriale qui inclue les acteurs concernés. Un raisonnement local doit être pris en compte pour déterminer les besoins et attentes d'une population donnée. Cette réflexion est à l'origine d'une nouvelle notion de « développement local » qui implique nécessairement la population locale.

III.2. Le développement local : définition et approche

L'approche du développement local est apparue dans le cadre d'une remise en cause du développement centralisé qui est un mode rigide de développement matérialisé par une approche top-down privilégiant les décisions et excluant la concertation avec les locaux. Ce modèle, non participatif, a connu un échec suite à la reconnaissance du rôle du local, en tant qu'entité territoriale ayant des caractéristiques économiques, sociales, politiques et culturelles. Le recours à une démarche *Bottom-up* à l'échelle locale, va conduire à la mise en œuvre des stratégies de développement endogène (interne) qui implique les agents concernés. « *Cette nouvelle approche propose des formes alternatives de développement endogènes et territorialisées où les acteurs concernés jouent un rôle essentiel (Ferguène, 2005), comme étant la seule conception capable de remettre aux parties concernées le pouvoir de se prendre la main, et de prendre part aux décisions qui*

les concernent » (Barakat et al., 2014, p.33)²⁸. La théorie de développement endogène est développée vers la fin des années 1950, par John Friedman et Walter Stöhr (Ouattara, 2003), une approche volontariste qui propose des formes endogènes et territorialisées de développement. En effet, le développement local endogène est défini comme « *un développement centré sur l'homme, vise d'une part à satisfaire les véritables besoins et aspirations des populations, surtout ceux de plus défavorisés qui sont pourtant jusqu'ici négligés et d'autre part, à préserver l'identité culturelle et à assurer l'authenticité dans le développement des peuples* » (UNESCO, 1982, p. 2). « *Privilégiant les stratégies de développement endogène, on mise donc sur les initiatives locales qui sont orientées vers la valorisation des ressources locales (financières, matérielles, institutionnelles, humaines)* (Lardon et al., 2001). » (Barakat et al., 2014, p.33). On peut donc dire que l'approche de développement local est un exercice collectif qui conduit la communauté locale à soutenir un processus de développement à long terme. (D'Aquino et Seck, 2001). Après, le concept de « développement local » apparaît en 1975, dans les débats sociaux, en 1982 dans les propositions et mesures ministérielles, et en 1995 dans les politiques territoriales. Avec la V^e République française, plusieurs réformes administratives s'affirment, sous l'égide d'un État puissant, et s'engagent dans une démarche de décentralisation administrative qui privilégie le développement économique régional et l'aménagement du territoire. Chaque ministère intervient avec ses propres mesures de modernisation. Le ministère de l'Équipement se charge de moderniser le territoire national selon un plan d'urbanisation. Des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) bien installés pour déterminer les orientations d'utilisation des espaces urbains et ruraux, les cadres de références territoriaux, les services publics et les collectivités locales. Ainsi que des plans d'occupations des sols s'enchaînent en conséquence pour appliquer et contrôler les règles d'utilisation des sols. Dans ce cadre, les services de l'État prédominent. Le développement local urbain couvre les services de l'action sociale et de l'animation culturelle (demande de services publics, des foyers, clubs, maisons des jeunes et de la culture, etc.).

²⁸ Barakat O., Bendou A., 2014, « Impact du diagnostic territorial participatif sur la prise de décision en développement local : cas d'une commune rurale de la province de Taroudant (Maroc) », *Revue Tunisienne de Communication*, n°62, Janvier/Juin, pp.31-49.

Par ailleurs, la politique de Rénovation Rurale envisage d'entreprendre un découpage sectoriel pour promouvoir une stratégie globale de développement adaptée à chaque territoire en vue d'élargir le champ des partenaires. Cette stratégie participative va impliquer les acteurs locaux, sauf que les initiatives des responsables administratifs ont suscité des ambitions qui n'étaient pas en mesure d'être réalisables. En revanche, l'implantation de l'organisme la DATAR²⁹ dans le système institutionnel va réanimer la participation publique des partenaires et acteurs économiques et sociaux aux affaires administratives, en développant des relations contractuelles plus rationnelles dans le cadre des projets d'urbanisme et d'aménagement des espaces ruraux. « *Cet organisme étatique s'arrange à définir des engagements contractuels entre les collectivités locales, les départements, la Région, les établissements publics et l'État, et à mettre en œuvre des politiques publiques cohérentes avec les besoins des zones rurales*³⁰ : « les objectifs initiaux de conservation et de mise en valeur du patrimoine naturel et culturel s'élargissent aux activités touristiques, au développement des ressources et des productions locales dans une grande diversité des actions suscitées et une volonté de les articuler à un niveau territorial précis ». » (Houée, 2001, p.117).

Dans une vision générale, le développement local est défini comme « *une démarche globale de mise en mouvement et en synergie des acteurs locaux pour la mise en valeur des ressources humaines et matérielles d'un territoire donné, en relation négociée avec les centres de décision des ensembles économiques, sociaux, culturels et politiques dans lesquels ils s'inscrivent* » (Houée, 2001, p.108). Cette acception présente mieux la notion étudiée et détermine ses composantes et articulations. Dans son livre intitulé « *Le développement local au défi de la mondialisation* », Paul Houée signale que « *le développement local est une démarche à la fois stratégique et pédagogique* :

- *globale et transversale, prenant en compte dans leurs interactions les différentes aspects de la vie collective ;*

²⁹ Créée en 1963, est une structure légère de mission rattachée au Premier ministre qui entreprend de faire converger les diverses politiques ministérielles vers une approche globale et prospective, dans un souci d'animation et de participation élargie. La DATAR a pour objectif de : maîtriser la croissance urbaine en freinant la concentration parisienne, en renforçant des métropoles d'équilibre et des villes moyennes pour réduire l'engorgement urbain et l'exode régional ; favoriser l'expansion régionale en aidant les décentralisations industrielles ; développer les zones rurales par des mesures diversifiées et adaptées (Houée, 2001).

³⁰ Inspiré de l'analyse de Paul Houée dans son livre « *Le développement local au défi de la mondialisation* », (2001).

- *territoriale, fondée sur les ancrages locaux vivants aux délimitations variables selon les problèmes à traiter et les actions à conduire, à la fois assez vastes et cohérents pour peser sur les évolutions et les décisions les concernant, assez rapprochés pour faire jouer les ressorts des appartenances et des solidarités vécues ;*
- *partenariale, en associant des acteurs, des réseaux aux positions et aux fonctions différentes mais complémentaires, en conjuguant les orientations et les équilibres définis par les instances supérieures, les aspirations et les demandes des groupes locaux par la conduite d'un processus allant du diagnostic au contrat et à l'évaluation ;*
- *prospective avant tout, car fédérée par un projet élaboré en concertation, qui donne sens et cohérence à l'ensemble, qui anime une démarche alliant le souhaitable, le possible et le prioritaire. » (Houée, 2001, p.108).*

Dans cette analyse, le développement local inclut ceux qui appartiennent à un territoire, qui partagent des valeurs autour desquelles ils mobilisent leurs projets de développement. La présence de l'État est capitale pour instituer les programmes et orientations de développement, ainsi que, pour garantir la légitimité des actions publiques en faveur de la population locale. En fait, le développement local reste relatif à la volonté démocratique et au degré d'ouverture des institutions et collectivités publiques à la société. D'ailleurs, plusieurs pays en voie de développement ont voulu reprendre l'expérience française dans le domaine du développement local, dont les politiques et les pratiques s'inscrivent dans des orientations socioéconomiques qui réunissent la conscience commune. Pourtant, il faut tenir compte des spécificités de chaque territoire dont les problèmes et besoins changent selon les composantes sociales, les richesses territoriales, et le mode de répartition du pouvoir. Les aspects culturels, les traditions, les valeurs et croyances, peuvent influencer le degré de mobilisation des projets de développement local et la conduite politique, porteuses d'enjeux en termes de développement des nations.

L'approche du développement local semble être fortement liée à la façon de gérer les territoires et d'exploiter leurs ressources. « *La question des ressources est au centre de nombreuses problématiques faisant partie des préoccupations publiques et institutionnelles, telles que les questions relatives à la concurrence spatiale (Colletis et*

Pecqueur, 1994 ; Colletis et Pecqueur, 2004) et au développement d'activités fondées sur la valorisation de ressources territoriales, culturelles ou patrimoniales (Pecqueur, 2000 ; Camagni et al., 2004 ; Lazzeretti, 2004) qui renvoient à la compréhension des processus de spécification, de création et de renouvellement des ressources, ainsi que la question de l'épuisement, de la rareté, de l'accès, de la distribution et de la dégradation de l'environnement en général (naturel, construit, culturel, etc) » (Kebir, 2010, p.69)³¹.

Il paraît clair que la protection des ressources territoriales figure parmi les enjeux du développement local. Ainsi que chaque territoire doit mener sa propre expérience de développement qui ne peut inculquer d'autres modèles préexistants. En effet, la prise en compte de cette particularité territoriale revêt aussi de la particularité de ses ressources. *« La spécificité d'une ressource est toujours relative à un espace considéré. Une ressource peut être spécifique à l'échelle régionale, nationale, mais pas internationale. Certains musées à thème liés à des activités passées ou présentes (musées industriels par exemple) peuvent avoir un caractère tout à fait unique à l'échelle régionale ou nationale, mais on pourra cependant retrouver le même type de musées dans une région étrangère qui aurait eu un vécu similaire (écomusées liées aux mines) » (Kebir, 2010, p.81).*

En conséquence, les acteurs de développement doivent désormais s'appuyer sur une mise en action des pratiques qui valorisent les ressources et patrimoines du territoire. Les stratégies de développement local et d'attractivité territoriale permettent aussi une meilleure médiation de ses atouts. Le patrimoine culturel figure ainsi parmi ses préoccupations territoriales et institutionnelles qui méritent d'être mise en relief suivant cette logique de développement.

III.3. Le patrimoine culturel : un outil de développement local

La tendance globale est de considérer que le patrimoine culturel est une ressource territoriale, reflète une identité et distingue les populations. Son importance est déterminé au travers du passé hérité à du présent qui estime une bonne représentation des dimensions spécifiques d'une société. Le patrimoine se capitalise comme étant un construit de

³¹ Kebir L., 2010, « Pour une approche institutionnelle et territoriale des ressources », in Maillefer M., Petit O., Rousseau S. (Dir.), *Ressources, patrimoine, territoires et développement durable*, EcoPolis, pp. 69-86.

plusieurs composantes sociales et culturelles, qui regroupe les moments de joie et de malheur, des moments de partage d'évènements importants et de célébration des traditions du passé lointain. Julien Aldhuy soutient que « *le territoire se construit à partir de l'espace vécu sur une logique complémentaire d'identification (je suis de là / nous sommes de là), d'appartenance (c'est chez moi/chez nous) et d'appropriation (c'est à moi/à nous)* » (Aldhuy, 2008, p.6). Dans ce regard, le patrimoine culturel apparaît alors comme une boucle de liaison qui rapproche les individus à leurs origines et leur espace d'appartenance, tout en ayant la capacité d'accompagner le temps dans son déroulement. Son rôle se situe également dans la capacité à promouvoir l'image des territoires et à valoriser leurs atouts.

Un raisonnement territorial à un niveau réduit se pose en conséquence, dont le retour au local est considéré comme l'apanage des porteurs de projets de développement. « *En fait, le « local » est vu comme nouvel « espace » à investir socialement, culturellement, politiquement pour repenser la démocratie et repenser la société d'une façon plus générale, il est vu comme « lieu » à partir duquel on pourra changer la vie.* » (Sfez, 1977, p.295)³². En ce sens, le patrimoine culturel est pris comme un élément déterminant du développement local.

La production des œuvres culturelles est une régénération d'un héritage historique. Les projets de fabrication des patrimoines constituent le garant de l'identité territoriale qui risque de devenir vulnérable avec le changement des sociétés et les effets de la mondialisation. Par la suite, la thématique du patrimoine culturel s'introduit foncièrement dans cette logique de développement, qui suppose la mobilisation d'une volonté collective déterminée quant à la reconnaissance de patrimoines. Une dynamique va être créée entre le patrimoine et sa population, se manifeste par des activités de régénération des éléments culturelles et de la sauvegarde de l'héritage qui fait du passé une vitrine de plusieurs décennies en arrière, communiquées aux générations suivantes. Le patrimoine est affaire de transmission. Selon Mathias Faurie, « *La patrimonialisation prend le rôle [...] d'une matrice structurante sur la transformation de la société, des territoires, des pratiques et des sensations. La patrimonialisation n'est pas une dynamique si récente sur*

³² Cité dans l'article de Bruno Raoul, « Le développement des territoires au miroir de la communication : une problématique en perspective », *Études de communication* [En ligne], 26 | 2003, mis en ligne le 10 octobre 2008, consulté le 06 septembre 2015. URL : <http://edc.revues.org/101>

ce territoire, mais un certain nombre d'indicateurs témoignent de son évolution et de son adaptation à de nouveaux changements comme l'émergence d'une nouvelle « culture du patrimoine » qui se traduit dans l'évolution des pratiques et des représentations » (Faurie, 2014, pp.141-142).

Sur un plan local, l'activité de patrimonialisation dépend essentiellement des préoccupations institutionnelles et communautaires. Certains villageois cherchent à moderniser leur mode d'exploitation au quotidien, et notamment, de produire de la valeur sociale, économique et culturelle. Pour eux, la protection et la transmission des objets patrimoniaux semble être des activités essentielles dans la mesure où le patrimoine culturel sera utilisé comme une ressource économique (les projets de développement agricole³³ et des métiers et activités d'artisanat), et touristique (dans le cadre du tourisme rural, alternatif et de l'écotourisme). Dans une approche économique, un patrimoine est un bien susceptible, moyennant une gestion adéquate, pour conserver dans le futur des potentialités d'adaptation à des usages non prévisibles dans le présent (Jeudy, 1990). Cela suppose que l'atteinte de ces objectifs va conduire à une réappropriation de l'espace culturel et une revitalisation des activités traditionnelles locales, dont la démarche globale est d'inscrire le patrimoine culturel dans un registre de protection nationale, et parfois mondiale. En conséquence, l'évolution des pratiques de valorisation des patrimoines est le résultat d'une nouvelle vision partagée et porteuse de développement, d'une gestion efficace des priorités et d'une mise en place des politiques de mise en valeur du patrimoine culturel.

La suite logique d'un processus de patrimonialisation conduit les décideurs à s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre pour protéger ce patrimoine mais aussi le valoriser (Moppert et *al.*, 2014). Certes, le tourisme culturel revêt d'une grande importance, et a une incidence conséquente sur le développement durable et la valorisation des territoires, mais l'interaction entre les acteurs est aussi importante pour un diagnostic adéquat permettant une préservation des ressources et un développement d'activités diverses. (Abichou et *al.*, 2008).

³³ Ce développement agricole peut avoir des liens avec les activités touristiques locales quand les denrées produites approvisionnent les restaurants et les hôtels de la région.

Conclusion

La problématique de la valorisation des patrimoines culturels persiste malgré les discours et les initiatives de développement. Il s'avère encore insuffisant de suivre une telle stratégie tant qu'il n'y a pas toujours une bonne assise institutionnelle et politique pour aménager les projets de développement. La fragilité du patrimoine culturelle remet en cause l'introduction des approches durables d'aménagement et d'amélioration des espaces ruraux, ainsi que le rôle de la population locale, estimé primordial, reste faible dans la prise des décisions institutionnelles qui la concernent. Les populations locales, sont alors simplement invitées à adopter les projets de développement, pour qu'ils contribuent au progrès de leur territoire et par ricochet, à leur bien-être (Requier-Desjardins, 2012).

Par ailleurs, Jacques Theys voit que le développement durable a été le plus rapidement et visiblement intégré dans les politiques – et ceci sous les formes les plus diverses – : « Agenda 21 », contrats territoriaux d'exploitation », « plan de déplacement urbain », « Loi... ». Pourtant, il incite bien à constater que la plupart de ces politiques sont fragiles et souffrent d'un handicap majeur qui est de ne pouvoir s'appuyer sur des jeux d'alliance, des logiques institutionnelles ou des intérêts économiques clairement affirmés ou suffisamment puissants. Alors qu'émergent à l'échelle globale des contre-pouvoirs de mieux en mieux organisés du côté des consommateurs ou des grandes O.N.G. internationales, le risque est ainsi non négligeable de voir finalement marginalisés certains enjeux pourtant centraux. « *Le développement durable ne constitue pas seulement une opportunité pour introduire de nouvelles priorités politiques dans l'action locale – comme pourrait l'être la réduction des inégalités écologiques* » (Theys, 2002, p.8).

Dans cette logique, il faudrait bien introduire des préalables au développement local, moyennant des dispositifs de valorisation et de maintien de la communauté autour des objectifs convergents. La gestion des patrimoines culturels doit être prise dans une perspective de développement et incarner des pratiques de valorisation et de médiation.

BILAN DU CHAPITRE

Le patrimoine culturel désigne l'ensemble des œuvres immatérielles et des traditions issues d'un héritage historique (l'ensemble des habitudes et traditions qui se reproduisent dans les fêtes et manifestations spécifiques à un territoire). Étant considéré comme un vecteur de mémoire, le patrimoine culturel perpétue le souvenir des générations passées, c'est un élément fort, un moteur des processus identitaires, tout en étant toujours une construction qui se nourrit des aspirations du présent (Rasse, 2001).

À cet égard, le projet de développement territorial s'étale sur plusieurs plans d'intervention économiques, politiques, géographiques et culturelles. Nous comptons que le rôle est confié aux organismes et collectivités publics pour asseoir un système économique décentralisé. C'est un système institutionnel qui permet de réduire les disparités économiques entre les différentes zones et de créer les mêmes chances d'emploi et d'accès aux différents services proposés par l'État. L'état a aussi un rôle, qui consiste à instaurer et contrôler des politiques publiques adaptées aux besoins de la société. L'État, les collectivités locales et les acteurs territoriaux s'engagent à mettre en œuvre de façon concertée des politiques de développement solidaire ou de cohésion sociale visant à lutter contre les processus de dévalorisation et de déstructuration (Muller, Tengour, 2000). En addition, l'introduction des politiques publiques qui visent à appliquer un programme de développement territorial doit tenir compte des caractéristiques géographiques des espaces concernés, en tenant compte des conditions de vie et de la nature du milieu (urbain ou rural).

Penser à impliquer les partenaires et acteurs locaux, institutionnels et non institutionnels, dans une vision de coopération pourrait accompagner le développement local et ses objectifs. Cela traduit une volonté collective de partager l'intérêt public et résoudre les problèmes locaux. Du point de vue institutionnel, les responsables auraient plus d'ouverture au public et donc feront appel à la participation des citoyens pour discuter ensemble des affaires publiques et de partage des responsabilités. Quant à la population locale, elle pourrait proposer des solutions adéquates à certains dysfonctionnements sur terrain, comme elle peut présenter des alternatives pour envisager des manières de gérer les difficultés perçues. La population n'est plus seulement une « population

économiquement active» c'est une société civile organisée et territorialisée, capable de faire des choix de développement » (Jolivet, Léna, 2000 : 6)³⁴.

La mise en valeur du patrimoine culturel fragile constitue un axe central de développement et la reconstruction de l'image d'un territoire en difficulté. Il s'agit de mettre en valeur les atouts culturels et les richesses patrimoniales qui valorisent un territoire et construisent son identité. Le patrimoine culturel représente une richesse réelle et incontournable d'un pays. Il peut être considéré comme une composante cruciale de la culture nationale qui identifie des lieux. En effet, le patrimoine culturel peut être une ressource territoriale employée pour des fins économiques et touristiques. La transmission du savoir-faire d'une population locale distinguée protège les activités traditionnelles héritées et transforme en patrimoine, un produit original et spécifique. Ainsi, le développement d'une industrie artisanale est tributaire d'une production patrimoniale moderne et authentique, ce qui va promouvoir les produits locaux d'une région et contribuer à son développement économique. En outre, le secteur du tourisme culturel se revitalise avec l'introduction d'une nouvelle vision de commercialisation et de marketing des atouts culturels d'un territoire donné. En ce sens, la mise en valeur des ressources patrimoniales est un investissement durable qui conduit en même temps à une exploitation efficace et une protection de cette richesse culturelle. Par contre, le développement local qui mobilise le processus de patrimonialisation doit être balisé d'une présence institutionnelle et non institutionnelle qui adopte les projets de développement local avec la coopération de différents organismes et collectivités. En somme, la réussite d'un projet de développement local est tributaire d'une prise au sérieux des problèmes de valorisation du patrimoine culturel et de sa fragilité.

³⁴Cité dans l'article : Laroussi K., 2012. «Le patrimoine-comme nouveau label du territoire-et la question identitaire à l'épreuve de la mondialisation ». *Revue des régions arides*, 28, pp. 311-323.

CHAPITRE II : LES O.N.G. ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL FRAGILE DANS LES RÉGIONS ET ZONES RURALES DU SUD-TUNISIEN

Introduction

Le développement local se concrétise à travers divers plans d'interventions économiques, politiques, géographiques et culturelles. Il s'intéresse aux problèmes de sous-développement et d'amélioration des conditions de la société. Cela concerne les régions qui souffrent de nombreux problèmes : de chômage et de pauvreté, d'instabilité politique, de manque de sécurité et de mise en ordre de la société, d'inégalités régionales. Ainsi, les difficultés territoriales varient selon les régions et leurs localisations (urbaine, rurale, littorale, montagnarde, aride). Généralement, les espaces ruraux sont les plus fragiles. Ils n'ont pas les moyens efficaces pour protéger leurs ressources locales, naturelles et culturelles.

Malgré la multiplication des plans d'ajustement et des projets de développement territorial, l'intervention de l'État pour la sauvegarde et le développement des activités culturelles demeure faible. Les programmes de développement sont conçus sans prise en compte les préoccupations d'ordre culturel en raison des priorités actuelles, d'ordre politico-économiques et d'accompagnement des transformations de la société. La politique d'aménagement du territoire, lancée dans un souci de cohésion économique et sociale du pays, voit véritablement le jour à travers des dispositions réglementaires, financières et fiscales (Raoul, 2003, p.2). Tandis que, selon J.-P. Ollivaux, « *le thème culturel, le droit des minorités sont délibérément évacués au profit d'une conception technocratique que l'on a appelée "régionalisme fonctionnel" ou encore "néo-régionalisme économique".* » (Ollivaux, 1985, p.45). En effet, les politiques publiques n'ont pas une vision globale du développement. Les orientations institutionnelles du développement touristique et culturel ne sont pas bien définies pour engager des stratégies convergentes en termes de valorisation des territoires.

La problématique de développement local et son rapport à la culture régionale pose de nouvelles perspectives dans le management territorial. Plusieurs thématiques s'articulent

autour de la préservation des dimensions culturelles spécifiques à un lieu (Mzioudet Faillon, 2011 ; Jaouad, Tbib, Mtimet, 2014 ; Zerouali, 2014, etc.). En ce sens, la thématique de la valorisation du patrimoine culturel se détermine dans ce champ de développement. Il s'agit également de considérer les patrimoines et traces culturelles comme une richesse à exploiter. L'enjeu est de taille. Dans ce cas, le processus de patrimonialisation doit entrer dans une dynamique de communication et de mise en valeur des richesses culturelles.

Notre domaine de recherche se focalise sur l'étude de l'implication des acteurs de terrain dans la valorisation de son patrimoine culturel. Cela interpelle le rôle de plusieurs intervenants appartenant au même territoire. Entre autres, la population locale a une responsabilité déterminante dans la construction et la transmission de l'héritage traditionnel au sein du territoire. Elle maîtrise un savoir-faire profane qui lui permet de garder ses activités traditionnelles, de les transmettre aux générations futures.

Par ailleurs, la question de valorisation du patrimoine culturel n'est pas uniquement tributaire de l'engagement de la population locale. Elle exige l'implication de tous les acteurs locaux. Il serait fondamental d'engager un dialogue public autour des objectifs communs. Par des initiatives institutionnelles, les organisations non gouvernementales (O.N.G.) au niveau local contribuent à la protection du patrimoine culturel fragile. Elles ont pour but d'instaurer des supports de communication publique plus efficaces entre l'État et le citoyen. Elles jouent le rôle d'acteur de médiation vis-à-vis de la population locale. Leurs objectifs est de pouvoir mobiliser des actions publiques de concertation et de cohésion locale, notamment dans les régions rurales.

Dans cette perspective, notre deuxième chapitre est une analyse des contributions des acteurs locaux, en mettant l'accent sur le rôle des O.N.G. accompagnant le développement local. Les institutions et collectivités locales disposent de l'appui de l'État lors d'interventions sur le plan régional. Elles veillent à soutenir les politiques et les pratiques de valorisation et de protection du patrimoine culturel. Elles peuvent aider la production locale et faciliter les investissements en vue de la production de produits artisanaux et d'œuvres patrimoniales.

En conséquence, nous chercherons une réponse plausible à la problématique de la valorisation du patrimoine culturel fragile dans les régions et zones rurales du Sud-tunisien.

I. Le patrimoine culturel : un enjeu de valorisation

Des changements politiques et sociaux affectent radicalement les perspectives de développement du milieu rural en Tunisie. Avec la dégradation du système économique et social, les orientations politiques rurales ne tiennent pas compte de la précarité des ressources humaines et naturelles pour la rénovation des territoires en difficulté. La sensibilité géographique des zones rurales entraîne l'isolement de ces territoires et augmente leur précarité. Les populations rurales s'orientent alors vers l'exode en quittant leurs milieux, qui, pour elles, se transforment en un espace hostile.

Les espaces ruraux sont profondément bouleversés en raison de nombreuses difficultés qui persistent dans le système institutionnel. Les politiques publiques qui visent l'application du programme de développement territorial demeurent inefficaces et indéfectibles aux pratiques de l'ancien régime institutionnel. Les décideurs publics et institutionnels n'ont pas de dispositifs appropriés de sensibilisation culturelle de la population cible. Leur intervention reste modeste. Les institutions chargées de la valorisation des patrimoines n'ont pas les outils de communications adéquats avec les citoyens. Fondés sur la participation à l'action publique et culturelle, ces institutions mettent la focale sur le développement d'un tourisme économique, de masse dans les régions les plus propices, tandis que les ressources patrimoniales sont marginalisées dans les régions et zones rurales où « *une grande partie de ce patrimoine national est dans un état de décomposition avancée* » (Ksibi, Malouche, 2007, p. 242). Les valeurs locales, authentiques et traditionnelles, ne sont pas prises en compte dans cette nouvelle conjoncture économique.

Par ailleurs, le développement des territoires marginalisés est étroitement lié à la valorisation de leurs richesses culturelles. Cela signifie que les représentations sociales et culturelles d'une population sont fortement reliées à un héritage historique. Ce patrimoine culturel appartient au registre mémoriel de la population qui doit être partagé, protégé et transmis collectivement. Toutefois, la problématique de reconnaissance et de conservation du patrimoine culturel vient de naître dans un contexte de vulnérabilité territoriale.

Comme enjeu actuel, il est nécessaire de tenir compte des exigences de chaque territoire et de s'engager dans un processus de territorialisation du développement (Di Méo, 2007). Pour cela, et afin de mettre les programmes de développement au service du développement rural, il faut renforcer le rôle du citoyen et d'utiliser de nouvelles méthodes d'évaluation des projets de développement (Bécher et *al.*, 2012). La population locale doit entrer dans une logique de communication avec les institutions régionales.

Également, la présence des coopératives et des associations, leur soutien en tant que représentants de la société civile peuvent faciliter les modalités de coopération entre les différents acteurs locaux. Elles sont capables de proposer des programmes et des actions pour exploiter au mieux les potentiels et les capacités humaines de production locale. Précisément, dans le cadre de la protection des patrimoines, elles peuvent bien encadrer les producteurs et leur savoir-faire profane. Désormais, l'intervention des O.N.G. est essentielle dans la protection de la production patrimoniale et de la transmission du patrimoine culturel local, tant pour les citoyens que pour les responsables institutionnels et les investisseurs, même si les engagements sont partiels.

Dans cette nouvelle section, nous proposons d'examiner le rôle des acteurs locaux dans la problématique de la valorisation du patrimoine culturel, rural, fragile, en Tunisie.

I.1. Le patrimoine culturel : une affaire de valorisation

« La notion de patrimoine appliquée à la culture rurale – « culture » étant pris au sens ethnologique – prend appui sur des concepts voisins, multiples, avancés par les autres sciences de la société et du vivant. Ici, cette notion est caractérisée principalement par trois traits :

- *la diversité qui est à son principe, et nous y reviendrons ;*
- *l'hétérogénéité de ses éléments constitutifs, qui comprennent aussi bien les modes d'existence matérielle et d'organisation sociale que les savoirs techniques et symboliques, l'imaginaire social, les façons de communiquer ;*

- *l'urgence imposée à l'observation et à l'intervention par l'ampleur du processus incessant de disparitions et créations des biens culturels.*» (Chiva, 1994, p.228)³⁵.

À partir de cette définition, le patrimoine culturel dans le milieu rural a des caractéristiques spécifiques différentes de celui des villes. Le patrimoine culturel est lié au style de vie des groupes sociaux et à leurs identités. Les sociétés rurales mènent des activités ayant rapport avec la terre, les outils et les usages traditionnels (en architecture, en agriculture, en mode de vie vestimentaire), et la richesse du patrimoine dont elles disposent. La forte identification à ce vécu local montre que les habitants ne peuvent pas se détacher de leurs origines rurales, et qu'ils ont tendance à adapter leurs activités de production et d'exploitation aux conditions locales. Cette logique va soulever deux points importants. Le premier est de considérer que le patrimoine culturel est un produit social qui garde toujours sa valeur authentique, et dans ce cas, sa transmission ne pose pas de problème tant que la société rurale maintient son usage traditionnel et produit des biens culturels. Le deuxième point présume alors les formes d'évolution et d'enrichissement de ce patrimoine culturel tout en gardant le cachet authentique d'une création patrimoniale. Cela interroge la capacité d'évolution des pratiques culturelles de la population rurale et l'efficacité des outils mis à leur disposition. Il est clair que l'effet de la modernisation entraîne des risques dans la mesure où la société rurale a du mal à s'identifier et à s'éloigner des pratiques héritées. Le degré d'attachement à l'histoire va créer cette relation intime entre la population et son patrimoine rendant difficile l'accommodation du processus de patrimonialisation.

Pierre Nora (1994) indique que les biens constitutifs du patrimoine culturel rural évoluent lentement dans la longue durée, se transmettent souvent par des mécanismes sociaux essentiels qui échappent à toutes les considérations économiques, et qui sont les liens de parenté et la transmission par héritage d'une génération à l'autre. Cela nécessite un changement radical du mouvement rural et une mutation sociale profonde qui va affecter le mode d'aménagement des espaces ruraux, et les modèles de conception et de transmission du patrimoine culturel. Ce changement radical doit émaner de la population locale qui devrait assurer la protection de son patrimoine.

³⁵ Chiva I., 1994, « Le patrimoine rural », in Nora P. (Dir), 1994, « Science et Conscience du patrimoine », in *Actes des entretiens du patrimoine*, Novembre 1994, Fayard 1997, pp. 227-231.

Dans ce cadre, il devient problématique de réunir deux approches :

- d'une part, la société rurale souhaite évoluer et changer ses habitudes de transmission patrimoniale (utiliser des nouvelles techniques d'exploitation agricole et de production pastorale, introduire un mode industriel de production artisanale, remplacer un savoir-faire manuel par des outils mécaniques de production plus efficaces, moderniser le paysage rural par le changement des mesures de restauration et de réappropriation du patrimoine culturel qui accompagnent l'évolution du contexte et des sociétés) ;
- d'autre part, la capacité de la société rurale à générer des changements sociaux demeure limitée et demande plus de maturité.

Plusieurs contraintes s'imposent et s'opposent à l'activité de patrimonialisation modernisée dans la mesure où l'identité culturelle risque de disparaître avec la reproduction infidèle des œuvres du patrimoine. En fait, la population locale est censée être consciente de l'évolution de ses productions patrimoniales dans une vision modernisée mais originale. Ce raisonnement nous conduit à poser différents questionnements : serait-il nécessaire d'adapter le processus de patrimonialisation à la modernité ? Si la société rurale arrive à transformer sa production patrimoniale et à transmettre son héritage culturel selon les nouvelles exigences incontournables, pourrait-elle protéger son patrimoine des risques de banalisation et de dévalorisation de son identité culturelle ? En outre, la valeur du patrimoine culturel est mesurée à partir de son caractère unique et originel, par conséquent, la population locale serait-elle capable de reproduire un patrimoine culturel qui conserverait cette valeur idéale ?

Toutes ces interrogations nous amènent à la problématique de la valorisation du patrimoine culturel et sa sauvegarde malgré les mouvements qui mènent au changement et à l'évolution du monde rural.

I.2. Patrimoine culturel et modernité

Dans son intervention³⁶ sur les origines littéraires du patrimoine culturel, Bruno de Saint-Victor signale « *que le patrimoine culturel n'a pas besoin d'évoluer et de suivre les*

³⁶ Saint-Victor B. (de), 1994, « La protection du patrimoine », in Nora P. (Dir), 1994, « Science et Conscience du patrimoine », in *Actes des entretiens du patrimoine*, Novembre 1994, Fayard 1997, pp. 198-202.

fluctuations du contexte. Le patrimoine culturel est un objet distingué, qui doit être pris dans son ensemble avec ses dimensions spécifiques, loin des mesures de perfectionnement qui osent dénaturer sa valeur et son apport culturel. Le retour aux origines des choses est la façon la plus appropriée pour valoriser le bien culturel et conserver ses vestiges. [Texte légèrement modifié] » (Saint-Victor, 1994, p199). Dans cette vision, l'évolution du patrimoine culturel ne peut suivre forcément les transformations sociales instables, du moment où l'accompagnement du processus de patrimonialisation devient une pratique enchevêtrée, donnant lieu à des créations éphémères et non spécifiques.

Adhérer à l'évolution du goût ambiant risque d'entrer en contradiction avec les normes de beauté et les valeurs esthétiques incarnées dans une œuvre patrimoniale. Il existe bien évidemment une différence entre restaurer une cathédrale et placer une ruine symbolique à l'entrée du village. Cela veut dire que la possibilité de tolérer l'évolution dans la mise en valeur patrimoniale dépend de la valeur du patrimoine lui-même. Certains sites archéologiques sont protégés par des lois internationales contre tout changement ou abus d'utilisation, vue la valeur culturelle et la richesse historique qu'ils représentent. Un patrimoine culturel est exposé à toute forme de dénaturation et de marginalisation, faute de mesures politiques et institutionnelles soutenant un régime de protection rigoureux. C'est la population locale qui doit faire face aux différents mouvements pouvant affaiblir leur corpus culturel et changer brutalement les normes de production patrimoniale.

Cette analyse nous conduit vers l'étude des pratiques de valorisation du patrimoine culturel fragile dans les régions rurales. Il s'agit alors d'observer ces pratiques, de voir comment et par qui elles sont mises en œuvre. Généralement, les pratiques de valorisation du patrimoine culturel relèvent des responsabilités de l'État et de ses institutions. Elles sont aménagées par des politiques qui régissent le mode d'exploitation du patrimoine culturel dans une perspective de protection et de mise en valeur. « *Depuis un siècle et demi, la protection du patrimoine culturel est fondée sur des combinaisons de lois, d'intérêt et d'identification à l'origine du paysage culturel. Aujourd'hui, les décisions de protection sont souvent l'objet de débats publics, et le public est habitué à voir les choses d'un seul regard, et non pas par progrès de raisonnement* » (De Saint-Victor, 1994, p.200). Tout simplement, les politiques de protection du patrimoine culturel n'évoluent pas de la même manière que celle des pratiques adoptés sur un plan local. Il existe une tendance à suivre les politiques d'utilité publique, tant que la loi garantit l'application des

règles et principes de protection. Toutefois, les pratiques de protection sont coûteuses et nécessitent une connaissance historique, sociologique, ethnologique et morphologique de la constitution du patrimoine culturel en question.

Les experts archéologues et architectes ont souvent des difficultés à intégrer un style pittoresque, artistique original dans la création ou la restauration des monuments. Comme pour les producteurs locaux, le problème se pose au niveau de la sauvegarde de la valeur ajoutée provenant de toute création authentique d'une œuvre patrimoniale. En réalité, ce constat révèle une évidente difficulté à passer de la théorie énoncée par la loi à la pratique vécue, du discours à l'action. Comme le signale Pierre-André Lablaude, « *C'est l'acte même de restauration qui est criminel, et même si l'on n'ose l'exprimer ouvertement, on pourrait dire, en paraphrasant la formule du général Custer, qu'« il n'est bon monument que le monument mort »*, et ce d'abord, parce que l'on est sûr alors que celui-ci mourra authentique et d'autre part car on pourra d'autant mieux en dénoncer le meurtre. » (Lablaude, 1994, p.206)³⁷.

L'art de la patrimonialisation et de la restauration pourrait être une contestation en soi le moment où le besoin de restaurer n'est pas fait pour reconnaître la vraie valeur de l'œuvre patrimoniale. « *D'ailleurs, un débat est né entre les historiens et les praticiens dans le sens où ceux qui sont formés à la connaissance sont parfois enclins à dénoncer l'ignorance des praticiens auxquels ils reprochent trop en faire et trop décider à partir des connaissances superficielles et erronées des origines. À contrario, les praticiens voient que les historiens sont improductifs, stériles et se cantonnent souvent dans leurs attitudes de critique, ainsi leur incapacité à fournir des connaissances opérationnelles permettant le choix, la décision et l'action.*» (Lablaude, 2014, p.207). Ceci dit, la logique de valorisation et de préservation de l'authenticité du patrimoine culturel refuse toute approche qui privilégie les intérêts des parties en termes d'évolution éphémère. L'invention et la création contemporaine du patrimoine peuvent être sollicitées tant que ses caractéristiques sont toujours conservées et entretenues. Il est fondamental de définir des pratiques qui sont faites pour valoriser le patrimoine et vanter sa valeur symbolique. À côté des textes et règlements législatifs, la responsabilité incombe à la société qui doit

³⁷ Lablaude P.-A., 1994, « La restauration : science ou pratique », in Nora P. (Dir), 1994, « Science et Conscience du patrimoine », in *Actes des entretiens du patrimoine*, Novembre 1994, Fayard 1997, pp. 203-212.

s'engager dans les procédures de protection de ses spécificités culturelles d'une part, et à l'État qui garantit le suivi et l'application des politiques publiques faites pour orienter les processus de patrimonialisation. Cette complémentarité doit être incarnée dans le paysage institutionnel et inviter tous les acteurs locaux à y participer.

I.3. La valorisation du patrimoine culturel : quel rôle pour la population locale ?

Le développement local accompagne les différentes transformations qui affectent les structures des sociétés rurales. Au niveau culturel, les sociétés rurales sont devenues de plus en plus ouvertes intégrant les nouvelles tendances et exigences de l'environnement « *Des sociétés savantes se multiplient, qui mêlent étude du folklore, fouilles archéologiques et histoire régionale. Des érudits s'attachent à décrire les « traditions qui disparaissent ».* Ils font du local un espace de mémoire³⁸, légitimant l'organisation administrative du territoire national, et ils aident bien souvent à penser les identités particulières dans le cadre de l'identité française. » (Rautenberg, 1994, p.158)³⁹. Ainsi, les sociétés construisent des musées, désignés comme « musées de société » (selon l'administration des musées en France en 1911). Ces lieux permettent la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine mais ils exposent aussi une dimension ethnologique avec des représentations identitaires concrètes.

Dans cette optique, la création patrimoniale s'érige en une action volontaire mobilisée par la société. Généralement, le mouvement culturel varie selon les progrès économiques et sociaux, ce qui veut dire que la conception du patrimoine culturel pourrait être modifiée selon les normes et modes émises par la société et les tendances de re-création. En effet, la valorisation de ces différentes entités patrimoniales dépend essentiellement de la volonté de la société à préserver le caractère originel qui la distingue. Seule, la société pourrait protéger son identité culturelle locale.

Dans le Sud-Tunisien, la société rurale se distingue, des autres sociétés, par une forte relation avec son environnement naturel (paysage naturel, terre, faune et flore, folklore et diversité vernaculaire, spécialité culinaire, etc.) inspirant son mode de création et de

³⁸ Gasmier T., 1992, « Le local », in Nora P., 1992, *Les lieux de mémoire*, Tome III, vol 2, Gallimard, p.469.

³⁹ Rautenberg M., 1994, « Le métier de conseiller à l'ethnologie », in Nora P. (Dir), 1994, « Science et Conscience du patrimoine », in *Actes des entretiens du patrimoine*, Novembre 1994, Fayard 1997, pp.156-164.

conception artistique et patrimoniale. Des musées de sociétés sont développés suite au mouvement de patrimonialisation et de folklorisation du patrimoine qui reste un lien nostalgique et identitaire. Selon Michel Rautenberg, « *le patrimoine culturel n'est plus mobilisé simplement comme substitut à la modernité pour penser des formes symboliques obsolètes et des rapports sociaux sous une forme passée idéalisée. Au contraire, il est utilisé comme une ressource pour reconstruire le territoire, pour le penser, pour réanimer des lieux sociaux, pour inscrire le pays dans une dynamique d'échange.* » (Rautenberg, 1994, p.159).

Yvon Lamy (1992)⁴⁰ distingue « le patrimoine comme une politique publique » qui renvoie à la longue histoire des rapports entre l'État et la nation, « *le patrimoine comme mobilisation sociale* » qui favorise l'appropriation par les acteurs sociaux de leur environnement, et « *le patrimoine comme terrain de rencontre entre administrations et associations* ». Cette définition montre justement que le patrimoine culturel est une œuvre sociale, et que sa création et sa valorisation sont tributaires d'une mobilisation collective et effective de la population locale. Avec le soutien des pouvoirs publics et des collectivités locales, le rôle de la société locale peut être renforcé par la maîtrise des activités de patrimonialisation et de folklorisation des biens culturels, qui, à travers le temps, trouvent leur niche dans les pratiques quotidiennes. Des pratiques valorisées à partir d'une place qu'on va créer nous même dans notre vécu, par tout ce qu'on raconte, ou tout ce qu'on récite... on se rend compte que le patrimoine existe en nous, dans nos esprits et qu'il continue à vivre tout au long de notre vie. Le patrimoine est une richesse pour la production culturelle des sociétés, il se transmet de génération en génération, et dans chaque transmission, une dimension spécifique est toujours sauvegardée dans un coffre-fort nommé « l'héritage d'une population ».

Il semble clair que la population rurale est l'élément central dans la valorisation et la transmission future de son patrimoine local. En dépit de la vulnérabilité du milieu rural, elle s'adapte à son environnement social et à son territoire. Elle possède un savoir-faire profane et spécifique, conçu selon les méthodes traditionnelles de fabrication, pour créer des articles d'artisanat ou reproduire des anciennes œuvres patrimoniales. Elle procède à un mode de travail manuel, au savoir-faire et à l'usage courant des produits de terroir

⁴⁰ Idem

comme un outil d'identification et d'appartenance au local. Des fabrications locales voient le jour quand elles visent les grands marchés de l'extérieur et envahissent le secteur du tourisme rural. Des contributions populaires à la production, à l'usage et à la préservation d'un héritage culturel constitue effectivement un travail de patrimonialisation. La population reste encore fidèle et identifiée à ses origines culturelles, à l'utilisation des outils traditionnels pour la production locale comme le tissage, la broderie, la poterie, la sculpture, et les traditions culinaires, à la sauvegarde de certains styles architecturaux⁴¹. En somme, la société rurale utilise encore ce qu'elle produit à la main et partage ses connaissances et savoir-faire avec les villageoises et villageois.

Cette spécificité régionale révèle une dimension inédite à communiquer. Les connaissances relatives aux traditions locales sont réservées à cette population et ne peuvent pas être partageables en dehors de son territoire. L'enjeu communicationnel doit être mis en avant pour protéger ce portefeuille de connaissances. La population conserve une grande partie des habitudes et traditions qui sont les éléments constitutifs de son style de vie. En milieu rural, la société est bien consciente de la mise en valeur de son héritage historique et contribue effectivement à le développer et maintenir son usage. Elle le transmet par la régénération des moments historiques comme les fêtes de commémoration, les traditions familiales, les manifestations publiques organisées et souvent contrôlées par la présence des municipalités et de pouvoirs publics.

Dans cette réflexion, la population locale n'épargne pas d'efforts pour s'engager dans cette vision de valorisation et de protection patrimoniales, sauf que ses prises d'initiative ne sont pas suffisantes pour protéger globalement le patrimoine local. L'approche de mise en valeur des territoires nécessite encore plus d'investissement et d'implication des acteurs de communication, ainsi les supports de médiation ne sont pas assez intégrés dans cette vision. Les zones rurales restent marginalisées par rapport au mode de développement et d'aménagement de l'espace urbain. Avec les formes de manifestations locales qui nécessitent plus de développement, la reproduction patrimoniale s'insère dans les priorités de la construction identitaire, alors que la conception symbolique des

⁴¹ On peut citer l'exemple de la ville de Tozeur. C'est une région rurale du Sud-tunisien qui garde jusqu'à nos jours un style d'architecture typique, nommé « El kaleb », qu'on voit dans tous les édifices et les constructions sont bâtis.

patrimoines ne suscite pas suffisamment d'attention dans le cadre du développement d'une vision fonctionnaliste de communication. Certes, la population reste l'acteur principal, cependant être ne peut être la seule protectrice du patrimoine culturel local. La ruralité exige encore plus d'attention et de développement culturel.

Par ailleurs, la population locale ne se rend pas compte des transformations culturelles souvent entraînées par les vagues d'innovation et de modernisation. D'un côté, elle s'engage à penser aux besoins de la création patrimoniale selon les normes culturelles locales afin de préserver son identité. D'un autre, elle se retrouve incapable de faire face à l'ampleur des mouvements sociaux, révolutionnaires, qui influencent indubitablement les perceptions et les conceptions des pratiques culturelles. Ceux qui ne connaissent pas l'histoire des lieux ou qui ne sont pas immergés dans la culture locale, faute de connaissance ou par ignorance des causes, ne peuvent pas être sensibles aux questions de protection et de valorisation des patrimoines. Ils agissent par rapport à leurs besoins et oublient souvent la place de la culture dans leur vécu. Ils identifient leurs choix culturels par rapport à leur usage quotidien, et analysent leurs besoins culturels en fonction des tendances actuelles. Peu à peu, les œuvres patrimoniales tombent dans la banalité et perdent une grande partie de leur valeur, ce qui pourrait augmenter la vulnérabilité d'un patrimoine culturel et la probabilité de sa disparition.

La valorisation du patrimoine culturel s'appuie sur la mobilisation de la société. Selon Pacsal Ory (1994), « *Bien entendu, un tel mécanisme n'a de sens que mis en rapport avec tout un mouvement de la société qui en constitue, en quelque sorte, la source d'énergie.* » (Ory, 1994, p.256)⁴². Ce passage à la patrimonialisation va engager la société dans un mécanisme de conservation mieux adapté aux besoins de la collectivité publique et la notoriété culturelle des lieux. Une logique de partage et de communication s'intègre dans une approche de valorisation dans un contexte local grâce à la création de relais d'information et de communication entre les organismes institutionnels et locaux ainsi que les acteurs civils.

⁴² Ory P., 1994, « De la nécessité de mettre en valeur le patrimoine de Guizot », in Nora P. (Dir), 1994, « Science et Conscience du patrimoine », in *Actes des entretiens du patrimoine*, Novembre 1994, Fayard 1997, pp.251-256.

Conclusion

L'objectif d'intégrer la population locale dans tout projet de développement permet de répondre aux préoccupations locales de maintien à une cohérence sociale et institutionnelle. L'intégration des compétences humaines, leurs connaissances et qualifications variées, aurait nécessairement des effets escomptés sur la production locale, notamment dans le domaine culturel. En ce sens, les O.N.G. s'affichent comme un acteur local qui va mobiliser les supports de communication pour sensibiliser et inciter les différents partenaires publics à participer aux projets de développement. Il s'agit de proposer des dispositifs de communication, développés de manière pertinente entre les institutions publiques et la population locale autour des préoccupations d'ordre public. À cet égard, le local est devenu le centre d'intérêt de toutes les contributions institutionnelles et non institutionnelles qui doivent converger vers des objectifs de développement.

II. Les organisations non gouvernementales : une nouvelle forme de démocratie participative

À la suite de changements politiques majeurs, certaines nations se sont dirigées vers la constitution d'un régime démocratique. La participation citoyenne et égalitaire s'affirme à travers la concrétisation des droits à la citoyenneté et de l'évolution des acquis de la société civile. À la lumière de cette démocratie, les sociétés cherchent un rapprochement entre les deux univers, institutionnel et social qui vise à appréhender une réflexion collective sur le bien-être de la nation et le développement global.

En ce sens, le mouvement associatif semble avoir un rôle considérable dans différents domaines, publics et privés. Il introduit des formes organisationnelles ayant pour objectif de soutenir les valeurs démocratiques et de renforcer le poids de la société civile. Les organisations non gouvernementales (O.N.G.) apparaissent dans le cadre de ce mouvement et confirment leur capacité d'action à partir du XIXe siècle.

La notion d'organisation non gouvernementale s'applique presque à toutes les organisations de la société civile appartenant à la sphère non gouvernementale. L'acronyme O.N.G. concerne plutôt les organisations environnementales, les organisations des droits de l'homme, les organisations humanitaires (dont certaines sont religieuses), et les organisations du développement (Vital, 2008). Dans cette vision, les O.N.G. apparaissent dans le champ institutionnel et humanitaire en multipliant leurs actions et programmes orientés vers plusieurs problématiques touchant la société, comme la pauvreté, le développement durable (local/régional/national), le tourisme, la protection de l'environnement, la citoyenneté, les femmes et leur vulnérabilité, la famine, la santé, la confession, etc.

Notre objectif est de déterminer le rôle des O.N.G. dans la valorisation du patrimoine culturel et de découvrir leurs orientations publiques et institutionnelles pour renforcer la communication entre les acteurs locaux. Elles seraient capables de générer des actions de protection et de valorisation du patrimoine culturel fragile.

II.1. La théorie de l'action

La théorie de l'action contribue à expliquer la logique de l'action humaine et comment la mener dans un cadre social. Elle pose des questions pertinentes autour du rôle de l'action dans la conception des relations humaines et sociales. « *Cette théorie consiste à représenter le processus ou le mécanisme de l'action, les enchaînements dont elle est constituée ou les opérations sous-jacentes à son accomplissement, en terme de formation d'intentions et de motifs, de définitions de buts et de choix rationnel des moyens, de délibération, de guidage des comportements par des états internes, etc.* » (Quéré, 1993, p59). Une action accomplie est l'aboutissement d'un processus de réflexions et de décisions vis-à-vis d'un état ou d'un fait. Elle s'insère dans le cadre des pratiques de communication, relie des individus ou des entités et contribue à leur interaction. Elle crée aussi une sorte d'engagement dans la mesure où chaque acteur s'engage et assume les résultats de son action.

Dans les travaux d'Emile Durkheim (1895), on constate l'émergence du concept des faits sociaux, et la logique de consensus qui vise l'organisation des relations entre les individus. Selon lui, les faits sociaux sont intégrés dans les dynamiques de communication par le langage qui est inculqué par les contraintes sociales et nos manières de penser et d'analyser les choses. Par ailleurs, Max Weber (1918) introduit les formes de l'action sociale, qui dissocie le caractère intentionnel des actions sociales en quatre formes : action rationnelle en finalité (On cherche à légitimer la logique de fin à laquelle on adapte les moyens), action rationnelle en valeur (enracinée dans les croyances), action rationnelle affective (mobilisée par les sentiments) et actions rationnelle en tradition (la domination par les habitudes). À partir de ces deux modèles, il apparaît que toute action est assurée dans un cadre social, selon des choix propres, et des besoins définis. L'action est un langage soutenu entre les acteurs qui sont confrontés à des situations complexes. Divers comportements peuvent orienter le sens de l'action, souvent intentionnelle et rationnelle, pouvant varier selon la finalité visée. Par conséquent, l'action organisationnelle ou collective est conçue à partir d'une base commune d'idées, permettant la mise en lumière et la fixation de diverses stratégies pour la résolution des problèmes détectés.

Dans un espace public, les négociations entre les acteurs sont faites selon des visions partagées, et selon leurs motivations et dispositions. En ce sens, le corps institutionnel et social va diriger le sens de l'action et ses vocations à des fins publiques. « *On désigne alors l'action collective comme des formes d'actions organisées par un ensemble d'individus en vue d'atteindre des objectifs communs et d'en partager des profits. C'est autour de la question des motivations, des conditions de la coopération et des difficultés relatives à la coordination des membres ainsi que de la problématique de la mobilisation des ressources* » (Dictionnaire encyclopédique)⁴³.

L'idéal est de susciter une sorte de coordination et de cohésion dans les actions assurées par les agents publics. Ces derniers agissent en fonction des aléas et des complexités rencontrés. Cela veut dire que « *le processus d'aboutissement à une action est ainsi influencé par le contexte environnant. En effet, l'environnement joue un rôle central puisque la sélection des actions pertinentes par le système est réalisée dynamiquement en réponse aux conditions de l'environnement.* » (De Fornel, 1993, p.93)⁴⁴.

Notre référence à cette théorie permet de comprendre la logique adoptée chez les acteurs locaux qui concernent notre recherche, notamment les O.N.G., puisqu'il s'agit de mobiliser des actions publiques. Cela conduit aussi à concevoir l'action publique dans une perspective de coordination et de coopération entre les différentes parties du dialogue. Il est essentiel de privilégier les besoins collectifs et de suivre des mesures rationnelles pour créer une action concertée. En conséquence, les domaines institutionnels doivent mobiliser cette logique de concertation dans tout processus de communication.

Les contributions des O.N.G. au domaine public se conçoivent dans cette logique d'action et de participation collective. Elles ont engendré une littérature abondante en sciences humaines et sociales, davantage centrée sur l'étude des activités opérationnelles que sur celle des activités normatives (Bettati, 1986). Elles occupent également une place dans la discipline des sciences de l'information et de la communication en raison de leur rôle de médiation.

⁴³ Réf <http://www.universalis.fr/encyclopedie/action-collective/>

⁴⁴ De Fornel M., « Intention, plan et action située », in Quéré L. (Dir.), 1993, La théorie de l'action : Le sujet pratique en débat, CNRS Sociologie, CNRS éditions, pp. 85-99.

II.2. Émergence et spécificités des O.N.G.

L'émergence des O.N.G. en Europe et en Amérique du Nord est due à des raisons d'ordre politique, économique et technologiques (Djalili, 1986). L'expérience démocratique a renforcé l'autonomie des citoyens à l'égard de l'État. Ils sont devenus plus responsabilisés, actifs, et participent à la vie publique. Sur le plan économique et technologique, la dynamique de la révolution industrielle fait apparaître des besoins de coopération au-delà des frontières nationales entre les personnes et les groupements d'intérêt collectif, et cela à partir de la fin du XIXe siècle. Cette perspective va limiter les frontières entre la société et le pouvoir de l'État, et de même, entre la sphère locale régionale et la sphère globale nationale et/ou internationale. Des pratiques de communication sont mises en œuvre par les organismes associatifs afin d'asseoir une base favorable à la dynamique d'échange.

La multiplication récente des O.N.G. amène une nouvelle conception de la démocratie et des droits publics et sociaux. Les gouvernements acceptent de nouer des relations avec ce type d'organismes, et ce, dans le but d'en tirer de nombreux avantages. Ils peuvent augmenter les capacités de financement des projets de développement du tiers monde, nouer des relations professionnelles avec d'autres pays, promouvoir des investissements internationaux, gérer des fonds au profit des intérêts nationaux, participer aux négociations internationales, etc. En sus, le rôle humanitaire et bénévole des O.N.G. renforce leur importance dans la sphère sociale. En tant que représentant de la société civile, les O.N.G. travaillent sur l'intégration de la population dans les affaires publiques. Elles privilégient le dialogue et la concertation entre l'État et la société civile en vue de faire converger leurs visions de développement.

De même, les activités des O.N.G. sont privilégiées chez les observateurs, les décideurs et les médias, sur le plan de la coopération internationale, économique, scientifique, technique, culturelle, humanitaire (Bettari, 1986). Les O.N.G. développent des liens avec des acteurs et des partenaires institutionnels pour renforcer leur crédibilité et faire connaître leurs activités et projets dans le domaine public. Leurs grandes capacités financières restent un moyen essentiel facilitant leur implantation institutionnelle, la supervision des activités de la société civile et les orientations vers une participation effective.

Cette réflexion nous conduit à analyser le rôle des acteurs locaux dans la prise de conscience des questions de représentations territoriales et de stratégies d'aménagement des espaces en difficultés. Les institutions publiques, les O.N.G. et la population locale seront engagées dans un processus de communication et d'action publique qui vise le développement local.

II.3. La diversité des domaines d'activités des O.N.G.

Les O.N.G. ont plusieurs autres appellations : « Associations internationales », « organisations non gouvernementales », « organisations transnationales », « associations internationales transnationales ». Selon Lachenmann (1995), les O.N.G. représentent « l'inclusion » du social dans le développement comme en témoigne la mode des méthodes et approches participatives. Elles reposent sur des valeurs humanitaires de solidarité, de coopération et de soutien des catégories vulnérables.

Le mouvement des organismes associatifs s'affirme avec l'approche du développement en termes d'économie sociale et solidaire. En effet, cette approche réclame le renforcement des valeurs de solidarité à l'égard des sociétaires vulnérables, valorise l'importance de la constitution des liens sociaux et l'autonomie face à l'État par la reconnaissance des acteurs du terrain et de leur rôle dans l'application des projets et programmes d'utilité publique. En tant qu'organisme d'économie sociale et solidaire, « *les O.N.G. apparaissent sous forme d'acteurs collectifs. Elles sont plus qu'une collection d'acteurs individuels, forgent des valeurs, par des labels, des fédérations, des chartes dégagant des principes de référence.* » (Neyret, 2006, p.11)⁴⁵. Ces organismes associatifs mobilisent des activités qui adaptent les données économiques aux besoins locaux et aux finalités sociales. « *Michel Borgetto et Danièle Demoustier (2006) soulignent la nécessité d'une cohérence entre les finalités poursuivies et les moyens, les pratiques dont se dotent les organismes d'économie sociale et solidaire pour les atteindre.* » (Neyret, 2006, p.19).

En Tunisie post-révolutionnaire, le débat actuel est revenu sur le terrain des pratiques des acteurs et des problèmes économiques existants (chômage et récession économique). Cela

⁴⁵ Neyret G., 2006, « Mise en perspective des recherches », in Neyret G., Rault D., 2006, *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, La Découverte, pp.9-50.

a conduit à l'émergence d'initiatives entrepreneuriales (associations intermédiaires, entreprises d'insertion, systèmes d'échanges locaux). Elles s'engagent dans le champ des activités économiques. À cet égard, des O.N.G. sont spécialement conçues pour superviser des projets d'adoption et de prise en considération des actions insuffisamment encouragées par les institutions publiques. Elles proposent alors des alternatives pour exploiter au mieux les potentiels et capacités humaines en fonction de leurs compétences et de savoir-faire existant. Dans cette perspective, les O.N.G. avancent leurs conceptions du développement pour mener leurs travaux et programmes.

Le domaine culturel attire de plus en plus le mouvement des O.N.G.. Ce domaine n'a pas assez d'importance par rapport aux autres priorités politiques, sociales et économiques des gouvernements. Cependant, il marque une intervention politique et institutionnelle dans la préservation des dimensions culturelles relatives à une société. Étant donné les problèmes d'aménagement des territoires, le rôle des O.N.G. va s'accroître pour rapprocher les acteurs du terrain dans la quête de protection et de développement des ressources culturelles. Certaines O.N.G. se focalisent ainsi sur la problématique de la valorisation de patrimoines culturels vulnérables. Leur présence dans ce domaine d'activités s'affirme avec leur capacité à régénérer des pratiques traditionnelles et à transmettre un héritage historique qui a été marginalisé. En collaboration avec des coopératives, institutions et collectivités locales, les O.N.G. présentent un encadrement civil et institutionnel.

II.4. Les organismes non gouvernementaux : un rôle nuancé

Les O.N.G. ont besoin de se faire connaître pour mettre en application leurs activités. Elles mettent l'accent sur l'emploi des réseaux de communication et des médias pour influencer l'opinion publique. Elles ont la capacité d'orienter des discours publics promouvant leurs principes, objectifs et valeurs auprès du public. Elles développent les principes de liberté par des sensibilisations aux droits à l'expression, à la participation publique et à l'exercice de la citoyenneté.

« Deux manières peuvent exprimer l'origine des organisations non gouvernementales (O.N.G.). La première consiste à se placer dans une perspective juridique qui positionne leur définition actuelle, comme étant « des groupements (internationaux) organisés de particuliers constitués en vue de la réalisation d'un

objectif n'ayant pas de finalité lucrative ». Dans ce cadre, une O.N.G. est une personne morale qui, bien que n'étant pas un gouvernement, va intervenir dans le champ national ou international. Les relations juridiques internationales sont traditionnellement des relations uniquement entre États (ou entre Gouvernements). En deuxième lieu, l'approche historique se réduit dès lors à retracer la genèse de ces groupements. Il convient de présupposer, quant à l'existence historique des O.N.G., que la structure étatique soit pleinement définie. Les O.N.G. ne peuvent se confondre avec l'État. Il importe également que les O.N.G., soient dotées de structures parfaitement déterminées, pour éviter de perdre leur qualité d'organisation pour ne pas s'apparenter qu'à de simples mouvements associatifs ; elles postulent l'existence d'un ordre et d'un espace international qui leur confère des caractéristiques fondamentales. Elles se sont créées pour remplir des missions diverses que le gouvernement n'assure pas directement, comme elles peuvent se créer pour prévaloir des intérêts particuliers contre l'ordre imposé par la juridiction. En outre, il y en a celles qui sont créées en opposition au gouvernement pour plusieurs raisons : pour changer des règles administratives, juridiques ; pour agir sur un état insatisfaisant qui met l'avenir de la société civile en danger ; pour profiter notamment des défaillances du système institutionnel et du désengagement de l'État afin d'aider des parties étrangères à implanter leurs activités dans certains domaines publics problématiques. Dans ce cas, les O.N.G. jouent le rôle de protecteurs institutionnels de certains domaines où la présence du gouvernement est faible ou partielle. Avec les circuits de connaissances et de relations nouées à l'échelle nationale, et parfois internationale, avec des tiers, investisseurs, politiciens et dirigeants des grandes sociétés, les O.N.G. bénéficient d'une couverture associative qui leur permet de développer leurs pouvoirs et intérêts. Elles arrivent parfois à imposer leurs activités et former un contrepoids au pouvoir public » (Bontems, 1998, pp.23-24)⁴⁶.

Il est clair que les O.N.G. occupent une importance majeure dans le domaine public et associatif. Elles définissent des actions dans le cadre du traitement des problèmes

⁴⁶ Une analyse inspirée de Bontems C., 1998, « Quelques réflexions sur les organisations internationales non gouvernementales à travers une perspective historique », in Bettati M., Dupuy P.-M., *Les ONG et le Droit international*, Economica, pp. 23-25.

émergents dans la société. Elles proposent des facilités aux adhérents pour développer leur cercle d'influence dans la société. Ainsi, elles se présentent comme une alternative au pouvoir renforçant leurs images publiques et pouvoirs institutionnels. Elles orientent l'opinion publique vers leurs valeurs et leurs idées. Certes, elles visent la paix sociale et la valorisation de la dimension collective, mais elles cherchent aussi à mener des actions publiques dans le cadre de négociations.

Les O.N.G. tiennent beaucoup à assurer des capacités de financement et à développer des relations avec des entreprises, des commanditaires et des bailleurs de fonds. Elles ont comme objectifs de se procurer une couverture financière pour promouvoir leurs activités dans le milieu institutionnel. En outre, elles agissent en faveur des organismes qui les financent. Ayant des intérêts à privilégier, les O.N.G. émettent des restrictions pour financer les actions de la société civile. Parfois, elles associent certaines actions publiques et sociales aux organismes et donateurs de fonds et agissent en leur faveur.

Conclusion

Les O.N.G. apparaissent comme un nouveau corps organisationnel dans le domaine public et institutionnel. Ce type d'organismes vise des populations diversifiées, qui n'ont pas nécessairement une appartenance ethnique, raciale, religieuse, et cela pour développer des principes universels humanitaires facilement partageables dans le monde entier. Avec le développement des technologies de l'information et de la communication, les O.N.G. sont entrées dans une logique de mondialisation et de raisonnement universel pour attirer plus de partenaires et d'acteurs sur un plan plus vaste. En ce sens, les O.N.G. pénètrent le champ de la communication publique et institutionnelle par une forte intervention médiatique, et une influence idéologique sur des catégories cibles. Dans cette perspective, les O.N.G. pourraient intervenir dans les projets culturels et soutenir les actions collectives et institutionnelles, notamment en ce qui concerne la valorisation du patrimoine culturel dans des territoires en difficulté.

III. Les organismes non gouvernementaux : acteur civil et médiateur stratégique

La citoyenneté se détermine par la place du citoyen dans sa société et les liens qu'il peut tisser avec son territoire. Se définir en tant que citoyen, c'est d'abord s'identifier à une population, puis voir quel est le rapport à entretenir avec le territoire dans lequel il se situe. Cette réflexion valide d'emblée l'idée d'un lien nécessaire entre identité, territoire et engagement citoyen (Neveu, 2004). *« Un citoyen partage un territoire commun et entre en communication avec ses acteurs. Il ne peut se détacher de son milieu et du contexte dans lequel il se retrouve. Par la suite, la notion de citoyenneté pose justement une logique d'interaction, entre une dimension dynamique et une dimension statique, entre un mouvement et un repère, entre un (des) individu(s) et un territoire. Entrer en relation avec un territoire c'est définir les droits et devoirs humains envers ce territoire ainsi que les rapports avec les autres individus qui partagent le même espace »* (Trabelsi, 2015, p.47).

Dans ce cadre, les O.N.G. viennent pour animer le sens de la citoyenneté dans la société et pour renforcer le droit à la participation publique et collective. Elles s'engagent dans les projets qui intéressent la population et traitent les difficultés de communication publique. Les O.N.G. s'occupent également des problématiques territoriales sur plusieurs plans. Spécifiquement, sur le plan culturel, elles peuvent travailler sur la problématique de la protection du patrimoine culturel fragile, tel est le cas du Sud-tunisien, où l'on remarque un mouvement vaste d'O.N.G. impliquées dans cette cause territoriale.

Dans la présente section, on proposera tout d'abord de mettre en avant le rôle communicationnel des O.N.G.. Puis, on se focalisera sur la participation des O.N.G. dans la mobilisation des acteurs locaux dans les projets de développement et de valorisation du patrimoine culturel.

III.1. Les O.N.G. : un mobilisateur de communication publique

« Pour les théoriciens de la démocratie, le « bon » citoyen est un citoyen éclairé qui, pour prendre de bonnes décisions, doit connaître le monde qui l'entoure et pouvoir évaluer l'action de son gouvernement. » (Vedel, 2003, p.83). Le citoyen peut influencer les

mécanismes de veille et d'aménagement territorial car il perçoit les insuffisances identifiées au niveau de son territoire. Le devoir de la citoyenneté est fondé sur la volonté de la population à résoudre les problèmes locaux. Par la suite, la tendance à améliorer une situation sociale est fondamentalement liée aux volontés individuelles de changement et d'amélioration. À cet égard, un devoir de communication doit être mis en avant.

Selon Isabelle Pailliar, « *Les possibilités d'interactivité technique mettent en évidence la figure d'un habitant actif, susceptible de s'impliquer dans les affaires locales tout comme les opérations de concertation jouent aussi sur le registre de l'implication de l'habitant, de sa transformation en citoyen actif et responsable.* » (Pailliar, 2000, p.131).

L'existence de problèmes de confiance entre l'État et son peuple rend difficile tout échange ou communication pertinente entre eux. Cela suppose que les institutions publiques n'utilisent pas les moyens adéquats pour communiquer pertinemment avec le citoyen. Les dispositifs de politiques publiques ne sont pas assez efficaces pour répondre aux besoins de la population et pour améliorer la nature des prestations publiques offertes. Peu à peu, une attitude critique peut se créer vis-à-vis de l'institution publique et des organismes étatiques, ce qui pourrait produire une dichotomie entre les sphères institutionnelle et non-institutionnelle. Le recours aux services privés comme substitut à l'État ne peut pas résoudre les problèmes quotidiens. En ce sens, la présence des O.N.G. dans ces croisements d'intérêts pourrait être l'apanage de plusieurs acteurs du territoire.

L'implication des partenaires et acteurs locaux, institutionnels et non institutionnels, dans une vision de coopération devrait accompagner le développement territorial et ses objectifs. En effet, les acteurs du terrain peuvent collaborer entre eux. Les institutionnels, les O.N.G. et la population locale seront engagés dans un processus de communication afin de faire face ensemble aux difficultés territoriales, où les O.N.G. contribuent à créer des points de rencontres entre les deux sphères institutionnelle et publique, et à favoriser la communication, le dialogue et l'entente entre les deux parties. Les responsables institutionnels pourraient ainsi faire appel à la participation des citoyens pour discuter ensemble des affaires publiques et pour partager les responsabilités. Quant à la population locale, vraie connaissance des problèmes de la société, peut présenter des alternatives dans la manière de gérer les difficultés existantes. « *La population n'est plus seulement une « population économiquement active» c'est une société civile organisée et*

territorialisée, capable de faire des choix de développement » (Jolivet, Léna, 2000, p.6)⁴⁷. Quant à la société civile (dont les O.N.G.), elle sera orientée vers des actions collectives dans le domaine public. La non stigmatisation de la population locale foncièrement incluse dans les affaires sociales et de développement est une nécessité. En fait, les O.N.G. peuvent développer des dispositifs de communication, superviser le dialogue entre les acteurs du terrain, négocier avec les décideurs publics la création des projets de développement et prendre en considération des souffrances de la population locale.

Les O.N.G. développent la communication comme une pratique managériale à l'intérieur de leurs structures et à l'extérieur. *« Si la communication a pris une telle importance dans les organisations associatives, c'est qu'elle remplit plusieurs fonctions essentielles qui conditionnent leur survie ; il s'agit à la fois de mobiliser autour d'une action les différents intervenants de l'association (sympathisants, adhérents, bénévoles, salariés), d'informer l'opinion publique, de sensibiliser et de faire réfléchir le grand public afin de modifier ses comportements, de promouvoir l'association pour développer une notoriété et une image favorable, mais aussi de favoriser le financement de l'association elle-même et de ses missions. »* (Errecart, 2013, p167)⁴⁸. C'est une manière de gérer les flux d'informations et de relations au sein des O.N.G. en développant des outils de communication qui vont avec les besoins de professionnalisation et de socialisation du travail.

« Le travail de communication [...] est censé, à ce titre, répondre à un impératif stratégique : la mobilisation des acteurs économiques et l'attraction des ressources financières permettant de maîtriser une croissance équilibrée et autocentrée. La politique de communication est ainsi supposée impulser une dynamique de développement. » (Nay, 1994, p.62). La communication publique apparaît comme un levier socio-économique qui permet aux responsables des collectivités locales de construire leurs référentiels autour des objectifs de développement territorial, selon une logique de dynamisme et de modernité. Mancini définit la communication

⁴⁷Cité dans l'article : Laroussi K., 2012. «Le patrimoine-comme nouveau label du territoire-et la question identitaire à l'épreuve de la mondialisation ». *Revue des régions arides*, 28, pp. 311-323.

⁴⁸ Errecart A., « Communication des organisations associatives : entre exercice d'une fonction tribunitienne et intégration de la professionnalisation », in Parrini-Alemanno S., Parent B. (Dir), *Les communications organisationnelles : comprendre, construire, observer*, L'Harmattan, Communication et Civilisation, pp.161-172.

publique comme suivant : « *cette partie de l'activité symbolique d'une société dans laquelle, à la suite de processus de différenciation, des systèmes différents interagissent et se retrouvent en compétition pour s'assurer de la visibilité afin de soutenir son point de vue sur des arguments d'intérêt collectif.* » (Mancini, 1996, p.88).

La communication publique couvre un large domaine. S'y retrouvent la communication des institutions publiques (Parlement, gouvernement, institutions nationales et européennes, corps constitués...), la communication des organismes assurant une mission de service public (établissements publics, organismes paritaires, sociétés d'économie mixte, entreprises nationales, associations...) et la communication des collectivités locales (Régions, départements, communautés, communes...). Son rôle devient de plus en plus déterminant dans l'aménagement d'un espace de dialogue qui valorise le lien social et maintient une identité commune. Ainsi, elle oriente le rôle des pouvoirs publics et acteurs locaux dans les territoires, ce rôle s'accroît en fonction des problèmes des sociétés en difficultés. « *Sa finalité est celle de garantir la mise en place d'un système intégré de communication pour garantir la publicité de la production normative. Puis de satisfaire les besoins spécifiques des usagers via ses services d'information.* » (Rotelli, 2004, p.8).

Selon Dominique Bessières, « *l'appellation communication publique regroupe une grande diversité de fonctions et de profils professionnels (directeur, responsable, chargé de communication, chargé de relations publiques et de presse, journaliste institutionnel...), de diplômés (droit, science politique, communication...), d'activités de communication. [...] C'est une approche communicationnelle des organisations publiques dans la mesure où les dispositifs de communication servent de supports d'analyse des évolutions professionnelles fortement marquées par des visées managériales de plus en plus prégnantes.* » (Bessières, 2013, pp.190-191)⁴⁹.

Ce raisonnement suppose de créer des supports de communication, qui d'une volonté de liberté et de libre partage des idées, se sont orientés vers la mise en relation des différents

⁴⁹ Bessières D., « La professionnalisation de la communication organisationnelle publique : de la modernisation à la norme managériale », in Parrini-Alemanno S., Parent B. (Dir), *Les communications organisationnelles : comprendre, construire, observer*, L'Harmattan, Communication et Civilisation, pp.189-199.

intérêts vis-à-vis du développement local. Avec leur capacité de persuasion, les O.N.G., pénètrent le monde social et institutionnel par des moyens et des dispositifs leur permettant de se rapprocher des partenaires avec lesquels elles visent à instruire une communication publique. Elles peuvent aussi créer des canaux de communication bien orientés vers la société et les responsables des institutions et collectivités publiques. D'une part, la société civile va créer une dynamique autour des activités de la structure organisationnelle, débats et participations aux actions et au développement des réseaux de communication. D'autre part, se réunissent les responsables institutionnels et des pouvoirs publics, dans la mesure où leur implication dans les sujets de la société va stimuler leur participation à ce dialogue public (des réunions de travail, des structures de réflexion, des invitations aux débats avec la société civile, l'ouverture sur les médias et les actions médiatiques organisées par les O.N.G.). C'est par la médiatisation qui leur est offerte que ces O.N.G. ont la possibilité d'atteindre la masse de l'opinion publique et d'exercer sur elle une pression efficace. Il ne faut donc pas oublier de mentionner le rôle particulièrement important que jouent, dans ce réseau d'influences, les « mass médias ». *« Sans la presse, la radio, la télévision, les protestations ou les revendications de ces O.N.G. risqueraient fort en effet de demeurer confidentielles ou de n'être divulguées qu'au cercle des membres de ces O.N.G. par l'intermédiaire des bulletins ou périodiques que celles-ci envoient. »* (Peron, 1995, p56-58).

III.2. Les O.N.G. : un relais pour le développement local

Dans ses recherches et écrits, Pierre Bourdieu (1992) évoque la question de développement des sociétés et les impératifs d'un tel développement, passant par le contexte rural qui pose particulièrement la question du développement. Pour cet auteur, le développement est lié à la notion de domination, ce qui veut dire que les protagonistes d'un tel changement occupent une place dominante dans le champ du développement⁵⁰ (dominance par l'argent et dominance par le savoir-faire). En effet, la société sera soumise au développement imposé par des idées ou par une nouvelle vision du monde.

⁵⁰ C'est le terme retenu par Pierre Bourdieu pour désigner le développement local (Bourdieu P., Wacquant L. J.-D., 1992, Réponses : pour une anthropologie réflexive, Seuil, 267p.)

L'apparition de nouveaux acteurs (syndicats, organisations professionnelles, collectivités territoriales menant des activités en coopération internationale) oblige les O.N.G. à actualiser leurs stratégies et à défendre leur position dans le champ du développement (Pesche, 1998). Dans la même logique, le sociologue Roger Benjamin voit que « *la notion de développement local apparaît comme la symbolisation du long cheminement critique effectué par ceux qui se sont opposés au modèle dominant de développement.* » (Benjamin, 1984, p. 17). C'est dans ce cadre que les O.N.G. viennent interpellé cette logique de domination par la création d'une vision associative. En somme, « *l'organisation associative, dépourvue de finalité lucrative, n'est en effet ni dans une relation de marché, ni de redistribution étatique, mais dans une optique que l'on peut qualifier de « transformation sociale ».* » (Dacheux, 2001, p.166).

La construction d'un champ de développement implique d'identifier les agents ou institutions qui font partie du champ et de définir leurs positions pour ainsi « établir la structure objective des relations entre les positions occupées par les agents et les institutions en concurrence entre eux » (Bourdieu et Wacquant, 1992, pp.71-90).

Pesche voit que « *l'enjeu principal dans ce champ de développement est l'imposition d'une vision du monde de ce que doit être le développement. C'est dans cette perspective que les O.N.G. se mettent à sensibiliser et à transformer les partenaires vers l'action et la participation. En renforçant leur capital de savoir et de savoir-faire, avec des capacités de financement dont elles peuvent se doter, les O.N.G. parviennent à occuper une place privilégiée dans le champ du développement.* » (Pesche, 1998, p.89). Différents programmes contribuent au développement économique et à la constitution des activités qui stimulent la production locale.

Par référence aux différents domaines du développement, les O.N.G. se diversifient et définissent leurs stratégies et leurs plans d'actions en fonction de la nature du contexte local et de sa complexité. Les projets de développement intègrent un regard critique sur certaines conditions de vie de la société et de la façon d'exploiter leurs ressources locales. En effet, il s'agit d'instaurer des programmes et des projets qui conduisent au développement, en se basant sur des dispositifs de communication publique, de responsabilisation institutionnelle et de participation citoyenne. « *L'approche institutionnelle du territoire sous-tend donc l'idée que le territoire recouvre différentes*

catégories d'acteurs (personnes, groupes de personnes, associations, institutions locales) qui ont une légitimité et une capacité à agir dans l'espace donné. » (Raoul, 2003, p.6).

Ainsi, les projets participatifs favorisent l'intégration des groupes vulnérables (la société civile, la population) (Lachenmann, 1995 ; Lavigne Deville, 1995). Dans cette analyse, la participation des O.N.G. dans la conception des projets de développement change profondément le paysage institutionnel. La priorité est donnée à la construction d'une communauté engagée d'acteurs en partenariat pour améliorer les conditions locales. « *Les collectivités de base en charge du développement, dans leurs relations avec les populations, essaient de prendre en compte de manière globale les problèmes économiques, sociaux exprimés par ces populations et recherchent des réponses collectives tout en les mobilisant.* » (Dramé, 1998, p.217)⁵¹. Par ailleurs, l'État va de plus en plus céder son rôle aux O.N.G. afin d'instituer des logiques de communication et de négociation entre les différents partenaires publics.

Ludovic François (2006) considère que le développement est un outil de management et de gestion des risques. La visibilité du système institutionnel doit être concrétisée par les représentants de l'espace politique et leur esprit d'initiative. Avec leurs compétences de communication, les O.N.G. deviennent de plus en plus populaires, ouvertes sur les différentes problématiques territoriales. Elles s'intéressent à plusieurs domaines de développement dont certains terrains demeurent ardues et difficiles. Parmi ces préoccupations, on trouve le développement du patrimoine qui constitue le noyau identitaire des populations locales. Ici, les O.N.G. orientent leurs stratégies d'action publique vers la protection et la valorisation des patrimoines culturels, essentiellement dans les régions qui nécessitent un développement local. Il s'agit de se focaliser sur les compétences locales des populations et de valoriser leurs contributions dans les projets culturels (de patrimonialisation) au regard des pouvoirs publics et institutionnels. La question de la fragilité du patrimoine culturel apparaît comme une complexité locale qui captive l'attention et suggère des prises de décisions. Elle devient le centre de réflexion tant au niveau national qu'au niveau international. En effet, la société civile s'intéresse à

⁵¹ Dramé H., 1998, « Les courtiers de développement entre ONG et organisations paysannes : le cas de la Casamance (Sénégal) », in Deler J.-P., Fauré Y.-A., Piveteau A., Roca P.-J. (Dir), 1998, *ONG et développement : Société, économie, politique*, Karthala, pp.215-226.

cette problématique et l'implication des O.N.G. se justifie par l'intérêt à protéger les dimensions culturelles des sociétés et leurs ressources territoriales.

La valorisation du patrimoine culturel est une phase plus aboutie du développement durable, fondé sur un projet commun d'identification de ressources territoriales par un processus participatif dans un espace donné (Landel, Senil, 2009). Ce patrimoine n'existe qu'au travers de sa valeur historique, et tout territoire a un patrimoine à valoriser, même si ce qui est mis en valeur n'a pas la même importance et la même signification ailleurs. Barrère (2003) stipule que la patrimonialisation est le résultat d'un compromis entre des acteurs dont certains occupent une position dominante. Dans cette mesure, les O.N.G. peuvent se montrer acteurs engagés dans ce projet de développement.

Notre rôle analyse dans quelle mesure ce type d'organisme pourrait être un lieu de protection et de valorisation du patrimoine culturel fragile dans un contexte local, utilisant les capacités mises en place pour renforcer les pratiques de patrimonialisation et élargir le périmètre des intervenants et des partenaires de développement.

III.3. Le rôle des O.N.G. dans la valorisation du patrimoine culturel : une responsabilité civile et institutionnelle

La place des O.N.G. dans la problématique de la valorisation du patrimoine culturel a créé une dynamique solidaire qui favorise la mobilisation des ressources humaines dans le développement local. Comme déjà signalé dans la première section, les O.N.G. sont spécialement conçues pour superviser des projets d'adoption, de développement et de valorisation de la production patrimoniale qui reste insuffisamment encouragée par les institutions publiques. Elles proposent des actions pour exploiter aux mieux les potentiels et les capacités humaines en se basant sur un savoir-faire existant. Généralement, l'intervention de la société civile est véritablement bénéfique, aussi bien pour les citoyens que pour les responsables et investisseurs. Alors que les efforts d'engagement et de veille de ces derniers demeurent méconnus. Les O.N.G. ont des difficultés pour lancer leurs activités et intégrer la population dans leurs projets de patrimonialisation en raison d'une mentalité conservatrice persistante dans le système de valeurs rural tunisien. Pourtant, elles s'organisent pour installer des canaux de communication dans le cadre de la promotion des activités culturelles.

Les O.N.G. prennent leur essor dans le cadre de la problématique de développement local et de l'incapacité des institutions publiques à résoudre les problèmes émergents. Des approches médiatiques apparaissent comme un préalable à la communication publique pour soutenir les plans de protection et de valorisation des territoires. Un processus de communication peut être mis en place via les médias mettant l'accent sur des caractéristiques subjectives et émotionnelles pour arriver efficacement à influencer les individus et à les faire agir. Souvent, les habitants racontent leurs souffrances liées à la vulnérabilité du milieu, aux problèmes de pauvreté, de marginalisation, et en même temps, ils comparent leur état présent par rapport à celui du passé, en montrant que leurs conditions sociales étaient meilleures, que le village était mieux aménagé, et que le gouvernement n'a rien fait pour améliorer leurs conditions de vie... Les individus se comparent toujours par rapport à un passé qui leur paraît plus confortable et agréable ; ils se projettent dans le futur avec cette image d'un retour vers le passé qui leur donne plus de confiance et d'espérance ; ils ont toujours tendance à contester leur vécu, à exprimer un mécontentement, parce qu'ils font partie d'un système politique et social incapable d'initier des solutions adaptées à leurs besoins présents. Et malgré tout, ils se retrouvent fortement attachés à un territoire qui leur appartient telle une dimension inséparable de leur l'existence à laquelle ils s'identifient et associent des sentiments d'amour et d'appartenance.

« La transformation d'individus en « acteurs sociaux » par la dynamique associative, est un vecteur de construction de nouveaux liens sociaux et de nouvelles solidarités, mais aussi de transformation des représentations du territoire et des groupes sociaux qui le composent. La création de lien social concerne non seulement les personnes marginalisées (dans le milieu rural on trouve les petits exploitants en difficultés, les personnes âgées), mais aussi des personnes innovantes ou isolées (intégration de nouvelles populations et de nouveau savoir-faire par des associations culturelles, de production d'artisanat). A travers l'accueil, les rencontres, une multitude d'occasions d'échanges et de débat, les manifestations festives « par exemple autour d'un spectacle théâtral dans lequel les habitants se produisent sur scène » (CRIDA,

p.53)⁵², « se construit le système de relations sociales et émerge l'espace public » (CERAMAC, p.36)⁵³ notamment quand il s'agit de lieux de vie ouvert à tous.» (Demoustier, 2006, p.123)⁵⁴.

Un réseau de communication se développe entre les différents membres intégrés et les instances partenaires du dialogue public. Ce mode d'organisation communicationnelle débouche sur des plans d'actions effectives qui matérialisent des mouvements de valorisation et de sensibilisation collective. D'autre part, les O.N.G. assurent un rôle informationnel sur les différentes actions et décisions prises et participent à la gestion des flux d'informations qui doivent être partagées entre la société civile et les institutions des pouvoirs publics. Les O.N.G. veillent à ce que les pratiques de valorisation du patrimoine culturel soient prises en considération et appliquées à la lumière des politiques publiques.

Les O.N.G. développent un discours adapté à l'image qu'elles veulent représenter, communiquant sur les lieux et stimulant le sens d'appartenance chez les autochtones. Peu à peu, elles deviennent plus proches de la population locale et de ses soucis quotidiens. Pour des raisons de développement local, elles sont sollicitées pour les projets stratégiques d'aménagement des territoires. En Tunisie, l'État encourage la production artisanale et offre des facilités d'ouverture sur des marchés extérieurs. C'est un commerce vivant qui attire la clientèle et rapporte des revenus aux familles rurales. Il facilite l'intégration des O.N.G. dans ce tissu territorial, du fait qu'elles attirent diverses activités économiques et encouragent les investissements. Les O.N.G. proposent des programmes de formation et de suivi et assistent la population en orientant par la professionnalisation. Elles permettent de faciliter le contact entre les investisseurs et les demandeurs de fonds pour lancer des projets économiques. Certains d'entre eux offrent des opportunités de travail aux différentes catégories de population, généralement en difficultés (femmes et jeunes diplômés), et intègrent leur expérience pour consolider leurs compétences manuelles et exploiter leur savoir et savoir-faire. Des actions de participation des usagers

⁵² Centre de recherche de l'information sur la démocratie et l'autonomie, référence citée in Chopart J.-N., Neyret G., Rault D. (Dir.), *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, La Découverte.

⁵³ Centre d'études et de recherche appliquées au Massif Central et aux espaces fragiles, référence citée in Chopart J.-N., Neyret G., Rault D. (Dir.), *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, La Découverte.

⁵⁴ Demoustier D., 2006, « L'économie sociale et solidaire et le développement local », in Chopart J.-N., Neyret G., Rault D. (Dir.), *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, La Découverte, pp.115-132.

sont également organisées dans le cadre d'un apprentissage collectif et de développement des activités culturelles (comme l'ouverture des ateliers de production artisanale ou des formations pour l'apprentissage d'un métier manuel comme la vannerie, la broderie, le tissage), souvent privilégiées dans le management des ressources patrimoniales avec un support institutionnel.

Prise dans cette considération, les O.N.G. existent dans plusieurs domaines reliés au monde institutionnel et développent des réseaux sectoriels, qui s'orientent vers l'élaboration de projets de l'économie sociale et solidaire par leur participation aux activités culturelles.

Dans les régions et zones rurales du Sud-tunisien, il existe jusqu'à nos jours des dispositifs de vente et de transmission des produits de terroir qui font partie du patrimoine local. Ce circuit est régi librement par la population locale sans aucune intervention institutionnelle. Cette activité patrimoniale s'érige en activité économique. Des formes d'exploitation et des produits originaux fabriqués à la main sont vendus dans des marchés locaux à des prix non étudiés, qui parfois dévalorisent le produit local et sa valeur. Face à cette situation critique, les O.N.G. sont appelées à discuter et à concevoir de nouveaux moyens de transmission et de protection de ces produits du terroir vendus localement en collaboration avec les responsables des collectivités locales. De manières de faire sont requises pour gérer le patrimoine culturel de la région et conserver son usage traditionnel selon les habitudes locales. Tous les acteurs locaux doivent collaborer pour protéger les circuits de communication entre les commerçants et les producteurs d'articles et œuvres patrimoniales.

Les projets de restauration des monuments et vestiges anciens adaptés au mode rural, la sauvegarde des pratiques de fabrication artisanale, les techniques d'exploitation de la terre et de l'aménagement des terrains agricoles, le développement des pratiques culturelles dans la célébration des traditions locales et de commémoration, toutes ces pratiques participent à une vision collective. Avec des actions de médiation entre des acteurs institutionnels, investisseurs et bailleurs de fond, artistes, artisans et populations actives, qui détiennent le savoir-faire et les techniques de production locale, le rôle des O.N.G. devient déterminant pour préserver un style authentique de créations patrimoniales et sensibiliser la population à sauvegarder son héritage culturel. On peut dire que la présence

associative revêt une place capitale dans l'accompagnement des différents acteurs du terrain dans les préoccupations d'ordre public.

Conclusion

La littérature contemporaine en économie sociale et solidaire a montré le rôle essentiel des O.N.G. comme une structure alternative aux entreprises capitalistes. Les O.N.G. s'affirment à travers le développement des actions de coopérations et de participation des différents acteurs impliqués, par l'institution d'un dialogue public et de concertation entre les institutions et les sociétaires. Impliquées dans la dimension locale, les O.N.G. revêtent une place prépondérante dans le champ du développement local. Elles proposent des offres adaptées aux besoins de la population locale dans un cadre de professionnalisation de ses activités dans le circuit économique. Ce corps organisationnel se nourrit d'un manque de confiance envers la puissance publique. Dans cette perspective, les O.N.G. mettent la focale sur le développement d'une approche communicationnelle fructueuse qui permet d'asseoir une base commune de discussion des sujets d'ordre public et d'implication de la société locale dans les décisions qui concernent le développement local et la bonne exploitation des ressources territoriales.

La présence des O.N.G. comme acteurs mobilisateurs de communication publique optimise les actions définies suite à l'évaluation des besoins du territoire ainsi que la création de projets qui motivent la population locale et stimulent ses ambitions en terme de développement. Les O.N.G. sont aussi impliquées dans le domaine culturel, et notamment dans la problématique de la valorisation du patrimoine culturel. Elles prennent le relais pour accompagner la population rurale dans les modes de préservation du patrimoine hérité. Leur présence dans le domaine culturel s'affirme en raison de leur capacité à reproduire des activités traditionnelles luttant contre la marginalisation et la perte d'un héritage historique.

L'authenticité patrimoniale apparaît parmi les valeurs et les coutumes devant être sauvegardées et transmises entre générations. Les O.N.G. peuvent encadrer des activités de patrimonialisation et assurer des actions de valorisation du patrimoine local dans les régions rurales, en faisant participer tous les acteurs du territoire, institutionnels et civils

pour discuter des pratiques nécessaires à la protection de l'héritage patrimonial local. Des politiques publiques mises en œuvre en ce sens afin de concevoir des pratiques opérationnelles susceptibles de favoriser la production locale et de stimuler l'économie rurale.

IV. Formulation des variables et du modèle de propositions de recherche

La présente section est une synthèse des approches théoriques développées. Elle se propose de présenter l'ensemble des variables étudiées et de déterminer la nature des relations qui existent entre elles.

IV.1. Les variables de la recherche

Nous allons reprendre simplement les définitions et les approches théoriques qui ont contribué au développement des variables de notre étude. Il s'agit de convoquer les concepts qui permettent une analyse de l'objet de recherche s'articulant autour de la fragilité du patrimoine culturel et l'implication des acteurs locaux dans sa valorisation. Les concepts étudiés constituent les principaux « construits » de la recherche, et interviennent pour dessiner, éventuellement, des liens existants. Ils sont découverts à travers le dépouillement de la littérature scientifique, qui regorge d'écrits dans ce domaine précis. Plusieurs variables peuvent intervenir dans cette analyse pour cerner notre corpus théorique. Il convient de définir chaque variable et de voir son importance et sa contribution à cette problématique de valorisation.

Le territoire

La notion de territoire provient du mot racine « terroir » qui désigne une région naturelle considérée comme homogène à travers les ressources qu'il est susceptible d'apporter, notamment (mais pas uniquement) par sa spécialisation agricole (définition du dictionnaire Le Robert). Les terroirs résultent de l'exploitation par une société humaine des potentialités d'un espace physique. Leur définition dépend étroitement des caractères de la civilisation qui occupe les terres.

C'est un espace géographiquement délimité et administré par des institutions publiques qui repèrent les notions territoriales et organisent les différentes entités institutionnelles et locales. « *Le territoire est l'enjeu primordial des politiques publiques et sociales et le laboratoire de la spatialisation du travail... Enfin, le territoire est le chantier des*

*pratiques culturelles différenciées, où altérité (alterity) et différence (otherness) se confrontent (Homi, Bhabha, 2007) pour construire un espace « habitable »*⁵⁵.

Le territoire est délimité de différentes façons qui tiennent en compte des priorités et des intérêts des acteurs publics et des relations d'échange entre eux. Bernard Debarbieux (cité par Lévy, Lussault, 2003)⁵⁶ définit le territoire en tant que : « *agencement de ressources matérielles et symboliques capables de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu et ce collectif sur sa propre identité* ». Le territoire constitue une interface d'échanges économiques, sociaux, politiques, idéologiques, culturels et anthropologiques. Il est fortement relié et conditionné par ses ressources tant symboliques que matérielles et la richesse qui provient des spécificités identitaires et territoriales. Par conséquent, nous pouvons introduire une notion relative à celle du territoire : le local.

Le local

Le local est un espace territorial réduit basé sur l'économie, les marchés locaux et les activités de production du terroir. Ainsi défini, le local semble renvoyer à un microcosme, à un univers singulier plutôt qu'à un territoire bien délimité (Chevallier et Morel, 1985). C'est une référence à l'agglomération qui présente des spécificités territoriales. Le local regroupe des valeurs et des identités culturelles qui sont réservées uniquement à sa population et à son mode de vie. Généralement, la population locale s'attache bien à son local dans la mesure où chaque région ou territoire produit son propre modèle de valeurs sociales, qui influence son degré d'appartenance. Cette dynamique qui se développe entre la population et la région influence un modèle de représentations et un ensemble de valeurs sociales spécifiques à une population, partageables entre ses acteurs (Ben Slymane, 2014). Dans cette logique, l'ancrage territorial favorise les actions d'implantation du local, notamment l'identification des parties prenantes, le dialogue et le développement économique grâce à une implantation d'achats des produits locaux.

⁵⁵ Extrait de l'article de Baggioni V., Bert P. C., Le Guillou A., Massardier G., Olive M., & Stephan Castel E. S., « L'élaboration des politiques publiques territoriales de développement durable : des présentations sociales aux modes de gouvernance ». *Programme de recherche, politiques territoriales et développement durable*.

⁵⁶ Debarbieux B., 2003, « Territoire, définition », in : Lévy J.-P., Lussault M., (Dir.). *Dictionnaire de la géographie et l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1032 p.

C'est un transfert de savoir-faire, une préservation de l'emploi et du tissu économique local.

Le patrimoine

Plusieurs écrits se recoupent quant à sa place et son importance dans l'étude des territoires et de la communication territoriale. Une diversité de définitions a été émise quant à l'étude du patrimoine et du processus de patrimonialisation des ressources territoriales. En effet, le patrimoine permet l'élaboration de projets qui légitiment l'existence du territoire (identité), et qui établissent des réseaux d'acteurs (Landel, Senil, 2009).

Le patrimoine est un capital naturel qui caractérise les territoires et nous renseigne sur des origines anthropologiques du milieu. Il cristallise des valeurs culturelles et fournit des refuges identitaires cachés au creux des territoires (Di Méo, 1995). La prise en considération de cette ressource capitale signifie la reviviscence de la mémoire des lieux et la reconnaissance de la culture locale. Plusieurs auteurs ont évoqué ce concept dans leurs recherches et ont mis l'accent sur l'apport du patrimoine dans l'héritage culturel d'un pays. Il semble que la négligence et l'oubli de cette richesse entraînent la perte de l'identité des hommes et des territoires. Sans patrimoine, il est difficile de ressentir le goût et l'engouement à l'appartenance à un tel milieu, de sentir l'odeur du pays et de développer notre sentiment de jouissance et d'imprégnation d'un territoire qui nous est propre.

La patrimonialisation

La patrimonialisation dépend d'un ensemble de processus liés à la reconnaissance scientifique, sociale et institutionnelle du patrimoine, à sa représentation et à sa médiation dans l'espace public (Amougou, 2004 ; Davallon, 2006). Transformer en patrimoine un bien ou un savoir, c'est lui donner du sens. Chaque ressource territoriale qui reflète une identité, une spécificité régionale ou un savoir parfois tacite, constitue une affaire de patrimonialisation. « *Le processus de patrimonialisation permettrait un recyclage des ressources, une mise à niveau perpétuelle, qui les maintient efficaces au sein d'une dynamique et d'une organisation territoriale.* » (Landel et Senil, 2009, p.4). Emmanuel Amougou considère que « *La patrimonialisation pourrait ainsi s'interpréter comme un processus social par lequel les agents sociaux légitimes entendent, par leur actions réciproques, c'est-à-dire interdépendantes, conférer à un objet, à un espace*

(architectural, urbanistique ou paysager) ou à une pratique sociale (langue, rite, mythe, etc.) un ensemble de propriétés ou de "valeurs" reconnues et partagées d'abord par les agents légitimés et ensuite transmises à l'ensemble des individus au travers des mécanismes d'institutionnalisation, individuels ou collectifs nécessaires à leur préservation, c'est-à-dire à leur légitimation durable dans une configuration sociale spécifique.» (Amougou, 2004, p.25).

L'identité territoriale (Locale)

En fait, l'identité est décrite comme l'image que la personne a de soi comme individu et comme membre d'un groupe. Cette image et cette identification peuvent être à l'origine d'une appartenance intériorisée pour les territoriaux. La valorisation de cette identité par les autres, qui peut prendre une forme marchande, peut être considérée justement comme une source d'utilité. (Akerlof & Kranton, 1999 ; 2005).

La notion d'identité territoriale est fortement liée à la construction des territoires. Considérée sous cet angle, l'identité est un processus de construction de sens à partir d'un attribut culturel, ou d'un ensemble cohérent d'attributs culturels, qui prime sur toutes les autres sources (Castells, 1997). Par conséquent, l'identité territoriale se retrouve impérativement en rapport avec les singularités culturelles qui s'approprient un espace déterminé. Se référer à un territoire est une identification aux racines culturelles et spatiales qui se rapportent à une société spécifique. L'identification de ces territoires reste la référence identitaire des spécificités et des signes culturels idoines à un espace donné. S'identifier à un milieu ou à une région, c'est adhérer à un système de valeurs culturelles qui reflètent son identité territoriale.

Le sentiment de l'identité peut se manifester au niveau de l'individu, par référence à un espace particulier auquel il se sent particulièrement attaché. Lorsque ces sentiments identitaires individuels sont regroupés, ils peuvent donner naissance à des sentiments collectifs d'identité territoriale (Dictionnaire encyclopédique)⁵⁷. En ce sens, les individus et le groupe d'individus sont les responsables directs du développement et de la préservation des identités territoriales. Afin de garantir la promotion territoriale, il est

⁵⁷Hypergé (2008). « Identité territoriale ». *Région et territoire*, <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article425>, consulté le 25/08/2013.

fondamental de procéder à la valorisation des identités régionales et locales et de développer leur vocation communicationnelle.

Le développement local

Le développement local est un processus utilisant les initiatives locales au niveau des petites collectivités comme moteur du développement. Il accompagne, dans les pays en voie développement, des mesures macroéconomiques et de grands projets. Selon le sociologue Edgard Morin (2002, p.43), « *l'idée de développement suppose de façon implicite que le développement techno-économique est la locomotive qui entraîne naturellement à sa suite un « développement humain » dont le modèle accompli et réussi est celui des pays réputés développés* ».

L'attractivité territoriale

L'attractivité d'un territoire (ville, agglomération, etc.) est sa capacité à attirer à un moment donné l'implantation de facteurs de production (capital, main-d'œuvre...), d'habitants ou de touristes. Elle s'identifie comme une variable essentielle pour mesurer et exprimer la capacité d'attraction d'une région sur le plan économique, social et culturel. Elle a suscité plusieurs écrits qui mettent en relief la question de l'attractivité des territoires en tant que facteur touristique (De Grandpré, 2000 ; Gollain, 2008 ; Laplante, 1983 ; Leiper, 1990 ; Jafari, 2000 ; Rebillard, 2008). Par ailleurs, elle peut constituer un prolongement de travaux liés au développement local. En fait, l'attractivité territoriale est définie par « *la capacité, pour une période donnée, d'attirer diverses activités économiques et facteurs de production mobiles (entreprises, évènements professionnels, entrepreneurs, capitaux, etc.)* » (Laplante, 1983, p.19). Son apport met en valeur les qualités et les avantages du territoire pour qu'il attire les investisseurs et crée des activités économiques.

Le marketing territorial

Selon Gollain (2008), « *le marketing territorial est l'effort de valorisation des territoires à des marchés concurrentiels pour influencer, en leur faveur, le comportement de leurs publics par une offre dont la valeur perçue est durablement supérieure à celle des concurrents.* » (Gollain, 2008, p.4). En effet, le marketing territorial est un terme développé selon des pratiques de management des territoires attractifs. Il renvoie à

plusieurs termes économiques comme le « commerce », l'« avantage économique », le « volume des ventes », et ce afin de conquérir des marchés. C'est un terme lié à la dimension territoriale s'affirmant devant des responsables et décideurs publics. Il améliore la performance économique d'un territoire. Dans les régions et zones rurales, le marketing territorial repose sur l'extension des marchés de vente et de commercialisation des produits locaux. C'est une stratégie de marché permettant de développer la capacité des activités économiques et d'attirer de la clientèle intérieure et extérieure.

La communication publique

La communication s'insère dans le cadre des structures sociales et organisationnelles permettant de perpétuer l'ordre social. Elle contribue à créer des échanges entre les différents partenaires afin d'assurer leurs intérêts communs. L'importance de la communication réside dans la manière de mener un discours et d'assurer l'action. Elle est valorisée par son degré d'influence sur le comportement des individus, groupes ou collectivités. Comme instrument de socialisation et de positionnement des uns par rapport aux autres, la communication s'affirme dans les relations humaines, sociales, institutionnelles, mais aussi sur et via les territoires.

La communication est matérialisée par un dispositif qui met en relation des acteurs. Ce dispositif permet d'installer un espace de dialogue et de concertation pour échanger sur des sujets d'intérêt collectif. Elle met en avant des contributions dans le traitement de difficultés. En ce sens, les dispositifs de communication créent des possibilités de contact, physiques et virtuelles, pour échanger de l'information. Elle répond aux besoins des protagonistes et de leurs activités.

IV.2. Les propositions du modèle de recherche

L'intérêt de notre thèse est de proposer une nouvelle approche fonctionnelle dans le domaine du développement local. Il s'agit de repenser les dispositifs de mise en valeur des territoires, essentiellement dans les zones rurales, en mettant l'accent sur l'importance des dimensions culturelles locales. Dans cette réflexion, le patrimoine culturel d'une population est considéré comme un facteur de valorisation des territoires et de développement local. Il pourrait, aussi, être un facteur de marginalisation et de vulnérabilité culturelle dans la mesure où il devient un outil vulgarisé qui ne produit pas

de la valeur historique idéale. L'ouverture du monde à la culturel et au savoir-faire permet d'appréhender le patrimoine de diverses manières : socioculturelle, scientifique, économique, touristique et stratégique (Cochet, 2012)⁵⁸, et permet de voir les différentes caractéristiques qui composent la valeur d'un patrimoine et renforcent ses atouts. Cela veut dire que le patrimoine culturel est un élément d'attractivité touristique et de mobilisation économique du local. En ce sens, l'enjeu actuel est de savoir évaluer l'importance du patrimoine culturel, d'optimiser son usage, et de protéger sa valeur historique. Cela repose sur une bonne orientation des pratiques de patrimonialisation, et une implication de tous les acteurs locaux dans les activités patrimoniales. Ainsi, il est nécessaire de prendre en considération des difficultés qui conditionnent l'existence du patrimoine. Le patrimoine culturel est un « construit » de la société, donc sa protection ou sa marginalisation dépendent aussi d'une volonté collective qui engage plusieurs intervenants dans cette dynamique territoriale.

Dans cette optique, la population locale joue un rôle central dans la patrimonialisation culturelle. Elle reste le facteur mobilisateur de la production locale et de la création patrimoniale. En se basant sur des activités courantes manuelles et artisanales, des habitudes traditionnelles et folkloriques, du style d'architecture rurale spécifique, des méthodes traditionnelles de culture et d'élevage encore efficaces... Elle conserve presque tout son héritage culturel sous formes diverses matérielles et immatérielles, qui regroupent les dimensions culturelles, sociales et identitaires d'une population autochtone. Consciente de son devoir dans la mise en valeur de cet héritage, elle contribue effectivement au maintien et à la transmission de son usage patrimonial entre les générations.

Dans cet ordre d'idées, notre première proposition se présente comme suit :

La proposition 1 : la population locale joue un rôle central dans la valorisation du patrimoine culturel.

Cette proposition mesure le degré d'implication de la société rurale dans la production locale et sa capacité à attirer des activités économiques et touristiques vers sa région. Par

⁵⁸ Cochet L., 2012, « De la valorisation du patrimoine culturel à la reconnaissance du territoire », in Bernié-Boissard C., Chastagner C., Crozat D., Fournier L.-S. (Dir.), 2012, *Patrimoine et valorisation des territoires*, L'Harmattan, pp.285-298.

référence au premier chapitre de la thèse, le tourisme rural s'insère dans le domaine du développement local et la création de l'offre culturelle dans le secteur touristique. Appelé aussi tourisme montagnard et tourisme alternatif, il s'agit d'exploiter les ressources territoriales, naturelles, matérielles et immatérielles pour attirer une cible touristique vers les divers caractères spécifiques d'un milieu rural donné. En ce sens, le tourisme rural est soutenu par la valorisation du patrimoine culturel d'une région ou d'un village.

Les activités patrimoniales sont conçues selon un rituel réservé seulement à une population qui connaît le cœur de son métier. Cela signifie que la production locale est une activité inimitable, spécifique à un espace territorial. Cette proposition va alors se décliner en trois sous-propositions :

La sous-proposition 1.1 : la population locale attire les investisseurs.

La sous-proposition 1.2 : la population locale développe ses activités patrimoniales pour lancer le tourisme rural.

La sous-proposition 1.3 : la population locale est bien impliquée dans la production et la sauvegarde des œuvres patrimoniales.

Par ailleurs, le patrimoine culturel peut être mis à l'écart. La population locale pourrait orienter ses activités patrimoniales dans les mauvaises directions sous l'influence de nombreux facteurs de mutations socioculturelles. Selon Hugues François, la patrimonialisation des ressources territoriales en tant qu'outils de développement territorial « met en exergue deux facettes de l'objet : la source potentielle de richesse pour le territoire et « l'élément fondateur de la dynamique socioculturelle locale qui s'inscrit dans l'histoire de la collectivité ». » (François et al., 2006, p.695). Selon cet auteur, les sociétés rurales souffrent de plusieurs insuffisances pour renforcer leur circuit économique et stimuler leur production locale ce qui pose le problème de la fragilité du patrimoine culturel dans la conduite de la patrimonialisation.

Prise entre la volonté de moderniser les dispositifs de production et la préservation des techniques traditionnelles, le patrimoine culturel se situe dans une phase de transformation sociale et culturelle qui influence son existence et sa durabilité. Repenser le mode d'aménagement territorial et l'innovation des pratiques d'exploitation territoriale pourrait marginaliser un usage traditionnel caractérisant un lieu. Par conséquent, la

population locale serait incapable, seule, de protéger ses activités patrimoniales, prise dans le torrent de l'innovation et des transformations socioculturelles. De même, la fragilité du patrimoine culturel est aussi une conséquence de choix institutionnels non appropriés aux conditions locales et environnementales des milieux ruraux. Elle peut être révélatrice de distorsions avec les décisions institutionnelles prises pour concevoir des actions publiques sur le terrain. Des projets de développement et de réappropriation des biens culturels sont ralentis à cause des tensions qui existent entre les décideurs publics et les défenseurs des patrimoines et des anciens monuments. Des conflits d'intérêt peuvent avoir lieu entre la population locale qui s'attache aux anciennes constructions et édifices représentant l'identité locale et la volonté des bailleurs de fonds et des investisseurs qui viennent pour installer des projets privés de réhabilitation de grandes enceintes, bénéficiant d'un appui institutionnel pour des raisons économiques et financières. En outre, la rénovation du paysage naturel au profit d'un tourisme de masse et la mise en place des modes d'exploitation incompatibles avec le contexte rural (tel que la réappropriation d'un ancien port en le transformant en un espace d'attraction touristique), condamnent les institutions à une marginalisation du patrimoine culturel rural.

Il est clair que l'enjeu ici repose sur la recherche d'une alchimie entre deux visions qui ne doivent pas se contredire pour réussir un projet de développement territorial. Le discours institutionnel doit prendre en considération les besoins locaux. Concrètement, les institutions et collectivités locales doivent assurer une veille institutionnelle pour orienter les choix de la population dans les processus de la patrimonialisation tout en préservant l'aspect authentique de toute production patrimoniale. Elles doivent exploiter au mieux le savoir-faire de la population et protéger le paysage et les œuvres traditionnelles d'un usage vulgarisé, non adapté aux spécificités locales, comme elles sont invitées à protéger la mémoire locale du peuple contre les mouvements de modernisation et de rénovation culturelles. Dès lors, nous pouvons avancer notre deuxième proposition :

La proposition 2 : les institutions et collectivités locales contribuent à la valorisation du patrimoine culturel.

Cette proposition peut être décomposée en sous-propositions qui ont été déjà explicitées dans notre développement théorique. En effet, les actions institutionnelles s'orientent vers

la politique d'intégration du patrimoine culturel dans le circuit économique dans la mesure où ce patrimoine s'érige en une ressource touristique et un outil de marketing territorial. Les instances publiques régionales peuvent faciliter les investissements et la promotion des activités patrimoniales, en développant des marchés locaux et leur ouverture vers l'extérieur. Elles sont capables de financer les circuits de production locale et d'optimiser la rentabilité de ces activités. De même, le rôle des institutions et collectivités locales devient de plus en plus proactif et déterminant dans la mesure où ces institutions prévoient des politiques et pratiques de formation et d'intégration de la population dans le domaine du développement local en supervisant des actions de valorisation et de sauvegarde du patrimoine culturel. Elles peuvent intervenir pour protéger la création patrimoniale et l'usage des produits de terroirs. Cette analyse nous conduit à dégager deux nouvelles sous-propositions :

La sous-proposition 2.1 : les institutions et collectivités locales encouragent les investissements dans le domaine du marketing territorial.

La sous-proposition 2.2 : les institutions et collectivités locales encouragent les pratiques de valorisation du patrimoine culturel.

Le cheminement de notre travail analytique nous oriente vers l'introduction d'un corps organisationnel qui va jouer un rôle de médiation. Les O.N.G. interpellent notre problématique de valorisation du patrimoine culturel pour donner une nouvelle vision dans le champ du développement local. Elles font partie du mouvement associatif. Elles développent des services dans le cadre de l'amélioration de la vie et de l'environnement. De même, elles s'occupent des services locaux pour s'approcher de plus en plus de la société et de traiter ses problématiques émergentes.

Dans cette logique, les O.N.G. se rendent actives dans le réseau institutionnel s'efforçant de développer de fortes relations avec les acteurs du territoire et d'orienter la société civile vers les projets d'utilité publique. De ce fait, elles s'érigent en acteur de médiation entre les instances publiques et les sociétaires afin de créer une base de dialogue social entre eux incitant aux valeurs de partage et de responsabilisation de tous les acteurs dans l'amélioration des conditions locales. Ce travail de concertation est conçu à travers l'élargissement d'une approche communicationnelle et l'intégration de toutes les parties

publiques. C'est un outil de participation et de démocratie qui permet à tous les citoyens d'accéder à l'information.

Par la suite, la communication publique se renforce vu sa capacité à traiter les problèmes et les difficultés d'entente entre les pouvoirs publics et les citoyens. Les responsables des collectivités territoriales sont appelés à s'engager dans une logique de concertation en vue de garantir la place de l'individu dans la société et de mobiliser des politiques publiques et institutionnelles en réponse aux objectifs de développement local. À ce niveau, les O.N.G. interviennent pour soutenir les dispositifs de communication publique pour agir sur la problématique de la valorisation du patrimoine culturel fragile dans les espaces ruraux présentant une approche de médiation pour aider les institutionnels et non institutionnels à collaborer et à planifier des pratiques efficaces de protection des activités patrimoniales locales. Plus précisément, elles prévoient des programmes et des actions de formation qui l'engagent dans différents aspects de communication, d'apprentissage et de développement du savoir-faire.

Notre troisième proposition apparaît comme une synthèse propre à notre corpus théorique :

La proposition 3 : les O.N.G. jouent un rôle de médiation pour la valorisation du patrimoine culturel.

Cela implique différentes orientations organisationnelles prises en vue de la valorisation. Les O.N.G. accompagnent les acteurs locaux dans des processus de prises de décisions pour parvenir à des choix adaptés aux besoins de la population locale et de ses ambitions par rapport à son territoire. Elles interviennent dans les boucles d'apprentissage et d'évolution des connaissances profanes de la population protégeant leur identité et leur patrimoine. Elles organisent des réunions et débats publics pour que les acteurs de développement repensent la valorisation, la restauration et la protection du patrimoine culturel rural (matériel et immatériel), et de ses usages. Ainsi, elles agissent sur des supports médiatiques influençant la société rurale et développant le sens d'appartenance locale. Cela, se faisant via une sensibilisation autour des valeurs culturelles et des pratiques de sauvegarde, de transmission des métiers et de savoir-faire hérités, qui se trouvent être encore efficaces dans le milieu rural.

En somme, les O.N.G. peuvent entraîner une mobilisation du corps institutionnel vers des actions publiques, de support et de facilitation des domaines d'exploitation du local, en misant sur les ressources territoriales, notamment, le patrimoine culturel.

Cette dernière proposition va donner lieu à d'autres sous-propositions :

La sous-proposition 3.1 : les O.N.G. organisent des actions impliquant la population locale dans la valorisation du patrimoine culturel.

La sous-proposition 3.2 : les O.N.G. participent à la mobilisation des activités patrimoniales en communiquant sur le local.

Dans la présente étude, nous avons évoqué l'existence des liens qui expriment le regard de la population locale sur les données du terrain et la perception des rôles des acteurs locaux dans le développement de la valorisation du patrimoine culturel. Il s'agit de porter un regard critique sur les contributions perçues. Plus précisément, la population locale peut témoigner à partir de sa propre expérience du degré d'implication des institutions régionales dans l'amélioration de leurs conditions de travail et de production patrimoniale. La conception de ce lien peut être présentée sous la forme suivante.

La proposition 4 : la population locale est soutenue dans les actions de valorisation du patrimoine culturel de sa région par les institutions régionales.

Cette proposition peut être exprimée sous deux aspects. Dans un premier temps, on remarque l'existence des formes d'encouragements institutionnels de ce secteur d'activité et les mesures prises pour mobiliser les métiers de l'artisanat. Ainsi, les institutions régionales prennent le relais pour appliquer des politiques publiques qui stimulent l'activité locale et facilitent le circuit économique relatif à la production des œuvres patrimoniales. La population locale dispose d'un savoir-faire et d'une main d'œuvre abondante, avec le soutien de l'État. Dans ce point de vue, on suppose le suivant :

La sous-proposition 4.1 : la population locale bénéficie de facilités pour financer de ses activités patrimoniales.

Les dispositifs de communication publique sont mis en place pour faciliter l'accès de la population locale à la vie publique. Cela signifie que les institutions régionales peuvent créer des réseaux de communication entre les agents économiques et la main d'œuvre locale. De même, les modalités de communication entre la population et l'institution

apparaissent dans les modes de règlements des relations entre la population et la société civile, la participation aux évènements locaux et l'ouverture sur le monde de l'extérieur. Les institutions régionales guident les activités de la population locale.

La sous-proposition 4.2 : la population locale participe à la vie publique en termes de communication avec les institutions et collectivités locales.

Poursuivant notre analyse, on constate que la population locale est en relation avec les O.N.G.. La population locale intègre les espaces publics et contribue à l'action sociale. Par suite, elle peut nous renseigner sur le rôle des O.N.G. dans cette approche institutionnelle, et évaluer l'efficacité de l'action publique. Les O.N.G. se proposent de développer un éventail de communication entre les différents acteurs locaux et de relier notamment la population locale avec tous les organismes publics pour repenser les activités de valorisation du patrimoine culturel. Elles peuvent mobiliser une dynamique entre les acteurs afin de contribuer au développement de la région.

L'étude d'un lien croisé met la population locale dans une position de témoignage qui renforce le rôle joué par les O.N.G. sur la scène publique. Cette population exprime son point de vue et évalue l'efficacité des O.N.G. dans le domaine de valorisation du patrimoine culturel, à partir de sa propre perception.

Il est possible de soutenir les propositions suivantes :

La sous-proposition 5.1 : la population locale est intégrée dans les activités des O.N.G. pour développer son savoir-faire.

La sous-proposition 5.2 : la population locale est soutenue par les O.N.G. pour superviser sa production patrimoniale.

La proposition 5 : la population locale considère que les O.N.G. développent des programmes et actions de valorisation du patrimoine culturel local.

Conclusion

Dans le cadre de notre modèle de recherche, nous présentons les différentes propositions que nous avons pu dégager à travers une synthèse théorique. Les variables de la recherche sont développées dans les approches explicatives. En outre, les propositions de recherche constituent une première réponse théorique et conceptuelle à notre problématique déjà

fixée autour de la valorisation du patrimoine culturel. Mais aussi des manières d'agir pour lutter contre sa marginalisation et sa mise à l'écart, grâce au rôle majeur des acteurs locaux dans cette quête de valorisation.

En réalité, les propositions peuvent être assimilées à des hypothèses sous-jacentes de la théorie, sauf que la différence entre hypothèse et proposition est déterminée selon la nature du paradigme dans lequel est inscrite notre recherche (et qui sera développée dans la deuxième partie de la thèse). Nos propositions ne sont pas quantifiables. Autrement dit, elles sont adaptées à une conception empirique d'un travail de recherche et que cette conception pourrait être conditionnée par la variation des variables du terrain d'étude. Cela signifie aussi que ces propositions pourraient être confirmées, comme elles pourraient être rejetées suite à une confrontation avec le terrain de la recherche. Dans ce cas, un travail d'investigation sera engagé pour donner suite à notre deuxième partie de la recherche et valider notre modèle théorique.

BILAN DU CHAPITRE

Dans ce chapitre, nous avons bien souligné le rôle de chaque acteur local dans la valorisation du patrimoine culturel. D'abord, le patrimoine est une ressource territoriale et doit être protégé par les soins de sa population. Sa valorisation exige une forte identification aux joyaux du territoire local et une volonté commune de les protéger. Cela signifie que la population locale est fortement impliquée dans le processus de patrimonialisation. Sur la base d'un héritage traditionnel cumulé et d'un savoir-faire qui a été conçu selon des transmissions culturelles, la population locale définit ses méthodes de production patrimoniale et d'exploitation de ses ressources territoriales. Elle conçoit ses propres produits de terroir et les commercialise sur des marchés locaux et extérieurs. De ce fait, le patrimoine culturel peut servir au développement de la région devenant un élément fondamental d'enrichissement économique de la population et d'attractivité territoriale. Il intègre le circuit économique, ainsi que le secteur du tourisme rural. Il constitue une véritable ressource du développement.

Parallèlement, les acteurs locaux sont amenés à valoriser ce patrimoine culturel et à protéger son usage. Au côté de la population locale, les institutions et collectivités locales représentent des instances publiques régionales, elles sont appelées à développer l'aménagement territorial et à mettre en œuvre des actions d'utilité publique. Elles sont en mesure de faire participer la population locale aux décisions et démarches relatives à la patrimonialisation. Leur rôle devient déterminant dans la mesure où elles doivent créer des supports institutionnels qui stimulent la production patrimoniale, tout en gardant le caractère spécifique et authentique des créations. Les institutions et collectivités locales orientent les projets de développement local et elles peuvent instaurer des politiques publiques incitant à protéger les espaces ruraux des transformations brutales qui dénaturent leurs caractéristiques idéelles.

Ainsi, l'entente entre les représentants locaux de l'État et la population autochtone semble souvent problématique, puisque les attentes ne sont pas toujours les mêmes. Les instances régionales détiennent le pouvoir public pour financer les projets de développement et de valorisation du patrimoine, alors que la population locale détient le savoir-faire et la maîtrise de la production ainsi que l'usage de son patrimoine culturel. La sauvegarde et

l'entretien des monuments, des édifices, et des produits d'artisanat deviennent problématiques si la population locale refuse de suivre les normes culturelles traditionnelles locales et souhaite un changement par lequel elle estime pouvoir améliorer ses conditions de vie sociale, économique et environnementale. Par conséquent, les préoccupations des institutions et collectivités locales peuvent aussi changer si la volonté publique est absente.

La fragilité du patrimoine culturel suscite la venue d'autres acteurs. L'introduction du mouvement associatif relance la problématique de la valorisation du patrimoine culturel dans les espaces ruraux fragiles. En effet, les O.N.G. se proposent de promouvoir les actions locales pour la sauvegarde, la capitalisation et la mise en valeur du patrimoine culturel. Elles avancent une nouvelle approche communicationnelle pour stimuler le dialogue public entre les acteurs locaux, institutions, collectivités locales et société rurale. Elles peuvent animer des programmes d'orientation et de supports informationnels et communicationnels pour représenter la société civile dans les projets institutionnels de développement local. Leur rôle devient crucial du moment où elles s'érigent en médiateur entre les différents acteurs du terrain pour superviser les pratiques de valorisation et de protection du patrimoine culturel et de son usage contre les abus d'exploitation ou de perte de valeur identitaire. Dans cette perspective, les constats et théories seront ensuite, vérifiées dans une deuxième partie.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE I : LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

Introduction

La méthodologie de recherche repose sur une logique pragmatique selon la nature de l'objet étudié. Cela consiste à choisir une méthode convenable qui permettrait d'examiner notre problématique sur le terrain. Dans le domaine des sciences sociales, les enquêtes de terrain dépendent de l'accès aux données empiriques et de la dynamique créée entre le chercheur et la population étudiée. Le « *mouvement d'enquête sociale* » (*social survey movement*) avait auparavant mené une vaste collecte d'informations sur des communautés locales⁵⁹. Le grand mouvement d'action et d'émotion suscité au sein des classes moyennes éduquées, représentées par le Parti progressiste, présente un vaste intérêt pour les réformes sociales, souvent associées à la collecte de données⁶⁰. Les travailleurs sociaux entreprenaient souvent une recherche considérée comme une partie importante de leur formation : le « *travail de terrain* », qui prit plus tard le sens d'action sociale ou de « *travail social* », était fortement orienté vers la recherche (Platt, 2003, p.140)⁶¹. Son caractère sociologique relevait davantage de l'ingénierie sociale que de l'étude de cas individuels⁶². Le Chicago Commons Settlement House entreprenait des enquêtes annuelles sur différentes dimensions de son voisinage⁶³. Elle donna naissance à la Chicago School of Civics and Philanthropy, qui disposait d'un département de recherche lançant régulièrement des enquêtes et permettait d'envoyer les étudiants formés aux méthodes de recherche sur le terrain sous la direction de leurs professeurs⁶⁴.

⁵⁹ Converse J.M., 1987, *Survey Research in the US : Roots and Emergence 1890-1960*, Berkeley, University of California Press, pp.11-53 ; Young P.M., *Scientific Social Survey and Research*, New York, Prentice Hall, 1939, pp.18-44.

⁶⁰ Diner St. J., 1980, *A city and its Universities : Public Policy in Chicago 1892-1919*, Chapel Hill, University of North Carolina Press.

⁶¹ Platt J., 2003, « La première vague de l'école de sociologie de Chicago : Le mythe des données de première main », in Céfaï D., 2003, *L'enquête de terrain*, Éditions La Découverte/Mauss, pp.139-161.

⁶² Tuner St., 1992, « The Pittsburgh Survey and its Intellectual Context », document présenté aux Rencontres de l'American Sociological Association, p.12.

⁶³ Taylor G., 1936, *Chicago Commons Through Forty Years*, Chicago, University of Chicago Press, p.216.

⁶⁴ Wade L.C., 1964, *Graham Taylor: Pioneer for Social Justice*, Chicago, University of Chicago Press, p.172.

Aujourd'hui les travaux et les méthodes d'investigation sont particulièrement cités en raison de l'utilisation de l'observation participante et des études de cas intensives⁶⁵, ainsi que pour la collecte et la cartographie de données écologiques quantitatives⁶⁶. Les chercheurs se déplacent sur le terrain et réalisent leurs observations personnelles dans leurs domaines de recherches. Emily Greene Balch, spécialiste des sciences sociales raconte son expérience : « *Je passais une grande partie de l'année 1905 en Autriche-Hongrie, étudiant l'émigration sur place, puis je consacrais plus d'une année à visiter les colonies slaves aux États-Unis [...] Je suis restée tout un automne pensionnaire de la famille d'un travailleur bohémien à New York* ⁶⁷ ». Selon le sociologue Booth (1892-97), il n'est pas évident que les chercheurs de l'Université aient ajouté grand-chose au répertoire des méthodes de collecte et de présentation des données déjà en usage ailleurs, même s'ils ont en conscience de contribuer utilement à la rationalisation et à la qualification de ces méthodes⁶⁸. Un des domaines méthodologiques dans lequel le département a été le plus actif reste celui des études de cas, considérées à l'époque comme la principale approche qualitative. Elles incluaient comme types de données les « *réécits de vie* » et les « *documents personnels* » (Platt, 2003, p.143).

Dans cette optique, la recherche en sociologie se dirige vers l'étude des problèmes posés au sein de des sociétés. Il s'agit de comprendre les phénomènes, d'expliquer ce qui ne va pas, et d'agir sur son milieu pouvant entraîner des changements, innover, inventer des nouvelles démarches, expériences et approches scientifiques. La recherche scientifique est faite pour changer le monde.

Notre objet de recherche s'articule autour la thématique de la valorisation du patrimoine culturel fragile, traitée et analysée dans le cadre de l'étude du cas des régions et zones rurales du Sud-tunisien. Il débouche sur une étude empirique permettant de comprendre la complexité du terrain et d'examiner notre objet de recherche. Dans un premier lieu, la phase méthodologique détermine les instruments et les techniques de recherche utilisés dans ce travail d'investigation. C'est une succession d'étapes qui enchaîne les travaux

⁶⁵ Van Waters M., 1926, *Youth in Conflict*, Londres, Methuen.

⁶⁶ Platt J., 1983, « The Development of the « Participant Observation » Method in Sociology: Origin Myth and History », *Journal of the History of the behavioral Sciences*, 19, p.379-393.

⁶⁷ Balch E.G., 1916, *Our Slavic Fellow Citizens*, New York, Charities Publication Committee.

⁶⁸ Booth C., 1892-97, *Life and Labour of the People in London*, Londres, Macmillan.

empiriques. En deuxième lieu, et à l'aide d'une démarche empirique appliquée, nous pourrions traiter la problématique sur le terrain et présenter par la suite une deuxième réponse à notre question de recherche.

I. Stratégie de la recherche et justification de la démarche

La recherche est le produit de connaissances scientifiques. Elle vise à étudier des objets ou phénomènes qui ont un impact significatif sur des composantes pouvant changer la réalité. En effet, le rôle du chercheur est de savoir inscrire son travail de recherche dans un cadre scientifique. Il doit s'interroger sur la valeur de la connaissance qu'il désire produire. Cela suppose qu'il doit définir une posture épistémologique lui permettant de contrôler son travail de recherche et de réfléchir sur sa fiabilité.

Legendre (1993, p. 549) définit l'épistémologie comme « *l'étude critique de la connaissance, de ses fondements, de ses principes, de ses méthodes, de ses conclusions et des conditions d'admissibilité de ses propositions* ». L'épistémologie propose de porter un regard sur le statut, la méthode et la valeur de la connaissance en apportant des réponses à trois principales questions⁶⁹ : « *Qu'est-ce que la connaissance ? ; comment est-elle constituée ou engendrée ? Et comment apprécier sa valeur ou sa validité ?* » (Le Moigne, 1995, p.4). Thiétart considère que la réflexion épistémologique s'impose à tout chercheur soucieux d'effectuer une recherche sérieuse car elle permet d'asseoir la validité et la légitimité d'une recherche (Thiétart, 2007, p 13). Ainsi, il a été souligné que la méthodologie ne représente qu'une des composantes de l'épistémologie. Le questionnement épistémologique interroge la cohérence entre la conception que l'on a de la connaissance (synthétisée par les hypothèses fondatrices d'ordre épistémologique), le genre de connaissances qu'on se propose d'élaborer dans le projet de recherche, et la manière dont on envisage de les élaborer et de les justifier (Gavard-Peret et al., 2012).

Dans cette nouvelle section, nous proposons de justifier nos choix méthodologiques et d'appuyer notre positionnement épistémologique de recherche. Il s'agit bien d'asseoir les préalables de notre enquête sur le terrain.

I.1. Le positionnement épistémologique de la recherche

Définir le positionnement du chercheur renvoie à l'idée de s'inscrire dans le cadre des paradigmes épistémologiques qui existent dans la tradition philosophique. Selon François

⁶⁹ <http://theses.ulaval.ca/archimede/fichiers/20640/ch03.html>

Armengaud⁷⁰, le paradigme est ce que l'on montre à titre d'exemple, ce à quoi on se réfère comme à ce qui "exemplifie" une règle et peut donc servir de modèle pour guider l'activité. Donc, un paradigme est une manière de penser et de voir le monde qui aide le chercheur à s'approprier un savoir pour élucider des phénomènes et leur évolution. Pour Thomas Kuhn (1983), le paradigme est construit par l'ensemble des connaissances réunies pour offrir un nouveau sens aux phénomènes déjà étudiés et pour contredire éventuellement les explications scientifiques avancées auparavant. La multiplicité des connaissances conduit à un foisonnement théorique qui oppose plusieurs écoles de pensée et peut déclencher une guerre entre les paradigmes émergents. Cela veut dire que les paradigmes s'opposent et que chaque paradigme définit et explique la réalité à sa manière. Selon Kuhn (1983), les paradigmes constituent autant de modèles, schémas intellectuels ou cadres de référence dans lesquels peuvent s'inscrire les chercheurs en sciences de l'organisation. Les sciences sociales et organisationnelles distinguent deux paradigmes dominants : le paradigme épistémologique positiviste et le paradigme épistémologique constructiviste pragmatique.

Le paradigme positiviste tire ses origines des sciences de la nature. Dans ce cadre, la nature des phénomènes est considérée comme objective : il n'existe qu'une seule réalité concrète, indépendante de toute opinion, qui attend d'être découverte et exploitée. Dans le paradigme épistémologique positiviste, la préoccupation principale est celle de la validité interne plus que celle de la validité externe, faisant ainsi dire à Huberman et Miles (1991, p.31) : « *Les positivistes traditionnels se sont trop préoccupés de la validité interne et certitude conceptuelle, et cela en pure perte lorsque leurs données manquaient d'authenticité et de signification, de validité externe.* ». En sciences sociales où la réplication des expérimentations à l'identique est rarement possible, et dans les perspectives post-positivistes, la réplication prend généralement la forme d'une étude quantitative destinée à tester des hypothèses sur des échantillons représentatifs de la population à partir de laquelle les résultats de la recherche peuvent être généralisés⁷¹.

⁷⁰Cité par Koenig, G. (2006). "Théories mode d'emploi". *Revue Française de Gestion* ; 32 ; n°160, ABI/INFORM Global, p.9.

⁷¹ Gavard-Perret M.-L., Gotteland D., Haon C., Jolibert A., Aubert B., Avenier M.-J., Duymedjian R. et al., 2012, *Méthodologie de la recherche en sciences de gestion : réussir son mémoire ou sa thèse*, Montreuil Pearson, 2^e édition, p.46.

Selon le paradigme constructiviste, les individus construisent leur propre réalité du monde qui les entoure. Il n'y a pas qu'une seule réalité, mais plusieurs réalités fondamentalement subjectives. « Depuis l'origine, ce courant ne se prononce pas sur l'existence d'un réel ayant une essence indépendante de l'observateur qui cherche à le décrire, parce qu'il considère que ce qui est connaissable est l'expérience du réel, et on ne sera jamais sûr de connaître rationnellement le réel » (Glaserfeld, 2001)⁷². En effet, le chercheur fera la théorie afin d'aborder le phénomène étudié de la manière la plus objective possible.

Pour Jean Michel Besnier, le constructivisme désigne d'abord « la théorie issue de Kant selon laquelle la connaissance des phénomènes résulte d'une construction effectuée par le sujet » (Besnier, 2005). Dans le paradigme épistémologique constructiviste pragmatique, le chercheur doit entrer en relation avec la réalité pour pouvoir se positionner. Il doit se relier au paradigme qui explique au mieux la réalité étudiée. Son choix est effectué selon la nature de l'objet qui souhaite être étudié (Thiéart, 2007).

Dans le paradigme épistémologique positiviste, la spécification du plan de recherche est moins ouverte que dans le paradigme constructiviste. Les méthodes de recherche ne sont pas toutes mobilisables : les méthodes dites transformatives, principalement les différentes formes de recherche-actions⁷³ et de recherche-interventions⁷⁴, sont par nature incompatibles avec la neutralité du chercheur qu'appelle un positionnement positiviste. Outre l'expérimentation⁷⁵, seules des méthodes contemporaines, telles que l'étude de cas⁷⁶ ou l'enquête⁷⁷ par voie de questionnaires, sont a priori acceptables. Sachant que, même dans les méthodes dites contemporaines, l'objectivité qu'appelle un positionnement positiviste est considérée par nombre de chercheurs comme inatteignable (Grawitz, 2001)⁷⁸. En ce sens, les études en sciences sociales reposent aussi sur le

⁷² M. J. Avenier, Catherine Thomas. Mixer qualitatif et quantitatif pour quoi faire ? Méthodologie sans épistémologie n'est que ruine de réflexion. 2011. <halshs-00644303>

⁷³ Une recherche menée de telle sorte que les acteurs sociaux, sujets de la recherche, s'y trouvent eux-mêmes engagés en contribuant à identifier et à élaborer une solution au problème étudié

⁷⁴ La recherche intervention entend produire des connaissances à la fois scientifiques et utiles à l'action.

⁷⁵ C'est une observation provoquée dans laquelle le chercheur contrôle et manipule les variables d'étude.

⁷⁶ Étudier un nombre limité de cas considérés comme significatifs par rapport au domaine observé

⁷⁷ L'enquête qui est une quête d'informations réalisée par interrogation d'une population déterminée, favorise l'utilisation du questionnaire, du sondage et de l'entretien. Cette stratégie permet de collecter des données statistiques.

caractère qualitatif des données observées. On ne peut pas limiter nos observations à une simple interprétation rationnelle, cherchant à valider des liens mesurables et quantifiables. Il s'agit plutôt d'examiner la complexité du terrain de travail, d'observer la nature des liens entre les individus observés. Le chercheur se trouve engagé dans une recherche sociologique qui l'invite à devenir partie du questionnement et de la résolution du problème construit. Il va saisir des discours, des relations humaines, des expériences individuelles, des histoires de lieux. Il est tenu d'analyser ces textes narratifs et d'accorder de l'importance aux sens des mots. Sa position en tant que chercheur est conçue selon un paradigme constructiviste. Par ses explorations, il peut apporter de nouvelles propositions théoriques et avancer de nouvelles approches.

En effet, notre travail de recherche se penche sur la construction de l'objet de recherche à partir du terrain. Notre objet de thèse est construit sur la base des observations préliminaires menées dans des régions et zones rurales du Sud-tunisien. D'emblée, il paraît difficile d'agir sur les difficultés territoriales qui affectent profondément la stabilité économique locale. En effet, la population locale fait partie de la problématique locale, dans la mesure où elle s'interroge sur la place du patrimoine culturel dans la vie rurale et sur les pratiques de sa mise en valeur. Le patrimoine culturel est vu comme une prérogative liée au développement régional intégrant des compétences humaines, des connaissances et des qualifications variées. La promotion du patrimoine aurait des effets favorables sur la population locale et l'amélioration de ses conditions. En revanche, la remise en cause, par la population locale, des pratiques institutionnelles rudimentaires qui ralentissent les projets de développement et de patrimonialisation, conduit nos observations à découvrir et à mieux comprendre les pratiques du monde institutionnel. De même, le recours aux O.N.G. comme organismes impliqués dans la question de la protection et de la valorisation du patrimoine culturel suscite l'intérêt permettant d'analyser et de comprendre la nature des relations construites entre les différents acteurs du terrain.

Notre objectif consiste alors à s'adapter aux variations du terrain. Autrement dit, il s'agit de faire participer les acteurs à la conception et la résolution du problème. Aborder notre sujet sans exclure des parties concernées, est la condition fondamentale de l'orientation de notre recherche. Ainsi, notre vision nous permet de nous positionner par rapport aux observations et de construire par la suite une lecture compréhensive et explicative de la

complexité du terrain. En conséquence, nous adoptons un positionnement constructiviste qui répond au mieux à notre façon de traiter la problématique de recherche.

I.2. Le choix méthodologique

Selon Daniel Céfai, les contextes des actions et des évènements sont extrêmement touffus ; toutes sortes de relations de détermination peuvent être interprétées selon l'enquêteur et sa stratégie de recherche. Les régularités observables, racontables ou modélisables n'ont parfois de validité que locale ou limitée dans le temps, tout dépend des conditions d'observation. Les causes et les raisons invoquées par les acteurs ont des effets performatifs sur l'organisation, la perception et la compréhension de leurs actions. Elles se transforment au cours des parcours d'expérience individuels ou collectifs et médiatisent les configurations successives des évènements les uns par les autres (Céfai, 2003). Céfai considère aussi que « *L'enquête doit porter sur des configurations expressives ou narratives où le sens des actions se donne à lire. Les actions veulent dire quelque chose. Elles sont une configuration de sens [...] Le sens des choses, des actes ou des mots n'est souvent pas caché : il est même très immédiatement lisible, il suffit de regarder ou d'écouter, et si l'on est équipé pour, on comprend tout de suite ; sinon, il suffit de demander, et on obtient toutes sortes de réponses qu'il faut pondérer pour arriver à se faire une opinion. La compréhension de la plupart des actions sensées ne requiert pas de saisir des textes cryptés où ce sens serait dissimulé.* » (Céfai, 2003, pp.193-194).

Selon notre positionnement dans la recherche, nous avons choisi d'engager un travail d'observation sur le terrain d'investigation, de dégager les interactions entre les acteurs et d'évaluer l'efficacité de leurs actions. En effet, les acteurs de terrain n'ont pas envisagé la nature des liens tissés entre eux selon les objectifs de la recherche. Cela signifie qu'on pourra soulever des liaisons conflictuelles, de mécontentement, d'entente, ou de cohésion, etc. En conséquence, notre démarche empirique est conçue sur la base d'une recherche-action.

I.2.1. La recherche-action : une démarche méthodologique à privilégier

Le développement d'une étude empirique est déterminé au moyen d'une démarche appropriée, menée par différentes techniques d'enquête. Pour notre objet de recherche – valorisation du patrimoine culturel fragile – entrer en relation avec le terrain est une

obligation pour que cette recherche prenne sens auprès des acteurs locaux. Il est important de connaître les facteurs qui influencent le comportement des acteurs locaux face à des situations problématiques. C'est donc une recherche qualitative qu'il faut avancer. Elle introduit des possibilités de techniques exploratoires par lesquelles on pourrait proposer un développement de recherche-action.

La recherche-action est une démarche initiée par le psychologue allemand Kurt Lewin (1946), qui a proposé l'idée qu'à travers la recherche-action des avancées théoriques peuvent être réalisées en même temps que des changements sociaux. À ce propos, Kurt Lewin disait⁷⁹ : « *Le chercheur et les sujets de la recherche cheminent ensemble vers la connaissance* ». Ainsi doit être abolie la relation sujet-objet entre les chercheurs nommés traditionnellement les « *objets* » de la recherche. Une certaine empathie critique doit remplacer une méfiance généralisée, une compréhension dynamique et autonome doit réunir tous les partenaires. La recherche-action permet de limiter l'asymétrie entre les chercheurs et les sujets de la recherche ; elle peut même garantir aux sujets de la recherche un véritable contrôle de la problématisation, du processus de recherche et de la gestion des résultats (Verrier, 1991).

Cette démarche exige la présence de trois caractéristiques (Van Trier, 1980, p.181) :

- la recherche doit être menée en collaboration avec les individus ;
- la recherche ne doit plus être faite en laboratoire, mais en milieu « *naturel* » ;
- avant et après chaque phase d'intervention, on doit mesurer les attitudes et les comportements des individus.

La recherche-action pose non seulement, que la confrontation objective aux problèmes des autres peut contribuer à changer les attitudes, mais aussi que « *la coopération active dans la recherche des faits ouvre de nouveaux horizons et crée une meilleure compréhension, ce qui a souvent pour effet d'améliorer le moral du groupe* » (David, 2002, p.5).

⁷⁹ Lewin K., 1931, *Psychologie dynamique. Les relations humaines*, [Leipzig : S. Hirzel Verlag].

Selon Argyris et al. (1985, p.8-9), cinq principes peuvent être tirés de la démarche recherche-action initiée par Lewin⁸⁰ :

- « la recherche-action implique des expériences de changement sur des problèmes réels au sein de systèmes sociaux. Lewin se démarque ici de l'observation, participante ou non : le chercheur a un rôle d'expérimentateur, et les changements s'inscrivent dans la vie réelle et non dans le périmètre restreint et décontextualisé du laboratoire. L'un des objectifs est d'apporter une assistance aux acteurs sur des problèmes réels.

- la recherche-action suppose des cycles itératifs d'identification du problème, de planification, d'action et d'évaluation. En cela, la démarche obéit à un processus pratique qui n'est pas, dans son principe, différent du «management social » en général. En d'autres termes, La recherche-action est par nature une activité de gestion sociale, même si elle inclut une dimension scientifique spécifique.

- le changement envisagé implique une rééducation, c'est-à-dire un changement dans les façons de penser et d'agir (normes et valeurs exprimées dans l'action). Cette rééducation sera effective si les « clients » participent au diagnostic et à la recherche des faits et s'ils sont libres, de s'engager dans de nouvelles formes d'action. Les acteurs sont donc considérés comme tels et non comme de simples sujets d'expérimentation. Autrement dit, ils contribuent, jusqu'à un certain point, à la définition même du processus expérimental.

- la recherche-action interroge le statu quo à partir d'une perspective démocratique, qui est cohérente avec les conditions de participation et de liberté de choix. Ce principe est logiquement articulé avec les travaux de Lewin sur le leadership et sur le changement. Sur le leadership, Lewin souligne l'intérêt et l'efficacité potentielle d'un style participatif et non autoritaire, et sur le changement, c'est à Lewin que l'on doit la séquence unfreezechange-refreeze, qui signifie, entre autres, qu'il faut créer des conditions préalables au changement et, en particulier, donner aux différents acteurs les moyens de le préparer collectivement.

⁸⁰ Van Trier W.E., 1980, La recherche action, Déviance et société, Genève, vol 4, n°2, pp.179-193.

- la recherche-action contribue simultanément aux connaissances fondamentales en sciences sociales et à l'action en société dans la vie quotidienne. Théorie et pratique sont donc ici méthodologiquement liées dans un processus en partie commun de génération des connaissances. » (1985, p.8-9).

Selon Michel Catroux, « l'objectif principal de la recherche-action est de fournir un cadre aux investigations qualitatives effectuées par les enseignants et les chercheurs en situations complexes de classe. Elle contribue à faciliter l'identification d'un problème ou l'émergence d'une question saillante et la résolution de ceux-ci par la mise en place de stratégies visant à l'amélioration d'une situation insatisfaisante pour chacun des participants. Elle permet au praticien d'apprendre à identifier ses besoins tout en restant en contact avec son terrain d'action et d'établir une démarche pour atteindre des objectifs de changement » (Catroux, 2002, p.1). Dans ce cadre, on utilise des méthodes qualitatives et exploratoires qui permettent d'observer le terrain de recherche et de découvrir les acteurs impliqués et leurs pratiques. Généralement, le terrain à explorer est un terrain qui va restituer des données nouvellement découvertes aussi bien pour le chercheur que pour les acteurs participants à la recherche sur terrain. Ses données seront partagées par tous pour envisager des formes de résolution collective de la problématique du terrain. Dans cette démarche, on accorde beaucoup d'importance au savoir profane produit et partagé au sein d'une population. On se réfère uniquement aux observations et à l'information collectée auprès des personnes interrogées. En effet, une recherche-action, c'est-à-dire l'élaboration d'un processus de communication, ne peut se faire qu'à partir de l'existence d'un réseau d'interlocuteurs connectés. Introduire une recherche-action dans un milieu non-organisé implique donc le choix d'un modèle organisationnel employé à former ce réseau (Van Trier, 1980, p.187).

1.2.2. La recherche-action : vers une méthode qualitative

L'approche qualitative est définie comme étant un processus d'investigation destiné à comprendre les problèmes ou les phénomènes sociaux. Cette approche, qui permet une certaine compréhension du problème ou du phénomène étudié, est basée sur la construction d'une image complexe de la réalité, formée par des termes, des points de vue établis par le chercheur et qui est conduite selon un arrangement naturel (Creswel, 1994). Les méthodes qualitatives constituent alors un éventail de techniques qui visent à décrire,

à décoder, à traduire et d'une façon plus générale, à faire émerger le sens du phénomène constaté et étudié. C'est dans cet esprit que ces méthodes sont souvent qualifiées de "compréhensives". En d'autres termes, ces techniques cherchent à comprendre des phénomènes plutôt qu'à valider quelques hypothèses comportant un certain nombre de variables. (Van Maanen, 1983).

A.-Michael Huberman et Matthew B. Miles (1991) définissent l'approche qualitative de la recherche en sciences sociales :

- Par son objet, à savoir des données empiriques constituées non de chiffres mais de mots organisés en textes, et recueillies par des observations, des entretiens, des extraits de documents et des enregistrements ;

- Par sa méthodologie principalement de type inductif, qui consiste :

1) à « condenser » les données empiriques par « sélection, centration, simplification, abstraction et transformation » (p. 35) ;

2) à les présenter sous forme de matrices, de graphiques, de diagrammes et de tableaux de manière à « tirer des conclusions et passer à l'action » (p. 36) ;

3) enfin à élaborer/vérifier ces conclusions par un travail approfondi de reproduction d'un résultat dans un autre ensemble de données, ou par « des discussions entre collègues visant à développer un consensus intersubjectif » (p. 37). En ce qui concerne les sciences humaines, « il n'existe pas de canons, règles de décision, algorithmes ou même d'heuristique reconnue en recherche qualitative permettant d'indiquer si les conclusions sont valables et les procédures solides » (Huberman et Miles, 1991, p.374).

L'objectif de A.M. Huberman et M.B. Miles est d'atteindre progressivement « une cohérence conceptuelle/théorique » (1991, p.413) en reliant chaque donnée recueillie sur le terrain à d'autres données, puis en les regroupant sous des « éléments conceptuels » (constructs) de plus en plus larges ; ces éléments conceptuels vont enfin être reliés eux-mêmes dans une « théorie ». Celle-ci étant définie comme un « cadre conceptuel » consistant en une description des concepts-clés (dimensions, facteurs, variables) ainsi que de leurs relations et interactions. En réalité, démarches inductives et déductives sont mises en œuvre simultanément de manière dialectique. Le chercheur part toujours d'une certaine conception d'ensemble préétablie qu'il modifie constamment au cours de son travail, de

sorte qu' « *un cadre conceptuel est simplement une version momentanée de la carte du territoire exploré par le chercheur* » (Puren, 1997, p. 54)⁸¹.

La recherche-action favorise l'utilisation des données qualitatives. Elle est fortement centrée sur le terrain et ses variables fluctuantes. C'est une méthode qui permet d'observer la réalité problématique du terrain et de faire participer ses acteurs pour analyser le problème constaté. Cette démarche méthodologique nous conduit à adopter une logique de découverte et d'échange avec notre terrain d'observation et les acteurs impliqués. L'aspect qualitatif est associé à un raisonnement inductif qui consiste à découvrir des régulations à partir de l'observation de l'objet et à formuler une théorie ou un modèle théorique. Concrètement, on doit valoriser les propos de la population interrogée ainsi que ses propres manières de percevoir et d'analyser le problème de recherche. On commence par recueillir de l'information sur le terrain, auprès des acteurs concernés par des descriptions ou des explications des événements vécus sur le lieu choisi. De ces témoignages, on tente de dégager des formes communes d'interprétations qui expliqueraient certains comportements. À partir de cette observation, le nouveau dispositif théorique émerge sous forme de règles abstraites permettant de construire ou expliquer l'objet en question.

1.2.3. La recherche-action : une démarche d'observation et de participation

La recherche-action de par sa nature participative est une méthode complémentaire répondant aux ambitions de notre recherche. Dans ce cadre, il est possible de faire participer une population de référence à la définition de ce qu'elle attend d'un dialogue institutionnel et d'arrêter avec elle des stratégies de changement à sur une base communicationnelle. Le terme de « *participation populaire* » est défini comme étant le résultat « *des efforts organisés pour augmenter le contrôle des ressources et des institutions de contrôle dans des situations sociales données, de la part des groupes et mouvements de ceux-là mêmes qui jusqu'ici étaient exclus d'un tel contrôle* » (Barraclough, 1989)⁸².

⁸¹ Puren C., 1997, « *Concepts et conceptualisation en didactique des langues : pour une épistémologie disciplinaire* ». Études de Linguistique Appliquée, Paris, Didier-Erudition, n° 105, pp. 111-125, [PUREN 1997b Concepts conceptualisation](#)

⁸² Référence citée dans l'article : « Les méthodologies d'analyse et de planification du développement régional, SNV/Stoas, [en ligne], http://pmb.sicac.org/opac_css/doc_num.php?explnum_id=1122

Cette méthode est basée sur le sens de la collaboration entre les différents partenaires. Selon Michèle Catroux, « *son efficacité dépend de l'accord et de l'implication de tous ceux qui seront affectés par sa mise en place. Le praticien-chercheur se trouve donc inclus dans le processus à part égale avec les autres participants. Les participants ont connaissance de tous les aspects de l'action menée et prennent part aux phases de négociation, d'observation, et de prise de décision. Ils peuvent contribuer également à la sélection des stratégies mises en œuvre.* » (Catroux, 2002, p.18). Par la suite, le chercheur est en position d'observer et de découvrir tous les facteurs qui composent et influencent le milieu de la recherche. Le chercheur peut décider de son statut d'observateur. Il peut être un observateur-participant, où il va intégrer le groupe, la population étudiée, et prendre part à l'action. Sinon, il peut limiter son rôle à l'observation et à la collecte de l'information décidant de rester objectif et neutre, sans influencer les observations. Cela n'empêche que le chercheur va entrer nécessairement dans un processus d'échanges et de communications avec la population observée ou interviewée, et surtout va susciter une réactivité sur le terrain.

Chaque rôle joué au cours du travail de terrain est à la fois un ensemble de procédés d'interactions sociales destinés à se procurer des informations à des fins scientifiques et un ensemble de comportements qui engagent l'observateur (Gold, 2003, p.340)⁸³. Ces interactions peuvent être orientées vers la participation-observation, comme vers une observation-participation. La distinction entre ces deux modalités d'enquête est la variation du degré de formalité dans la relation entretenue avec l'élément observé. Raymond Gold a bien illustré la nuance entre ces deux types de rôles qui pourraient être réunis dans le cadre d'une recherche-action :

« Le rôle d'observateur-comme participant est mis en œuvre dans des études qui impliquent des entretiens « à visite unique ». Il réclame relativement plus d'observation formelle que toute autre sorte d'implication par participation sur le terrain. Il comporte bien sûr moins de risques de « virer indigène » que les rôles de pur participant ou de participant-comme-observateur. Cependant, le contact de l'observateur-comme-participant avec l'informateur est si bref, et peut-être si superficiel, que les risques

⁸³ Gold R., 2003, « Jeux de rôles sur le terrain. Observation et participation dans l'enquête sociologique », in Céfai D. (Dir.), 2003, *L'enquête de terrain*, Éditions La Découverte/Mauss, pp.340-349.

d'incompréhension ou de mécompréhension entre enquêteur et enquêté sont là à leur point le plus élevé. » (Gold, 2003, p. 346).

Par ailleurs, Gold (2003) indique que « *Le rôle de participant-comme-observateur en diffère sensiblement en ce que l'enquêteur et l'informateur sont tous deux conscients d'entretenir une relation de terrain. Cette conscience mutuelle tend à minimiser les problèmes de simulation du rôle. Cependant, ce rôle de participant-comme-observateur recèle de nombreuses possibilités d'erreurs et de dilemmes de conduite qui tourmentent également le pur participant. Ce type de rôle est le plus utilisé sans doute dans les études de communauté, où un observateur développe des relations dans la durée avec ses informateurs, et où il a tendance à accorder plus de temps et d'énergie à la participation qu'à l'observation. À certains moments, il observe sur un mode formel, comme dans des situations d'entretien directif. À d'autres moments, il observe de façon informelle, quand il assiste par exemple à des fêtes. Lors des premiers temps de son séjour dans une communauté. Ses informateurs peuvent se sentir relativement mal à l'aise en sa présence, tant dans les situations formelles qu'informelles. Mais il est probable que cette gêne disparaisse au fur et à mesure qu'ils apprennent à se connaître réciproquement et à se faire confiance. » (Gold, 2003, p.345)⁸⁴.*

Cette citation illustre bien notre rôle animé dans le cadre de notre thèse. Il s'agit de construire un lien social avec la population étudiée, de la côtoyer, de l'observer dans son périmètre, et de scruter les relations avec son entourage. L'observation participante nous a permis d'entrer en communication avec les acteurs et de comprendre la répartition de leurs rôles. Dans les deux types de rôle apparus, une interaction est créée entre l'enquêteur et le sondé via une communication mutuelle et le partage d'informations. En résumé, la recherche-action est la méthodologie la plus appropriée à notre recherche.

Conclusion

Notre démarche empirique a été choisie en fonction des exigences de l'objet et de la nature des données que nous désirons recueillir sur le terrain d'investigation. Dans ce cadre, la recherche-action est privilégiée. Elle utilise des méthodes qualitatives et

⁸⁴ Idem.

exploratoires qui permettent d'observer le terrain de recherche et de découvrir les acteurs impliqués et leurs pratiques de communication. Dans une démarche inductive, on accorde beaucoup d'importance au savoir profane produit et partagé par une population. On se réfère uniquement aux observations et aux informations collectées auprès des personnes interrogées. Dans notre recherche, seule l'analyse empirique pourrait valider les résultats étudiés, d'où l'absence de postulats d'hypothèses.

L'apport de la recherche-action sera par la suite fondamental dans la mesure où la connaissance profane produite peut construire une nouvelle échelle de valeurs contribuant à partager une culture, une identité, un savoir commun sur un territoire en vue de son développement par celles et ceux qui y vivent. Par conséquent, la valorisation du savoir profane est inscrite dans cette démarche méthodologique pour changer une approche institutionnelle et revoir les implications sur le développement local dans le domaine d'investigation choisi.

II. La mise en œuvre de la démarche méthodologique

Notre problématique de recherche a été conçue dans une perspective de développement local. Elle traite la question des traces du patrimoine culturel à protéger et à valoriser. Ainsi, elle suscite l'implication des acteurs locaux pour faire face aux obstacles du développement. Dans un contexte tunisien, le patrimoine culturel est fragilisé dans les espaces ruraux. Sa vulnérabilité est due à divers facteurs naturels, économiques et sociaux qui rendent difficile la réalisation des projets de patrimonialisation. Sur le plan institutionnel, les responsables des pouvoirs publics ne maîtrisent pas l'art d'encourager les investissements dans ce domaine. Le désengagement de l'État a créé une faille institutionnelle en matière de protection du patrimoine. Sur le plan social, la société rurale rencontre des difficultés pour maintenir ses pratiques traditionnelles et valoriser ses ressources patrimoniales. Elle détient le savoir-faire, les recettes-maison, mais elle ne possède pas les fonds et les financements nécessaires à la protection de ses activités patrimoniales. Elle s'attache jalousement à l'identité territoriale et refuse de changer ses habitudes. Parfois, elle remet en question l'évolution du milieu urbain et l'insuffisance des moyens qui suscite deux problèmes locaux : d'une part, la population locale va continuer sa production patrimoniale selon les méthodes et conceptions traditionnelles, sans pour autant chercher à encadrer et à faire évoluer ses connaissances et son savoir-faire, incapable de décider de l'avenir de son patrimoine, pour choisir quelles sont les traces à sauvegarder ou à valoriser. D'autre part, la population locale influencée par le courant de la modernité, conteste les usages traditionnels. Dans ce cas, que devient sa production patrimoniale et les modalités de restauration des traces qui devraient respecter les normes culturelles locales ? Cette attitude va susciter des inquiétudes relatives à l'avenir du patrimoine culturel dans les régions et zones rurales.

La problématique de la valorisation du patrimoine culturel a été soulevée en plusieurs étapes. Elle est déterminée sur la base des observations et d'une immersion sur le terrain d'investigation. Plusieurs modifications ont été faites pour cerner un problème de recherche en relation avec notre discipline. Les sciences de l'information et de la communication constituent notre discipline principale. Elles nous permettent une lecture scientifique pour cerner et analyser la question centrale de notre thèse. Concrètement, il s'agit de mettre en valeur les dispositifs de communication existants entre les acteurs

locaux, permettant de mobiliser des initiatives de protection du patrimoine local. L'objectif central de la recherche est de préconiser des pratiques qui valorisent ce patrimoine culturel comme ressource de développement local.

Dans cette nouvelle section, nous allons asseoir les préalables à la mise en œuvre de la démarche méthodologique adoptée. Ensuite, nous allons déterminer les éléments piliers de notre étude empirique.

II.1. Une problématique construite sur terrain

Ce travail de thèse a commencé avec une remise en cause d'une réalité qui semble être problématique. En tant que chercheuse, j'étais attirée par le contexte et l'état des sociétés rurales dans mon pays. D'origine tunisienne, j'avais l'ambition de réfléchir sur les conditions de vulnérabilité de certaines régions et zones rurales que j'ai visitées. Mon premier déplacement en novembre 2013 pour visiter deux gouvernorats du Sud-tunisien Tozeur et Kebelli, a été organisé et assuré par le Centre des femmes arabes pour la formation et la recherche (le CAWTAR)⁸⁵. L'objectif de cette mission était d'assister à une première diffusion d'un documentaire réalisé par une équipe de chercheurs et de travailleurs du CAWTAR auprès de la population locale, en présence des journalistes et représentants similaires. « *Extinction de voix* », le nom de ce documentaire, traite la question de la vulnérabilité politique et sociale de la femme rurale (Ben Cheikh et Ben Salem, 2013) dans des régions arides de la Tunisie, prenant l'exemple de Tozeur, Kasserine, Jendouba et Kebelli.

Cette première expérience sur le terrain m'a permis d'abord de découvrir une réalité totalement différente de celle que j'avais sur le Sud-tunisien. En comparaison avec les régions du Nord, ces régions souffrent de plusieurs problèmes de sous-développement. À cause des inégalités régionales, les femmes sont marginalisées et leurs capacités méconnues. Ces femmes rurales n'ont pas la possibilité de s'initier aux expériences participatives et citoyennes dans les domaines de la vie publique. Dans des conditions

⁸⁵ Fondé en 1993 en Tunisie, le CAWTAR est une organisation non-gouvernementale régionale et indépendante travaillant dans 22 pays arabes. Sa mission est de générer des connaissances afin de soutenir, avec des données factuelles, le dialogue politique, la planification et le plaidoyer pour le changement ainsi que le renforcement des capacités techniques et institutionnelles dans la région (cité à cette référence électronique <http://reewp.oxfam.qc.ca/fr/partners/center-arab-women-training-and-research-cawtar>).

précaires, il existe peu de programmes concrets pour remédier à cette situation. Mon rôle se limitait à l'observation des actions d'une O.N.G. avec une population de référence (échantillon d'étude) sans être impliquée dans le sujet de la recherche. En réalité, je n'avais pas la possibilité d'intervenir au nom d'un chercheur sur une enquête qui n'était pas la mienne. Par contre, je me contentais de nouer des liens informels avec des jeunes femmes rurales intéressées par le travail associatif.

En décembre 2013, j'ai décidé de revenir au Sud-tunisien pour commencer ma propre enquête en m'inspirant du travail de CAWTAR. J'ai commencé par contacter quelques jeunes femmes rencontrées pour m'accueillir dans leurs régions, m'accompagner et m'orienter sur le terrain. Au départ, je n'ai pas défini un plan précis de travail. Mon objectif était de collecter de l'information profane sur une société rurale que j'allais découvrir. C'est un terrain propice à explorer. Il s'étale sur deux gouvernorats arides, Gafsa et Kasserine. A l'issue de cette découverte, j'ai réalisé un reportage sur les femmes rurales et leur place dans la communication publique dans leur territoire. Il résume une précarité sociale qui règne dans les régions du Sud. En effet, ces femmes ignorent leurs responsabilités envers leur cité, leur milieu sociétal, leur région. En raison des difficultés qu'elles rencontrent souvent dans leur milieu familial, social, et même du fait des priorités qu'elles ont fixées en vue d'alléger un fardeau qui s'appelle la tradition, la femme s'est retrouvée écartée et incapable d'exprimer ses idées et réflexions. Elle a de faibles possibilités d'accès à l'emploi, donc à une couverture sociale, étant donné la situation de pauvreté qui règne et qui menace son avenir et sa stabilité. Sa place se marginalise de plus en plus dans un milieu qui favorise l'homme et le principe de masculinité. Son faible niveau d'instruction et d'épanouissement culturel la rendent quasiment absente et non créative. En outre, elle est peu sollicitée dans les projets stratégiques de développement régional. Elle ignore la politique et ses droits en tant que citoyenne. Elle n'est pas bien informée, et ne dispose pas de moyens de communication simple et fiable pour accéder aux établissements publics (comme les hôpitaux, la municipalité) ni pour exprimer ses demandes, s'opposer aux décisions et choix institutionnels, ni pour apprécier les prestations publiques et leur utilité régionale.

En février 2014, j'ai effectué un nouveau déplacement dans le Sud-tunisien, pendant lequel j'ai ajouté le gouvernorat de Gabès à mon terrain initial de recherche. Cette fois, j'ai entamé des entretiens semi-directifs auprès de mon échantillon d'étude (ma

population de référence). De même, je me suis adressée à certaines O.N.G. pour réaliser mes enquêtes exploratoires. Les données recueillies étaient riches, mais incomplètes. Le corpus d'étude était très vaste et doit être encore plus cerné. Durant cette visite, j'ai découvert plusieurs pratiques et activités chez les femmes rurales exerçant toutes un travail manuel. Elles sont actives et bien impliquées dans la production artisanale. Leur introduction et intégration dans l'activité locale participent à la résolution de divers problèmes, économiques et sociaux. Avec leurs connaissances et savoir-faire, leur forte implantation dans l'industrie artisanale, elles peuvent attirer des investisseurs autour de projets visant à rétablir une production locale et à stimuler la relance économique dans la région.

Cette étude exploratoire a regorgé des données sur le vécu de la société rurale tunisienne. En effet, la population locale remet en cause des pratiques institutionnelles rudimentaires qui ralentissent les investissements et l'ouverture sur de nouveaux marchés extérieurs. Elle envisage aussi des solutions pour agir sur les difficultés locales. Pour elle, la révolution tunisienne a brouillé la conjoncture nationale. Le poids des institutionnels s'est réduit. Face aux changements et aux crises politiques, économiques et sociales, les décideurs publics demeurent incapables d'agir sur les menaces territoriales.

La recherche d'une certaine stabilité sociale et environnementale permettrait d'encourager les entreprises à investir et à développer des ressources matérielles et humaines. Aujourd'hui, les institutions publiques doivent réduire les risques liés au développement économique, améliorer les conditions de sécurité, et proposer des stratégies d'ouverture du marché et de commercialisation des produits locaux⁸⁶ aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Dans ce cadre, les O.N.G. pourraient soutenir les actions institutionnelles en vue du développement local. Elles pourraient être un médiateur entre les institutions, les collectivités locales et la société locale dont certaines d'entre elles ont fait l'objet de notre enquête sur le terrain.

Peu à peu, j'ai constaté que l'ensemble de la population locale souffre. Ceci dit, il est plus intéressant de ne pas se focaliser uniquement sur les femmes et de viser d'autres catégories sociales. Il faut se distinguer des centres d'intérêt du CAWTAR sachant que

⁸⁶ Ce sont les produits des activités manuelles de tissage, de vannerie, de poteries telles que le Margoume, les tapis, les plats de four en argile, les chapeaux, des couffins et des tapis fabriqués du Halfa, etc.

ce dernier n'a pas donné suite à mes recherches sur le terrain, en termes d'encadrement et de suivi. En réaction, j'ai pensé à rompre avec l'approche du genre et à diversifier mon échantillon : interroger quelques hommes, de jeunes travailleurs et des diplômés. En conséquence, j'ai entamé des légères modifications dans mon guide d'entretiens. Je les ai repris dans deux régions rurales, Gafsa et Gabès, en mars 2014, autour de la question du marketing territorial. Le terrain de recherche a été réduit car le gouvernorat de Kasserine n'est plus accessible. J'ai reporté plusieurs fois mon déplacement à Kasserine pour des raisons d'insécurité et d'instabilité de plusieurs zones (telle que la région de Layoun qui se situe à la frontière tuniso-algérienne, entourée de la montagne du Chaâmbi, sensible à la contrebande et aux attentats terroristes). Finalement, j'ai renoncé à cette région.

En effet, la dynamique économique change d'une région à une autre, selon la rentabilité des activités locales et des facilités obtenues de la part de l'État pour mobiliser les circuits de production et d'exploitation. J'ai opté pour une étude comparative entre les deux régions rurales (Gafsa et Gabès), en vue de tirer avantage de la diversité des données empirique. En même temps, j'ai continué mes enquêtes sur les O.N.G. régionales pour comprendre leur rôle dans le marketing territorial.

Les exigences du terrain ont bien influencé mes prétentions d'investigation. Lors de mes enquêtes précédentes, j'ai soulevé une donnée importante qui pourrait être un élément déterminant dans ma recherche. Le patrimoine culturel vient de surgir au cœur de ma problématique de départ. Il est une dimension oubliée dans le contexte rural du Sud-tunisien. Peu d'importance est accordée à cette ressource patrimoniale qui nécessite encore plus d'intérêt et de valorisation. Selon les entretiens réalisés, il s'avère que la population locale développe ses activités économiques en adoptant des modes de production agricole et de fabrication artisanale traditionnelles. La production locale est basée sur des créations patrimoniales qui constituent la source de survie et de développement local.

Il est à noter que les sociétés rurales subissent des transformations sociales et économiques après la révolution. Dès lors, la société rurale nécessite encore plus de soutien et d'encouragement pour protéger ses créations patrimoniales. Cette fois, j'ai tenté ainsi de restructurer mes axes de recherche et d'exploiter un nouveau corpus porteur de nouveaux questionnements. En même temps, je me suis adressée aux responsables des

institutions régionales et des collectivités locales pour répondre à certaines interrogations. Il s'agit de contestations continues émises par la population locale relatives à leur insatisfaction vis-à-vis des actions institutionnelles concernant le cadre du développement local et de la protection du patrimoine culturel. Des entretiens semi-directifs ont été prévus à cet effet.

Notre recherche empirique s'est encore élargie pour associer de nouveaux terrains. Il m'apparaît fructueux d'ajouter les deux nouvelles régions, Tataouine et Médenine, où j'ai mené mes enquêtes. En février 2014, j'avais comme destination la région de Tataouine. Mon intervention dans cette région du sud est faite sur la base d'une observation participante, dans le cadre de réunions de formation et de travail, organisées par le projet TITAN. C'est un projet associatif conçu autour d'une coopération italo-tunisienne de développement du tourisme rural dans la région de Tataouine et de valorisation des richesses patrimoniales. Ce projet engage la population locale, notamment féminine, ainsi que plusieurs partenaires publics.

Puis, la recherche a porté sur la région de Médenine, où j'ai pu assister et participer à un évènement majeur organisé en mars 2015. Il s'agit d'une action régionale réunissant des acteurs territoriaux autour du développement local et de la valorisation du patrimoine comme une richesse locale. Ce projet vise à soutenir la production agricole, à mettre en valeur et à commercialiser les produits du terroir pour soutenir l'économie locale. Il implique tous les partenaires sociaux, représentants des institutions publiques (CTV⁸⁷, CRDA⁸⁸, ONA⁸⁹), représentants de la société civile (association des jeunes de Zammour), représentants du domaine académique (chercheurs de l'IRA⁹⁰) et représentants de la population locale (femme rurale, jeunes agriculteurs). L'idée est de créer une relation entre la population locale, les institutions régionales, et les O.N.G..

L'étude de cas porte sur la région de Médenine, précisément la délégation de Béni Khédache. Mon statut de chercheur m'a permis d'agir au nom de l'IRA qui m'a accueilli

⁸⁷ Cellule Territoriale de Vulgarisation agricole.

⁸⁸ Commissariat Régional de Développement Agricole de Médenine.

⁸⁹ Office National de l'Artisanat.

⁹⁰ L'*Institut des régions arides*, localisé à Médenine, créé en 1976 sous la tutelle du ministère de l'Agriculture. Il mène des recherches autour des zones arides pour s'occuper des projets de développement local et de la lutte contre la désertification.

dans ses locaux et m'a intégré dans ce projet. J'étais un des éléments participants à cette réunion. J'étais chargée de produire un article avec l'IRA qui traite la question du développement local dans la région de Médenine. Par ailleurs, j'ai assisté au festival national de la production de l'artisanat organisé le 18 mars 2015 dans le village de Zammour, appartenant à la délégation de Béni Khédache du gouvernorat de Médenine. Cet événement était supervisé par l'association des jeunes de Zammour, qui développe des activités impliquant les villageois dans le cadre de l'économie sociale et solidaire. Ainsi, ce festival illustre bien les actions de coopération entre les différents acteurs locaux pour lancer les circuits économiques et prévoir des projets de développement et de valorisation du patrimoine de la région. En effet, cette manifestation a été animée par les villageois, l'association organisatrice en présence des collectivités locales et régionales de Médenine, de la presse et des journalistes ainsi que des chercheurs de l'IRA.

Ma problématique a été solidement construite à partir de mon terrain de recherche. Avec les différents types d'enquêtes et de postures adoptées lors de chacune des investigations, la recherche-action a été bien fondée comme démarche empirique. Ainsi, mes expériences exploratoires autorisèrent une immersion réelle sur le terrain et la découverte d'un gisement de ressources informationnelles. Sur la base de ce parcours exploratoire de terrain, je peux entamer la phase empirique de ma thèse.

II.2. Les caractéristiques du terrain de la recherche

Notre méthode de recherche s'insère dans le cadre d'une enquête qualitative réalisée dans plusieurs régions et zones rurales du Sud-tunisien. Ces régions se caractérisent par une prédominance rurale, un déficit d'infrastructures, d'équipements de production et de communication. Une faible concentration des services de santé, un taux de chômage élevé de 20% dans les régions du Sud-ouest (dont 32,6% des chômeurs diplômés à Médenine)⁹¹ sont à relever.

Le contact avec les pouvoirs publics est quasiment absent dans la mesure où les habitants des espaces ruraux considèrent que l'État est responsable de leur situation précaire et ainsi incapable de répondre à leurs exigences modernes. Malgré la situation économique difficile et les conditions de vie défavorables, ces régions rurales sont caractérisées par

⁹¹ Source de l'Institut National des Statistiques, 2008.

l'implantation de certaines productions artisanales qui constituent une source financière pour la plupart des habitants.

II.2.1. Le gouvernorat de Gafsa

Sur le site de Gafsa, nous avons visité plusieurs régions et zones rurales, arides, qui présentent généralement des difficultés économiques et environnementales. Ce sont des délégations qui se trouvent au Nord de Gafsa : Legtar, Bou Omrane, Senad montagne, Bou Saad, Sidi Aich, Ettalah. Le choix du terrain de la recherche est fondé sur le critère de la fragilité territoriale et des conditions locales défavorables. Ce choix peut appuyer une répartition géographique équitable entre les zones arides, où l'on trouve une grande diversité de ressources locales. Ces régions représentent une richesse culturelle et patrimoniale diversifiée qui mérite d'être mise en valeur. La spécificité de ces régions réside dans l'importance accordée au concept de patrimoine et les efforts initiés pour sa préservation et sa transmission.

« Gafsa n'est pas du pain et du « Mtabgua (une spécialité traditionnelle du pain à Gafsa). Gafsa est un phare de savants, d'historiens, et d'agriculteurs ». Leurs fils travaillent à l'étranger. La femme tunisienne qui vit en France peut accorder la nationalité tunisienne à son fils, mais elle ne le fait pas. Le journal des affaires personnelles tunisien s'inspire beaucoup de la vie Berbère. Gafsa est d'origine Berbère. C'est une grande civilisation qui a traversé la Tunisie et l'a marquée par son style de vie, ses traditions et coutumes, par l'architecture des maisons, la relation conjugale et à la famille. Cette civilisation en Tunisie est née dans la campagne, avec la paysanne qui se lève tôt le matin, prépare le petit déjeuner de son mari et de ses enfants, sort pour apporter de l'eau, puis du charbon, et collecte de l'herbe pour les animaux Dans le livre « les habitudes et traditions » de Othman Kaak, on parle de groupements d'individus « Aroucha » qui sont les habitants originaux de la Tunisie et montre comment les Berbères sont les fondateurs de la civilisation en Tunisie. » (Le responsable financier de l'association Art & Plastique, 2014)

La région de Gafsa dispose d'un patrimoine matériel important et de beaux paysages naturels qui restent délaissés ou faiblement valorisés par les acteurs locaux. Du point de vue socioculturel, la mise en valeur d'un patrimoine culturel repose sur une volonté

individuelle. Autrement dit, les projets de restauration des ruines et des monuments historiques n'incitent pas les responsables publiques régionaux à l'action. Certains sites historiques sont devenus des chantiers divers, comme l'illustrent les deux photos ci-dessous.

Photo 2.1. Site archéologique au centre-ville de la région de Gafsa



Source : Salma Trabelsi, 2015

Photo 2.2. Site archéologique de la région de Gafsa en état vulnérable



Source : Salma Trabelsi, 2015

II.2.2. Le gouvernorat de Gabès

Gabès est situé dans le Sud-est de la Tunisie et couvre une superficie de 7 175 km². L'emplacement de la région de Gabès est le plus favorisé par rapport aux autres régions de notre enquête. C'est une région côtière, avec une côte qui s'étend sur 80 kilomètres. Ses zones rurales ne sont pas trop dispersées et le niveau de pauvreté est moins élevé. « *Le secteur agricole occupe une place stratégique de choix dans l'activité socioéconomique de la région de Gabes. La situation géographique du gouvernorat de Gabes lui confère des diversités naturelles propices pour un développement global dans les activités agricoles relatives à la production végétale, animale. Puis un développement de conservations des eaux et de sols. Bien que les délégations littorales aient connu un développement remarquable ces dernières années, le reste des régions demeure relativement désavantagé. Ces zones se caractérisent par un niveau de vie social assez faible et une structure technico-économique accusant des taux de productivité assez bas, n'assurant pas un surplus mobilisable* » (Centre national des études agricoles, 2013, p1)⁹².

Par ailleurs, une forte implantation industrielle caractérise les régions arides de Gabès, avec une intégration de la femme dans les métiers d'artisanat. Les femmes partagent le travail avec les hommes et produisent des œuvres manuelles spécifiques à leur territoire. Généralement, les femmes réalisent les étapes difficiles de la production alors que les hommes s'occupent de la commercialisation et de la vente.

Sur le site de Gabès, nous avons travaillé dans quelques villages choisis sur la base des mêmes critères de ruralité et d'aridité : Tboulbou, Chatt Essalem, Matmata, ancien-Gabès, Matouilla.

⁹² Tunisie - Projet de développement agricole intégré (PDAI) 2ème Phase de Gabes – Résumé EIES, 2013 p1, disponible en ligne, consulté le 25/06/2016 [http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Environmental-and-Social-Assessments/Tunisie -
Projet de d%C3%A9veloppement agricole int%C3%A9gr%C3%A9_PDAI_2%C3%A8me Phase de Gabes -
%E2%80%93_R%C3%A9sum%C3%A9_EIES.pdf](http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Environmental-and-Social-Assessments/Tunisie_-_Projet_de_d%C3%A9veloppement_agricole_int%C3%A9gr%C3%A9_PDAI_2%C3%A8me_Phase_de_Gabes_%E2%80%93_R%C3%A9sum%C3%A9_EIES.pdf)

II.2.3. Le gouvernorat de Tataouine

Situé à l'extrême Sud-est du pays, le Gouvernorat de Tataouine est ouvert sur deux pays voisins, la Libye et l'Algérie. Ce qui explique le poids et la puissance des terroristes dans ces lieux. Doté d'un important champ pétrolier à El Borma, la région connaît actuellement un développement économique certain. Toutefois les revenus du pétrole sont utilisés ailleurs que la région productrice. Tataouine est une région montagnarde. La plupart des activités locales sont basées sur l'agriculture, le pâturage, l'élevage. Ainsi, ses intérêts économiques sont tournés vers l'industrie, la production artisanale et le tourisme rural.

Sur le site de Tataouine, nous avons travaillé dans le village montagnard de Ras el Oued. C'est un village aride où les conditions de vie sont très dures et inconfortables. Les habitants travaillent la terre, s'occupent des terrains agricoles, et produisent des produits de terroir. La population dispose d'une grande diversité de la flore qui conduit à des activités de cueillette et de production de produits à base de plantes aromatiques et médicinales.

Généralement, la population locale souffre aussi des problèmes de sous-emploi, de pauvreté et de manque de ressources. Le climat est aride avec un niveau élevé de sécheresse et d'érosion.

« Tataouine n'a pas une grande orientation vers le système institutionnel. Nous avons plutôt une mentalité ouverte sur l'immigration, la prise d'initiative et la prise en charge de soi, c'est-à-dire que les gens n'attendent pas l'État pour résoudre leurs problèmes économiques. Ceci dépend aussi d'un problème de centralisation de l'administration qui reste lourde pour avancer vers le citoyen. On conserve encore le modèle de la tribu. Nous n'avons pas encore un autre modèle alternatif qui s'adapte à notre structure sociale. » (Le directeur de l'office de développement du sud de Tataouine, 2015).

II.2.4. Le gouvernorat de Médenine

Sur le site de Médenine, nous avons travaillé sur une seule région rurale et aride. Il s'agit de la délégation de Béni Khédache, notamment le village de Zammour qui constitue notre étude de cas.

« La région de Béni Khédache est un lieu de vie où trouve une nature en équilibre et un espace agricole bien vivant. Les verges et les cultures constituent la source principale de revenus de l'agriculteur local. C'est un espace rural connu pour la qualité et la richesse de son environnement. La pierre fait partie du patrimoine local et toute construction constitue une partie de la mémoire du pays »⁹³. Dans ses paysages où les vestiges de présence humaine se confondent avec un univers minéral aux formes parfois étranges, seules quelques rares taches vertes de cultures d'oliviers et le petit écrin de l'oasis émergent de cet océan d'ocre. Les strates du Permien, du Trias, du Jurassique puis du Crétacé dessineront les paysages tout au long du circuit géographique de la région⁹⁴. Le circuit patrimoine est riche et ainsi diversifié. Les sites archéologiques interrogent la forme, la nature, la couleur des roches et ses fossiles qui racontent les paysages anciens, les variations du climat, les allers-retours de la mer, les mouvements tectoniques et les tribulations des dinosaures. Les sites architecturaux présentent un mixage de monuments anciens et contemporains, tout en gardant un style traditionnel propre à la région. Des Ksour (châteaux) situés sur les hauteurs telles des forteresses, des anciens greniers fortifiés sont constitués de ghorfas (cellules voûtées) ouvrant sur une place centrale. Du haut de ces sites, les points de vue sont saisissants. La région de Béni Khédache en compte plus de 80 dont on trouve Ksar Jouamâa (Château appelé Jouamâa), Ksar Zammour, Ksar Hallouf, Ksar Béni Khédache. En addition, cette région est marquée par l'existence et la diversité des plantes aromatiques et médicinales. Les plaines et les montagnes se transforment en de véritables parterres de fleurs où le bleu des matthioles et le jaune éclatant des chrysanthèmes se marient avec les roses des scorzonères dans une débauche de fragrances dominées par les puissants arômes de l'ail rose et du parfum suave du rétame »⁹⁵.

Par ailleurs, le métier artisanal constitue une activité courante, pilier économique dans la région Béni Khédache. La Maison de l'Artisan a été créée afin d'appuyer l'artisanat local typique de la zone du Sud-est de la Tunisie. Des tapis bédouins confectionnés, des

⁹³ Extrait du guide touristique du Sud tunisien, Randonnées pédestres autour de Béni Khédache.

⁹⁴ Extrait du livret du circuit géographique autour de Béni Khédache.

⁹⁵ Extrait du guide touristique du Sud tunisien, Randonnées pédestres autour de Béni Khédache.

chaussures et bijoux traditionnels, des sacs et tissages du Margoume, style traditionnel d'habit, etc. Et avec nos observations exploratoires effectuées sur le terrain, on a constaté que les femmes rurales occupent une place importante dans la production artisanale et le développement du patrimoine local. Elles s'adaptent à leur contexte spécifique et s'attachent à leurs origines rurales. Malgré leur faible accès à l'extérieur, elles créent leur propre monde de travail et dirigent leur petite industrie de chez elles. Cela motive les investisseurs et les associations à intégrer ces femmes rurales dans le circuit économique local.

En résumé, notre terrain de recherche est bel et bien vaste et diversifié. Cela nous a permis d'étendre nos enquêtes qualitatives sur plusieurs sites d'observations et d'explorations.

II.3. Les caractéristiques de la population de référence

Définir une population cible revient à déterminer un échantillon d'une population qui constitue l'ensemble des individus qui acceptent de participer à notre étude. Un échantillon est un sous-ensemble d'éléments ou de sujets tirés de la population, qui sont sélectionnés pour faire partie de l'étude. Il est aussi appelé une population de référence.

Notre échantillon a été établi en fonction des centres d'intérêts de la recherche et de la dynamique du terrain d'investigation. C'est un échantillon hétérogène qui comprend trois catégories ou sous-populations d'intervenants : Tout d'abord on retrouve la population locale. Puis les responsables des O.N.G., qui orientent leurs activités dans une perspective de développement local et pour mobiliser des actions de valorisation du patrimoine culturel. Et enfin les responsables des institutions et collectivités locales qui représentent les pouvoirs publics du gouvernement au niveau régional et local.

La population locale est représentée par des hommes, des femmes et des jeunes (20 ans et plus) de la société active. Ici, on vise la population adulte de catégorie moyenne défavorisée et qui reste la plus exposée aux difficultés locales.

Les O.N.G. régionales sont réparties sur les quatre régions dont on peut citer quelques-uns :

- nous avons le programme d'appui à la société civile, l'organisme Art&Plastique, l'organisme de maintenance de la ville de Gafsa ;

- l'association Koulou Arrahma, l'association Karam ;
- l'association des jeunes de Zammour ; la coopération sur le projet TITAN.

Les institutions et collectivités locales sont des administrations étatiques, régionales, qui s'occupent des affaires économiques, institutionnelles, culturelles et de développement : nous avons contacté le commissariat régional du développement agricole de Médenine, l'office national de l'artisanat de Médenine, la cellule territoriale de vulgarisation agricole de Médenine ; l'office du développement du sud de Tataouine, la délégation régionale de Gafsa Nord, le commissariat des industries du sud de Gafsa, la délégation de Gabès.

Chaque catégorie joue un rôle majeur dans la conduite de notre recherche. Elle cerne le problème avec ses propres moyens et contribue à le résoudre. Cette manière d'animer le terrain crée une dynamique territoriale entre ces différentes sous-populations constituant effectivement les acteurs de la recherche.

II.4. Les techniques et les instruments de la recherche

Pour notre objet – « la valorisation du patrimoine culturel dans les régions et zones rurales » – il est nécessaire de connaître les facteurs qui influencent le comportement des acteurs sociaux face à des situations problématiques. Ces situations sont en rapport avec des changements institutionnels, promus comme tels sur différents territoires, et par lesquels, on vise à comprendre et à améliorer la communication publique. En ce sens, nous allons avancer une recherche-action via des techniques d'enquêtes de données qualitatives (des observations, des récits de vie, des entretiens semi-directifs et une étude de cas) permettant de valider nos propositions de recherche.

II.4.1. L'observation

C'est une technique de recueil de données, utilisée pour saisir, décrire des interactions dans un environnement observé sans y intervenir ou sans modifier les actions. Cette technique s'intéresse aux situations visibles et aux interactions entre les individus (il faut être en situation de coprésence pour observer) puis elle permet d'aborder l'analyse et l'interprétation des données produites dans un contexte social donné.

L'observation réalisée en coprésence physique du chercheur peut être filmée ou enregistrée. Les personnes impliquées dans l'observation peuvent être influencées par le

contexte et les conditions de l'observation. Il faut donc réduire le temps de l'observation même si cette dernière est réalisée en plusieurs étapes. On peut distinguer trois types d'observations :

- l'observation non engagée : le chercheur garde une neutralité totale sans participer au déroulement de l'observation ;
- l'observation participante externe : c'est la condition habituelle d'un chercheur. Il n'est pas impliqué dans l'activité de l'observation ;
- l'observation participante interne : le chercheur a un statut de participant ou d'organisateur des conditions de l'observation. Il peut être un acteur dans cette activité.

Dans le cadre de notre recherche-action, nous adopterons deux types d'observations : la première est une observation engagée qui permet de découvrir le terrain sans avoir de préjugés (filmer des individus de la population locale durant leurs récits de vie) ; la deuxième est une observation participante externe qui nous a permis d'assurer une certaine relation d'interaction avec les O.N.G. en participant à leur manifestations et réunions (le cas de la délégation de Béni Khédache, le village de Zammour).

Les guides de nos observations sont illustrés dans l'annexe de la thèse.

II.4.2. Les entretiens

C'est une technique qui procure le grand nombre de données. Il s'agit d'une interaction provoquée, réglée et ordonnée entre un chercheur menant l'entretien et une personne interviewée, censée répondre à différentes questions. Un entretien dure entre 30 et 35 minutes.

Durant l'entretien, la présence du chercheur est requise pour mener la discussion. Reste à concevoir une forme de négociation et de dialogue social. Dans un entretien, il faut éviter de négocier les questions, d'influencer des réponses, ou même d'en modifier le contenu. On distingue trois types d'entretiens :

- l'entretien libre : il s'agit de lancer un thème et de permettre à la personne interviewée d'y répondre librement ;
- l'entretien directif : il est composé de différentes questions posées afin d'obtenir des réponses brèves, structurées et ordonnées ;

- l'entretien semi-directif : il s'utilise avec une grille d'entretien de questions reformulées sous forme de confirmations ou d'infirmités.

Par ailleurs, il existe des entretiens exploratoires destinés à scruter un terrain vierge pour collecter des données profanes.

Ces entretiens reflètent la conception et la compréhension d'un développement local selon des interprétations personnelles de chaque personne interrogée. Ils peuvent exprimer aussi une perception individuelle des problèmes territoriaux qui met en évidence la relation du citoyen avec les institutions publiques. Dans cette perspective, il est aussi envisageable de collecter des récits de vie (récits centrés sur l'évolution d'un milieu, de son industrie, de ses traditions et au-delà de son histoire locale,...). Ce détour par l'histoire nous permet de caractériser l'évolution des besoins de cette population, tout en se référant aux repères culturels propres à son territoire.

II.4.3. L'étude de cas

« Elle est fréquemment utilisée en sciences sociales. Ici, le chercheur n'agit pas non plus sur les variables en cause ; il cherche seulement à observer les interrelations possibles entre ces variables. Au lieu de porter son investigation sur un grand nombre de personnes ou de faits, il étudie un nombre limité de cas considérés comme significatifs. L'objectif est de comprendre en profondeur une situation sociale, un fait social, un groupe de personnes, un individu, etc. Le chercheur peut décrire un cas unique (les décisions managériales de changement de l'entreprise quelconque), ou une étude à cas multiples (les décisions de changement dans les entreprises japonaises). C'est une étude de description et de compréhension d'un fait. » (Roger et Raoul, 2013, p10)⁹⁶

L'objectif est de comprendre en profondeur une situation, un fait, qui met en relation, un groupe de personnes, ou un ensemble d'individus. Le chercheur peut décrire un cas unique ou une étude à cas multiples. C'est une étude de description et de compréhension d'un fait.

⁹⁶ Roger A.G., Raoul K. R., « Cours de méthodologie d'initiation à la méthodologie de recherche », École pratique de la chambre de commerce et d'industrie-Abijan, 2013, p10, consulté le 25/06/2016, disponible en ligne <http://docplayer.fr/282979-Cours-d-initiation-a-la-methodologie-de-recherche.html>

Le cas de la délégation de Béni Khédache est soulevé sur la base d'une compréhension profonde de la mise en situation des acteurs locaux pour définir un ensemble de projets de développement local. Cette étude de cas nous a aidé à cerner nos données empiriques, en vue d'une meilleure compréhension. Les acteurs locaux acceptent de collaborer, de partager les mêmes intérêts et de dialoguer.

Notre guide d'entretien est illustré dans l'annexe de la thèse.

Les techniques d'enquête sur le terrain ci-présentes sont déterminées selon les exigences du terrain d'investigation. Combinées ensemble, elles contribuent à élucider notre objet de recherche. Il est essentiel de signaler que chaque sous-population étudiée est interrogée grâce à un guide d'entretien ou par des observations correspondantes à une suite logique de questions posées.

II.5. Le modèle d'analyse et de propositions de la recherche

Dans cette nouvelle phase, nous nous entamons notre étude empirique. Il s'agit de fixer les axes de recherche qui vont guider nos observations et nos entretiens. Ensuite, nous présenterons notre modèle de recherche qui prendra la forme de grilles d'analyse dans le cadre d'une étude qualitative. En effet, la grille d'analyse représente l'ensemble des axes que nous traitons dans cette recherche. Concrètement, elle traduit un modèle conçu afin de valider des propositions, comme elle le ferait pour valider un modèle groupant des hypothèses sous-jacentes dans le cas d'une méthode quantitative.

Nous traitons deux axes de recherche :

- le patrimoine culturel comme un élément pilier de marketing territorial : c'est une ressource territoriale fondamentale pour l'économie locale développant les atouts de la région et en mobilisant le tourisme rural ;
- la valorisation du patrimoine culturel se fait via la création patrimoniale, par la sauvegarde des édifices culturels et des produits de terroir, et par la protection d'un héritage historique.

Chaque axe de recherche interpelle le rôle de la population de référence avec laquelle nous allons entrer en communication. Les grilles d'analyse se profileront par rapport au rôle de chaque collègue interviewé et traité dans notre enquête.

II.5.1. La grille d'analyse de la population locale

Dans la première partie de la thèse, nous avons expliqué le rôle central de la population locale dans la création patrimoniale et la sauvegarde de son héritage culturel. Cette synthèse débouche sur une implication réelle de la société rurale dans la production locale et sur sa capacité à créer des activités économiques et touristiques.

Dans cette logique, la grille d'analyse conçue, nous conduit à vérifier la validité de la proposition 1 : La population locale joue un rôle central dans la valorisation du patrimoine culturel.

Figure 2.1 : Grille d'analyse de la population locale

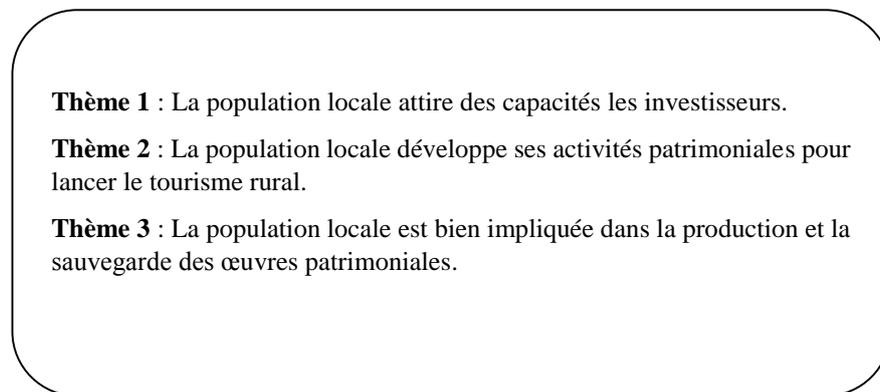


Figure 2. 1

II.5.2. La grille d'analyse des institutions publiques et collectivités locales

Dans ce volet de recherche, les institutions publiques occupent une place majeure dans la réussite des projets de développement local. Par la suite, le rôle des pouvoirs publics et institutionnels s'affirme en tant que responsable de la veille, du soutien, de la valorisation et de la protection du patrimoine culturel.

En ce sens, la présente grille d'analyse se dessine à la lumière de la deuxième proposition de recherche, la proposition 2 : Les institutions et collectivités locales contribuent à la valorisation du patrimoine culturel. Cette proposition sera mise en examen pour vérification.

Figure 2.2 : Grille d'analyse des institutions et collectivités publiques

Thème 1 : Les institutions et collectivités locales encouragent les investissements dans le domaine du marketing territorial.

Thème 2 : Les institutions et collectivités locales encouragent les pratiques de valorisation du patrimoine culturel.

Figure 2. 2

II.5.3. La grille d'analyse des O.N.G.

Les O.N.G. se présentent comme acteurs stratégiques et médiateurs dans l'instauration de la communication publique entre les différents acteurs locaux. Leurs rôles s'articulent autour des activités et des programmes destinés à la société civile, dans le but de lui offrir des possibilités de se joindre à un réseau institutionnel et de participer à la dynamique territoriale. Comme on l'a déjà évoqué, les O.N.G. interviennent en soutien des dispositifs de communication publique afin d'agir sur la problématique de la valorisation du patrimoine culturel fragile dans les espaces ruraux. Elles présentent une nouvelle approche de médiation pour aider les entités institutionnelles et non institutionnelles à collaborer entre elles et à planifier des pratiques efficaces de protection des activités locales.

En ce sens la troisième proposition sera validée dans la phase empirique de notre recherche.

La proposition 3 : Les O.N.G. jouent un rôle de médiation pour la valorisation du patrimoine culturel.

Figure 2.3 : Grille d'analyse des O.N.G.

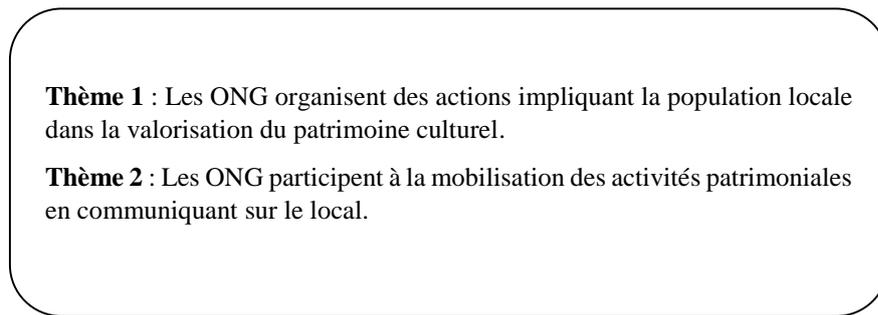


Figure 2. 3

Conclusion

Notre travail de recherche, réalisé par différentes techniques qualitatives, s'étend sur plusieurs régions du pays (Gafsa, Gabès, Médenine et Tataouine). D'abord, nous privilégions l'observation. Nous participerons ainsi à différentes activités en lien avec le développement territorial menées par les institutions publiques régionales. Cela afin d'observer tout d'abord la nature de ces dernières et les prises de positions des responsables face aux problèmes locaux, puis leurs relations avec le citoyen (souvent dans un rapport de pouvoir). Enfin, nous aborderons les stratégies existantes relatives aux projets de développement. L'observation ici nous renseigne sur les caractéristiques du milieu institutionnel et son degré d'ouverture à l'extérieur. Une deuxième technique est nécessaire à notre démarche méthodologique. Celle des entretiens semi-directifs de confrontation pour compléter notre travail auprès de la population de référence. Ces entretiens doivent refléter leur conception et appréhension personnelle du développement. Ils doivent ainsi mettre en évidence la relation du citoyen avec l'institution publique et sa place dans le dialogue institutionnel. Dans cette perspective, il est aussi envisageable de collecter des récits de vie (récits centrés sur l'évolution de son milieu, de son industrie, de ses traditions et même au-delà de son histoire locale). Ce détour par l'histoire nous permettra aussi de caractériser l'évolution des besoins de cette population et de ses problèmes à communiquer sur les repères culturels propres à son territoire.

Cette étude méthodologique est construite suivant une recherche-action qui utilise une approche compréhensive et qualitative dans le traitement, l'analyse et l'interprétation des données recueillies. Elle propose un meilleur positionnement sur le terrain afin de traiter au mérite notre problématique de recherche.

BILAN DU CHAPITRE

Les institutions publiques tunisiennes jouent un rôle capital dans la constitution des relations d'échange avec la population locale. Elles proposent le développement des régions vulnérables. En effet, les institutions publiques doivent s'ouvrir d'avantage à la société rurale et les intégrer dans des projets de restructuration et d'aménagement territorial. Elles sont capables de donner suite aux différentes initiatives d'investissement et de promotion de la production locale. Elles peuvent, selon les exigences de l'actualité économique, adopter des projets d'aide et d'encadrement en utilisant les capacités humaines et de savoir-faire, avec pour objectif d'agir dans l'intérêt des régions défavorisées et de leurs populations.

Par ailleurs, la population locale est l'élément central dans la conception des activités locales et artisanales. Elle demeure le facteur essentiel de la production, de la protection et de la mise en valeur du patrimoine culturel local. Elle doit communiquer avec le réseau d'acteurs, et solliciter une aide institutionnelle afin de soutenir les pratiques de sauvegarde des traces du patrimoine local. Elle peut participer à la relance économique, protéger ses produits de terroir et promouvoir le tourisme rural.

En ce sens, les O.N.G. facilitent ce circuit de communication publique et présentent des actions et des programmes développés dans le cadre d'une concertation entre les acteurs publics. Elles proposent des plans d'action pour mobiliser le corps institutionnel autour de la problématique du développement local et de la valorisation du patrimoine. Ainsi, elles accompagnent la société locale dans les actions de soutien aux activités locales, notamment dans le domaine culturel et artisanal. Cela afin de protéger le processus de patrimonialisation.

Dans ce cadre, notre démarche méthodologique nous permet d'enchaîner des enquêtes qualitatives et de valider les approches avancées. Une approche de type recherche-action est privilégiée afin de répondre aux ambitions de notre recherche. Elle est instrumentalisée par différentes techniques d'enquêtes : des observations participantes, des entretiens semi-directifs, et une étude de cas. Cela nous amène à enrichir notre corpus empirique et à fonder solidement notre travail d'investigation. Nous avons entamé des

observations participantes avec notre échantillon de population locale interrogée exerçant une activité ou un métier artisanal. Ces observations sont accompagnées d'entretiens semi-directifs. Quelques réflexions sont ainsi développées par les responsables de terrain lors de ces entretiens. Cela, afin de déterminer le rôle des O.N.G., des institutions et des collectivités locales dans le développement et la mise en valeur des œuvres patrimoniales.

Notre étude qualitative est menée sur le terrain initial de la recherche qui couvre quatre gouvernorats du Sud-tunisien : Gafsa, Gabès Médenine et Tataouine. Nous avons ciblé quelques régions, rurales et arides, qui répondent aux caractéristiques de fragilité rurale et d'aridité environnementale. Ce travail a été réalisé sur une période de deux ans et demi, de décembre 2013 jusqu'en avril 2015. Ces régions représentent une richesse culturelle et patrimoniale diversifiée qui mérite d'être mise en valeur. La spécificité de ces régions réside dans l'importance accordée à la notion du patrimoine et dans les efforts initiés pour le préserver et le transmettre entre les générations.

Notre population comprend les mêmes caractéristiques appropriées que celles initialement étudiées. Il s'agit de la même répartition de l'échantillon de personnes interviewées, sauf qu'il est élargi en raison de la diversité des perceptions individuelles et à cause de l'ampleur des informations recueillies sur le terrain. Trois catégories d'interviewés sont définies dans notre échantillon : tout d'abord nous avons la population locale active, puis les O.N.G. et enfin les responsables régionaux appartenant à des institutions locales.

L'apport de la recherche-action participative sera par la suite fondamental, dans la mesure où, la connaissance profane produite permet de construire une nouvelle échelle de valeurs. Celle-ci contribue à partager une culture, une identité, un savoir commun, sur un territoire, en vue de son développement par celles et ceux qui y vivent.

Enfin, cette démarche méthodologie nous conduit vers une nouvelle phase empirique, qui nous situe réellement sur le terrain, dans le but de mener nos enquêtes et investigations. Un corps de propositions est mis à l'épreuve pour organiser les nécessaires vérifications.

CHAPITRE II : ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES ET POSITIONNEMENT DE LA RECHERCHE

Introduction

Notre travail sur le terrain est basé sur la recherche-action. C'est une démarche qualitative développée selon une optique exploratoire. Elle est fondée sur des points de vue subjectifs qui nous orientent dans nos choix et interactions avec le lieu d'investigation. Ainsi, elle nous aide à comprendre les logiques résultantes d'une connaissance de terrain. Cette méthode empirique se distingue par un degré élevé d'ouverture sur le terrain et sa population. Cela nous conduit à valoriser le discours des intervenants et le dialogue entre eux pour donner du sens à notre enquête. Notre objectif est d'évaluer le niveau et l'efficacité de la communication, qui n'existait peut-être pas, entre les différents acteurs du terrain, puis à la lumière de leurs actions et implications dans la problématique de la valorisation du patrimoine culturel de leurs régions.

Les propositions de recherche déterminées dans la première partie constituent une première réponse théorique à notre question centrale de recherche. La vérification de ces propositions sur le terrain va nous apporter une deuxième réponse empirique à la même question centrale. Chaque grille d'analyse représente un axe de recherche traduisant une proposition de recherche déjà soulignée. Par la suite, nos guides d'observations et d'entretiens constitueront la principale source de collecte dans le cadre d'une recherche-action. Nous commencerons par collecter les informations suivant les techniques et les instruments d'enquêtes qualitatives déterminés dans le chapitre précédent auprès de notre échantillon d'étude.

Ce travail de recherche est construit à la lumière des interrogations soulevées du terrain d'observation. Il vise à introduire les O.N.G. comme un acteur déterminant de médiation, de communication publique et institutionnelle pour influencer stimuler leurs actions collectives de valorisation du patrimoine culturel fragile. Ce patrimoine local, naturel, matériel et immatériel, fait partie des pratiques et habitudes qui doivent être protégées. En ce sens, notre étude empirique nous conduit à dégager des liens significatifs entre les différentes variables de la recherche et à valider notre approche théorique. Le travail

d'interprétation est une phase essentielle pour évaluer la cohérence de notre étude et la plausibilité de nos résultats. Dans ce cadre, un modèle théorique de propositions doit être empiriquement validé.

I. Le recueil et l'analyse des données du terrain d'investigation

Les sciences de l'information et de la communication permettent une lecture scientifique complémentaire pour poser notre problématique relative à la valorisation du patrimoine culturel dans les régions de zones rurales et arides du Sud-tunisien. Dans ce champ d'étude, il faut introduire la notion de « communication publique ». Cette thèse n'est pas une étude du genre sur la condition féminine dans ce pays, bien que les femmes constituent la majeure partie de notre population locale. On s'intéresse plutôt à déterminer le rôle de toute la population locale impliquée dans les pratiques de valorisation de patrimoine culturel fragile dans des régions et zones arides du Sud-tunisien (Gouvernorats de Gafsa, Gabès, Médenine et Tataouine).

Notre investigation du terrain a été réalisée en plusieurs étapes. Nous avons commencé par une collecte d'informations auprès de notre population de référence. Ce travail nécessite une enquête empirique qui nous permet de saisir des données qualitatives, sous plusieurs formes : de discours narratifs enregistrés ; de séquences de vidéos réalisées dans le cadre des observations participantes, et qui représentent des interventions filmées de certaines personnes interviewés. Pour mettre en œuvre cette enquête, nous avons commencé par le contact physique et la prise de rendez-vous avec les participants. Nous avons collecté des informations par des questions guidées, et parfois ouvertes dans le cas où la personne interrogée raconte des événements de sa vie et adopte un long discours dans sa réponse. Parfois, nous nous sommes retrouvés avec des gens qui voulaient parler de leurs propres expériences. En somme, notre rôle était de valoriser toutes les informations collectées et de reprendre fidèlement les propos des participants.

Dans une deuxième étape, les données recueillies ont été analysées selon les formes et les instruments de notre enquête qualitative. Nous avons donc fait une analyse thématique des données qualitatives.

I.1. La collecte de l'information et le recueil des données qualitatives

La phase empirique commence par la collecte de l'information auprès d'un échantillon de population, déterminé selon des critères signalés dans la phase méthodologique. Cette étape de collecte a été organisée selon plusieurs interventions. Nous avons réparti nos

déplacements vers le Sud-tunisien en raison de l'ampleur du terrain de recherche, de nombreuses régions à visiter et du volume important de données à recueillir. Nous étions obligées de concevoir deux guides d'entretiens exploratoires pour traiter tous les aspects de la recherche. Les guides d'entretiens sont établis selon les deux axes principaux de recherche abordés sur le terrain :

Axe 1 : La valorisation de la production locale par un marketing territorial et une attractivité touristique basée sur la fabrication de produits du terroir et des œuvres du patrimoine ;

Axe 2 : La valorisation du patrimoine culturel et sa protection.

Les conditions du déroulement des entretiens ont été favorables. La population locale était accueillante et motivée. Certaines personnes avaient la volonté de parler et de s'exprimer se révoltant contre leurs conditions de vie précaires. Des familles ont souffert tout au long de leur vie en raison des inégalités territoriales, de l'aridité du milieu local, et des problèmes de sous-développement. Certaines femmes émues ont manifesté beaucoup d'émotions, de colère et de tristesse. Parfois, nous étions obligés de gérer des situations malaisées, pénibles, pour éviter de rendre difficile les réponses à apporter par les personnes interrogées.

Par ailleurs la plupart des responsables des institutions publiques ont accepté d'effectuer des entretiens semi-directifs. Dans ce cadre moins normatif, ils ont été accueillants et ouverts à nos initiatives de recherche en développement local. Cependant, nous avons dû annuler deux rendez-vous avec deux responsables régionaux. Ces derniers n'ont pas accepté l'entrevue (le responsable de l'office national de l'artisanat de la région de Gafsa et le délégué de la région de Gabès).

Pareillement pour le cas des O.N.G., elles étaient impliquées dans cette enquête qui en réalité valorise leurs places dans la dynamique territoriale. Elles ont accepté de répondre à la totalité des questions. Par contre, certaines O.N.G. ne veulent pas expliquer les détails de leur mode de financements ou parler des investisseurs. Elles se contentaient réponses vagues sans donner de détails refusant de répondre plus précisément en évoquant leur devoir de réserve.

Les méthodes de collecte de l'information sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2.1. : L'état de la collecte de l'information

		Région			
		Gafsa	Gabès	Médenine	Tataouine
Population de référence	Population locale	-13 entretiens pour l'axe 1 -12 entretiens pour l'axe 2	- 6 entretiens pour l'axe 1 - 5 entretiens pour l'axe 2	-1 étude de cas qui regroupe un représentant de la société civile, des responsables des institutions régionales -1 observation filmée lors du festival de l'artisanat (au village de Zammour) -1 observation participante lors du même festival	
		1 observation filmée (au centre-ville de Gafsa)	1 observation filmée (Tboulbou)		2 observations participantes dans deux réunions (Ras el Oued)
		1 récit de vie (Sénad)	1 récit de vie (Tboulbou)		1 récit de vie (Ras el Oued)
	O.N.G.	- 5 entretiens pour l'axe 1 - 3 entretiens pour l'axe 2	- 1 entretiens pour l'axe 1 - 3 entretiens pour l'axe 2		1 entretien ouvert
	Institutions et collectivités locales	3 entretiens	1 entretien	5 entretiens	3 entretiens

Tableau 2. 1

Pour poursuivre ce travail de recherche, les données collectées seront utilisées dans notre analyse qualitative. Elles feront l'objet d'une analyse thématique du contenu.

I.2. L'analyse des données qualitatives

L'analyse des données est faite en fonction du type d'étude et de ses objectifs. Dans notre cas, il s'agit d'explorer le terrain d'investigation, de comprendre le rôle de chaque acteur intervenant ou de vérifier son impact sur le traitement des difficultés soulevées dans notre problématique. L'analyse qualitative est orientée vers le contenu des textes, sous forme narrative, et résume des données non numériques.

Cette étape consiste à regrouper les informations collectées selon des unités d'analyse dans le discours afin de les codifier. Cette méthode s'appelle l'analyse de contenu. C'est

une « *procédure de réduction des données qui consiste à classifier dans un nombre restreint de catégories un grand nombre de mots ou d'expressions* » (Weber, 1958)⁹⁷. Elle sert davantage à souligner les relations de proximité ou d'opposition entre les unités d'analyse. Les unités d'analyse sont des catégories de thèmes ou de formes de discours qui composent un texte ou un entretien. Elles peuvent être représentées sous forme d'un ensemble de mots, de thèmes ou sous forme de silences, d'intonations, etc. Elles sont utilisées pour catégoriser les données et faciliter leur sélection. La méthode d'analyse des données repose sur des formes thématiques qui prédominent dans le discours. Dans notre cas, nous procédons à l'analyse d'un ensemble de thèmes parce que chaque question de notre guide d'entretiens traite un thème donné. L'analyse thématique du contenu consiste donc à classer et à examiner par thèmes le contenu de textes ou discours fournis par la personne interviewée. La prise en compte de la subjectivité dans l'analyse des données est une condition nécessaire pour garantir la fiabilité de l'interprétation des résultats. Les réponses doivent être claires et compréhensibles.

Les données recueillies seront analysées à l'aide du logiciel de type QDA (d'analyses de données qualitatives), « *NVivo* » qui permet d'analyser nos données qualitatives, de les traiter grâce aux codages de nœuds dans les entretiens. Ces nœuds nous servent à définir le contenu de chaque entretien de manière détaillée et de l'organiser, grâce aux attributs et aux requêtes, des chiffres et des tableaux croisés.

Dans cette perspective, les contenus des observations et des entretiens seront soumis à l'analyse thématique. Par contre, l'étude de cas que nous avons réalisé dans la région de Béni Khédache sera analysée à part selon la technique traditionnelle d'analyse et d'interprétation des données qualitatives.

Conclusion

L'analyse des données collectées a été effectuée à la lumière des grilles d'analyse définies dans la démarche méthodologique. Dans ce travail d'analyse, il s'agit de regrouper l'ensemble des textes écrits, des discours discernés à partir des observations et entretiens exploratoires réalisés sur le terrain. La quantité d'information qualitative collectée a été

⁹⁷ Du cours de « *séminaire de méthodologie de recherche* » de T .Salaani. Adapté de « *Research Design – qualitative and quantitative approaches* » de J .W.Creswel, Sage Publications, Inc, Califorina, 1994, pages 1-12).

examinée. En premier lieu, elle fait l'objet d'un traitement de données. Elle a été adaptée à une analyse thématique du contenu pour pouvoir interpréter le discours puis pour voir quelles sont les variables les plus importantes à valoriser dans notre recherche. Les données qualitatives recueillies sur le terrain ont été analysées selon des thèmes déterminés et développés dans des grilles de codification (étayées en annexe).

Les méthodes de collecte de l'information sont différentes selon les quatre régions utilisées. Pour les cas de Gafsa et de Gabès, nous avons visé au début une étude comparative. Ensuite, nous avons changé d'idée pour réaliser une étude exploratoire pour chacune des régions. L'objectif de l'étude comparative entre les deux régions de Gafsa et Gabès n'est pas bien fondé. Chaque région possède des caractéristiques géographiques, socioculturelles, et une conjoncture économique différentes.

Le cas de Tataouine est exemplaire, il illustre des pratiques de participation, d'encadrement et d'accompagnement de l'échantillon de la population locale. Durant nos observations, nous avons constaté que les O.N.G. organisent souvent des réunions de formation et d'encadrement de leurs adhérents volontaires au sein de la population locale. Les O.N.G. lancent des actions de planification et de mise en œuvre du travail en collaboration. L'enquête réalisée sur le site de Médenine doit être considérée comme une étude de cas représentative de la dynamique territoriale autour d'un projet de développement local et de valorisation du patrimoine culturel. Ce type d'enquête pourrait être un exemple incitant les autres régions et zones rurales à le suivre.

En fin de compte, l'analyse des données permet de produire des résultats interprétables et ouvrant la voie à des discussions.

II. Traitement des données qualitatives et interprétations des résultats de la recherche

Dans cette nouvelle section, il s'agit de présenter un état de données traitées nous renseignant sur la nature des résultats de l'analyse thématique du contenu. Lors du traitement des données, on peut utiliser des schémas, des figures, des graphiques, pour illustrer les pourcentages ou les quotas des termes les plus utilisés. Ici, on cherche à mettre en valeur les thématiques les plus importantes. Chaque thématique étudiée constitue l'objet central d'un discours entendu lors de la collecte d'informations.

En effet, l'analyse des données recueillies est la mise au point de modèles systématiques de lecture impliquant des règles assez précises en matière d'analyse et d'interprétation des textes. Cette analyse permet de comprendre les contenus ou les significations. Elle peut servir à ⁹⁸:

- coder les réponses à des questions ouvertes d'un questionnaire ;
- coder les résultats d'entretiens ;
- déterminer des stéréotypes ;
- révéler les attitudes ;
- révéler les postulats implicites ;
- repérer des éléments sous-entendus.

Par ailleurs, la présentation des résultats de la recherche, selon Roger et Raoul⁹⁹ (p.35), doit suivre le déroulement scientifique :

« On commence ici le traitement des données ou des résultats obtenus. Il faut d'abord les analyser et les présenter. La discussion viendra plus tard. »

⁹⁸ Roger A.G., Raoul K. R., consulté le 24/06/2014, « *Cours de méthodologie d'initiation à la méthodologie de recherche* », École pratique de la chambre de commerce et d'industrie-Abijan, disponible en ligne, <http://docplayer.fr/282979-Cours-d-initiation-a-la-methodologie-de-recherche.html>

⁹⁹ Idem.

Il s'agit d'ordonner, classer et regrouper les données pour pouvoir les analyser. Les informations ou faits doivent être isolés, regroupés et classés dans des catégories, dans des tableaux, dans des graphiques, etc. C'est la seule manière de permettre à la quantité importante d'informations de prendre sens en laissant découvrir les liens qui n'étaient pas toujours évidents ou existants. Il faut donc traiter les informations ou les faits pour les transformer en données analysables. » (Roger et Raoul, p.35).

L'analyse thématique du contenu peut être synthétisée par une grille de codification qui est construite à la lumière de la grille d'analyse. La grille de codification permet une lecture aisée des données dépourvue de toute ambiguïté. Elle va servir à interpréter les données (voir le tableau 2.2 dans la prochaine section).

II.1. Le traitement des données qualitatives et présentation des résultats

Dans cette phase, nous traitons les données recueillies sur le terrain. L'analyse qualitative des données est un travail sur le contenu des textes et résumé des données non numériques. Il s'agit de procéder à une analyse pour isoler des unités signifiantes abstraites (thèmes, figures, variables...) de leur contexte pour en opérer la comparaison terme à terme, et pour en faire, par la suite, une synthèse.

En somme, nous avons constaté une grande diversité d'informations recueillies à la lumière de nos entretiens exploratoires. Il paraît clair que la population locale joue un rôle central dans la valorisation et la transmission future de son patrimoine local. Elle conserve presque toutes les habitudes et les traditions, de fêtes, de style de vie, d'habitudes culinaires. Cette population produit aussi des articles d'artisanat dont le savoir-faire qu'elle détient, constitue la source unique protégeant ce corpus patrimonial. La société ici est consciente de son devoir dans la mise en valeur de son héritage historique et contribue effectivement à le développer et à maintenir son usage. Elle le transmet souvent à travers un apprentissage domestique des activités par la sauvegarde des œuvres traditionnelles via son travail et sa participation à des manifestations publiques limitées et souvent contrôlées.

Cette population locale parle la langue arabe, et très peu comprennent la langue française. Nous avons donc réalisé tous nos entretiens en langue arabe courante tunisienne, puis

nous les avons traduits par la suite, en français, pour les exploiter avec nos outils d'analyse.

II.2. L'analyse des données et la discussion des résultats

Les données analysées et présentées à l'aide de textes narratifs, de tableaux, de graphiques, de figures et autres, sont interprétées, expliquées dans le contexte de l'étude et à la lumière des travaux antérieurs. On restitue les résultats plausibles et on les discute par rapport aux propositions théoriques. Enfin, on pourra faire des inférences, tirer des conclusions et faire des recommandations.

Avant de commencer la phase d'interprétation, nous présentons les constats relevés sur le terrain d'investigation.

II.2.1. Les constats empiriques de la recherche de l'axe 1

L'idée principale ici est d'avancer la notion d'attractivité territoriale pour améliorer la conjoncture économique menacée. Dans cette logique, la communication publique consiste à promouvoir un marketing territorial qui valorise les atouts d'un territoire par rapport aux marchés concurrentiels. Cependant, il paraît difficile d'agir sur les difficultés territoriales qui affectent profondément la stabilité économique.

Sur le site de Gafsa

Dans ce contexte, la femme rurale n'a pas accès au marché du travail à cause de la rigidité du système social qui l'isole. Elle se contente de fabriquer ses produits artisanaux chez elle et de les vendre aux grossistes qui couvrent le marché. Elle dispose de capacités de fabrication et de diversification des produits du tissage (Margoume, Ragueme, Barnouss, couverture, habit traditionnel, etc), de vannerie (Errouni, Zeimbile, Alegua, Hassira, etc), de poterie (assiettes, Kanoun, plats de four) alors qu'elle ne bénéficie guère des aides ou de subventions étatiques pour alimenter son petit atelier. En même temps, elle souffre de difficultés d'autofinancement et de moyens pour acheter la matière première. Par ailleurs, l'État ne s'implique pas dans les actions d'investissement ou de financement des projets individuels. Les améliorations nécessaires ne sont pas réalisées en terme de transport, de route, des subventions, d'usines, de disponibilité des marchés locaux (ou des foires) et d'accessibilité. En somme, la femme rurale dispose d'un potentiel non exploité et de

capacités de production non utilisées, ce qui traduit un manque à gagner énorme en termes de fabrication et de marketing des produits locaux. Du coup, les O.N.G. sont plus ou moins réactives face à ce contexte de vulnérabilité. Elles interviennent généralement pour faire participer les femmes au développement économique en misant sur leurs capacités de production artisanale. De même, elles favorisent les investissements de projets selon certains critères encourageant le travail manuel et commercialisant les produits locaux. Néanmoins, les O.N.G. ont des difficultés à intégrer les femmes dans des projets de formation ou d'apprentissage parce que la mentalité de la population n'a guère évolué et refuse la sortie de la femme et sa participation à ce genre de programmes. Les femmes peuvent produire des articles, les vendre aux grossistes mais uniquement par l'intermédiaire de leurs tuteurs ou leurs maris. Elle ne peut pas accéder directement aux marchés locaux tandis qu'elle est le facteur essentiel de la production locale de sa région.

Sur le site de Gabès

On constate une forte implantation industrielle dans les régions arides et une intégration de la femme dans les métiers artisanaux. Les femmes partagent le travail avec les hommes et produisent ensemble, des œuvres manuelles spécifiques à leur territoire. Généralement, les femmes réalisent les étapes difficiles de la production alors que les hommes s'occupent de la commercialisation et de la vente. Ces produits sont largement commercialisés sur le marché local et à l'extérieur. Des articles de broderie, de vannerie (des chapeaux, des couffins), de tissage (Margoume) demandent un travail méticuleux et des efforts physiques de longue durée.

Par ailleurs, l'État encourage la production artisanale et offre des facilités d'ouverture sur des marchés extérieurs. C'est un commerce vivant qui attire la clientèle et rapporte des revenus à la plupart des familles rurales. Ainsi, permet-il d'augmenter les recettes et les bénéfices pour stimuler l'économie locale. Par conséquent, on peut affirmer que, même si elle reste chez elle, la femme rurale représente un élément catalyseur de l'économie locale. Elle est fondamentalement engagée dans le processus de marketing territorial du fait qu'elle attire diverses activités économiques et encourage les investissements. En parallèle, les O.N.G. intègrent dans leur tissu les orientations stratégiques d'un marketing territorial. Elles proposent des programmes de formation et de suivi qui assistent les femmes rurales et orientent leurs métiers et savoir-faire. En tant que médiateur entre

l'action publique et la force de travail, les O.N.G. permettent de faciliter le contact entre des investisseurs et les demandeurs de fond pour lancer des projets économiques. Certains projets offrent des opportunités de travail aux femmes rurales et intègrent leur expérience profane et acquise pour consolider leurs compétences manuelles et exploiter leur savoir-faire.

II.2.2. Les constats empiriques de la recherche de l'axe 2

Les résultats d'observation du terrain sont différents. La valorisation du patrimoine matériel et immatériel dépend de facteurs géographiques et socioculturels, qui mobilisent les acteurs territoriaux dans un processus de patrimonialisation. Géographiquement, l'emplacement du gouvernorat de Gabès est considéré comme favorisé par rapport à celui de Gafsa. C'est une région côtière dont les zones rurales ne sont pas trop dispersées et où le niveau de pauvreté est moins élevé. En revanche, la région de Gafsa dispose d'un patrimoine matériel important et de paysages naturels fabuleux qui restent délaissés et faiblement valorisés par les acteurs locaux. Du point de vue socioculturel, la mise en valeur d'un patrimoine culturel repose sur une volonté individuelle mobilisée par un attachement culturel aux origines ethniques, tribales et aux croyances de la population. De notre analyse de terrain, on peut déduire que les changements des valeurs idéelles peuvent influencer profondément le mode de vie et la culture des individus qui s'éloignent de plus en plus de leur identité.

II.2.2.1. Sur le site de Gafsa

Les zones rurales de la région de Gafsa sont nombreuses, diversifiées, et comprennent une grande variété de ressources patrimoniales. Les femmes ici sont le premier maillon de la préservation et de la transmission du patrimoine local. Elles préservent les habitudes ancestrales en termes de rites festifs (mariage, fête de circoncision), de gastronomie (*couscous, Tajine, Kisra Millal, Firmess*), d'articles d'ornement domestique (*Bit Echeur, Margoume, Klime, Alegua, Mechkila*) et d'habits traditionnels (*Bakhnougue, Hereme, Koftane*, de l'or et de l'argent, de la soie, *Batania*, etc.). La femme est impliquée dans un processus de valorisation d'un corpus patrimonial riche, authentique, mais négligé qui risque l'oubli et la destruction. En effet, la plupart des habitants perdent leurs habitudes. D'autres considèrent qu'il est temps de dépasser ces traditions immuables qui nuisent aux changements modernes. Certaines femmes veulent se détacher petit à petit de leurs

habitudes traditionnelles vues comme un fardeau ancestral qui doit cesser d'être transmis. D'autres considèrent que c'est un patrimoine qui caractérise la région et leurs origines berbères et qu'il faut le préserver. Par ailleurs, d'autres femmes remplacent cet usage traditionnel par un mode de vie islamiste sous le sceau de l'interdiction (interdiction de fêter suivant les pratiques religieuses rigides, d'honorer les saints et les justes).

Les hommes participent au commerce local, à la production des articles d'artisanat (les produits de tissage (*Margoume, Ragueme, Barnouss*, couverture, habit traditionnel), de vannerie (*Errouni, Zeimbile, Alegua, Hassira*) et de poterie (assiettes, *Kanoun*, plats de four). De même, la population locale préserve les habitudes gastronomiques (couscous, Tajine, *Kisra Millal, Firmess*), d'articles d'ornement domestique (*Bit Echeur, Margoume, Klime, Alegua, Mechkila*) et d'habits traditionnels (*Bakhnougue, Hereme, Koftane*, de l'or et de l'argent, de la soie, *Batania*), et s'occupent de les vendre sur les marchés locaux. Pour eux, le circuit du travail est rude. Il ne rapporte pas assez d'argent. Les grossistes achètent la marchandise à moindre prix, pour la vendre à une valeur beaucoup plus importante à des agents externes et aux touristes.

II.2.2.2. Sur le site de Gabès

Le patrimoine culturel est mieux conservé. La plupart des familles rurales conservent leurs habitudes et traditions et les femmes reproduisent et transmettent leur savoir-faire de génération en génération. Le patrimoine culturel est largement soutenu, matériel (produit du terroir, gastronomie traditionnelle, style d'habit, articles d'artisanat, etc.), et immatériel (les fêtes, les funérailles, les manifestations culturelles). La femme rurale préserve bien son patrimoine local. Elle garde toujours les habitudes de ses grands-mères et la volonté de les transmettre à ses descendantes. Elle ressent une forte appartenance identitaire du fait qu'elle s'engage facilement dans les affaires patrimoniales. Pour certaines femmes, il est honteux de ne pas suivre les habitudes anciennes et dépasser la tradition, même pour des raisons de modernité et d'ouverture. Il faut porter ce patrimoine comme un trésor dont on doit protéger la valeur à travers le temps.

Les O.N.G. développent les initiatives de valorisation du patrimoine culturel. Elles assistent la population féminine développant leurs capacités de production et de présentation des produits du terroir et des traditions locales. Des actions de communication comme l'ouverture d'ateliers de tissage ou des formations pour

l'apprentissage de métiers manuels tels que la vannerie, la broderie, sont privilégiées par le management des ressources patrimoniales en dépit d'un support institutionnel encore limité.

II.2.2.3. L'étude du projet de développement local et agricole de la délégation de Béni Khédache

Ce projet vise à soutenir la production agricole, à mettre en valeur et à commercialiser les produits du terroir et à développer l'économie locale. Il consiste à impliquer tous les partenaires sociaux, représentants des institutions publiques (CTV¹⁰⁰, CRDA¹⁰¹, ONA¹⁰²), représentants de la société civile (association des jeunes de Zammour), représentants du domaine académique (chercheurs de l'IRA) et représentants de la population locale (femmes rurales, jeunes agriculteurs). Le rôle de la CTV dans le cadre du projet PRODFIL¹⁰³ est d'installer des filières de producteurs et de consommateurs liés par le développement agro-pastoral impliquant les femmes rurales, les jeunes diplômés et les éleveurs. Il s'agit de promouvoir les petits métiers agricoles, d'élevage des animaux, de production de la laine et d'optimiser la rentabilité de ces activités. Dans ce cadre, la femme rurale figure dans le circuit de production comme producteur/fournisseur de produits finis. Elle peut être formée dans plusieurs domaines par le CRDA (production et collecte des quantités de laine, élevage des moutons, engraissement, traite du bétail). De même l'ONA propose des sessions de formation aux femmes rurales pour les intégrer dans les activités artisanales (broderie, tissage, couture traditionnelle). Néanmoins, une certaine réticence de la part des femmes rurales apparaît. Celles qui ont du mal à sortir et à se déplacer en dehors de chez elles. En face, le rôle des organismes, des collectivités et des associations devient déterminant dont l'association des jeunes de Zammour illustre bien ce cas. Cette association a lancé récemment le projet « *Dar El Mouna* » qui répond aux besoins de la population locale. La région de Zammour a connu un exode dû à l'absence de travail et aux faibles revenus des habitants. De même, les femmes, ici possèdent un savoir-faire non exploitable qui va disparaître. En fait, elles travaillent

¹⁰⁰ Cellule Territoriale de Vulgarisation agricole.

¹⁰¹ Commissariat Régional de Développement Agricole de Médenine.

¹⁰² Office National de l'Artisanat.

¹⁰³ Projet de Développement des Filières de production agropastorale.

quotidiennement, assurent les activités artisanales ainsi que la cuisine traditionnelle sans pour autant être rémunérées. En ce sens, l'objectif de ce projet est de rendre lucratives ces activités, de manière à ce que la femme ne soit pas obligée de sortir et de se déplacer. Elle continue à travailler ses produits chez elle et les vend à cette association locale. Ce petit circuit économique qui caractérise la région de Zammour peut apporter des bénéfices partagés aussi bien pour les associés que pour la population locale. De même, les femmes rurales vont contribuer à protéger la production locale et les produits de terroir, les habitudes, les traditions et l'artisanat : ce qui constitue le patrimoine culturel de cette zone (production des aliments à base d'orge, production des remèdes à base de plantes aromatiques et médicinales, tissage des tapis bédouins, du *Ragueme*, tricotage des habits traditionnels comme le *Barnous*, la couverture, la *Jellaba*, etc).

Par conséquent, on peut dire que l'artisanat constitue une activité centrale dans la région Béni Khédache. La Maison de l'Artisan a été créée afin d'appuyer l'artisanat local typique dans cette zone du Sud-est de la Tunisie (Des tapis bédouins confectionnés, des chaussures et bijoux traditionnels, des sacs et tissages du *Margoume*, style traditionnel d'habit, etc.). Avec nos observations exploratoires effectuées sur le terrain, on a constaté que les femmes rurales occupent une place importante dans la production artisanale et le développement du patrimoine local. Elles s'adaptent au contexte spécifique et s'attachent à leurs origines rurales. Malgré leur faible accès à l'extérieur du foyer, elles créent leur propre monde de travail et dirigent leur petite industrie depuis leur domicile. Ceci incite les investisseurs et associations à intégrer ces femmes rurales dans le circuit économique local.

II.2.2.4. L'observation participante sur le site de Tataouine

Cette observation participante a été établie lors de deux réunions de formation réalisées dans la région de Ras el Oued dans le cadre du pilotage d'un projet de coopération entre la Tunisie et l'Italie. Le projet TITAN est une projection à aménager autrement le Sud-tunisien. Il est soutenu par des instances publiques régionales d'une part et d'autre part par l'aide extérieure de l'Italie. Il est développé dans le cadre de l'économie sociale et solidaire appuyé par la coopération italo-tunisienne. Sa raison d'être est de développer deux volets de production locale : le tourisme rural et l'agriculture.

Tataouine est une région rurale contenant plusieurs zones arides et des conditions climatiques rudes. Par contre, elle reste un territoire riche en ressources naturelles : un sol riche en pétrole ; une flore diversifiée ; un paysage naturel distingué par une variété de montagnes rocheuses, des oasis, des terrains d'agriculture et d'arboriculture). Par suite, l'objet de cette coopération est d'avoir les moyens d'améliorer les conditions de vie de la population autochtone par la mise en valeur de ces ressources et richesses territoriales. Il s'agit de promouvoir les activités locales, souvent traditionnelles basées sur la création patrimoniale, d'orienter la production locale vers le tourisme rural et d'attirer les visiteurs. En effet, le projet TITAN s'appuie sur le marketing territorial afin de valoriser les ressources patrimoniales de la région.

Deux réunions successives ont été organisées le même jour (le 26 février 2015). La première réunion a eu lieu au domicile d'une adhérente. Elle a regroupé 7 personnes (quatre participantes, un ingénieur principal de l'agro-économique de l'ODS¹⁰⁴ de Tataouine, une responsable de formation¹⁰⁵, et moi-même en tant que chercheur). Cette réunion poursuit les actions menées et les programmes à réaliser. L'équipe de travail présente les dispositifs et le matériel de tissage. Elle commence à équiper le local et organise en un petit atelier de travail (dans le même domicile). Après cela, elle fixe le plan de travail pour lancer les activités. Les femmes seront rémunérées sur la production des articles de tissage (*Margoume*, les tapis, etc.).

La deuxième réunion a été animée au domicile d'une autre adhérente. Les conditions de déroulement de la réunion étaient presque similaires : une équipe de 6 participants, l'ingénieur de l'ODS, et le responsable de la formation, se sont réunis pour planifier un projet qui permette à ses adhérents d'être rémunérés. La population visée est une population féminine, composée de jeunes filles diplômées et chômeuses, de femmes mères plus ou moins âgées. Ce sont des femmes qui disposent d'un savoir-faire et des connaissances locales non exploitées. Avec les compétences qu'elles possèdent, elles peuvent produire des articles et des œuvres patrimoniales spécifiques à la région méritant une rémunération. Le deuxième projet est développé autour de la production d'articles à

¹⁰⁴ L'office de Développement du Sud de la filière de Tataouine

¹⁰⁵ De nationalité italienne, elle est désignée pour superviser le projet TITAN sur le territoire tunisien et d'être le vis-à-vis des instances publiques régionales, et le médiateur entre la population adhérente au projet et les institutions régionales.

base de plantes aromatiques et médicinales. Cela repose sur l'utilisation de richesses naturelles, d'une flore riche, diversifiée pour créer des produits de qualité. Ce travail sera également rémunéré.

Il est clair que plusieurs actions et programmes sont menés autour de projets de développement local. Ces projets sont fondés sur l'utilisation des ressources naturelles et du patrimoine matériel de la région de façon à créer de l'emploi.

II.3. L'interprétation des résultats

L'objectif de cette étape est de mettre en lumière l'importance des résultats dégagés lors de cette recherche et les comparer par rapport à nos propositions théoriques déterminées dans une première partie de la thèse. Ces résultats sont divers.

II.3.1. La présentation générale des résultats de la recherche

L'objectif de cette étude souligne l'importance des liens entre les acteurs locaux et leurs contributions à traiter la question de la valorisation du patrimoine culturel. Un deuxième objectif est de mettre en valeur les rôles de médiation et de communication O.N.G. créant un dialogue social et institutionnel, soutenant les actions publiques et encourageant le développement local. Il s'agit de supprimer tous les obstacles qui entravent la communication entre l'État et la population locale. Cela renforce les intérêts communs autour de la valorisation du patrimoine culturel naturel, matériel et immatériel, de sa protection et de mise en valeur de la production locale pour susciter un tourisme rural.

La discussion autour des résultats détermine la position de chaque acteur local par rapport aux initiatives de développement et de valorisation du patrimoine. Les liens déterminés entre les acteurs sont évalués en termes de la pertinence et de l'efficacité de l'action publique. Cela veut dire que les propositions initialement présentées seront validées ou bien, réfutées. La prise en considération de certaines propositions et le rejet d'autres traduisent la validation, ou bien le contraire, des relations déterminées théoriquement. Par suite, il nous semble opportun d'adopter un point de vue nuancé pour cerner les forces et les faiblesses du corpus étudié.

Tableau 2.2 : un exemple de grille de codification de la population locale

Répondant	Thème1	Thème2	Thème3
<p>Cette femme fait du tissage qui constitue le travail principal, la source financière unique pour toute la famille</p> <p>(Site de Gafsa)</p>	<p>Je tisse tout, le Margoume, le Bakhnougue, les tapis et tout le reste des articles artisanaux. Je tisse, j'achète la matière première et mon mari s'occupe de la vente.</p>	<p>Je travaille et mon mari vend au marché des grossistes. Nous avons travaillé avec les grossistes. Ils achètent à moindre prix, ils nous exploitent trop. Je ne veux plus travailler, je n'ai plus le goût de tisser, ça devient vraiment difficile de vendre. Les vendeurs gagnent beaucoup car ils font leur business, achètent moins et vendent plus, ils se retrouvent dans tous les marchés, travaillent dans les foires, avec les touristes,...</p>	<p>La matière première est chère, l'État ne soutient que les femmes qui ont la carte verte (un diplôme qui reconnaît les femmes ayant ce métier et bénéficient d'une subvention pour acheter les matières premières de tissage). Ici, la plupart des femmes ont appris ce métier depuis leur enfance et n'ont pas de diplômes, elles ne sont pas instruites. Donc, il n'est pas logique ce que l'État exige de diplôme pour subventionner. Ainsi, les marchés d'exposition sont trop restreints, et on ne peut pas négocier le prix. <i>« J'ai arrêté à produire car je ne trouve pas de bons marchés à conclure. Je ne veux plus vendre en perdant, c'est mon effort, je renonce et je garde mes articles. »</i></p>
<p>C'est un homme retraité, qui travaille avec sa femme et vend les produits de terroir qu'ils fabriquent ensemble.</p> <p>(Site Gabès)</p>	<p>J'étais un instituteur. Après la retraite, j'ai commencé à travailler la vannerie avec ma femme. Nous achetons les fils de halfa, et nous produisons ensemble. En réalité, c'est elle qui fait la partie la plus difficile, elle fait presque tout, je couds les tresses et je vends. <i>« C'est un travail de longue haleine, adorable, très intéressant, avec lequel j'ai appris à être patient et plus calme. En plus, il me rend plus proche de ma femme ! (il le dit en souriant) »</i></p>	<p>C'est moi qui m'occupe de la vente. Il y a beaucoup de marchés partout qui commercialisent la vannerie. Je suis un des commerçants et je connais les circuits de vente. <i>« Nous sommes heureux de ce travail « hamdoulelleh ».</i></p>	<p>La vannerie est un ancien métier qui s'impose partout et surtout dans notre région. Et l'État l'encourage. Généralement, les gens produisent et vendent, les commerçants achètent, participent à des foires, attirent les touristes. C'est un commerce réussi.</p>

Tableau 2. 2

Dans l'ensemble, on peut dire que l'enquête qualitative sur le terrain a généré des résultats variés. En général, on peut confirmer que les O.N.G. jouent un rôle important dans la dynamique locale autour de la valorisation du patrimoine de la région. La présence des O.N.G. sur la scène publique est une nouvelle forme institutionnelle faite pour soutenir les activités de la population locale. Elles proposent un meilleur encadrement des pratiques de patrimonialisation et participent à la création des articles et de produits d'usage traditionnel. Leur objectif est de rendre le patrimoine culturel source de rémunération des familles rurales, et comme élément principal d'attractivité touristique.

Le rôle des institutions publiques n'est pas bien perçu par la population locale et de certains responsables des O.N.G.. Cette interprétation découle des entretiens exploratoires réalisés sur les sites de Gafsa et de Gabès. Malgré la différence conjoncturelle qui existe entre les deux régions, ce point de vue fait presque l'unanimité des catégories sociales en difficulté. En effet, la population locale considère que l'État, avec ses institutions, collectivités publiques, régionales et locales, n'est pas assez impliqué dans les projets de développement du Sud-tunisien. Il ne s'occupe pas des problèmes locaux. Les régions rurales du sud sont marginalisées et délaissées en raison d'une infrastructure faible sur tous les plans, économiques, sociaux, environnementaux, et culturels. L'État se désengage progressivement de ses responsabilités gouvernementales envers les régions du sud, pour s'occuper des zones urbaines modernes. Le Sud-tunisien est en difficulté parce qu'il est mal exploité par les détenteurs du pouvoir de décision.

« L'État prend les recettes du pétrole pour les redistribuer aux habitants de la Capitale et des métropoles. Nous, on travaille à l'exploitation des terrains pétroliers et malgré tout, on ne touche rien. Gafsa est toujours marginalisée, depuis l'époque de Bourguiba. Elle le reste toujours, malgré la révolution. Et au contraire, les choses vont de pire en pire » (une intervenante de la délégation de Legtar à Gafsa).

Les institutions des pouvoirs publics ne facilitent pas les financements des projets culturels et de création patrimoniale. Trop de restrictions empêchent l'accès aux crédits (par exemple le crédit *Enda/Linda en arabe*) pour financer leurs projets individuels d'artisanat. Les résultats confirment que les institutions et collectivités locales ne contribuent pas à la valorisation du patrimoine culturel. Elles ne proposent pas d'aides

financières pour encourager la production d'œuvres patrimoniales, ni pour protéger et valoriser les monuments et les vestiges archéologiques délaissés, d'anciens bâtiments ne sont pas restaurés ou sont mal réparés par les habitants. Les budgets publics accordés pour les régions sont mal exploités.

Les citoyens de la région deviennent méfiants. Ils n'ont plus confiance en l'État, ni des institutions régionales. Un intervenant a soutenu ce point de vue :

« Le peuple est en-dessous du zéro, surtout nous, les travailleurs de la mine, sachant que Gafsa est basée sur le pétrole et la mine. Nous avons besoin d'eau pour vivre, de cultiver la terre, de sauver l'agriculture et de manger. Un jour, un responsable de la délégation m'a affirmé que l'argent était partagé entre le délégué et le maire. « Je ne leur pardonnerai jamais jusqu'à la fin de ma vie ! Je le jure ! ». Il y a trop de corruption financière. « Qui vais-je croire, moi ? » (Un intervenant sur le site de Gafsa).

Pour les régions de Gafsa et de Gabès, certains responsables d'O.N.G. soutiennent l'idée que l'État n'encourage pas les projets économiques et culturels permettant aux sociétés rurales d'améliorer leurs conditions de vie. Selon le témoignage d'un responsable d'O.N.G., *« L'État n'offre que le cercueil »*. Cette expression est une métaphore dans la mesure où l'État n'est pas capable de financer et d'améliorer la vie de ces populations. En fait, le rôle des institutions publiques régionales reste insatisfaisant face aux attentes de la société rurale.

Dès lors, les investisseurs nationaux et étrangers n'auront pas d'intérêt à investir en raison des conditions d'insécurité et de l'instabilité économique. Il existe un problème de rigidité des mentalités qui rend difficile toutes négociations avec la population. Ainsi, les investisseurs et bailleurs de fonds restent encore méfiants à engager des projets nécessitant une certaine flexibilité communicationnelle et un haut niveau professionnel. Les nouvelles exigences du milieu politique et économique s'adaptent mal au contexte rural.

La recherche des liens entre les variables étudiées nous incite à présenter un état détaillé des différents résultats soulevés. L'interprétation de ces résultats distingue notre travail sur le terrain. Concernant la validation des propositions, notre objectif est d'adapter les propositions à la recherche et non pas le contraire. Cela signifie que le rejet de certaines

propositions ou son acceptation relative ne va pas biaiser notre manière d’aborder le sujet de recherche. Cela pourrait être valable dans un contexte différent.

Généralement, le lien de médiation est présent dans notre recherche. Toutefois, la relation entre les institutions régionales et la population locale est quasiment absente. Par suite, les O.N.G. rapprochent les deux sphères institutionnelles et populaires autour de projets de valorisation des patrimoines.

Au cours de notre étude empirique, nous nous sommes rendu compte de l’importance des liens croisés qui commencent à apparaître dans notre recherche. Les questions du guide d’entretien étaient plus ou moins directes et ne visaient pas une lecture croisée des relations entre les acteurs du terrain. Grâce aux interactions et discussions engagées avec les répondants, nous avons constaté une erreur méthodologique : l’oubli des liens indirects dans notre guide d’entretiens. En conséquence, nous avons rajouté de nouvelles propositions qui sont, par la suite, examinées empiriquement. Une nouvelle dimension est ajoutée à notre corpus de recherche.

Pour expliquer les résultats soulevés, il est nécessaire de discuter en détail les différents liens apparus dans cette étude.

II.3.2. Discussion des résultats relatifs aux liens directs et croisés de la population locale dans les régions de Gafsa et de Gabès

Dans cette partie, nous allons nous concentrer sur le cas de la population locale et son rôle dans cette étude. Cela nous conduit à examiner les liens qui expriment sa contribution directe dans la supervision des activités locales et qui valorisent le patrimoine culturel et ses usages. Autrement dit, nous allons expliquer les résultats par rapport au traitement des réponses des intervenants de la société rurale dans le cadre de la proposition 1. Ensuite, nous nous référons à la population locale pour connaître ses perceptions et ses liens avec les autres acteurs publics du développement des activités patrimoniales. Il s’agit ici de faire ressortir les liens indirects ou croisés existant entre les différentes sous-populations de notre échantillon étudié.

II.3.2.1. La discussion autour du lien direct : la population locale et la valorisation du patrimoine culturel

Dans un premier temps, les résultats de l'analyse thématique démontrent que la population rurale accorde une importance majeure au sujet de la valorisation du patrimoine dans ses pratiques locales. Les sociétés rurales du Sud-tunisien sont d'origine berbère. Elles considèrent que le patrimoine culturel, matériel et immatériel, est l'élément qui reste du passé. Ce patrimoine est l'héritage des générations antécédentes. Il reflète la valeur symbolique distinguant une région d'une autre ou un village d'un autre.

« Les filles paysannes apprennent à tout faire. Je suis vieille et je maintiens toutes nos traditions héritées, de ma mère et de ma grand-mère. Regardez-moi, je porte toujours El Houli et Le Hreme, c'est moi et je ne change plus mes habitudes. Je suis fière de mes origines rurales ». (Une intervenante de la région de Gafsa)

L'usage patrimonial demeure encore protégé par la population. La protection des œuvres patrimoniales est transmise à travers les pratiques locales soutenues de la population. Durant nos entretiens avec l'échantillon étudié, nous avons rencontré des personnes, des familles qui nous racontent leurs expériences vécues dans ce domaine et comment elles construisent leur patrimoine. Pour elles, la production patrimoniale est leur activité principale de survie. Cette entrevue a été organisée dans le cadre d'un accompagnement d'une famille rurale pendant toute une journée. Cette famille nous a bien accueilli dans son modeste logement. L'épouse nous a raconté sa vie professionnelle consacrée au travail de la valorisation du patrimoine culturel du village de Sened montagne, dans la région de Gafsa.

Pour étendre ses activités de tissage, cette femme a recruté la majorité des femmes du village produisant des articles et les vendant sur des marchés locaux et nationaux. Elle nous a raconté son expérience dans le domaine de la production patrimoniale.

« Dans notre village montagnard, le Sened Montagne de la région de Gafsa, les habitants ont comme activité principale le tissage et la vannerie. Souvent, les femmes collaborent avec leurs maris pour monter leur projet de production et de vente. Ces projets permettent de réaliser des gains économiques, comme ils peuvent viser le circuit du tourisme rural. Mon mari pilotait un projet qui consiste à développer le tourisme rural dans le village. Le Senad montagne est un joli village

montagnard où on trouve des gîtes qui accueillent les visiteurs et les touristes. Mon mari a commencé à nouer des liens avec des instances régionales et locales pour attirer des investisseurs dans la région. Vu qu'il n'a pas eu de réponse favorable, il a décidé de monter son propre projet tout seul, avec ma collaboration. Nous avons monté un projet touristique pour attirer les visiteurs dans ce petit village. En effet, mon mari s'occupe de l'aménagement des gîtes de la montagne, de l'organisation du circuit de transport avec des sociétés privées et de la prise du contact avec des agences de voyage. Mon rôle est d'assurer la production des œuvres traditionnelles et de vendre les produits aux touristes et visiteurs. Petit à petit, j'ai créé mon atelier de tissage d'articles traditionnels et artisanaux spécifiques à la région. J'ai embauché des femmes ayant un savoir-faire à exploiter et à valoriser. D'autre part, je m'occupe des services de restauration. À chaque équipe accueillie, je prépare des plats traditionnels comme prestation touristique. Après le repas, j'expose nos produits de tissage destinés à la vente (le Ragueme, les tapis et les habits traditionnels). ».

Cet exemple de récit de vie montre l'importance du patrimoine culturel dans la vie des familles rurales. Il constitue une source de revenus. Ce projet a introduit le tourisme rural dans la région. C'est une forme de communication autour de ce village et de ses caractéristiques culturelles. Par suite, la sous-proposition 1.2 « la population locale développe ses activités patrimoniales pour lancer le tourisme rural » est validée.

Photo 2.3 : Les gites du village de Sened montagne



Source : Salma Trabelsi, 2015

Le patrimoine culturel a joué un rôle important dans la valorisation des atouts locaux. Il est utilisé comme un facteur fondamental de marketing territorial. Ainsi, il reconnaît les usages traditionnels des anciens villageois et leur mode de vie. Cet héritage culturel est sauvegardé par son usage. La plupart des habitants interrogés dans notre enquête, soutiennent que le patrimoine culturel est encore vivant dans les régions du sud. Un habitant de la région de Matmata sur le site de Gabès affirme :

« Plusieurs autres habitudes relèvent de notre culture. La femme rurale à Matmata utilise el Echakoua (un petit seau fait de cuir d'agneau servant à produire du lait aromatisé) et el Borma pour fabriquer du charbon. De même, elle fait des choses magiques : « pour que la femme puisse avoir un enfant, elle mange du Couscous Maaffene cuisiné avec toutes les plantes, de la viande de la tête du mouton et el Fayjel (une plante). Si le nouveau né est une fille, les femmes se réunissent pour la fêter. Une femme tuteure fait nager la petite dans un bain d'eau et les autres lui versent de l'or pour qu'elle devienne riche quand elle sera grande, de même pour la mariée. Le deuxième jour de son mariage, elle s'assoit sur une chaise, met ses pieds dans un bain d'eau et les invités lui versent de l'or pour qu'elle apporte bonheur et richesse à son mari. ».

Par suite, la sous-proposition 1.3 « la population locale est bien impliquée dans la production et la sauvegarde des œuvres patrimoniales » est validée.

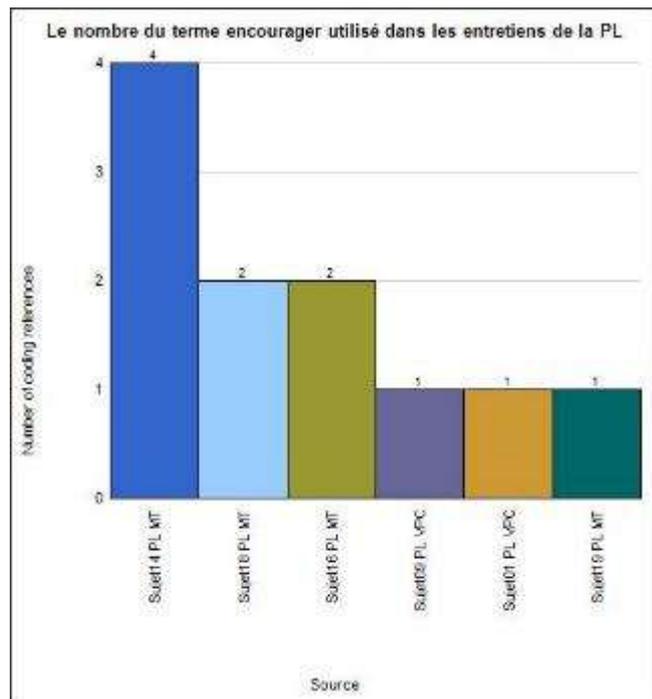
Cependant, les investissements dans les activités artisanales restent faibles. La population locale éprouve des difficultés à financer ses activités patrimoniales. Le besoin d'un soutien institutionnel et de facilités de financement pour piloter ses activités est ressenti. En ce sens, la fabrication et l'usage des articles d'artisanat, des produits de terroir et des traditions culinaires aident au développement économique et touristique de la région et à la sauvegarde de cet héritage patrimonial. Les entretiens engagés avec la plupart des répondants dans ce volet n'ont pas fourni une réponse favorable à la sous-proposition 1.1 « la population locale attire les investisseurs ».

En conclusion on peut considérer que la population locale joue un rôle central dans la valorisation du patrimoine culturel. Malgré le rejet de la sous-proposition 1.1, la proposition 1 « la population locale joue un rôle central dans la valorisation du patrimoine culturel » est validée.

II.3.2.2. La discussion du lien croisé : la population locale et ses relations avec les institutions et collectivités locales

Nous essayons de comprendre l'opinion de la population locale en ce qui concerne l'implication de l'État et des institutions locales dans les projets de développement et de valorisation du patrimoine culturel de la région. D'abord, la congruence de la plupart des discours et la richesse de l'information recueillie démontrent la fiabilité de notre guide d'entretiens. Dans l'ensemble, on peut dire que la plupart des citoyens sont mécontents.

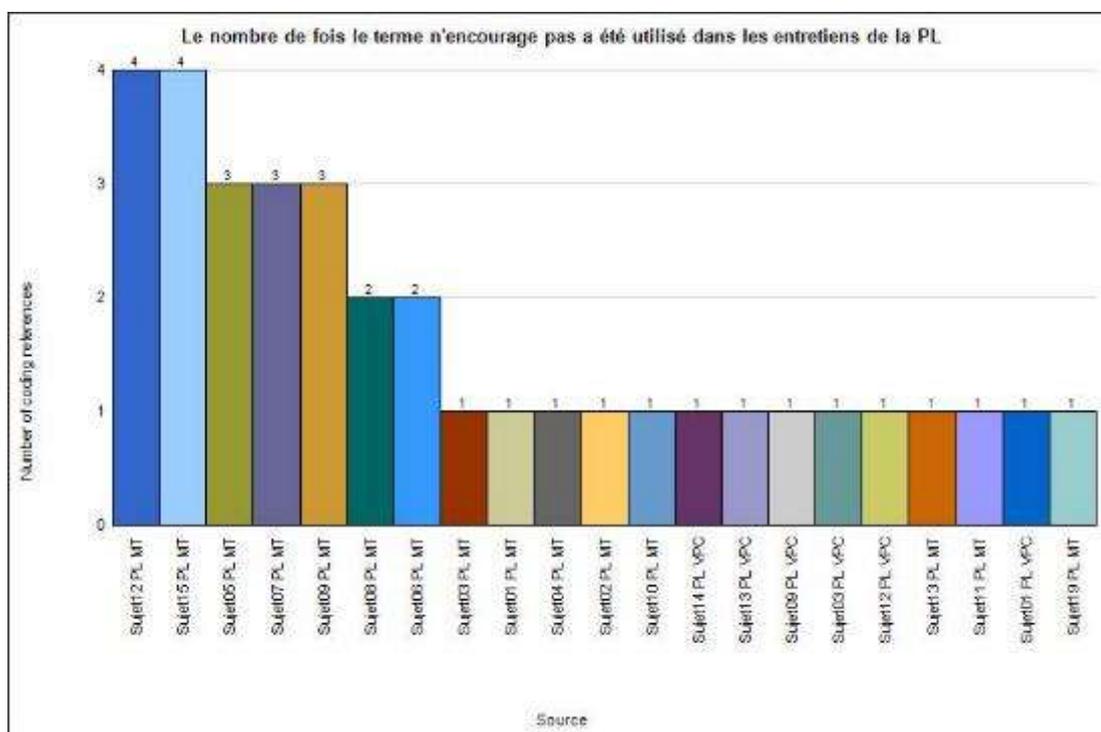
Le terme « *encourager* » a été utilisé 11 fois dans les discours des représentants de la population locale et a été énoncé seulement par 6 sujets de notre échantillon de population locale. Tandis que le terme « *n'encourage pas* » a été utilisé 35 fois dans les entretiens et a été évoqué par 21 personnes sur un total de 36. Soit sur notre échantillon évoquant « *l'encouragement* » 78% soulignent le fait qu'il y ait une absence d'encouragement.



Graphique 2. 1

La population locale dénonce l'engagement institutionnel des responsables des décisions et des actions publiques. Ces derniers n'accordent pas assez d'importance aux soucis de la population en termes d'emploi, de droit au travail, de financement des activités locales, d'aménagement des espaces publics ruraux. Les objectifs d'amélioration de l'image du territoire, de développement de l'infrastructure interne ou la restructuration effective pour réduire les inégalités territoriales n'apparaissent pas. La protection des patrimoines culturels est délaissée. Les monuments en ruines sont détruits et non protégés. La restauration du style architectural typique de la région mise en difficulté par l'émergence

et la propagation des constructions neuves et urbanisme chaotique. Le souci majeur de la population locale est d'avoir accès aux financements de projets libéraux puisque les possibilités d'emploi sont très faibles.



Graphique 2. 2

« Je travaille dans les textiles, spécialisée dans la fabrication du « Margoume » (type de tapis), et je travaille la lisière. [...] Je cherche un travail officiel. « Je ne peux pas supporter le coût de la fabrication du « Margoume », la matière première me coûte 150dt et le prix de vente est de 200dt. Je gagne peu alors que le même tapis est vendu à 800dt /1000dt aux touristes... À qui vais-je le vendre ? J'ai travaillé à la collecte d'olives. L'argent collecté est réservé aux dépenses d'électricité et du service des eaux. Je souhaite être entendue par le gouvernement et par les institutions. J'ai beaucoup d'idées, de projets, mais qui va m'aider ? Je ne peux pas accéder à un crédit puisque je n'ai pas de travail déclaré. En 2001, je suis allée à la délégation pour demander de l'aide et financer mon travail à domicile. Je n'ai rien reçu. » (Une intervenante sur le site de Gafsa, région Ettalah).

Un autre témoignage sur le site de Gabès renforce ce point de vue :

« La femme rurale est un artisan ou travaille la terre. Elle exerce un travail manuel. Elle travaille récolte des olives, la lisière et fabrique des produits. Elle mène une vie primitive, simple et complexe à la fois. Ses chances sont très réduites de vivre confortablement. Son milieu est difficile, un petit quartier dont les maisons sont éparpillés, un hôpital sous équipé, pas d'urgence pas de sache-femme. Elle utilise les méthodes et les solutions traditionnelles pour faire face aux maladies [...] La plupart ici sont issus des familles pauvres. Les hommes n'ont pas de travail fixe. Ils sont exploités entre l'Office de l'artisanat et les marchands grossistes. Ils n'arrivent pas à couvrir le coût de la production. L'homme travaille avec sa femme, et pourtant le couple n'arrive pas à assurer ses dépenses ! ». (Un intervenant du village de Chatt Essalem, site de Gabès).

La lecture de ces témoignages permet de rejeter la sous-proposition 4.1 « la population locale bénéficie de facilités pour financer ses activités patrimoniales ».

Par ailleurs, la communication entre les institutions, les collectivités locales et la population autochtone est quasiment nulle. Ce constat a été le plus évident dans la région de Gafsa. Les explications profanes de la population interrogée reflètent un certain degré de refus de cette situation. Les résultats que nous pouvons déduire de cette analyse sont que les autochtones des zones rurales ignorent leurs responsabilités envers leur milieu local en raison du dédain qu'ils subissent de la part du milieu politique et institutionnel :

« La citoyenneté pour nous c'est de lutter pour faire manger mes enfants. Nous sommes écartés de la société civile. Les institutions publiques ont peur de la révolution qui peut surgir à Gafsa. Tout le monde est frustré. On souffre beaucoup. La femme ici n'a pas beaucoup les mêmes droits que les femmes en ville. Les O.N.G. ne sont pas présentes. Personne ne nous aide sérieusement. » (Une intervenante sur le Site de Gafsa, Bou Saad).

Le rôle de l'État est très évoqué dans le discours des répondants. Souvent, le développement régional relève du rôle de l'État et de ses institutions publiques. Les besoins de la population sont énormes en termes d'emploi, de sécurité sociale et d'accès aux services publics tels que la santé, l'éducation, le transport. Cependant, la réalité rencontrée sur le terrain est autre :

« Moi, je ne participe pas à la politique, ni à la vie citoyenne. Je n'ai pas confiance dans le gouvernement actuel. Rien ne va changer. Il n'y a que des voleurs, des menteurs, des

hypocrites, et le pauvre citoyen doit payer pour leurs fautes. » (Un intervenant de la région Mdhilla, Site de Gafsa).

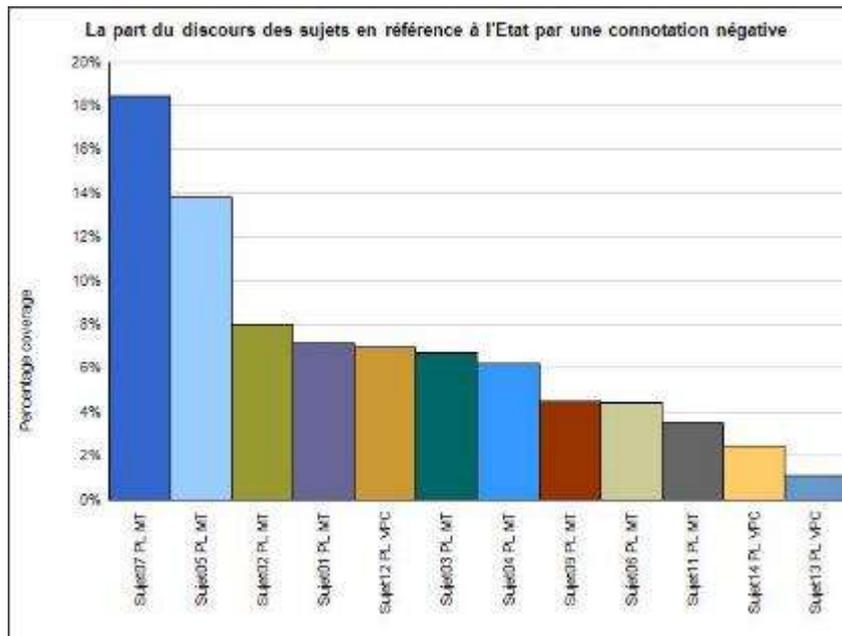
Le problème de confiance est clairement posé. La communication citoyenne est presque absente. En effet, les institutions publiques n'utilisent pas les moyens adéquats pour communiquer pertinemment avec le citoyen qui n'est pas satisfait des prestations publiques et n'arrive pas à suivre leur évolution. La société tunisienne est en passe de muter vers un régime démocratique, et pourtant l'ancien régime de gouvernement demeure fonctionnel dans les relations sociales. Les formes de corruption persistent dans les institutions publiques. Les citoyens sont confrontés à des situations où ils se retrouvent obligés de suivre les règles conventionnelles émises par les institutions. En effet la Tunisie avance difficilement dans son projet de développement institutionnel et national. La contribution publique à la réduction des inégalités territoriales demeure faible et modeste. Les acteurs territoriaux n'ont pas la volonté de s'engager dans des processus de structuration et d'amélioration des zones fragiles et menacées. En effet, les difficultés d'aménagement des espaces ruraux intensifient la volatilité économique et la décomposition des espaces culturels.

Plusieurs discours tournent autour de ces idées : « *Je ne m'occupe plus de politique, c'est du n'importe quoi ; Je n'ai plus confiance dans les différents partis politiques.* ». À cause de la précarité des liens avec l'organisme gouvernemental, la société rurale est en difficulté.

« *Sur le plan politique, il n'y a personne qui s'intéresse au développement local, ni sur le plan économique, ni sur le plan culturel. Moi, je veux participer à la vie politique. Je pense que la première chose par laquelle on doit commencer à faire c'est de choisir de nouvelles compétences capables de rendre la confiance et la sécurité au peuple. Il faut suivre une stratégie politique intelligente et objective.* » (Une intervenante de la région de Mdhilla, Site de Gafsa).

Dans cette logique, on peut considérer que la sous-proposition 4.2 « la population locale participe à la vie publique en terme de communication avec les institutions et collectivités locales », est rejetée.

Le terme « *l'État* » est apparu dans un contexte péjoratif cité 13 fois par 12 personnes de notre échantillon et seulement 3 personnes en parlent de façon positive. La référence à l'Etat présente souvent une connotation négative (de 8 à 6% en moyenne des populations qui évoquent péjorativement le terme « *l'État* »).



Graphique 2. 3

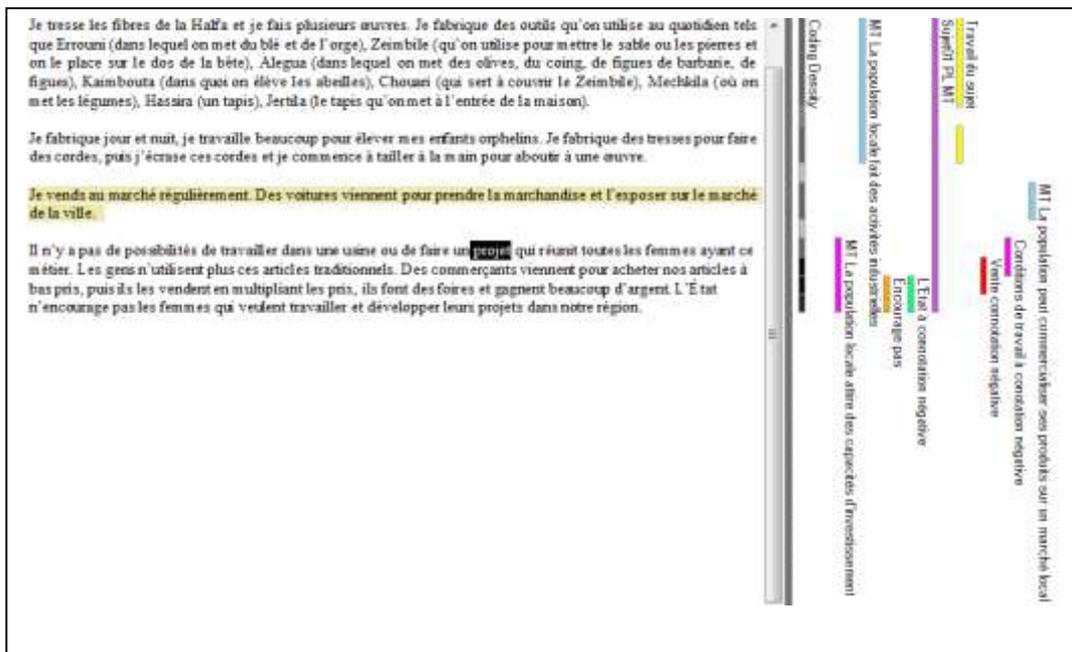
<Internals\MT Population locale\Sujet01 PL MT> - § 1 reference coded [7.16% Coverage]
 Reference 1 - 7.16% Coverage
 L'Etat n'encourage pas les femmes qui veulent travailler et développer leurs projets dans notre région.
 <Internals\MT Population locale\Sujet02 PL MT> - § 1 reference coded [8.03% Coverage]
 Reference 1 - 8.03% Coverage
 Il n'y a pas d'investisseurs qui peuvent nous aider et exploiter une main d'œuvre abondante.
 <Internals\MT Population locale\Sujet03 PL MT> - § 1 reference coded [6.73% Coverage]
 Reference 1 - 6.73% Coverage
 L'Etat ne s'intéresse pas à nous. Il ne nous encourage pas.
 <Internals\MT Population locale\Sujet04 PL MT> - § 1 reference coded [6.23% Coverage]
 Reference 1 - 6.23% Coverage
 L'Etat ne fait pas de subventions pour nous livrer les fils de tissage.

Nous avons remarqué une grande fréquence du discours péjoratif, passif, utilisant des termes de mécontentement, de découragement « *il n'y a rien ; je n'ai pas de travail, je n'ai pas participé ; je ne peux pas accéder à ; je n'ai*

Graphique 2. 4

pas les moyens ; etc. ». On trouve aussi des questionnements, des interrogations sans réponse et des réponses négative « *À qui je m'adresse, personne ne m'entend ; à qui je vais vendre ? ; qui va m'aider à investir ? ; qui vais-je croire moi ?* ». Le pourcentage des discours péjoratifs est de 7% ». Cela montre la déception de la population locale envers le rôle des institutions des pouvoirs publics qui se transforme en méfiance créant de nouvelles barrières à la communication entre les différents acteurs locaux.

La société tunisienne connaît actuellement des crises sur plusieurs plans. Un manque de transparence des systèmes institutionnels et une faible communication entre les responsables liés à des menaces terroristes, à une conjoncture économique difficile, à des



Graphique 2. 5

projets de développement et d'amélioration sociale non encore achevés ou voués à l'échec génèrent le désarroi.

La recherche-action a relevé une grande diversité de patrimoine culturel, mais il n'est pas assez valorisé dans ces régions rurales.

En fin de compte, la proposition 4 « la population locale est soutenue dans les actions de valorisation du patrimoine culturel par les institutions publiques » est rejetée.

II.3.2.3. La discussion autour du lien croisé : la population locale et ses relations avec les O.N.G.

Dans ce volet, il y a une dispersion des réponses des intervenants. Certains soutiennent l'idée que les O.N.G. sont absentes dans les régions et zones rurales. D'autres, voient que les O.N.G. sont bien présentes dans leur domaine associatif et qu'elles s'occupent des problématiques de la société rurale. D'autre part, certains présumant que les O.N.G. sont nombreuses parce qu'elles profitent de l'absence du système institutionnel dans l'espace public. Il s'avère ainsi que l'idée de vouloir remplacer le pouvoir de l'État est juste. En

réalité, la population locale ne développe pas de préjugés vis-à-vis des O.N.G.. Elle s'intéresse plutôt à évaluer l'efficacité des actions menées.

Les O.N.G. bénéficient de facilités énormes pour instituer leur présence juridique et superviser les activités sociales et solidaires. De même, elles apparaissent et se multiplient surtout depuis la révolution, en raison des conditions chaotiques qui règnent le pays. Dans la région de Gafsa-Nord, on note 533 organismes non gouvernementaux selon des documents obtenus auprès de la préfecture de Gafsa-Nord.

La circulaire n°88 de 2011 relative à la loi n°80-93, promulguée le 26 juillet 1993 régit l'implantation des organisations non gouvernementales dans la République tunisienne. La loi n°154 de 1959, créée le 7 novembre 1959 – détermine l'ensemble des règles juridiques qui s'applique aux O.N.G. et régissent leurs domaines d'activités¹⁰⁶.

Les résultats obtenus valorisent relativement l'ampleur et l'efficacité des O.N.G. dans le contexte rural. En effet, les O.N.G. sont présentes dans les régions et zones rurales. Elles développent des activités influençant une part importante de la population et augmentant le pourcentage de leurs adhérents. Elles disposent de capacités d'investissement importantes et peuvent soutenir la société dans les activités de production locale. De même, elles élargissent leurs périmètres d'action dans le domaine social. Toutefois, les actions collectives des O.N.G. restent insuffisantes pour résoudre les problèmes du développement local. Certes, il existe des actions d'encadrement et d'accompagnement de la population locale afin de développer ses activités fondamentales de fabrication artisanale, mais de manière partielle. Les O.N.G. ne peuvent pas intégrer toute la population dans ces actions. Elles ne peuvent pas répondre à toutes les demandes d'aide et de soutien.

En outre, nous avons constaté une grande diversité d'informations recueillies à la lumière de nos entretiens. Le patrimoine culturel constitue la vie de toute la population locale. Il est vu comme moyen d'exploitation et de conservation des habitudes qui caractérisent le mode de vie local. Cette population a choisi de protéger ces pratiques patrimoniales et de

مرسوم عدد 88 لسنة 2011 مؤرخ في 24 سبتمبر 2011 يتعلق بتنظيم الجمعيات¹⁰⁶

La circulaire n°88 de l'année 2011 créée le 24 septembre 2011, régissant la réglementation des associations.

les transmettre soigneusement ainsi que les outils modestes et traditionnels de fabrication artisanale.

L'apport des O.N.G. à cette recherche reste ainsi considérable. Elles sont spécialement conçues pour superviser des projets d'adoption, de développement et de valorisation de la production patrimoniale qui reste insuffisamment soutenue par les institutions publiques. Elles proposent des actions pour exploiter aux mieux les potentiels et les capacités humaines de production patrimoniale en fonction des compétences et de savoir-faire existants. Elles se déplacent chez les habitants et soutiennent les productions artisanales. Généralement, leur intervention paraît bénéfique aussi bien aux citoyens qu'aux responsables et investisseurs. Toutefois, les engagements et de veille de ces derniers demeurent partiels.

Dès lors, on peut considérer que la sous-proposition 5.1 « la population locale est intégrée dans les activités des O.N.G. pour développer son savoir-faire » est partiellement validée.

Sur le Site de Gabès, le corps associatif a connu une mobilisation similaire à celle de la région de Gafsa, alors qu'ici, la population locale est plus ouverte sur les actions de la société civile et le travail dans le cadre des O.N.G.. Nous avons constaté que la population locale est plus active en termes de création patrimoniale et de fabrication des œuvres traditionnelles. La majorité des femmes conservent leurs habitudes et usages traditionnels, leur art culinaire, leur mode de production agricole et leurs métiers manuels (sidérurgie, menuiserie, plomberie, cordonnerie, pour les hommes/broderie, couture, tissage, pour les femmes, etc.). La population locale de la région de Gabès est plus engagée dans ces mouvements. Les O.N.G. s'introduisent comme acteur solidaire et public. Certaines O.N.G. visent le développement local et orientent les activités patrimoniales de la société rurale. Elles proposent des modalités de financements des petits métiers d'artisanat pour soutenir les familles en difficulté. Malheureusement, cette approche n'est que partiellement perçue dans les régions zones rurales de Gabès.

« Ici à Ouedhref, nous avons un problème de commercialisation. Les marchés sont petits et il n'y a pas beaucoup de demande. De même, je ne vois pas une O.N.G. qui peut me proposer des aides pour financer mon projet personnel. Par contre, au centre de Gabès (la ville), le Margoume est demandé et est bien vendu. Il est exposé partout, dans les

foires, les grands marchés, et suscite l'intérêt des touristes, c'est pourquoi je travaille et j'envoie ma marchandise à Gabès centre-ville. ». (Une intervenante sur le Site de Gabès).

En conséquence, on peut dire que la sous-proposition 5.2 « la population locale est soutenue par les O.N.G. pour superviser sa production patrimoniale » est partiellement validée.

L'intervention des O.N.G. auprès de la population locale est une priorité majeure pour encadrer les citoyens et faciliter le contact avec les institutions publiques. Dans les régions et zones rurales du Sud-tunisien, les O.N.G. doivent développer plus d'actions effectives et renforcer la relation les institutions et les habitants. Cependant, les O.N.G. ne peuvent pas remplacer les institutions publiques, ni agir en leurs noms. Elles demeurent impuissantes de rassurer la population locale tant qu'il n'y a pas de projets de développement culturel ou de protection du patrimoine approuvé par l'État. D'après certains habitants, les O.N.G. ne font rien pour soutenir l'activité de patrimonialisation et protéger l'héritage populaire. Elles viennent pour exploiter des compétences des femmes et faire travailler des hommes à moindre prix. Elles ne s'adaptent pas aux besoins des gens, au contraire, elles les adaptent à leurs modes d'exploitation. Plusieurs O.N.G. existent aujourd'hui et mènent des actions en vain.

En se référant aux discours des répondants aux questions de l'enquête, on réalise qu'une grande part des intervenants nient ou dénoncent le rôle des O.N.G. dans la valorisation du patrimoine culturel fragile. Selon eux, le patrimoine de la région est soit délaissé, soit valorisé par sa population qui contribue majoritairement à le protéger et à le transmettre d'une génération à l'autre. Les O.N.G. sont nombreuses mais leur existence ne change rien. Voici quelques illustrations de discours fidèlement repris :

« Je ne connais pas d'O.N.G., elles ne viennent jamais. » (Un intervenant sur le Site de Gabès)

« Les O.N.G. n'existent pas. » (Une intervenante sur le Site de Gabès).

« Je travaille avec des hommes, des clients qui viennent chez moi, je fabrique et je vends. Je ne sors pas de chez moi, et j'ai aucune relation avec les O.N.G., ce sont des menteurs. Elles ne viennent jamais à nous. La place de la femme est réduite dans ce village. Elle ne peut pas sortir pour aller travailler dans les locaux des O.N.G., elle est toujours contrôlée

par la famille, les voisins, elle fait l'objet d'une discussion de tout le quartier. ». (Une intervenante sur le Site de Gafsa).

« Les O.N.G. n'existent pas. Si la femme veut de l'aide, elle doit travailler et gagner sa vie, ou d'obtenir des diplômes. » (Une intervenante sur le Site de Gabès).

« Je suis un membre actif de la société civile. J'appartiens à l'« organisation des femmes leaders. Dans mon travail, il n'y a pas d'ouverture vers des responsables dirigeants externes. Ils n'organisent pas d'élections pour changer les membres du comité directeur. Je connais plusieurs O.N.G. où il y a peu de gens qui travaillent réellement pour le compte de la société. » (Une intervenante sur le Site de Gabès).

Par conséquent, la proposition 5 « la population locale considère que les O.N.G. développent des programmes et des actions de valorisation du patrimoine local », est partiellement validée.

II.3.3. Discussion des résultats par rapport aux O.N.G. des régions de Gafsa et de Gabès

La discussion des résultats relatifs aux responsables d'O.N.G. ne demande pas une lecture croisée de liens relevés dans cette étude.

D'abord, selon les points de vue de quelques responsables interrogés, les O.N.G. développent des actions de valorisation du patrimoine culturel. Elles assistent la population locale à développer ses capacités de production et de présentation des produits du terroir et des traditions locales. Selon eux, les O.N.G. interviennent pour soutenir la population locale dans le domaine public et pour développer son accès à la vie collective et associative. Les O.N.G. prévoient des programmes de formation et les engagent dans différents aspects de communication, d'apprentissage et de développement du savoir-faire des populations. Les O.N.G. appuient le développement local et de valorisation du patrimoine culturel. Ainsi, elles soutiennent les actions institutionnelles qui sont actuellement peu satisfaisantes face aux attentes de la population. Vu l'incapacité des institutions publiques à résoudre les problèmes régionaux, les O.N.G. présentent des solutions alternatives pour exploiter au mieux les ressources territoriales. Elles peuvent financer les activités de création patrimoniale et les rémunérer.

« En tant que directeur et fondateur de cet organisme, j'organise des séances hebdomadaires de formation médiatiques des femmes, diffusées à la radio locale. Nous

avons un projet de formation aux métiers dans lequel on commercialise les produits fabriqués à la main, tel que « Margoume, de Ouedhref ». On travaille avec les instances publiques régionales. On organise des réunions avec le maire pour discuter des problèmes qui nécessitent une intervention urgente. On intervient pour la création des emplois de femmes ayant un diplôme d'artisan ou un savoir-faire (crochet, vannerie, couture, pâtisserie) et qui ont un besoin de travail. » (Directrice de « Organisme Kouloub Arrahma », Site de Gabès).

La sous-proposition 3.1 « les O.N.G. organisent des actions impliquant la population locale dans la valorisation du patrimoine culturel » est validée.

En tant que médiateur entre l'action publique et la force de travail, les O.N.G. facilitent le contact entre des investisseurs et les demandeurs de fond pour lancer des projets économiques. Certains projets offrent des opportunités de travail aux femmes rurales et intègrent leur expérience profane pour consolider et exploiter leur savoir-faire. Des actions de communication comme l'ouverture des ateliers de tissages ou des sessions d'apprentissage à un métier manuel tel que la vannerie, la broderie, sont privilégiées avec un support institutionnel limité.

Dans cette logique, les O.N.G. interviennent pour soutenir les dispositifs de communication publique et pour agir sur la problématique de la valorisation du patrimoine culturel fragile dans les espaces ruraux. Elles présentent une nouvelle approche de médiation pour aider les entités institutionnelles et non institutionnelles à collaborer entre elles et à planifier des pratiques efficaces de protection des activités traditionnelles. De ce fait, on peut confirmer la validité de la sous-proposition 3.2 « les O.N.G. participent à la mobilisation des activités patrimoniales en communiquant sur le local. ».

Les O.N.G. remplacent plus ou moins les institutions de pouvoir. Mais elles trouvent des difficultés pour intégrer les habitants dans leurs projets à cause des formes de la domination masculine qui est pérennisée dans le système de valeurs rurales. De même, les femmes rurales réfutent la présence et le soutien des organismes dans la préservation et la transmission patrimoniale.

« En 2012, nous avons obtenu des financements pour la création de groupements du développement des oasis des femmes et jeunes de Gafsa et, ceci, dans le cadre de la

promotion d'activités génératrices de revenus par la valorisation des produits et sous-produits oasiens. Dans ce dernier projet, nous cherchons à impliquer fortement la femme et son expérience agricole. En fait, nous visons la création de la valeur ajoutée par la transformation ou le conditionnement des produits de l'oasis et dont la population cible est la femme rurale [...] La place de la femme est immense dans ce projet, car elle a besoin d'être intégrée sur le plan économique et de s'implanter sur le marché. La plupart des femmes paysannes veulent travailler. Elles sont prêtes à foncer et à supporter toutes les difficultés, sauf que nous avons eu des résistances de la part de la population masculine. C'est un problème de mentalité ce refus de libérer la femme. La réalité des oasis est complexe. Il y a beaucoup de maladies, la production est irrégulière, l'État n'intervient pas pour résoudre les problèmes et faire face aux insuffisances des outils d'exploitation agricole. Nous travaillons avec des experts en développement durable, en collaboration avec l'Union Générale des travailleurs Tunisiens, qui s'occupent spécifiquement du volet des affaires des femmes à Gafsa et nous assistons à leurs réunions. Malgré le retard, et malgré tout, nous continuons au sein de ce projet qui s'intéresse aux femmes. Nous avons de bonnes capacités d'investissement, ainsi que des bailleurs de fonds qui sont en train de financer et réussir ce projet. » (Le premier responsable de l' « Organisme de maintenance de la ville de Gafsa »).

Malgré les difficultés rencontrées, nous ne pouvons pas nier le rôle des O.N.G. qui a été révélé par cette étude. Nous pouvons dire que la proposition 3 « les O.N.G. jouent un rôle de médiation pour la valorisation du patrimoine culturel » est validée.

D'autres résultats sont à souligner. La population rurale réfute la présence et le soutien des organismes à propos de la préservation et de la transmission patrimoniale. Le contexte change d'un gouvernorat à une autre. Gafsa, par exemple, souffre d'une marginalisation claire de son patrimoine, vu qu'une part de la population n'accorde pas assez d'importance à la protection et à la transmission de cet héritage ancestral. Les habitants, dont on retrouve une majorité féminine, engagée dans ce processus de patrimonialisation perçoivent avec réticence les encouragements institutionnels et la présence des O.N.G. Ces derniers ont des difficultés à intégrer les sociétés rurales dans leurs projets de patrimonialisation, en raison de la mentalité conservatrice de la population. Les sociétés rurales sont caractérisées par le rejet impulsif et la peur de changer l'existant. Elles

veulent améliorer les choses, suivre les transformations sociales et modernes, mais inconsciemment, elles forment une société très conservatrice, fortement attachée à son ancien système de valeurs.

II.3.4. Discussion des résultats par rapport aux institutions et collectivités locales dans les régions de Gafsa et de Gabès

D'après les résultats des entretiens réalisés avec les instances publiques, les responsables et les décideurs publics, il est clair que le corps institutionnel prend au sérieux la problématique de la valorisation du patrimoine culturel dans les régions et zones arides.

D'abord, nous n'avons obtenu d'entretien envers les officiels de Gabès. (Le premier entretien était prévu avec la délégation de Gabès, le deuxième avec l'office régional de l'artisanat).

Par la suite, nous avons évoqué des points de vue convergents sur le rôle de l'État dans la dynamique locale. Les institutions encouragent la production artisanale et offrent des facilités d'ouverture sur des marchés extérieurs. C'est un commerce vivant qui attire la clientèle, rapporte des revenus à la plupart des familles rurales et permet d'augmenter les recettes et les bénéfices de l'économie locale. À cet égard, on peut affirmer que, même si elle reste chez elle, la femme rurale est l'élément mobilisateur de l'économie locale. Elle est fondamentalement engagée dans le processus du marketing territorial du fait que ses productions attirent diverses activités économiques.

« J'occupe le poste de commissaire des industries artisanales. Nous avons une relation directe avec les citoyens qui demandent des certificats d'habilitation professionnelle. Nous évaluons le savoir-faire des candidats. Par la suite, nous décidons s'ils ont le droit à une carte professionnelle d'exercice des activités artisanales [...] Nous organisons des foires, des journées de rencontre avec les organismes et collectivités qui sont impliquées dans le domaine de valorisation et de protection du patrimoine culturel, pour présenter les produits du terroir et faire connaître les activités artisanales, de tissage, de broderie et de couture. Cependant, le problème de la commercialisation se pose. » (Site de Gafsa).

Selon certains responsables d'O.N.G., les institutions publiques n'ont pas l'habitude de mener un dialogue avec la population locale. Et pourtant, elles participent aux financements des activités locales participant à la valorisation des patrimoines :

« L'année dernière, nous avons sollicité le groupe-chimique qui occupe un grand espace et contribue à la pollution de la région de Gabès. Toutefois, il a refusé de donner des aides pour soutenir nos actions culturelles. Puis nous avons contacté la préfecture qui nous a fourni des bus. La délégation n'a pas de budget suffisant, et le commissariat régional manque de dispositifs de formation et de développement des compétences. » (La présidente de l'organisme « Nakhoua pour la femme et la famille » à Mattouia, Site de Gabès).

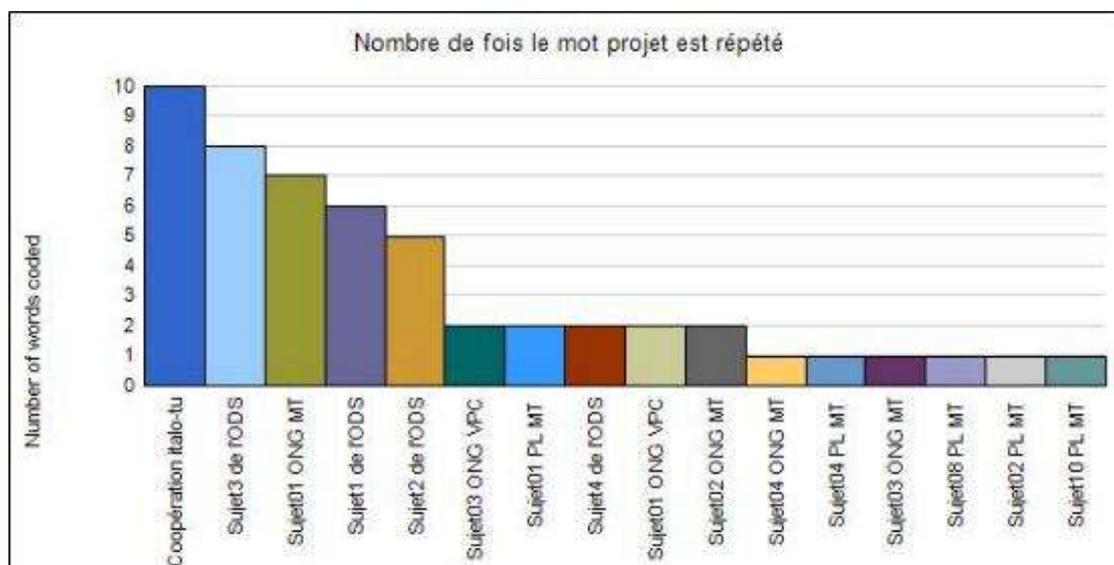
Cependant, compte tenu des résultats relatifs à la population locale, nous ne pouvons pas confirmer fermement que les institutions publiques encouragent les investissements dans le domaine culturel. La contribution institutionnelle ne peut pas résoudre les problèmes du développement local en dépit d'une réelle volonté d'amélioration.

La sous-proposition 2.1 « les institutions et collectivités locales encouragent les investissements dans le domaine du marketing territorial » est partiellement validée.

Nous avons remarqué une similitude attendue des discours des responsables régionaux sur tous les Site étudiés. L'État est présent partout avec ses capacités de financements et d'encouragement aux grands projets régionaux, nationaux et internationaux. Le patrimoine culturel est élément de développement des régions et zones rurales qui nécessitent valorisation et protection. Les investissements sont proposés selon les caractéristiques de chaque région et l'importance des ressources patrimoniales à valoriser. Par exemple, dans la région de Gafsa, on valorise le tissage, la vannerie, la gastronomie traditionnelle, à Gabès et Médenine, la vannerie, la poterie, la broderie et les traditions culinaires. Dans la région de Tataouine, on privilégie la production agricole et les produits à base de plantes aromatiques et médicinales, etc. En résumé, le commerce rural se développe petit à petit en s'adaptant aux climats et aux conditions de vie difficiles. Les autochtones peuvent accéder à des facilités de financements de leurs projets selon les règles institutionnelles établies. Les termes relatifs au « projet » ou à l' « investissement » ont été prononcés 59 fois.

La sous-proposition 2.2 « les institutions et collectivités locales encouragent les pratiques de valorisation du patrimoine culturel » est validée.

Par ailleurs, on peut dire que le processus de patrimonialisation est peu soutenu sur le Site



de Gafsa. Les institutions publiques n’organisent pas des programmes culturels. Les musées et foires sont uniquement réservés à un tourisme sans véritable ampleur dans la région de Gafsa. Les traditions et rites patrimoniaux sont abandonnés et non accompagnés des actions de valorisation et de renaissance identitaire de la population locale.

En tant que décideur de l’action publique, les institutions politiques n’ont pas une vision claire de la participation des populations à la prise des décisions publiques. Elles ne prennent pas l’initiative de développer une logique de communication réunissant les acteurs territoriaux.

Malgré la variation des perceptions des différents acteurs du terrain, l’État reste significativement présent dans l’élaboration et la mise en œuvre des projets de développement et de protection du patrimoine. Par suite, la proposition 2 « les institutions et collectivités locales contribuent à la valorisation du patrimoine culturel » est bien validée.

II.3.5. L’interprétation de l’étude de cas de la région de Médenine

La région de Médenine présente à peu près les mêmes caractéristiques économiques et sociales de la région de Gabès. C’est une zone rurale qui s’ouvre sur le Golfe de Gabès, et dispose d’activités diversifiées et de ressources naturelles diverses. L’étude de cas effectuée dans cette région montre une volonté publique d’accompagnement des projets

de développement local. Les acteurs institutionnels, les représentants de la société rurale, les organismes associatifs à buts non lucratifs, les médias et la presse, organisent en commun un évènement important d'ampleur régionale : le développement local à travers la valorisation du patrimoine culturel et l'exploitation des ressources naturelles et celle des compétences et savoir-faire de la population locale.

Cette étude de cas s'appuie sur l'approche communicationnelle développée dans le cadre de cette étude. Il s'agit d'une dynamique territoriale accompagnant les initiatives. Tous les acteurs locaux se réunissent pour penser ensemble aux sujets d'ordre public. La population locale a les possibilités d'accroître ses productions et de protéger ses traditions.

Par référence à cette étude de cas, nous pouvons bien valider nos trois propositions de recherche déjà étayées : proposition 1 « la population locale joue un rôle central dans la valorisation du patrimoine culturel », proposition 2, « les institutions et collectivités locales contribuent à la valorisation du patrimoine culturel », proposition 3 « les O.N.G. jouent un rôle de médiation dans la valorisation du patrimoine culturel ».

II.3.6. L'interprétation de l'observation participante sur le Site de Tataouine

Les résultats de cette observation participante montrent l'attitude positive des O.N.G. envers la relance et le développement des actions publiques de valorisation du patrimoine culturel de la région. La population locale est le facteur pivot de toute production agricole et patrimoniale. Elle dispose d'un savoir-faire qui doit être sauvegardé, orienté vers la création et la production. La population locale demeure l'acteur central de cette dynamique de valorisation.

Les institutions publiques visent à attirer des investissements pour améliorer la conjoncture économique des régions et zones rurales et à faire émerger de nouvelles perspectives touristiques. Les institutions et collectivités locales agissent au nom de l'État. Dans cette optique, les propositions de la recherche déterminées sont ainsi validées.

D'autre part, cette forme de coopération mobilise des organismes non gouvernementaux pour superviser des actions de médiation, de création d'emploi et de facilités d'accès à la vie publique et professionnelle. Elle vise plutôt les femmes et les jeunes en difficulté

économique qui n'ont pas d'activités rémunérées. Autrement dit, cette coopération propose des offres d'emploi, exploitent aux mieux son savoir-faire et communiquent sur l'image d'un territoire riche en patrimoine diversifié, naturel et matériel, spécifique à la région de Tataouine :

« Toute la région de Tataouine doit participer, parce que cette loi apporte une nouvelle approche du tourisme, responsable. » (La responsable de formation et le responsable de la gestion du projet TITAN).

En résumé, cette observation participante démontre le rôle médiateur des O.N.G. dans la mobilisation des actions publiques qui visent à la valorisation du patrimoine culturel.

Nos trois propositions de recherche sont étayées : proposition 1 « la population locale joue un rôle central dans la valorisation du patrimoine culturel », proposition 2 « les institutions et collectivités locales contribuent à la valorisation du patrimoine culturel » et proposition 3 « les O.N.G. jouent un rôle de médiation dans la valorisation du patrimoine culturel ».

II.4. Bilan d'interprétation

Dans le cadre de notre étude empirique, il s'agit d'analyser les différentes propositions que nous avons pu déterminer à travers une synthèse de la théorie dans la première partie de thèse. La valorisation du patrimoine culturel des régions et zones rurales constitue notre terrain d'investigation. Cela, afin de vérifier dans quelle mesure la mobilisation des acteurs locaux, par l'intermédiaire des O.N.G., pourrait valoriser le patrimoine culturel et protéger sa valeur idéale de plus en plus fragilisée. La réponse à cette question traduit la validation de notre recherche et des méthodes empiriques mises en œuvre.

L'analyse et le traitement des données qualitatives recueillies sur le terrain nous indiquent qu'il est possible d'envisager des liens entre les principaux construits de notre recherche. C'est ainsi que nous déterminerons les liens significatifs. Chaque lien étudié est une représentation possible d'une proposition avancée dans la partie théorique. Les propositions théoriques sont adaptées à une conception empirique pouvant être conditionnée par la variation des liens vérifiés sur le terrain d'investigation. À la lumière de nos analyses thématiques de contenu, nous avons constaté une diversité de points de vue dans les réponses. Dans l'ensemble, le modèle des propositions est validé.

Un état récapitulatif est présenté pour résumer l'ensemble des propositions validées et non validées.

Tableau 2.3 : L'état des propositions de la recherche

Proposition	Résultat
Les liens directs	
La sous-proposition 1.1 « La population locale attire les investisseurs »	Validée
La sous-proposition 1.2 « La population locale développe ses activités patrimoniales pour lancer le tourisme rural »	Validée
La sous-proposition 1.3 « La population locale est bien impliquée dans la production et la sauvegarde des œuvres patrimoniales »	Validée
La proposition 1 « La population locale joue un rôle central dans la valorisation du patrimoine culturel »	Validée
La sous-proposition 2.1 « Les institutions et collectivités locales encouragent les investissements dans le domaine du marketing territorial »	Partiellement validée
La sous-proposition 2.2 « Les institutions et collectivités locales encouragent les pratiques de valorisation du patrimoine culturel »	Validée
La proposition 2 « Les institutions et collectivités locales contribuent à la valorisation du patrimoine culturel »	Validée
La sous-proposition 3.1 « Les O.N.G. organisent des actions en impliquant la population locale dans la valorisation du patrimoine culturel »	Validée
La sous-proposition 3.2 « Les O.N.G. participent à la mobilisation des activités patrimoniales en communiquant sur le local. »	Validée
La proposition 3 « Les O.N.G. jouent un rôle médiateur pour la valorisation du patrimoine culturel »	Validée
Les liens croisés	
La sous-proposition 4.1 « La population locale bénéficie de facilités pour financer ses activités patrimoniales »	Rejetée
La sous-proposition 4.2 « La population locale participe à la vie publique en terme de communication avec les institutions et collectivités locales »	Rejetée
La proposition 4 « La population locale est soutenue dans les actions de valorisation du patrimoine culturel de sa région par les institutions régionales »	Rejetée
La sous-proposition 5.1 « La population locale est intégrée dans les activités des O.N.G. pour développer son savoir-faire »	Partiellement validée
La sous-proposition 5.2 « La population locale est soutenue par les O.N.G. pour superviser sa production patrimoniale »	Partiellement validée
La proposition 5 « La population locale considère que les O.N.G. développement des programmes et des actions de valorisation du patrimoine culturel local »	Partiellement validée

Tableau 2. 3

Conclusion

L'enjeu actuel est l'implication de la population locale dans le processus de mise en valeur d'un territoire par la protection des produits du terroir, des activités artisanales et par la transmission des métiers traditionnels. En ce sens, le rôle de la société rurale s'affirme. Cette population s'érige en acteur de communication et de valorisation du patrimoine culturel. Elle constitue un facteur de transfert du patrimoine et de sauvegarde dans le temps, en se dotant d'un savoir-faire spécifique et d'un usage fidèle des produits locaux.

Les résultats d'observations et d'entretiens exploratoires sur le terrain de l'enquête qualitative sont disparates. La valorisation du patrimoine naturel, matériel et immatériel dépend de facteurs géographiques et puis socioculturels, qui mobilisent les acteurs territoriaux dans un processus de patrimonialisation. Géographiquement parlant, l'emplacement du gouvernorat de Gabès est considéré comme le plus favorisé par rapport à celui de Gafsa. C'est une région côtière dont les zones rurales ne sont pas trop dispersées et le niveau de pauvreté est moins élevé. En revanche, la région de Gafsa dispose d'un patrimoine matériel important et des paysages naturels diversifiés qui restent délaissés et faiblement valorisés par les acteurs locaux. De même, la mise en valeur d'un patrimoine culturel repose sur une volonté tant individuelle que collective, soutenue par l'attachement identitaire aux origines.

Pour le gouvernorat de Gabès, le patrimoine culturel est mieux valorisé par les acteurs locaux. La plupart des familles rurales conservent leurs traditions. Les femmes reproduisent et transmettent leur savoir-faire de génération en génération. Le patrimoine culturel est largement soutenu, tant matériel (produit du terroir, gastronomie traditionnelle, style d'habit, articles d'artisanat), qu'immatériel (les fêtes, les funérailles, les manifestations culturelles). Cette communauté préserve bien son héritage patrimonial. Elle ressent une forte appartenance identitaire du fait qu'elle s'engage facilement dans les affaires patrimoniales. Dans ce contexte, il paraît « honteux » de ne pas respecter les traditions, même si la modernité envahit les sociétés rurales. Ce patrimoine est le trésor qui protège la mémoire locale.

Par ailleurs, les O.N.G. développent leurs initiatives de valorisation du patrimoine culturel. Elles aident la population féminine à développer ses capacités de production des produits du terroir et à préserver les traditions locales.

À la lumière de ce travail, les résultats de la recherche restent nuancés. Les liens croisés influencent fortement la façon de percevoir les différents rôles animés dans la scène publique. Séparément, les acteurs locaux publics ont la volonté d'absorber les difficultés locales. Ils introduisent des plans d'action pour communiquer sur le patrimoine d'une région. Dans un regard croisé, les visions ne sont plus les mêmes. Pour la population locale, les institutions régionales et O.N.G. ne sont pas assez impliquées dans cette quête de valorisation.

III. Une critique de la recherche

La fragilité du patrimoine culturel est une problématique qui suscite l'implication de tous les acteurs locaux. La population locale joue un rôle central dans la protection de son patrimoine culturel. Elle reste fidèle à son usage et à sa transmission. Ainsi, les institutions et collectivités locales offrent des facilités pour soutenir les projets culturels et investir dans le domaine de patrimoine. Elles sont le garant de la protection et de la sauvegarde des patrimoines spécifiques à chaque région. Les O.N.G apparaissent aussi comme acteurs médiateurs de communication entre la population locale et les institutions publiques régionales. Tous, se réunissent autour d'objectifs communs propres à la protection du patrimoine culturel dans les régions et zones rurales du Sud-tunisien.

Ce travail de recherche souligne plusieurs aspects abordés dans la problématique de la valorisation du patrimoine culturel fragile. D'abord, nous avons découvert la diversité de ce patrimoine local et son importance dans le contexte rural. Le patrimoine culturel traduit une valeur idéale et symbolique. C'est le récit de l'histoire d'une population qui communique sur son territoire.

D'un point de vue critique, notre travail de thèse n'est pas exempt de limites. Notre recherche-action a soulevé divers problèmes qui empêchent d'instituer une vision commune de développement. Ces problèmes influencent la perspective de mise en valeur du patrimoine culturel et de sa sauvegarde. En effet le patrimoine culturel reste fragile malgré les contributions publiques. Cela est dû à plusieurs facteurs qu'on a pu soulever au cours de notre enquête qualitative et qu'on se propose d'élucider dans cette section.

III.1. Problèmes de communication avec la population locale

Il existe un problème de communication publique. Ceci dit, une dichotomie entre la sphère institutionnelle et la sphère non institutionnelle persiste. La population locale n'a pas eu voix au chapitre. Elle ne trouve pas de soutien institutionnel pour faire face à sa vulnérabilité économique et sociale qui s'aggrave depuis la révolution. Un article publié souligne que l'image des institutions publiques tunisiennes se dégrade. L'État tunisien reste encore incapable d'améliorer les conditions sociales. Les disparités socioprofessionnelles augmentent ; une grande tranche de la population s'appauvrit et les

moyens de subsistance sont modestes et limités. Le taux de pauvreté estimé de 15,5 % en 2010 a augmenté pour dépasser 24,7 % en fin 2013. Un niveau et une qualité de vie en baisse expliquent le faible intérêt pour les activités culturelles et la création artistique surtout chez les jeunes. Un faible taux d'encadrement dans le domaine scolaire, éducatif et scientifique limite les horizons d'ouverture et d'innovation scientifique et académique. De même, on constate une dégradation de la qualité des services offerts par le secteur public, notamment en matière de santé, de transport et de prestations administratives, ainsi que de droits aux services de la sécurité sociale limités par des réformes restrictives. Cela explique également le recours aux services privés et à la privatisation des institutions de services. « *Reste à signaler que cette tendance à la privatisation désengage l'État d'une partie de sa responsabilité envers sa population, mais en contrepartie, cela conduit aussi à la dévalorisation des institutions publiques et de leurs services qui deviennent inefficaces sur le plan opérationnel* » (Trabelsi, 2016, p47).

Cette complexité sociale rend la société rurale méfiante par rapport aux institutions et collectivités locales et à leurs promesses. Toutefois, l'inquiétude demeure dans l'incapacité des institutions publiques régionales à examiner la situation problématique actuelle et à asseoir une stratégie de communication et de développement social. Peu de contributions ont été notées au sujet d'une stratégie claire du développement territorial. Essentiellement des réflexions modestes sur la question de l'attractivité des territoires dans le contexte tunisien ont été publiées (Mankai, 2012).

III.2. Une précarité identitaire

Sur le plan culturel, la société rurale est influencée par la modernité qui envahit le monde urbain, les grandes villes et les métropoles. La précarité identitaire des nouvelles générations induit la tendance à protéger les caractéristiques culturelles du local et ses dimensions idéelles. Ainsi, la question de la valorisation du patrimoine culturel pose un souci majeur au niveau de la protection de la mémoire locale.

Le nomadisme devient incontrôlable dans les régions plus développées. Imperceptible et mal orienté, ce mouvement résulte aussi de l'état de pauvreté des régions défavorisées et de la négligence des besoins essentiels des habitants. Ces derniers finissent par quitter leurs villages. Cette propension à l'exode peut affecter énormément le sens d'appartenance au monde rural. Les habitants autochtones n'ont plus envie de

communiquer sur leurs villages. Ils ne peuvent plus supporter les conditions de vie locales en les comparant avec celles des autres régions plus développées. Ainsi, les normes de valorisation culturelle ne sont plus les mêmes. Les sociétés rurales ont tendance à suivre les sociétés modernes. Peu à peu, le local n'attire plus.

Au cours de nos entretiens, nous avons rencontrées une femme rurale qui pense que le patrimoine doit être adopté à un style de vie islamiste, surtout quand il s'agit de patrimoine matériel (habillement) ou immatériel (fêtes, et traditions). Selon les normes islamiques, les femmes doivent respecter un « *habit licite* » qui couvre totalement son corps de façon qu'il soit ni serré ni transparent. Du coup, les habits traditionnels n'ont aucun sens ne respectant pas la *Chariaa*¹⁰⁷ est interdit. De même, elle voit que certaines fêtes traditionnelles ou commémoratives sont leurre et ignorance (les fêtes de mariage, les fêtes sacrés, les visites des tombes des saints et des justes). Selon elle, il faut proscrire ces rituels. Par ailleurs, la même personne interrogée considère que la cuisine traditionnelles et les pratiques culinaires ne sont pas des pratiques patrimoniales et relèvent d'un usage quotidien :

« [...] Chaque femme peut choisir son style de vie, moi je refuse d'appartenir ni au passé ni au présent moderne. J'ai mes propres habitudes et je crois en ça. « Moi, je ne porte pas les vêtements traditionnels. La femme doit porter ce qui va couvrir intégralement son corps. Même les habits traditionnels plus conservateurs, mettent trop en valeur sa beauté [...] Pour moi, le patrimoine relève de nos valeurs islamiques qui protègent la femme de l'ignorance et des mauvais regards. Mon mariage était islamique, on a fait ni musique ni rien. Tout était calme et dans les normes religieuses. Les femmes sont classées loin des hommes par pudeur, le mari ne touche et ne regarde le visage de sa femme que durant sa nuit de noce. Maintenant, tout est hors norme, la pudeur n'existe plus, les filles sont vendues partout... Et pour l'histoire des saints et des justes, c'est une grande illusion. C'est strictement interdit dans la religion de vénérer tout autre que Dieu, l'unique créateur. Pour moi, le patrimoine est un monument, une histoire, le passé de nos ancêtres qu'on doit respecter mais chacun choisit sa vie... La cuisine traditionnelle est bonne, on mange comme tout le monde, rien de spécial ! »

¹⁰⁷ Une doctrine qui régit les règles religieuses pour les musulmans pratiquants.

Ce témoignage peut représenter une part de la population faisant partie de la société rurale tunisienne et dont on ne peut pas nier l'existence. Cela signifie que les pratiques culturelles ancestrales sont remises en cause. L'identité culturelle est remplacée par une nouvelle identité religieuse pratiquante qui met à l'écart certaines dimensions du patrimoine culturel.

En outre, nous avons rencontré un problème énorme lors de notre visite du Sud-tunisien. Les musées d'art et les écomusées sont quasiment vides et marginalisés. Ils sont mal aménagés et mal présentés. Les œuvres culturelles patrimoniales sont souvent entassées et ne sont pas mises en valeur. On a l'impression que les musées ne sont pas faits pour la population et qu'ils sont construits pour rien. Très peu de visiteurs les côtoient, à part les touristes qui viennent moyennant une seule fois dans l'année ou dans la vie. (Par exemple : le musée de l'IRA à Médenine, la maison de Chrayit à Gafsa, le musée de l'artisanat). Je peux confirmer que la communication de l'image culturelle est mal organisée..

III.3. Des dispositifs de communication inefficace autour de la patrimonialisation

Après avoir observé les pratiques de valorisation du patrimoine culturel utilisées chez la population locale, on peut dire que le dispositif de communication qui existe dans le village nécessite encore plus de soutien de la part de l'État. À première vue, le patrimoine culturel rencontre trois sortes de problèmes :

- Le circuit qui relie les vendeurs et les acheteurs à la population est un circuit volatile et non réglementé par l'État. Le marché local ne valorise pas la vente des produits de terroir et des articles de l'artisanat. Les produits sont abandonnés et l'offre excède largement la demande. La plupart des habitants autochtones maîtrisent le savoir-faire et produisent eux-mêmes leurs articles au lieu de les acheter sur les marchés. Dans cette logique, ces pratiques de vente et d'exposition des produits locaux ne sont pas définies selon une vision de marketing territorial. Le produit est mal présenté sur le marché local et n'affiche pas sa véritable valeur. Les clients extérieurs ne sont pas attirés (touristes et visiteurs).

L'organisation du circuit de vente des produits et œuvres de patrimoines met en pratique des rituels de communication propres à cette population locale. Les grossistes achètent la

marchandise (les œuvres de patrimoines et produits de terroir) à moindre prix. Puis la vendent soit sur le marché local, soit sur le marché national ou touristique. Les producteurs (qui sont majoritairement des femmes rurales) ne connaissent pas l'énormité des gains réalisés sur leur travail. Certains finissent même par abandonner ce travail qui ne rapporte pas assez. En conséquence, le savoir-faire est sous-évalué, ce qui implique la baisse de la production locale des œuvres de patrimoines : « *Les marchés d'exposition sont trop restreints, et on ne peut pas négocier le prix. J'ai arrêté de produire car je ne trouve pas de bons marchés à conclure. Je ne veux plus vendre en perdant, c'est mon effort, je renonce et je garde mes articles.* » (Une intervenante sur le Site de Gafsa).

Les marchés locaux ont tendance à commercialiser des produits industrialisés ou importés qui s'éloignent de la production authentique des produits traditionnels. Avec la coexistence de nouveaux produits industriels similaires destinés au même usage et à moindre prix, les acheteurs ont tendance à renoncer à l'achat des produits locaux dont la fabrication coûte plus que sa valeur marchande. Une intervenante appuie ce point de vue : « *On peut aller au marché pour exposer nos articles, sauf qu'il n'y a pas de demande excessive. Les gens achètent directement des choses plus modernes, des modèles chinois, turcs, mais notre production locale n'est pas trop demandée, bien qu'elle soit fine et originale. Les gens n'ont plus de goût.* » (Une intervenante sur le Site de Gabès).

Les O.N.G. ne peuvent pas remplir cette tâche, car elles ciblent les meilleures compétences pour la production patrimoniale. Le rôle incombe à l'État et à ses institutions et collectivités locales pour améliorer les règles du marché local.

III.4. Absence de volonté publique et de prise d'initiative parmi les populations locales

Notre recherche-action a soulevé des points importants permettant à toute population locale de réfléchir sur elle-même. La population locale intègre un système de valeurs rigide qui place l'homme en position de supériorité par rapport à la femme dans tous les choix de la vie courante : sexe du nouveau-né, travail et grande responsabilité, répartition des chances d'accès à l'espace public, etc. La problématique conçue autour de la femme rurale et la prise en compte de sa dimension citoyenne, relèvent un défi majeur des sociétés rurales en Tunisie. La notion de citoyenneté est fortement reliée à un contexte où la femme opère des relations sociales, mais elle reste insaisissable dans un contexte rural.

Par référence aux données analysées, la femme peut associer la notion de participation citoyenne au bonheur conjugal et au travail. D'autre part, l'échange de relations avec le milieu social est un acquis fondamental des femmes qui souhaitent exprimer leurs idées dans une collectivité. D'autre part, l'identité affichée par la femme est influencée par un système de valeurs rigides, immuables et incontestables, parce que l'homme joue le rôle de protecteur de la femme. Le mari est au premier degré, puis on trouve le frère et ensuite le père, le voisin, l'épicier du quartier, tout un arsenal de protection et de surveillance physique et morale.

« Je suis une fille active, je sors beaucoup. Mon père est un ancien travailleur de la mine, malade et incapable de travailler. J'ai pris sa place dans la famille, je travaille dans le secteur pastoral, je vais au marché, je me confronte aux hommes, je conduis une camionnette,... je connais beaucoup de gens. Mais en contrepartie, je suis encore célibataire et je ne trouve pas « celui qui veut m'épouser ». Ils refusent une femme qui sort et travaille avec les hommes. Dans leur regard je vois le mépris. » (Une intervenante sur le Site de Gafsa).

Cette idéologie est installée dans notre société depuis l'antiquité. Elle a été démentie par la modernité, la science, et la conscience. Toutefois, les courants fanatiques s'imposent par la vertu de la religion pour influencer la société et réduire le poids de la femme. La lutte contre la modernité est une façon de préserver une stabilité sociale qui refuse de libérer la femme et de reconnaître ses droits. La plupart des femmes rurales portent le voile, des jupes longues ou ce qu'on appelle « *un habit licite* ». Ce recours à un certain style d'habillement, à un certain type de discours religieux, à une idéologie religieuse partagée, engendrent de nouveaux codes et signes culturels qui influencent toute une mentalité locale. Cette mentalité émerge au terrain étudié. Elle annihile la volonté de des femmes à participer à la vie publique. Entre autres, le modèle rural est fixé selon des règles refusant le dialogue et l'échange social.

Durant nos entretiens exploratoires, nous avons interrogé un nombre important de femmes, puisqu'elles sont le plus impliquées dans la fabrication des œuvres du patrimoine et dans la conservation des traditions culturelles, mais aussi elles sont plus accessibles. Il n'y a pas de difficulté pour mener toute discussion avec une femme. Tandis que les hommes répondent à nos questions posées mais restent très brefs. Certains n'étaient pas

à l'aise d'avoir un enquêteur du genre féminin. D'autres assistaient leurs femmes pendant le déroulement de l'entretien pour savoir de quoi il s'agissait. C'est pour cela que nous n'avons pas réussi à décrocher autant d'entretiens avec les hommes qu'avec les femmes. (Sur notre échantillon étudié de 36 personnes de la population locale, 6 seulement sont des hommes contre 30 femmes).

Un autre point nous paraît important à soulever. La population locale adopte une attitude pessimiste tendant tout dénigrer :

- Certains répondants contestent l'état des lieux, les conditions de vie, la rigidité du milieu.

- d'autres répondants ont présenté des solutions alternatives pour mener à bien des projets de développement et de protection du paysage culturel : « *On peut planter du safran qui rapporte beaucoup d'argent, mais l'État n'a pas la volonté de développer ces zones rurales* » (Une intervenante sur le Site de Gafsa) ; « *Il y a pas mal de terrain de cactus. Avec un aménagement intelligent de ces espaces, on peut construire des usines chimiques qui peuvent utiliser cette plante comme une matière première pour fabriquer des produits cosmétiques, des produits de beauté et de maquillage pour les femmes. Il faut encourager l'État à promouvoir ce type d'industrie dans la région* » (Une intervenante sur le Site de Gafsa).

- d'autres remettent en cause le rôle des institutions régionales dans la valorisation du patrimoine culturel et la protection de l'héritage local : « *L'État ne s'intéresse pas à nous. Il n'encourage pas. Nous n'avons pas d'usines, ni des ateliers de tissage, de broderie....Il y a rien.* » (Un intervenant sur le Site de Gafsa).

Cependant, la population n'accorde pas assez d'importance à la culture locale pour s'en servir comme moyen d'ouverture et d'émancipation. Ce problème existe bien chez les jeunes qui sont influencés par les mouvements de mondialisation et de mise à l'écart du monde local. Un discours a été prononcé en ce sens par une responsable d'O.N.G. « *Les jeunes ne veulent pas travailler dans l'artisanat qui valorise un héritage culturel, ni avoir des métiers libéraux de production artisanale, de fabrication des produits de terroir ; ils préfèrent rester sans travail que d'inventer et d'exploiter les ressources naturelles et patrimoniales de leur région* » (Site de Gabès).

Cette opinion appuie l'idée que le patrimoine culturel est fait pour être exploité à des fins pécuniaires et non pas pour être valorisé pour sa propre valeur.

III.5. Les O.N.G. : une ambiguïté entre vision affichée et objectifs estimés

Les O.N.G. s'insèrent dans notre corpus d'étude pour renforcer la communication publique entre les acteurs locaux. Elles offrent des facilités de dialogue et d'échange pour rapprocher les différents intervenants sur le terrain. Dans le domaine de la valorisation du patrimoine culturel, les O.N.G. assurent le rôle de médiateur public. Elles ont la volonté de changer et d'agir en faveur du développement et de la communication. Elles orientent la société civile vers le soutien institutionnel. Elles ciblent les régions et zones rurales qui représentent un terrain fertile et exploitable, et une population locale disposant d'un savoir-faire rare et inimitable. Par suite, elles proposent des aides aux gens qui s'intéressent à ce type d'activités. En même temps, elles rétribuent ceux qui travaillent pour leur compte.

Dans notre enquête, certaines O.N.G. ont atteint leurs objectifs. Citons l'exemple du projet TITAN de la région de Tataouine. Nous avons eu un retour de la part du responsable du projet qui signale la réussite du volet agricole. En effet, les femmes rurales, spécialistes de la fabrication des produits du terroir à base des plantes, ont réussi à bien mener l'exposition et la vente de leurs produits à Milan. Ce résultat montre l'efficacité de cette coopération italo-tunisienne, dans la valorisation des compétences humaines dans la production patrimoniale. La contribution des O.N.G. au domaine culturel et au développement des régions et zones rurales est appuyée par une forte présence sur la scène publique. En ce sens, les O.N.G. bénéficient encore d'avantages et de facilités institutionnelles qui favorisent leur existence et pérennité.

Néanmoins, la multiplication rapide de ce type d'organisation nous paraît incompréhensible notamment dans les régions et zones rurales. Certaines O.N.G. disposent de grandes capacités de financement mobilisant des relations et des réseaux professionnels avec des bailleurs de fonds et des investisseurs nationaux et internationaux. Ces O.N.G. agissent pour le compte des financeurs et entrepreneurs (Hommes d'affaires et facilitateurs de projets). On peut dire que les O.N.G. agissent pour le compte de leurs commanditaires et adoptent leurs objectifs. Elles peuvent définir leurs propres visions et agir dans le cadre du mouvement associatif. Mais, il faut comprendre

qu'elles ne font pas la charité. Plusieurs intervenants dans notre enquête considèrent que les O.N.G. sont créées pour recruter les gens et offrir de l'emploi, chose qui reste loin de la réalité. Certes, les O.N.G. sont une forme d'organisations à but non lucratif, qui ne peuvent en aucun cas remplacer les institutions publiques et les décisions de l'État. Du coup, elles s'efforcent de profiter des avantages du système institutionnel national pour étendre leurs activités et promouvoir leur image. Elles sont des chasseurs de tête qui adoptent le même système de recrutement que les entreprises à but lucratif. C'est une nouvelle forme d'économie qui se développe au nom de la solidarité et du travail associatif, mais qui présente des inconvénients.

Dans le cadre de notre enquête qualitative, les O.N.G. exploitent leurs adhérents dans le cadre de la production artisanale et de la fabrication des produits de terroir. Elles sont doublement gagnantes. D'une part, elles recrutent des compétences et des savoir-faire pour garantir la qualité de la production locale, et puis elles vendent les produits sur des marchés extérieurs. D'autre part, cette main d'œuvre est beaucoup moins chère par rapport à la valeur ajoutée produite. Ces organisations profitent de la pauvreté des adhérents, de l'abondance de la matière première, de la qualité des œuvres patrimoniales et des gains réalisés suite à cette activité locale. De ce fait, on peut conclure que les organisations non gouvernementales assurent des finalités lucratives.

En outre, les O.N.G. tirent leur pouvoir de la précarité des institutions publiques et régionales. En ce moment, l'État est incapable de supporter plus de dépenses et d'engager des nouveaux projets à long terme. L'État tunisien est surendetté (un taux d'endettement qui a dépassé les 50%¹⁰⁸). Cela affaiblit l'image de l'institution face à la population locale renforçant l'image des O.N.G..

Ainsi, les O.N.G. profitent des aides et fonds reçus de l'État (PNUD) et des États étrangers. Lors d'un entretien avec le responsable d'un programme d'appui à la société civile, il s'avère que les O.N.G. peuvent utiliser des aides avancées pour leur propres comptes et non pour réaliser des actions sociales.

« Nous surveillons les actions de la société civile mettant les associations en route et créant une sorte d'interaction entre elles. Après la révolution, la société civile a reçu des

¹⁰⁸ Trabelsi S., 2015, « La mise en récit d'un territoire en difficulté : la Tunisie post-révolution », *Synergies Monde Méditerranéen*, n°5, pp.43-57.

fonds énormes de l'Union Européenne pour financer le travail des O.N.G. et des associations. L'Union Européenne a imposé une convention avec le gouvernement tunisien qui vise au lancement de ce programme d'appui, dont l'objet est de rationaliser le travail associatif et d'optimiser les activités de la société civile. » (Le responsable coordinateur régional du bureau de Gafsa).

III.6. Les institutions et les collectivités locales : une contribution partielle au développement

La crise économique et politique actuelle en Tunisie ne permet pas aux décideurs publics d'engager un véritable développement institutionnel. Quatre années après la révolution, les mesures de planification et de suivi de l'action publique restent inefficaces. Ceci en raison du ralentissement des projets de développement national et de la perte de crédibilité de l'État. Des formes de corruption en sont en une illustration criante, et en absence d'une performance informationnelle, la méfiance des citoyens augmente.

« Un jour, un responsable de la délégation m'a dit que l'argent est partagé entre le délégué et le maire. Je ne leur pardonnerai jamais jusqu'à la fin de ma vie. Je le jure ! Il y a beaucoup de corruption financière. Qui vais-je croire ? » (Un intervenant sur le Site de Gafsa)

Par ailleurs, les menaces territoriales s'accroissent, notamment dans les régions et zones rurales. On assiste à une précarisation socio-économique, à une prolifération des formes de corruption de l'administration pour couvrir tout le domaine public, et à l'extension des marchés noirs. La contrebande et le développement de l'économie parallèle font suite aux perturbations et fuites douanières aux frontières avec la Libye et l'Algérie. Avec la dégradation du système économique et social, les orientations politiques rurales ne tiennent pas assez compte de la précarité des ressources humaines et naturelles.

Ce changement protéiforme affecte radicalement les perspectives de développement des régions et zones rurales. Lors de la multiplication des plans d'ajustement et des projets de développement territorial, la présence de l'État dans le domaine culturel, demeure trop faible. En raison des priorités actuelles d'ordre politico-économiques et d'accompagnement des transformations de la société, peu d'importance semble être portée aux préoccupations culturelles.

L'intervention institutionnelle dans le développement culturel est modeste. Les décideurs publics, les associations et les représentants de la société civile n'ont pas créé de dispositifs appropriés pour sensibiliser la population et exprimer une vision institutionnelle impliquant tous les acteurs du territoire. Les institutions régionales chargées de valoriser les patrimoines ont du mal à mener un rôle de médiation en raison de stratégies de communication défailtantes.

Il est clair que les institutions de l'État prennent la responsabilité d'investir dans le domaine de la valorisation du patrimoine culturel. Cependant, cette contribution reste faible et trop intimidante pour faire face à la complexité du contexte rural. La volonté institutionnelle a bien été affichée dans notre enquête et lors de nos entretiens menés auprès des responsables institutionnels. Nos observations participantes, nous prouvent qu'il existe effectivement des actions visant à protéger la richesse patrimoniale dans toute sa diversité (naturelle, matérielle et immatérielle). Toutefois, le problème réside au niveau de la réalisation d'étapes de projets et dans le choix des responsables régionaux et des hommes de confiance sachant gérer les budgets alloués aux projets.

Conclusion

Notre recherche-action menée sur le terrain a révélé des points forts valorisant notre étude. En effet nous avons utilisé plusieurs méthodes de recherches qualitatives qui varient selon la nature de l'objet observé. Nous avons donc réussi à établir des entretiens qualitatifs auprès d'un échantillon vaste de la population locale. De même nous avons interrogé des responsables institutionnels et des responsables d'O.N.G. dans une enquête exploratoire menée par un guide d'entretien semi-directif. En deuxième lieu nous avons réalisé des observations participantes pour découvrir les pratiques et actions publiques réalisées au gré d'une concertation et d'une communication publique entre les acteurs locaux.

Malgré la richesse de notre corpus empirique, le corps des propositions de recherche a été partialement validé. Cela est dû au rejet de la possibilité d'existence des liens croisés soulevés par rapport à la perception de la population locale. Ainsi ce travail de recherche présente des limites sur lesquelles nous devons réfléchir.

En premier lieu nous avons détecté des problèmes dans les différentes attitudes et points de vue de la population locale. Cette dernière conteste totalement le rôle de l'État et de ses institutions régionales. Elle exige encore plus de présence et d'implication institutionnelle dans les projets de financement et d'aide aux activités locales. Toutefois, elle ne prend pas d'initiative. Elle préfère des projets de clé en main.

En outre, la société rurale conserve un système de valeurs rigides qui ne valorise pas la femme. La femme dirige les activités de création patrimoniale et de fabrication des produits de terroir alors qu'elle n'occupe pas de place dans l'espace public. En dehors de chez elle, sa place est minimisée dans la société rurale.

Par ailleurs, nous avons évoqué des problèmes par rapport aux rôles des O.N.G.. Les O.N.G. se présentent comme des organisations développées dans le cadre d'une économie sociale et solidaire, cela suppose qu'elles gardent une apparence institutionnelle neutre consacrée au travail associatif. Toutefois elles agissent au nom de ceux qui financent leurs activités. Elles profitent des défaillances des institutions publiques régionales tunisiennes et se multiplient rapidement sur un terrain propice à l'extension de leurs activités notamment dans les régions rurales.

IV. L'évaluation de la recherche-action

Dans la partie précédente, nous avons émis quelques réflexions autour des construits de la recherche. Cette analyse critique permet de nous positionner par rapport à l'objet de la thèse et à adopter une posture nuancée. En fait notre recherche action a été bien adaptée au sujet traité. Nous avons présenté différentes propositions à vérifier et majoritairement validées sur le terrain. Par contre la recherche-action est un exercice d'exploration long, difficile et coûteux.

Dans cette section, nous allons présenter les difficultés surgies durant la réalisation de la recherche-action. Néanmoins, nous proposons des suggestions de remédiation pour les futurs chercheurs et chercheuses qui souhaitent entamer une recherche-action sur un terrain de recherche spécifique comme le nôtre.

Vu la richesse des données recueillies et l'ampleur du terrain d'investigation l'élaboration de ces enquêtes qualitatives n'a pas été facile. L'emplacement du terrain de la recherche et l'aridité des zones rurales a rendu l'enquête difficile. De plus, le terrain possède des caractéristiques culturelles et idéologiques différentes de celles du lieu d'origine du chercheur, ce qui rend complexe la compréhension des pratiques et des mœurs relatives à la société rurale. En effet notre rôle dépasse le simple statut de chercheur dans ce travail d'immersion. Il relève d'une expérience personnelle sur un terrain d'investigation spécifique. Dès lors, notre développement sera personnalisé dans une première sous-section.

IV.1. Les problèmes rencontrés dans la recherche-action

Ces problèmes peuvent entraver le cheminement du processus de la recherche et l'enthousiasme soulevé par le travail d'investigation.

Durant mes déplacements dans le Sud-tunisien, j'ai rencontré des difficultés liées aux moyens du transport. Le trajet est long. Les bus entre les gouvernorats du Sud sont mal équipés, sales et inconfortables. Les laisons ne se font pas tout le temps. De plus, pour arriver dans certaines zones rurales (comme les villages de Mdhilla, Sénéd Montagne, Legtar de la région de Gafsa, Kattena sur le Site de Gabès), il faut prendre des camionnettes de transport appartenant à des particuliers, mais qui encore sont plus

inconfortables que les bus régionaux. Des codes de communication entre les chauffeurs autochtones sont insaisissables par une chercheuse étrangère à la région. Des situations de risques et d'insécurité suscitaient de temps en temps la peur et le regret de m'être lancée dans une telle aventure.

Mon statut de chercheur n'a pas été clairement saisi par la population locale. Certains intervenants croyaient que je travaillais avec des O.N.G. et que je faisais des entretiens pour recruter les meilleurs. D'autres pensaient que j'appartenais à l'UNESCO car, c'est la seule organisation qui s'occupe de la protection des patrimoines. Il y avait, ceux, qui me considéraient comme une journaliste faisant un reportage sur l'état des lieux. Il y en avait d'autres qui me voyaient comme une responsable pouvant contribuer aux changements et aux décisions relatifs à leurs problèmes locaux. Mon statut n'étant pas bien cerné par la population s'en est suivi un discours exagéré qui amplifie les problèmes locaux et représente mal leur territoire.

J'ai aussi rencontré un problème de communication même les personnes peu ouvertes. Ils pensaient que le travail de la recherche ne menait à rien et que c'était une perte de temps, d'agent et d'effort. Certains me posaient des questions sur ma venue et mon courage ayant accepté de traverser des zones arides dispersées pour poursuivre mes enquêtes.

Un autre problème a été soulevé. Certains intervenants ont demandé l'aumône pour leurs propres besoins. J'ai été souvent confrontée à ce genre de pratique avec des personnes qui m'ont accueillie chez elles. Cela me mettait en difficulté pour conserver une posture neutre vis-à-vis de l'analyse du problème de recherche. Parfois, je me posais la question sur la bonne foi des répondants et la rigueur de leurs éléments de réponse. Tandis que, j'avais comme obligation de croire les répondants sur leur parole.

Cette recherche-action était une vraie aventure. En fait, j'ai rencontré des gens qui faisaient de la contrebande et circulaient avec des voitures non immatriculées. Sur les lieux de travail, j'étais très proche des zones de risques (la zone montagnarde de Chaâmbi sur le Site de Kasserine) où il y avait des bombardements et des opérations de neutralisation du mouvement terroriste. Parfois, j'étais obligée de demander de l'hébergement chez des familles du village à cause de l'arrêt momentané des moyens de transport.

En résumé, mener une recherche-action est un engagement personnel, financier et déontologique. Le chercheur doit être présent tout le temps, bienveillant, et analyser toutes les données observées autour de lui. Il doit garder une attitude positive et empathique pour pouvoir entrer en communication avec les personnes interviewées. Il doit consacrer un budget pour couvrir les charges de ses déplacements et séjours. Il doit envisager les risques qui pourraient survenir à tout moment. Par ailleurs, il doit garder confidentiels les entretiens réalisées, généralement sous la demande des intervenants, et demander leur permission pour qu'ils soient filmés ou enregistrés verbalement.

IV.2. Des recommandations pour la recherche-action

Le travail de recherche est une réflexion autour d'un problème qui nécessite une double réponse, théorique et empirique. Dans le cadre d'une recherche-action, le problème émane du terrain. Cela nécessite l'implication des acteurs dans la conception et la résolution de la problématique. Par la suite, le rôle du chercheur devient plus contraignant pour assurer la cohérence entre la théorie et la nature du terrain imposé. Il doit avoir des connaissances préliminaires du lieu pour pouvoir en cerner les difficultés. Ensuite, il doit approfondir ses résultats par une explication théorique.

Le chercheur est censé entrer en connexion directe avec les éléments et variables du terrain. Il doit s'engager totalement dans cette aventure de recherche. Il doit impérativement engager des observations pour comprendre le contexte. Il est recommandé pour le chercheur de se confondre avec la société et d'observer sans trop vouloir s'en distinguer. Un chercheur en milieu spécifique a plus de chance à réussir sa recherche-action s'il s'immerge pour comprendre la dynamique du terrain et ses interactions.

Ensuite, le chercheur doit toujours se rappeler de son statut scientifique, de sa raison d'être sur un tel terrain et de la manière de résoudre le problème rencontré. Il doit se présenter en tant que tel pour cibler directement les personnes potentiellement utiles à son enquête. Au cours de ses entretiens et explorations, il doit garder un positionnement clair par rapport à son enquête, même s'il s'agit d'une observation participante. Il doit comparer le corpus obtenu par rapport à la majorité de la population interviewée. Peu à peu, il développe une aptitude à évaluer l'efficacité des données recueillies.

Le chercheur peut avoir des difficultés avec une catégorie particulière de la population de référence. Dans notre cas, nous n'avons pas pu interroger un nombre important d'hommes de la population locale en raison des barrières culturelles (religieuses). Les hommes ruraux préfèrent discuter avec un homme. La pratique de la recherche nous expose à divers situations problématiques. Désormais pour ce type de terrain, il est nécessaire de présenter une équipe de chercheurs, hommes/femmes.

D'autre part, le chercheur doit garder des liens avec les intervenants et les institutions sollicitées pour suivre les changements. Il continue à faire des allers-retours sur terrain et à poursuivre ses observations même après les entretiens réalisées et le recueil de données. Certaines informations reçues peuvent être utiles pour l'interprétation et la validation de l'enquête réalisée. Au final, il doit fournir un rapport sur l'état de son travail aux responsables et chargés de décisions. Ces derniers étudient les résultats et les propositions avancées dans le cadre de l'enquête.

L'avantage d'une recherche-action est de se rapprocher de la réalité pour mieux comprendre la nature du problème. Le chercheur prend la responsabilité d'agir sur le terrain et de s'adapter à ses mouvances et ses fluctuations. Une recherche-action est spécifique par son terrain d'étude, mais vu son caractère scientifique, le modèle de propositions avancé pourrait être utilisée pour de futures recherches.

Conclusion

Dans une recherche-action, l'enjeu réside au niveau du degré d'engagement du chercheur sur son terrain d'étude. Son travail est d'observer et de faire participer les acteurs concernés dans la résolution de divers problèmes. Ici, la prise en comptes des connaissances profanes est nécessaire dans une recherche exploratoire. Cela nous conduit à adopter une attitude ouverte sur la découverte, le questionnement et la comparaison des données recueillies. Il est fondamental d'entrer en interaction avec les acteurs du terrain et de les faire participer à la résolution de la problématique. Sur la base des données observées et recueillies sur le terrain, on doit valoriser les atouts et propos des intervenants.

Les propositions de recherche sont partiellement validées dans son contexte d'analyse. Pourtant, on peut les adopter pour engager de nouvelles recherches en connexion avec le

terrain de la recherche. Ainsi, on pourrait aider des projets futurs de recherche ayant une relation avec la thématique de la valorisation du patrimoine culturel.

Notre apport est évalué grâce à l'authenticité des éléments de réponses et à la présentation des résultats affichés à la fin de cette enquête. L'aspect qualitatif de la recherche prend en considération de l'importance des liens construits entre les acteurs pour créer de la communication et pour agir en commun.

V. Le positionnement de la recherche par rapport à la discipline et ses perspectives

À partir de résultats démontrés, le terrain d'étude présente des spécificités qui se distinguent du cadre général. Il s'agit d'un contexte rural qui reflète des difficultés locales. Cette partie de l'étude pourra apporter quelques solutions aux institutionnels régionaux et aux responsables de décisions afin de réfléchir à certains dysfonctionnements et à définir des plans d'actions en collaboration avec les parties impliquées de cette problématique territoriale. Il serait nécessaire de changer les mécanismes actuels de valorisation du patrimoine culturel et d'instruire un système institutionnel basé sur la transparence des actions collectives et la participation.

Au niveau méthodologique, nous avons utilisé une méthodologie de recherche qui reflète au mieux notre positionnement et traite la question de valorisation du patrimoine culturel fragile. Cependant, on ne peut pas généraliser les résultats de la recherche. Certains résultats s'attachent fortement à l'identité du contexte étudié, aux caractéristiques du terrain de la recherche et de la population interrogée (tel est le cas de Tataouine).

Quant à l'analyse et au traitement des données qualitatives, nous avons laissé de côté une quantité assez importante d'informations non liées à notre recherche. Nous avons procédé à une analyse thématique du contenu qui repose sur la valorisation des thèmes les plus importants. Par conséquent, cette analyse va réduire le volume de données utilisées pour dégager des résultats. L'analyse thématique du contenu reste la méthode la plus efficace à utiliser dans le cadre des enquêtes qualitatives.

Dans cette nouvelle section, on souligne la contribution de notre thèse au domaine scientifique, notamment, celui des sciences de l'information et de la communication. Par suite, on peut dessiner quelques perspectives futures.

V.1. L'ancrage disciplinaire de la recherche

Notre étude s'inscrit dans le cadre des sciences de l'information et de la communication. Elle se présente comme une contribution à la valorisation et au développement des pratiques de communication au sein d'une communauté rurale pour soutenir son activité

de patrimonialisation. Elle contribue à créer les possibilités de dialogue entre les différents acteurs du terrain. Plus précisément, il s'agit de mettre en valeur les dispositifs de communication et de transmission des produits et œuvres du patrimoine, soutenus par les protagonistes du développement local.

Améliorer des pratiques de communication publique en faveur d'une population locale en difficulté permet d'instaurer une logique de concertation avec les institutions publiques. L'introduction des O.N.G. dans ce paysage rural a développé à une approche médiatique qui soutient l'action institutionnelle d'une part et intègre les activités de patrimonialisation d'autre part. Cela dans le but de préserver les joyaux d'un territoire et de valoriser son identité.

L'approche communicationnelle s'affirme dans cette étude en valorisant la richesse patrimoniale du local. Le patrimoine culturel fragile qui existe dans les régions et zones rurales du Sud-tunisien devient un objet de communication entre les populations. Elles s'approprient des récits qui transmettent l'histoire, les caractéristiques propres, ses dimensions culturelles et les origines locales identitaires. Communiquer sur un patrimoine est une œuvre qui se construit par le peuple et sa mémoire collective.

L'étude des caractéristiques et spécificités régionales a fait l'objet d'une exploration afin de cerner l'objet de la communication publique et ses vocations dans le domaine de la valorisation du patrimoine culturel. La communication est une pratique sociale qui aide à mieux présenter le territoire et à valoriser ses atouts. Comme nous avons vu dans la présente recherche, la valorisation du patrimoine culturel nécessite un travail de marketing territorial, de communication sur les produits de terroir et des œuvres traditionnelles et de protection du dispositif de leur transmission.

V.2. Les perspectives de recherche

Dans cette étude, nous avons souligné l'importance majeure du patrimoine culturel et de son usage par les sociétés rurales dans le Sud-tunisien. En fait, le patrimoine est utilisé comme une ressource de production locale. Destiné à l'exploitation, il est source de revenus. Les familles rurales produisent des œuvres du patrimoine pour les vendre sur les marchés locaux. Elles développent leur économie locale en se basant sur les métiers de l'artisanat et de la création patrimoniale. Malgré les conditions difficiles régnant dans les

régions rurales, les familles assurent leurs activités locales en adoptant l'usage de différentes formes de patrimoine dans leur quotidien. Elles peuvent concevoir des produits spécifiques utilisant des plantes aromatiques et médicinales, la laine et le coton. De même, les sites historiques (les gîtes, l'oasis) ont pour objet d'attirer les visiteurs, incitant au tourisme rural et communiquant sur les lieux. Ainsi que les spécificités culinaires, les rites, les commémorations font partie du patrimoine culturel à valoriser.

Ce thème de recherche reste encore large et peut encore absorber de nouvelles contributions. Dans cette optique, on peut dessiner quelques lignes directrices pour prolonger les voies de notre recherche.

V.2.1. Développer des dispositifs de communication publique

Par référence à la section 3 du présent chapitre, nous avons soulevé un problème de gestion du dispositif de communication au sein de la population locale. Maintenant, on s'intéresse aux solutions pour y remédier. En effet, il est fondamental de prendre conscience de certaines composantes sociales de la population locale pour définir un dispositif de communication adapté. La majorité des habitants n'ont pas un niveau d'instruction élevé, il y a une grande part d'analphabètes. Dans ce cadre, il faut créer un dispositif de communication conçu selon les besoins élémentaires de la population. Les rituels de communication propres aux autochtones d'un village ne doit pas être réalisé selon des normes modernes. Le travail repose sur la capacité d'encourager une population locale à user de ses propres moyens et de ses connaissances profanes dans un circuit de communication et de valorisation de son patrimoine culturel adapté à ses besoins. Il est donc nécessaire de penser à des dispositifs mis en place pour faciliter les pratiques de production, de commercialisation et de mise en valeur des œuvres produites.

Actuellement, les vendeurs sur les marchés locaux se rassemblent mais il existe plus de vendeurs que d'acheteurs. Cela constitue un circuit de communication assuré par des grossistes qui achètent et vendent aux détaillants sur des marchés extérieurs pour assurer des prix plus élevés. Ces grossistes développent « *le porte à porte* » comme un moyen d'assurer la vente des produits locaux. D'après nos enquêtes et observations, c'est l'unique dispositif de communication qui existe et qui marche dans ces régions. Les règles, qui régissent les échanges entre les fournisseurs et grossistes, sont des règles conventionnelles définies sur le marché local. L'enjeu repose sur l'État et de ses

institutions régionales pour contrôler le circuit de « *porte à porte* » qui devient un dispositif inévitable de cette dynamique.

L'État peut intervenir pour subventionner ces agents mobilisateurs du circuit de commerce et pour soutenir leur activité. L'État fixe les règles qui régissent ce secteur d'activité, comme les horaires, le calendrier hebdomadaire, les tarifs de vente minimums et plafonnés. De même, il faut privilégier la valeur de l'œuvre produite définie en fonction de sa valeur ajoutée. Du coup, l'État peut fixer rationnellement des prix de vente en fonction de la qualité de produits et du niveau d'achat de la population (différencier l'acheteur local de l'acheteur visiteur/touriste). En ce sens, la production locale des œuvres de patrimoines sera soutenue et protégée à long terme. Des projets d'animations et de représentations des produits d'artisanat pourront être développés avec d'autres secteurs du commerce (dans des locaux de rassemblement populaires, dans des espaces publics) et ce, afin de renforcer l'identité territoriale et de protéger la mémoire locale et son patrimoine immatériel.

En général, les actions de valorisation du patrimoine culturel sont différentes et suivant les régions et zones rurales. Il est fondamental de rationaliser les dispositifs de valorisation du patrimoine et de protéger cet héritage culturel.

V.2.2. Diversifier le domaine du tourisme rural

Après la révolution, le Ministère du tourisme de la Tunisie a procédé à des restructurations mineures de l'activité touristique à l'échelle nationale. Il privilégie le tourisme balnéaire qui attire avec l'existence d'une infrastructure très développée (hôtels et zones touristiques répartis sur le littoral du pays), mais en contrepartie le développement touristique n'est pas vraiment orienté vers la valorisation du tourisme rural. Les régions rurales ne sont pas bien équipées pour accueillir régulièrement un nombre important de visiteurs et de touristes. En se basant sur les résultats de notre recherche, le patrimoine culturel est riche, mais nécessite encore plus de marketing et de communication. On suggère alors de mettre l'accès sur le tourisme alternatif, basé sur la valorisation du patrimoine culturel de la région. Il peut être diversifié selon le développement des trois composantes du patrimoine culturel :

- Un tourisme rural culturel basé sur le patrimoine naturel : dans ce secteur, l'enjeu réside dans l'aménagement des espaces ruraux et des paysages naturels. Comme les oasis, les circuits montagnards, les fermes et les espaces agricoles, et ceci, afin d'accueillir un nombre important de touristes et visiteurs. Il est aussi fondamental de construire une infrastructure routière et ferroviaire efficace pour rapprocher les lieux et les rendre accessibles à tous moments.
- Un tourisme rural culturel basé sur la communication du patrimoine matériel : il s'agit ici de valoriser les monuments et styles architecturaux de chaque région du Sud-tunisien. Chaque région possède un style d'architecture typique. Il est à noter que les édifices et monuments historiques nécessitent un travail de restauration énorme. Par la suite, l'État doit fournir les moyens nécessaires à la protection et à la restauration de ce patrimoine. Les gîtes de Gafsa, les maisons d'hôtes dans les petits villages, nécessitent encore plus d'aménagements, d'espacement, et d'hygiène. Les édifices et gîtes de Matmata (un petit village situé au cœur de la montagne du gouvernorat de Gabès) qui datent depuis la civilisation berbère, nécessitent encore plus de restauration et de propreté. Ainsi, il devient aussi crucial de repenser les pratiques d'accueil et d'hospitalité (l'assainissement de l'eau potable, l'équipement des chambres, la propreté des espaces d'accueil, etc.), en adaptant le personnel ou la communauté d'accueil aux nouvelles exigences de la clientèle. Par ailleurs, un grand travail doit être entamé dans les musées du Sud-tunisien. Les écomusées¹⁰⁹ doivent communiquer sur l'image réelle et sur le récit de vie d'une société.
- Un tourisme rural culturel basé sur la représentation du patrimoine immatériel : cela repose sur la valorisation des rites et des fêtes de commémoration, des manifestations culturelles et des traditions culinaires spécifiques à une population. Ce sont des manifestations locales qui s'organisent occasionnellement maintenant les coutumes d'origine berbère. Ces pratiques culturelles constituent en réalité un dispositif de communication sur le patrimoine immatériel d'une population. Cependant, elles sont vouées à l'oubli bousculées par la modernité et par une

¹⁰⁹ Un écomusée vise avant tout à valoriser le patrimoine matériel (outils, habitat) et immatériel (un savoir-faire, un métier) d'un territoire et d'une population. Réf : <https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89comus%C3%A9e>

idéologie religieuse qui déchirent l'une comme l'autre l'identité commune. Ces pratiques culturelles doivent être enseignées et incarnées par le système de valeur rural. Elles restent une richesse culturelle attirant les touristes.

Les actions de valorisation et de protection du patrimoine culturel doivent être encore soutenues au niveau de l'État. À cause des différences de choix culturels, les sociétés rurales peuvent créer leur propre modèle de production patrimoniale mais n'attirent pas les touristes. Dans ce cas, l'État peut instaurer des sessions de formation et d'échanges avec l'extérieur pour encadrer les compétences et savoir-faire des producteurs locaux qui seront adaptées aux normes des marchés ciblés.

Par ailleurs, l'État tunisien peut suivre le modèle de valorisation du patrimoine culturel adopté par le Maroc, comme un modèle de benchmarking. Le royaume du Maroc met en œuvre un projet de charte¹¹⁰ nationale de protection du patrimoine.

« Le tourisme est le premier secteur bénéficiaire du patrimoine culturel. La présente charte appelle à une coordination entre les instances intervenant dans le patrimoine, y compris les collectivités territoriales, et les acteurs du tourisme sur des bases mutuellement avantageuses fondées sur une péréquation financière dont les ressources sont directement affectées à la préservation. Les modes de vie des communautés d'accueil, l'intégrité physique des sites et des ensembles historiques et traditionnels, les équilibres de la biodiversité doivent formellement être respectés dans tout investissement ou projet d'aménagement touristique. La gestion du patrimoine culturel et le tourisme doivent produire des bénéfices économiques, sociaux et culturels, équitablement répartis entre les femmes et les hommes des communautés d'accueil, à tous les niveaux, à travers essentiellement l'éducation, l'enseignement, la formation et la création d'emplois. » (Article 27 du projet de la charte nationale relative à la préservation du patrimoine culturel [consulté en ligne]).

¹¹⁰ « La charte relative à la préservation du patrimoine culturel, est un projet « inspiré par les orientations Royales exprimées à plusieurs occasions dans les discours et lettres de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, notamment le Message de sa Majesté aux participants de la 23ème session du Comité du patrimoine mondial du 29 novembre 1999, et dans lequel, Sa Majesté rappelle le besoin de souscrire à une approche dynamique, « visant à intégrer notre patrimoine dans nos projets de développement et non seulement à l'embaumer dans une vision de sacralisation du passé ». En ligne, consulté le 24/06/2016 http://www.sgg.gov.ma/portals/0/AvantProjet/46/Avp_Loicadre_51.13_Fr.pdf

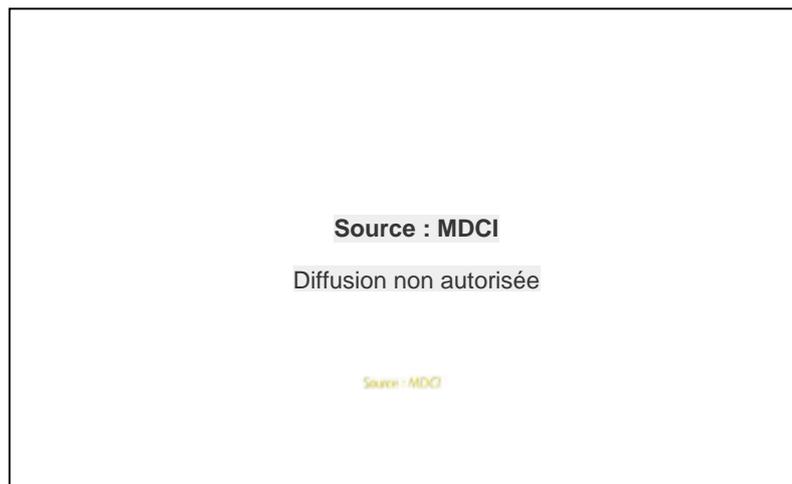
« La connaissance du patrimoine culturel dans le but d'une prise de conscience quant à sa valeur est une nécessité à sa préservation. Le système d'enseignement doit inclure des programmes scolaires et universitaires favorisant la compréhension de la signification du patrimoine national culturel et de la nécessité de le préserver. Les institutions de formation professionnelle doivent assurer une transmission des savoir et savoir-faire par la formation d'artisans, de techniciens, et de professionnels aptes à travailler dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine culturel. L'éducation en matière de patrimoine culturel est aussi la responsabilité des autres instances éducatives. La famille, la société civile, les mass-médias, les praticiens et les spécialistes sont indiqués pour participer à l'effort de la sensibilisation. » (Article 28 du projet de la charte nationale relative à la préservation du patrimoine culturel [consulté en ligne]).

V.2.3. Restructurer l'industrie du tissage

D'après notre étude empirique, nous avons constaté que la plupart des habitants des régions étudiées pratique le tissage. La majorité des femmes rurales ayant un savoir-faire dispose d'un petit coin ou d'un petit atelier de tissage (tisse le Margoume et ses variétés). Le terme Margoume/Ragueme a été identifié 17 fois dans les guides d'entretiens. Selon le rapport de l'agence de promotion de l'industrie et de l'innovation¹¹¹, la production nationale du tissage a évolué sur l'ensemble de la période 2008-2012, avec baisse légère à partir de 2011. La production du Margoume et ses variétés figure parmi la catégorie des tissus spéciaux et de broderies. Nous avons réalisé que sa valeur de production est très faible par rapport aux autres catégories de tissage.

¹¹¹ Les industries de textile et d'habillement en Tunisie, année 2014. En ligne, http://www.tunisieindustrie.nat.tn/fr/download/cepi/mono_ith.pdf

Figure 2.4 : Évolution de la valeur de production de la branche tissage



Ainsi, le niveau d'exportation est en baisse. Cela montre que ce type de tissage, mobilisateur de l'économie locale, n'a pas assez d'importance par rapport aux autres catégories produites.

Figure 2.5 : Évolution des exportations de la branche tissage



Dans cette logique, la production du tissage doit être plus valorisée, tant au niveau local qu'au niveau national. La décision d'industrialisation de l'activité du tissage dans les régions rurales peut constituer réponse aux besoins de la population locale. Toutefois, le savoir-faire est sous-évalué. Les dirigeants veulent maximiser leur production en cherchant une combinaison optimale du rapport qualité-prix. En effet, la production de

tissus est orientée vers la quantité plus que vers la qualité. L'art de tisser ne peut être industrialisé.

L'État doit rationaliser les techniques de production de certains tissus spécifiques et protéger la qualité des œuvres du patrimoine en dehors d'un circuit industrialisé. Il peut ouvrir un circuit de production parallèle adapté aux nouvelles normes de production internationale et rendre rentable ce secteur de production dirigé plutôt vers l'exportation (comme la production de l'huile d'olive tunisien).

Conclusion

Dans la présente section, nous avons cerné certaines difficultés majeures qui devraient être résolues. Dans cette optique, nous avons proposé des lignes directrices permettant de créer des améliorations et d'éviter les difficultés perçues. Le rôle de l'État doit toujours rester omniprésent dans les stratégies de développement local. Il veille à ce que les normes et les règles régissant les relations sociales et économiques au niveau local soient respectées. Par ailleurs, il décentralise son pouvoir en faveur des institutions et collectivités locales pour une gouvernance plus efficace.

À partir de notre étude sur le patrimoine culturel dans les régions et les zones rurales, nous nous sommes dirigés vers l'observation et l'évaluation des pratiques culturelles d'une population locale. En effet, la préservation du patrimoine culturel relève du rôle de tous les acteurs locaux, notamment des institutions et des collectivités locales. Ces dernières prennent en charge plusieurs responsabilités renforçant les dispositifs de communication avec les villageois. Ainsi, elles doivent repenser certaines politiques publiques qui régissent le domaine de la production patrimoniale et doivent rationaliser cette activité fondamentale.

Nos perspectives de recherche permettent de souligner la place majeure du patrimoine culturel dans l'économie locale, ainsi que le développement futur des régions et zones rurales en Tunisie qui reste tributaire de sa mise en valeur.

BILAN DU CHAPITRE

Le patrimoine culturel, matériel et immatériel doit être protégé et valorisé. Il est conçu dans une boucle d'apprentissage qui renseigne sur le mode de vie propre à une société. Cette richesse territoriale peut être utilisée pour développer le local et nourrir des familles. Les sociétés rurales voient le patrimoine culturel comme une source de vie. Elles diversifient la production patrimoniale par laquelle elles visent des marchés. Elles protègent leur corpus culturel par la valorisation de pratiques et d'usage hérité. Elles conservent des habitudes ancestrales dans différents domaines d'exploitation (agriculture, artisanat, cuisine, tourisme, culture locale). Le patrimoine culturel dépasse la simple conception traditionnelle d'un héritage historique pour devenir une source de richesse culturelle et économique.

Ce travail de recherche est bâti sur une problématique conçue sur le terrain, nous permettant de comprendre et d'évaluer l'importance du patrimoine culturel dans le développement local. L'intégration de la population locale dans le projet de développement maintient une cohérence sociale et institutionnelle. La prise en considération des capacités de créations et des connaissances variées, auraient nécessairement des effets escomptés sur la production locale. L'encadrement et le développement des connaissances profanes des activités locales, de savoir-faire transmis pour alléger le mode d'exploitation des ressources patrimoniales, est ce qui mobilise le circuit économique local. Des projets d'investissement seront créés et orientés pour ce type d'activités. En conséquence, le local attirera plus d'investisseurs et de touristes.

Dans ce cadre de recherche, nous avons déterminé le rôle de chaque acteur local ; la population locale reste l'élément central de la mobilisation autour des projets de développement économique et culturel. Elle demeure le garant de sa production patrimoniale et de sa protection. Elle décide du patrimoine à valoriser, et communique sur l'image de son territoire. Les O.N.G. orientent la population locale vers le développement de ses activités, la protection de son héritage culturel, la fabrication des produits du terroir et la préservation de l'identité locale. De même, le rôle des institutions publiques devient de plus en plus actif et déterminant dans la mesure où les institutions

prévoient des politiques et pratiques d'intégration de la population dans les projets de valorisation des patrimoines.

Les données recueillies lors de l'enquête ont fait l'objet de commentaires et d'interprétation. Les résultats de l'enquête valident la plupart des propositions théoriques de notre recherche. Cela traduit une tendance à coopérer et communiquer autour de la valorisation du patrimoine culturel fragile dans les régions et zones rurales. Par contre certains liens n'ont pas été vérifiés. La population locale perçoit mal le rôle des institutions et collectivités locales dans la mobilisation des actions publiques de soutien. Enfin, nous pouvons dire que nos propositions de recherche sont validées (8 propositions validées, 3 propositions rejetées et 4 propositions partiellement validées). Ce qui résulte que notre modèle de propositions peut présenter une réponse adéquate à la question centrale de la recherche. On peut conclure que le patrimoine culturel est un élément central du développement dans les régions et zones rurales et que le rôle des O.N.G. est affirmé pour générer des actions de communications autour du patrimoine.

Notre recherche pourra apporter quelques solutions aux institutionnels régionaux et décideurs permettant de réfléchir à certains dysfonctionnements qui persistent dans les politiques de développement local en Tunisie. Elle pourra les orienter vers des stratégies d'actions en collaboration avec les agents intéressés par la question de la valorisation du patrimoine culturel.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La mise en valeur d'un patrimoine culturel fragilisé constitue l'axe premier du développement d'un territoire en difficulté et de la reconstruction de l'image qu'il donne de lui-même. Il s'agit de mettre en valeur les atouts culturels et les richesses patrimoniales valorisant un territoire et son identité car le patrimoine culturel représente une richesse nationale. C'est un héritage culturel qui crée la personnalité des territoires (Guerin, 2001). Ainsi, le patrimoine culturel s'érige en facteur de développement économique et touristique, d'enrichissement de la population et d'attractivité territoriale. Il intègre au circuit économique le secteur du tourisme rural et constitue une véritable ressource pour le développement local.

La transmission du savoir-faire d'une population locale distinguée protège les activités traditionnelles héritées et transforme ces dernières en patrimoine culturel car c'est une production originale et spécifique. Ainsi, le développement d'une industrie artisanale est tributaire d'une production patrimoniale moderne et authentique, ce qui promeut les produits locaux d'une région et contribue à son développement économique. En outre, le secteur du tourisme culturel se revitalise avec l'introduction d'une nouvelle vision de commercialisation et de marketing des atouts culturels d'un territoire donné. En ce sens, la mise en valeur des ressources patrimoniales est un investissement durable qui conduit tant à une exploitation efficace qu'à la protection de cette richesse culturelle.

Dans les régions et les zones rurales du Sud-tunisien, la supervision des projets de développement local repose sur une prise de conscience des problèmes liés à la vulnérabilité du patrimoine culturel. L'entente des différents acteurs locaux impliqués entre dans la problématique de valorisation du patrimoine. Les institutions et collectivités locales s'engagent dans les projets de restauration et de sauvegarde du patrimoine culturel ayant pour rôle de lancer des actions d'utilité publique et d'associer la population locale. La création de supports institutionnels stimule l'attraction des œuvres historiques. Les institutions et collectivités locales orientent les projets de développement local. En effet, elles mettent en avant des politiques publiques qui incitent à la protection des espaces ruraux en dépit des transformations sociales et culturelles. Les régimes de protection patrimoniale s'appliquent en fonction des exigences de la société. Toutefois, ils ne

peuvent forcément prendre en considération les besoins de la population locale en termes de création patrimoniale. Leurs préoccupations privilégient les affaires d'ordre politique et économique aux dépens de la réflexion culturelle moins prise en considération.

Certes, la population locale maîtrisant le savoir-faire est l'élément central de la mobilisation des activités locales. Elle demeure le facteur essentiel de la production, de la protection et de la mise en valeur de son patrimoine culturel. La logique d'entretien et de sauvegarde des éléments culturels, des édifices historiques et des produits de l'artisanat devient problématique si la population locale n'a pas les moyens d'assumer son patrimoine culturel et croit que la modernité améliorerait ses conditions sociales, économiques et environnementales. La modernisation des pratiques de production et d'exploitation locales se traduit par la modification des pratiques de valorisation du patrimoine culturel et sa mise à l'écart.

L'arrivée du mouvement associatif a influé les modes de valorisation du patrimoine culturel dans le Sud-tunisien. En effet, les O.N.G. participent effectivement à la détermination des objectifs de mise en valeur des pratiques locales de communication et de transmission du patrimoine culturel. Elles avancent de nouvelles approches communicationnelles pour stimuler le dialogue public entre les acteurs locaux. Elles gèrent les supports informationnels et communicationnels pour représenter la société civile dans les projets de développement local. Leur rôle devient primordial car elles s'érigent en acteur de la médiation entre les différents partenaires sur le terrain

Dans cette perspective, les constats et théories débouchent sur des propositions de recherche. Ils constituent une première réponse théorique et conceptuelle à notre problématique déjà fixée autour de la valorisation du patrimoine culturel, mais aussi sur les différentes manières de protéger le patrimoine culturel des formes de marginalisation, interpellant les acteurs locaux dans cette quête de valorisation et responsabilisation territoriales.

Les résultats de la recherche

Nos enquêtes qualitatives ont pu valider globalement notre modèle de propositions. La recherche-action a bien répondu à nos ambitions. Les observations participantes, les entretiens semi-directifs réalisés auprès de notre échantillon d'étude ont bien explicité le

rôle de chaque acteur dans le traitement de notre problématique initiale. Ensuite, nous avons procédé à l'analyse thématique du contenu des données recueillies sur le terrain.

D'abord, on peut confirmer que la population locale joue un rôle central dans la patrimonialisation culturelle. Elle reste le stimulant de la production locale et de la création patrimoniale. En se fondant sur les activités courantes manuelles et artisanales, les rites traditionnelles et folkloriques, son style architectural spécifique d'un village rural, des méthodes traditionnelles de culture et d'élevage encore efficaces, le patrimoine matériel et culturel conserve presque tout son héritage d'un passé bien présent qui façonne l'identité sociale, culturelle et identitaire d'une population autochtone.

- La première proposition « *la population locale joue un rôle central dans la valorisation du patrimoine culturel* » est validée.

En second lieu, on peut considérer que les institutions et collectivités locales assurent une veille institutionnelle pour orienter les choix de la population dans les processus de la patrimonialisation tout en préservant l'authenticité de la production patrimoniale. Ainsi, le rôle des institutions et collectivités locales devient déterminant dans la mesure où ces institutions prévoient des politiques et pratiques de formation et d'intégration de la population dans le cadre du développement local tout en supervisant les actions de valorisation et de sauvegarde du patrimoine culturel. Elles assurent la protection des créations patrimoniales et l'emploi des produits du terroir.

- La seconde proposition « *les institutions et collectivités locales contribuent à la valorisation du patrimoine culturel* » est, elle aussi, validée.

Les activités des O. N. G. au sein du réseau institutionnel orientent les acteurs du territoire et la société civile vers les projets d'utilité publique. Les O.N.G. utilisent toutes les formes de médiation entre les instances publiques et les sociétaires afin de créer la base d'un véritable dialogue social incitant à la participation et à la responsabilisation de tous les acteurs en vue de l'amélioration des conditions locales. En ce sens, les O.N.G. vont accompagner les acteurs locaux dans la prise de décision par rapport aux besoins de la population locale. À cet égard, elles vont intervenir dans les boucles d'apprentissage et d'évolution des connaissances profanes de la population pour protéger leur identité et leur patrimoine. Les O. N. G peuvent devenir le facteur déclenchant d'une mobilisation

institutionnelle. Elles facilitent et soutiennent les populations locales en misant sur les ressources territoriales, notamment, le patrimoine culturel.

- La troisième proposition « *les O.N.G. jouent un rôle de médiation pour la valorisation du patrimoine culturel* » est validée.

Cependant, les liens indirects n'ont pas été validés. La population locale considère que les institutions, les collectivités locales et les O. N. G. ne remplissent pas leur rôle, d'une part, d'aide au développement des régions et zones rurales et, d'autre part, de protection du patrimoine culturel. Les conditions de vie demeurent difficiles et résistantes à toute initiative de changement ou d'amélioration. Les projets de développement sont définis à court terme et ne peuvent pas aborder toutes les difficultés du milieu. Tous les territoires et les espaces vulnérables ne peuvent être protégés. Le désengagement institutionnel et l'introduction d'organismes de la société civile ne résolvent pas les problèmes locaux et n'agissent pas pleinement sur la fragilité des ressources patrimoniales. En fait, les régions et zones rurales sont bouleversées, leur patrimoine culturel étant abandonné et marginalisé. Les populations locales des zones rurales confrontées à des problèmes fondamentaux d'évolution des mentalités, doivent penser le rôle de la femme et celui du patrimoine culturel qu'elles désirent défendre et conserver.

En se basant sur les liens croisés déterminés par l'enquête, on peut dire que le processus de patrimonialisation est peu soutenu. Les institutions publiques n'organisent pas de programmes et manifestations culturelles. Les musées et les foires sont uniquement réservés au tourisme qui perd son ampleur dans la région de Gafsa. Les traditions et les rites sont abandonnés et non accompagnés par des actions de valorisation identitaire.

- La quatrième proposition « *la population locale est soutenue dans les actions de valorisation du patrimoine culturel de sa région par les institutions* » est rejetée.

En effet, les O. N. G. pointent les difficultés d'intégration des femmes rurales dans leurs projets de patrimonialisation. La cause première de cet état reste la domination masculine pérennisée dans le système de valeur rural. La population locale se retrouve seule pour défendre l'existence de son patrimoine. C'est bien souvent la population féminine conservant ses productions patrimoniales et ses usages, qui transmet les métiers, le savoir-faire entre les générations, et contribue de la sorte à développer une véritable dynamique

économique. Par ailleurs, cette population locale et rurale tend à nier le soutien des organismes institutionnels dans la préservation et la transmission patrimoniale.

- La cinquième proposition « *la population locale considère que les O.N.G. développent des programmes et actions de valorisation du patrimoine culturel local* » n'est que partiellement validée.

L'apport de la recherche

Notre étude présente des suggestions en direction des institutions, des collectivités locales et de leurs responsables au sujet de la valorisation du patrimoine culturel. Dans cette logique, l'État et ses organismes institutionnels régionaux doivent prendre au sérieux les impératifs du développement local. Il s'agit d'élaborer des projets de développement local fondés sur la mise en œuvre de dispositifs de communication mieux adaptés à la population et à ses besoins. La production locale doit être soutenue par une mise en relief des activités locales basées sur la création patrimoniale. Le savoir-faire profane nécessite des cercles de formation et de reconversion pour évoluer suivant les transformations sociales et pour améliorer la production locale.

Les O. N.G doivent optimiser leurs actions publiques de communication pour orienter la population locale afin de rationaliser la contribution de cette dernière au développement des atouts culturels de leur patrimoine.

In fine, les perspectives de notre recherche sont une contribution permettant une projection future du développement local dans les régions et zones rurales du Sud-tunisien.

BIBLIOGRAPHIE

Abichou H., 2004, Le patrimoine un atout pour le développement local durable des zones difficiles : cas de la région de Béni Khédache Sud-est tunisien, Mémoire de DEA, Université Montpellier 3, 150 p.

Abichou H., Sghaïer M., 2012, « La contribution monétaire comme indicateur du degré d'implication possible des acteurs dans la valorisation du patrimoine : cas des Ksour du Sud-est tunisien », in Morelli P, Sghaïer M, 2012, *Langages, objets, territoires et hospitalités : des thématiques pluridisciplinaires et fédératrices. Communication et développement territorial en zones fragiles*, Paris : l'Harmattan.

Abichou H., Sghaïer M., Valette Rey H., « Le patrimoine ksourien du Sud-est tunisien, valeur culturelle et valeur marchande : vers une stratégie de développement durable », in *Actes du Colloque international des sciences de l'information et de la communication*, « Interagir et transmettre, informer et communiquer : Quelles valeurs, quelle valorisation ? », Tunis du 17 au 19 avril 2008, pp. 45-68.

Adhémar J., 1937, Les influences antiques dans l'art du Moyen âge français, Londres.

Agid Ph., Tarondeau J.-C., 2003, « Manager les activités culturelles », *Revue française de gestion*, n°142, pp.103-112.

Akerlof G.A., Kranton R., 2005, "Identity and the theory of organizations", *Journal of Economic perspectives*, Vol. 19, n°1, pp. 9-32.

Albertini F., 2013, « Penser autrement la Méditerranée contemporaine : quelles voies pour le dialogue interculturel ? », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, [En ligne], 2 | 2013, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 24 juin 2016. URL : <http://rfsic.revues.org/342>

Aldhuy J., 2008, Au-delà du territoire, la territorialité ? », *Géodoc*, pp.35-42.

Amougou E., 2004, La question patrimoniale. De « la patrimonialisation » à l'examen de situations concrètes, Paris, Éd. L'Harmattan, 282 p.

- Arnaud G., 2006, *Envie de France. Rapport de prospective sur l'attractivité culturelle de la France*, Paris, Centre d'analyse stratégique.
- Aubertin C., Boisvert V., Vivien B.F., 1998, « La construction sociale de la question de la biodiversité », *Nature Sciences Sociétés*, n° 6, pp. 7-19.
- Babelon J.-P., Chastel A., 2000, *La notion de patrimoine*, Liana Levi.
- Barraclough S., 1989, « Social Origins of Food Policy and Hunger », UNRISD, Sept. 1989, mimeo, pp.279-280.
- Barrère C., 2003, « Un processus évolutionnaire de création institutionnelle, d'une convention de qualité : l'histoire exemplaire de la création d'un produit de luxe, le Champagne », *Economie Appliquée*, t. LVI, n°3, pp. 133-170.
- Béchir, R., Dhifallah, S. M., Issaoui M., 2012, « Disparité territoriale et développement socio-économique dans le sud-est tunisien, une étude à travers l'analyse des indicateurs de développement », *Revue des régions arides*, 8, pp.417-437.
- Ben Cheikh S., Ben Salem M., 2013, *Politique et jeunes femmes vulnérable en Tunisie. Étude qualitative : Gafsa, Kasserine, Tozeur*. CAWTAR & UNESCO.
- Benhamou F., Thesmar D., 2011, « *Valoriser le patrimoine culturel de la France* », le rapport du Conseil d'analyse économie, 162p, [En ligne], consulté le 23/06/2015, <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/49518-valoriser-le-patrimoine-culturel-de-la-france.pdf>
- Benhayoun G., Gaussier N., Planque B., 1999, *L'ancrage territorial du développement durable – de nouvelles perspectives*, Paris, Éd. L'Harmattan, 352p.
- Benjamin R., 1984, « Développement local : la notion de développement a-t-elle encore un sens ? », *Recherche sociale*, n°89, janvier-mars 1984, pp.12-26.
- Bernié-Boissard C., Chastagner C., Crozat D., Fournier L.-S. (Dir.), 2012, *Patrimoine et valorisation des territoires*, L'Harmattan.
- Besnier J.-M., 2005, *Les théories de la connaissance*, PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris.
- Bettati M., Dupuy P.-M. (Dir.), 1998, *Les O.N.G. et le Droit international*, Economica.

- Beuret J.E., 2006, *La Conduite de la concertation pour la gestion de l'environnement et le partage des ressources*, L'Harmattan, 340 p.
- Beuret J.-E., Cadoret A., 2010, *Gérer ensemble les territoires : vers une démocratie coopérative*, Éditions Charles Léopold Mayer, http://docs.eclm.fr/pdf_livre/341GererEnsembleLesTerritoires.pdf
- Bougnoux D., 1998, *La Communication par la bande*, Paris, La Découverte.
- Bourdieu P., Wacquant L. J.-D., 1992, *Réponses : pour une anthropologie réflexive*, Seuil, 267p.
- Breton Ph., 1997, *L'Utopie de la communication. Le mythe du village planétaire*, La découverte, édition 3.
- Brochot A., 2012, « Des paysages agricoles au patrimoine mondial : Saint-Émilion, Tokaj, entre gloire et déboires. », in Bonnain-Dulon R., Cloarec J., Dubost F. (Dir.), 2012, *Ruralités contemporaines : Patrimoine, innovation et développement durable*, Patrimoines et Sociétés, l'Harmattan, pp. 53-71.
- Butler, B., 2007, *Taking on a Tradition : African Heritage and the Testimony of Memory*, in DeJong, F., Rowlands, M. (Eds.), *Reclaiming Heritage: Alternative Imaginaries of Memory in West Africa* pp.31-69. Walnut Creek, CA : Left Coast Press.
- Cahen, M., 2002, « Identité et territoire, être d'ici et d'ailleurs », *Institut culturel basque*, consulté en ligne : Novembre 2015, <http://www.eke.eus/fr/institut-culturel-basque/documents-et-communications>
- Camagni R., Maillat D., Matteaccioli A. (Dir), 2004, *Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local*, Neuchâtel, GREMI-EDES.
- Capitant R., cité par Le Grand Robert de la langue française, précité, tome VI, p. 1964 qui en donne la définition « Agent des Ponts et Chaussées chargé de surveiller l'état des voies de communication, de la voirie des villes ».
- Carey J., 1989, *Communication as culture: Essays on Media and society*, Boston, Unwin Hyman.
- Castells M., 1999, *L'ère de l'information. Tome 2 : Le pouvoir de l'identité*, Paris, Fayard.

Catroux M., 2002, « Introduction à la recherche-action : modalités d'une démarche théorique centrée sur la pratique », *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité* [En ligne], vol.21, n° 3, mis en ligne le 16 mars 2014, consulté le 19 mai 2016, <http://apliut.revues.org/4276> ; DOI : 10.4000/apliut.4276

Céfaï D., 2003, *L'enquête de terrain*, Éditions La Découverte/Mauss.

Chanlat J.-F., 1990, *L'individu dans l'organisation : les dimensions oubliées*, Les presses de l'université Laval.

Chau Sun K., 2009, Le parvis de Banteay Srey, rapport du dix-huitième Comité technique – Comité international de coordination d'Angkor, Siem Reap, Cambodge, pp. 120-122.

Chevallier D., Morel A., 1985, « Identité culturelle et appartenance régionale : Quelques orientations de recherche », *Terrain*, n° 5, pp. 3-5.

Chiva I., 1991, *Le patrimoine ethnographique : l'exemple de la France*, Symposium, Encyclopaedia Universalis.

Chopart J.-N., Neyret G., Rault D. (Dir.), *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, La Découverte.

Clais A.-M., 2002, « Patrimoine et comportement des marque : Actualité d'un paradoxe », *Revue Française du Marketing*, N° 187, pp.83-92.

Claval, P., 1995, « Le territoire dans la transition à la postmodernité », in Colloque « Le territoire, lien ou frontière ? Identités, conflits ethniques, enjeux et recomposition territoriale », Paris–Sorbonne, 2–4 octobre 1995, Éditions de l'Orstom, Collection colloque et séminaires, Paris 1997, pp. 20-31.

Cloarec J., 2012, « des éoliennes dans le paysage », in Bonnain-Dulon R., Cloarec J., Dubost F. (Dir.), 2012, *Ruralités contemporaines : Patrimoine, innovation et développement durable*, Patrimoines et Sociétés, l'Harmattan, pp. 171-188.

Colbert F., 2001, *Le marketing des arts et de la culture*, G. Morin édition.

Colletis, G., Pecqueur, B., 1993, « Intégration des espaces et quasi intégration des firmes : vers de nouvelles logiques productives ? », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 3, pp. 490-507.

- 1994, « Les facteurs de la concurrence spatiale et la construction des territoires », in Garofoli, G et Vazquez Barquero, A. (eds), *Organization of production and territory : local models of development*, Pavia, Gianni luculano Editore, pp. 95-115.
- 2004, « Révélation de ressources spécifiques et coordination située », présenté dans le cadre des Quatrièmes journées de la proximité « Proximité, Réseaux et Coordination », Marseille, 17 et 18 juin 2004.
- Couloubaritsis L., 2003, Aux origines de la philosophie européenne : De la pensée archaïque au néoplatonisme, De Boeck, 4^{ème} édition, p. 690.
- Creswel J.W., 1994, “Research Design–qualitative and quantitative approaches”, *Sage Publications, Inc, Califormina*, pp. 1-12.
- Crevoisier O., 2001, « L’approche par les milieux innovateurs : état des lieux et perspectives », *Revue d’économie régionale et urbaine*, vol. 1, pp. 153-165.
- Dacheux E., 2001, « Les associations dans l’espace public européen », in Laville J.-L., Caillé A., Chaniel P. et al., *Association démocratique et société civile*, Paris, La Découverte/MAUSS/CRIDA, pp. 165-181.
- Da-Iage E., Gellereau M., 2005, interpréter la ville, des outils de communication pour interpréter le territoire urbain, Rapport de recherche pour le CAUE du Nord, Programme INTERREG IIIb Septentrion, Université de Lille3/CAUE du Nord,
- Davallon J., 2002, « Comment se fabriquer le patrimoine ? », *Sciences Humaines*, hors-série n°36, mars-mai, pp.74-77.
- David A., 2002, « La recherche intervention, un cadre général pour les sciences de gestion ? », IX^{ème} Conférence Internationale de Management Stratégique Montpellier, 24 au 26 mai 2000.
- 2006, *Le don du patrimoine. Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*. Paris, Hermès, coll. Communication, Médiation et Construits sociaux.
- D’Aquino P., Seck S.-M., 2001, « Et si les approches participatives étaient inadaptées à la gestion décentralisée de territoire ? », *Géocarrefour*, 76 (3), pp. 233-239.

- Deler J.-P., Fauré Y.-A., Piveteau A., Roca P.-J. (Dir.), 1998, *O.N.G. et développement : Société, économie, politique*, Karthala.
- Déry R., 1988, « La production des connaissances scientifiques », *Communication et cognition*, 21 (3/4), pp.293-317.
- De Grandpré, F., 2000, « Le découpage des régions touristiques du Québec en éléments et pistes de recherches », *Téoros*, Vol. 19, 3, pp. 40-43.
- De la Brosse R., 2012, *Médias et démocratie en Afrique : l'enjeu de la régulation*, Médias, sociétés et relations internationales.
- Di Méo G., 1995, « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et Sociétés*, n° 78, pp.15-34.
- 1998, « Géographie sociale et territoire », *Paris, Nathan, coll. Fac*, pp.42-43.
- 2007, « *Processus de patrimonialisation et construction des territoires. Regards sur le patrimoine industriel* », Communication au colloque Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser, 12-14 septembre 2007, Poitiers-Châtelleraut, 19 p, [en ligne], [consulté le 20 septembre 2012], disponible sur http://www.ades.cnrs.fr/IMG/pdf/GDM_PP_et_CT_Poitiers.pdf
- Durkheim E., 1983, *Les règles de la méthode sociologique*, Quadrige, PUF.
- Erikson, E., 1972, *Adolescence et crise*, Paris, Flammarion.
- Ernst S., (Dir.), 2008, *Quand les mémoires déstabilisent l'école. Mémoire de la Shoah et enseignement*, Lyon : INRP.
- Evrard Y., 1993, *Le management des entreprises artistiques et culturelles*, Economica.
- Fagnoni E., 2005, « Patrimoine et vieilles régions industrielles : des territoires entre mémoire et projet », in Gravari-Barbas M. (Dir), *habiter le patrimoine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp.565-579.
- 2014, « « Faire patrimoine » et « Faire territoire » : l'exemple du Bassin minier uni/UNESCO », in Gravari B., Jacquot S. (Dir), 2014, *Patrimoine mondial et développement : au défi du tourisme durable*, Presses de l'Université du Québec, pp. 79-103.

- Faurie M., 2014, « Patrimonialisation, tourisme et représentations en Nouvelle-Calédonie : Le cas d'Ouvéa », in Gravari B., Jacquot S. (Dir), 2014, *Patrimoine mondial et développement : au défi du tourisme durable*, Presses de l'Université du Québec, pp. 141-166.
- Ferchiou S. (Dir.), 1992, *hasab wa nasab : parenté, alliance et patrimoine en Tunisie*, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, Paris, 348 p.
- Ferguène A., Trimeche H., 2005, « Potentiel scientifique, externalités territoriales et développement des biotechnologies : analyse à partir du cas de Rhône-Alpes », *Géographie, économie, société*, Vol. 7, pp. 405-426.
- Fourney Chairman M. E., 2008, "The next generation, Experimental techniques", *Article first published online : January 28, 2008*, [DOI: 10.1111/j.1747-1567.1988.tb02163.x](https://doi.org/10.1111/j.1747-1567.1988.tb02163.x)
- Fournier L. S., Crozat D., Berné-Boissard C., Chastagner C., 2012, *Patrimoine et valorisation des territoires*, Conférences Universitaires de Nîmes, l'Harmattan.
- François H., Hirczak M., Senil N., 2006, « Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n°5, pp.683-700.
- François L., 2006, *Entreprises et société civile, nouveaux acteurs des relations internationales : enjeux diplomatiques et stratégiques*, Economica.
- Gazier B., Outin J.-L., Audier F. (Dir), 1999, *L'économie sociale : formes d'organisation et institutions*, Tome1, XIXe journées de l'A.E.S., L'Harmattan.
- Gellereau M., Loustau Casemajor N., 2008, « Dispositifs de transmission et valorisation du patrimoine : l'exemple de la photographie comme médiation et objet de médiation », in Actes du Colloque international des sciences de l'information et de la communication, « *Interagir et transmettre, informer et communiquer : Quelles valeurs, quelle valorisation ?* », Tunis du 17 au 19 avril 2008, pp. 3-11.
- Glaserfeld E. V., 2001, "The radical constructivist view of science". *Foundation of Science, special issue on impact of Radical constructivism on Science*, 6 (1-3), pp. 31-43.

- Glevarec-Saez J.-P., 2003, « Interculturalité et politique culturelle en France », Observatoire des politiques culturelles.
- Gollain, V., 2008, « Club des Développeurs Économiques d’Ile-de-France. Réussir son marketing territorial en 9 étapes », *CDEIF*, 76 p.
- Grange D.-J. (Dir), Poulot D. (Dir), 1997, *L’esprit des lieux : Le patrimoine et la cité*, Presses Universitaires de Grenoble.
- Grawitz M., 2001, *Méthodes des sciences sociales*, 11^{ème} édition, Dalloz.
- Guerin, J.-P., 2001, « Patrimoine, patrimonialisation, enjeux géographiques », in Fournier J.-M., « Faire la géographie sociale aujourd’hui », Caen, *Presses universitaires, Les Documents de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de Caen*, 2001, no 14, pp. 41-48 – *Actes du colloque de géographie sociale des 18 et 19 novembre 1999*.
- Guermond Y., 2006, *L’identité territoriale : l’ambigüité d’un concept géographique*, Belin, l’Espace géographique.
- Heimberg C., 2007, « Portée et limites de l’éducation à la citoyenneté démocratiques », Institut de formation des maîtres, IFMES, Genève, Université de Genève, SSED. HETS [ies] – HES, Genève, [En ligne], consulté le 20/05/2016, <https://www.unifr.ch/ipg/assets/files/DocSSRE/07%20GE/HeimbergCh.pdf>
- Houée P., 2001, *Le développement local au défi de la mondialisation*, l’Harmattan.
- Huberman A.M., Miles M.B., 1991, *Analyse de données qualitatives : recueil de nouvelles méthodes*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael.
- ICOMOS, 1999, Charte Internationale du Tourisme Culturel, *La Gestion du Tourisme aux Sites de Patrimoine Significatif*, Adoptée par ICOMOS à la 12^{ème} Assemblée générale au Mexique, Octobre, 1999.
- Iogna-Prat P., 2009, *Le patrimoine culturel entre le national et le local : chances et limites de la décentralisation*. Thèse en Droit public sous la direction de Hervé Rihal et de Jean Bodin, Faculté de droit d’économie et de gestion d’Angers, [En ligne], consulté le 12/03/2016, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00435144/document>
- Jafari, J., 2000, « Encyclopedia of Tourism ». *Routledge, Grande-Bretagne*, p 681.

- Jaouad M, Tbib A, Mtimet Z, 2014, « Des zones arides, fragiles et menacées en valorisation ? », *Revue Tunisienne de Communication*, n°62, Janvier/Juin, pp.17-30.
- Jeudy P.H., 1990, *Patrimoines en folie*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 297 p.
- Kebir L., 2010, « Pour une approche institutionnelle et territoriale des ressources », in Maillefer M., Petit O., Rousseau S. (Dir.), *Ressources, patrimoine, territoires et développement durable*, EcoPolis, pp. 69-86.
- Kourlessi-Philippakis G., 2011, *Archéologie du territoire de l'Égée au Sahara*, Publication de la Sorbonne.
- Ksibi M.-M., Malouche N., 2007, *Le tourisme tunisien, récit d'un demi-siècle. Une œuvre, une histoire et des hommes*, Tunis : Simpact.
- Lachenmann G., 1995, « *Processus de transformation en Afrique de l'Ouest* », Rapport d'étude de terrain, Université de Bielefeld : Centre de Recherche sur le Développement.
- Lamy Y., 1992, « Le patrimoine culturel public. Réception, désignation, mobilisation », in Lamy Y. (Dir), *Le pouvoir de protéger*, MSH d'Aquitaine.
- Landel P.-A, Senil N., 2009, « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement », [en ligne], [consulté le 27 décembre 2011, disponible sur <http://developpementdurable.revues.org/7563>
- Laplante, M., 1983, « Les attractions touristiques : un système à décoder », *Téoros*, Vol. 2, n°2, pp.14-22.
- Lardon S., Piveteau V., 2005, « Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire: une approche par les modèles spatiaux », *Géocarrefour*, 80 (2), pp. 75-90.
- Lascoumes P., 2012, *Action publique et environnement*, PUF, Que sais-je ?
- Lavabre, M.-C., 2014, « La commémoration : mémoire de la mémoire ? », *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 2014 [consulté le 08 mars 2016]. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2014-03-0026-002>>. ISSN 1292-8399.
- Lavigne Deville P., 1995, *Variations sur des projets de maîtrise de l'eau au Sénégal et au Mali*, document interne au Groupe de réflexion APAD.

- Lazzeretti L., (eds), 2004, *Art Cities, Cultural Districts and Museums*, Florence Firenze University Press.
- Legendre R., 1993, *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 2ème édition, Montréal : éd. Guérin.
- Leniaud J.-M., 2003, *Patrimoine*, Encyclopaedia Universalis, version 9.
- Leiper N., 1990, « Tourist Attraction Systems ». *Annals of Tourism Research*, Vol. 17, pp. 390-407.
- Léon, S., 2015, « L'identité, une ressource dans les stratégies métropolitaines? », *Métropolitiques*, consulté en ligne : Novembre 2015, URL : <http://www.metropolitiques.eu/L-identite-une-ressource-dans-les.html>
- Lévêque C., Sciama Y., 2008, *Développement durable : Nouveau bilan*, Dunod.
- Lévy J.-P., Lussault M., (Dir.). *Dictionnaire de la géographie et l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1032 p.
- Lewin, K. 1946, "Action Research and Minority Problems", *Journal of Social Issues*, vol. 2, pp.34-36. [DOI : 10.1111/j.1540-4560.1946.tb02295.x](https://doi.org/10.1111/j.1540-4560.1946.tb02295.x)
- Le Moigne J.L., 1995, *Les épistémologies constructivistes*, Que sais-je. Paris : Presses universitaires de France (PUF).
- Mairot Ph., 1997, « Musées et société », *Ethnologie française*, vol 27, n°3, « *Quelles ethnologies ?* » *France-Europe*, 1971-1997, pp. 344-355.
- Mancini P., 1996, *Manuale di comunicazione pubblica*, Laterza, Roma.
- Martin D.-C., (Dir.), « Cartes d'identité. Comment dit-on « nous » en politique ? », *Paris, Presses du FNRS*, 1994, p. 22.
- Mathieu M., 2013, « diversité culturelle, minorités et médias, Réalités et perspectives », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 2 | 2013, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 28 octobre 2015. URL : <http://rfsic.revues.org/310>
- Maigret É., 2003, *Sociologie de la Communication et des Médias*, Armand Colin.

Mévellec P., 1998, « Le contrôle de gestion à la recherche d'une nouvelle assise », *in* Les Cahiers Français Management et organisation des entreprises, *Édition de la Documentation Française*, Juillet-Septembre 1998, n°287.

Miège B., De la Haye Y., 1984, « Les sciences de la communication : un phénomène de dépendance culturelle ? », *in* De la Haye, Yves, *Dissonances, Critique de la communication*, Grenoble, La Pensée sauvage.

Moppert B., Germanaz C., Sicre M., 2014, « La valorisation écotouristique du paysage par l'interprétation : L'exemple des Pitons, cirques et remparts de l'île de la Réunion, un bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO », *in* Gravari B., Jacquot S. (Dir.), 2014, *Patrimoine mondial et développement : au défi du tourisme durable*, Presses de l'Université du Québec, pp. 249-269.

Morand Deviller J., 2006, Patrimoine architectural et urbain, *Jurisclasseur Collectivités territoriales* (fascicule 1170-40)- *Environnement* (fascicule 3635), précité, p. 7.

Morel A., 1995, « Politiques culturelles, productions d'images et de développement local », *in* Saez Jean-Pierre, *Identité, culture et territoire*, Ed. Desclée de Brouwer.

Muller, B., Tengour, H., 2002, « Politiques publiques et politiques sociales », *Le centre Pierre Naville*, <http://cpn.univ-evry.fr/index.php/equipe?layout=edit&id=65>, consulté le 14/05/2013.

Mzioudet Faillon B., 2011, Informer et communiquer en confiance ? Dispositifs et territoires en zones arides : le cas de l'observatoire Menzel Habib (Tunisie), Thèse en Sciences de l'information et de la communication, Université Paul Verlaine-Metz, 360 p.

–2014, « Des zones arides, fragiles et menacées en valorisation ? », *Revue Tunisienne de Communication*, n°62, Janvier/Juin, pp.83-93.

Nay O., 1994, « Les enjeux symboliques du développement local : l'exemple de la politique de communication de Montpellier », *Politiques et management public*, vol. 12 n° 4, 1994. pp. 51-69, [En ligne], consulté le 02/11/2015, http://www.persee.fr/docAsPDF/pomap_0758-1726_1994_num_12_4_3187.pdf

Negri V., 2002, « L'environnement du monument. Histoire d'une protection », *in* Cornu M., Ferault M.-A., Fromageau J. (Actes réunis par), *Patrimoine architectural, urbain et paysager : enjeux juridiques et dynamiques territoriales*, L'Harmattan, Paris, pp 29-41.

- Neveu C., 2004, « Une « petite fabrique de territoire » : Quartiers et citoyenneté à Roubaix », *Presse universitaires de France, Ethnologie française*, vol 34, pp. 59-66.
- Nora P., (sous la direction de), 1994, « Science et Conscience du patrimoine », in *Actes des entretiens du patrimoine*, Novembre 1994, Fayard 1997.
- Ollagnon H. (1989, p. 266), cité par theys durable des territoires, Dossier 12 : Identités, patrimoines collectifs et développement soutenable, [en ligne], [consulté le 12/03/2012], disponible sur : <http://developpementdurable.revues.org/7852>. p. 8.
- Olivier de Sardan J.-P., 1993, « Le développement rural comme champ politique local », in *Bulletin de l'APAD*, n°6, Décembre 1993.
- Ollivaux J.-P., 1985, *La décentralisation. La région et l'aménagement du territoire*, Paris, Syros-Adels.
- Ouattara C., 2003, Développement communautaire et réduction de la pauvreté dans un contexte de décentralisation, communication présentée lors du séminaire ENDSA, p.18.
- Paasi A., 2002, "Bounded spaces in the mobile world: deconstructing "regional identity" ", *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, 93, pp.137-148.
- Pailliart I., 2000, « Les enjeux locaux de la démocratie électronique », *Hermès*, CNRS Éditions, n°26-27, pp. 129-138.
- Parini-Alemanno S., Parent B. (Dir.), *Les communications organisationnelles : comprendre, construire, observer*, L'Harmattan, Communication et Civilisation, 316p.
- Pecqueur B., Landel P.A., 2003, *Territoires et développement : théories et expériences*, Séminaire RAFAC.
- Pecqueur B., 2000, « *Qualité et développement territorial (II) L'hypothèse du panier de biens* », présenté dans le Symposium sur le développement régional, INRA-DADP, Montpellier, 11, 12 et 13 janvier 2000.
- Peron S., 1995, *Mémoire de DEA de droit international public et privé*, Sous la direction de Piquemal A., directeur du CERDAM, Institut du droit de la Paix et du développement, Université de Nice Sophia Antipolis, 93p.

- Peyrache-Gadeau V., 2010, « Renouveau des ressources et diversité des durabilités territoriales », in Maillefer M., Petit O., Rousseau S. (Dir.), *Ressources, patrimoine, territoires et développement durable*, EcoPolis, pp. 237-254.
- Pierron, J.-P., 2003, *Sols et civilisations : une approche poétique du territoire*, Études, 3/2003 (Tome 398), pp. 333-345, [URL: www.cairn.info/revue-etudes-2003-3-page-333.htm](http://www.cairn.info/revue-etudes-2003-3-page-333.htm)
- Poulot D., 2002, « La patrimonialisation à l'horizon d'attente de XX^e siècle », *Téoros*, vol. 21, 2, pp. 4-9.
- Prieur M., 2004, *Droit de l'environnement, Précis DALLOZ*, Paris, p. 228 décrit l'organisation des services déconcentrés régionaux à l'environnement depuis 1971.
- Puren C., 1997, « Concepts et conceptualisation en didactique des langues : pour une épistémologie disciplinaire ». *Études de Linguistique Appliquée*, Paris, Didier-Erudition, n° 105, pp. 111-125, [PUREN 1997b Concepts conceptualisation D](#)
- 2013, Cours en ligne « Méthodologie de la recherche en didactique des langues-culturelles », www.christianpuren.com:cours-méthodologie-de-la-recherche-en-clic/, Chapitre 5, « Mettre en œuvre ses méthodes de recherche », www.christianpuren.com:cours-méthodologie-de-la-recherche-en-clic/chapitre-5-mettre-en-oeuvre-ses-méthodes-de-recherche/
- Rallet, A., 2001, « Proximité géographique ou proximité organisationnelle ? Une analyse spatiale des coopérations technologiques dans les réseaux localisés d'innovations ». *Économie Appliquée*, 1, pp. 147-171.
- Raoul B., 2003, « Le développement des territoires au miroir de la communication : une problématique en perspective », *Études de communication*, mis en ligne le 18 novembre 2011, <http://edc.revues.org/101>, consulté le 08 juillet 2013.
- Rasse P., 1999, *Les musées à la lumière de l'espace public - histoire, évolution, enjeux*, collection Logiques sociales, éditions L'Harmattan, Paris, p. 110 et suivantes.
- 2001, « Patrimoine, construction et médiation des identités locales », in Acte du Colloque, « *Médiation culturelle dans un lieu patrimonial* », Éd Chateau de Kerjean.

–2005, « Enjeux et dynamique de la protection du petit patrimoine fragile », in Acte du Colloque International, « Enjeux du petit patrimoine fragile de la Méditerranée, Concept, Ingénierie, management et médiation des projets de développement local », Museo Raccolte Frugone, Villa Grimaldi Fassio – Genova, 22 et 23 septembre 2005.

–2006, Conception, management et communication d'un projet culturel, Territorial Editions.

Rautenberg M., Micoud A., Bérard L., Marchenay P., 2000, *Campagnes de tous nos désirs : patrimoines et nouveaux usages sociaux*, Paris Maison des sciences de l'homme.

Rebillard, S., 2008, « L'analyse identitaire, un enjeu pour les territoires ». *Cahiers Espaces*, 87, novembre 2005, pp. 20-23.

Requier-Desjardins D., 2012, « Territoires-Identités-Patrimoine : une approche économique ? », in Développement durable des territoires, Dossier 12 : Identités, patrimoines collectifs et développement soutenable, disponible sur : <https://developpementdurable.revues.org/7852>

Ricoeur P., 1997, « Vulnérabilité de la mémoire », in *Actes des Entretiens du Patrimoine « Patrimoine et passions identitaires »*, sous la direction de la présidence de Jacques Le Goff, Paris, 6-8 janvier 1997, *Éditions du patrimoine, Paris 1998*, pp. 17-31.

–2000, *la mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éd. le Seuil.

Rotelli F., 2004, « *La communication publique entre réforme et modernisation* », Mémoire de Mastère en Administration Publique, à l'ENA, [En ligne], consulté le 02/11/2015, <file:///C:/Users/salma/Downloads/rotelli.pdf>

Rubio F., 2002, « Les O.N.G., acteurs de la mondialisation », *Problèmes politiques et sociaux*, n°877-878, Paris, La Documentation française, 136 p.

Saskia C., 2012, « Nouvelles citoyennetés, nouveaux patrimoines, nouvelles pratiques touristiques », *Revue des Régions Arides*, Vol 2, pp. 7-16.

Sfez, L., (Dir), 1977, *L'objet local*, Paris, UGE, 10/18.

Sfez L. (Dir.), 1993, *Dictionnaire critique de la communication*, 2 volumes dirigés PUF.

- Sibony D., 1997, « Le patrimoine. Un lieu d'être autrement », in *Actes des Entretiens du Patrimoine « Patrimoine et passions identitaires »*, sous la direction de la présidence de Jacques Le Goff, Paris, 6-8 janvier 1997, *Éditions du patrimoine, Paris 1998*, pp. 33-41.
- Smith A., 1776, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, GF-Flammarion.
- Testart J. (Dir), 2003, *Réflexions pour un monde vivable*, Propositions de la Commission Française du Développement Durable (2000 – 2003), Paris, Mille et une nuits (collection « les petits livres » n°50), 125 pages.
- Theys J., 2002, « L'approche territoriale du « développement durable », condition d'une prise en compte de sa dimension sociale », *Développement durable et territoires*, Dossier 1, mis en ligne le 23 septembre 2002, disponible sur : <http://deey.free.fr/documents/Documents%20Dev%20durable/L%E2%80%99approche%20territoriale%20du%20DD.pdf>
- Thiéart R.A., 2007, *Méthodes de Recherche en Management*, 3^{ème} Édition DUNOD.
- Tornatore J.-L., 2006, « Les formes d'engagement dans l'activité patrimoniale. De quelques manières de s'accommoder du passé », *Questions de communication*, série actes 3, pp. 515-538.
- UNESCO, 1982, *La participation des populations au développement : problématique, conditions de mise en œuvre et rôle des domaines de compétences de l'UNESCO*, rapport présentée lors du séminaire international des Nations Unies sur la participation des populations au développement, Ljubljana, Yougoslavie, 17-26 mai 1982, p. 28.
- Vedel T., 2003, « La citoyenneté et ses conditions d'expression. L'internet et ses usages citoyens. Les nouvelles dimensions de la citoyenneté », *Cahiers français*, n° 318 sept-oct, pp. 81-87.
- Van Maanen, J., 1983, *Qualitative Methodology*, Sage, London.
- Van Trier W.E., 1980, *La recherche action, Déviance et société*, Genève, vol 4, n°2, pp.179-193.
- Varine H. de, 1973, « Un musée "éclaté" : le Musée de l'homme et de l'industrie Le Creusot-Montceau-les-Mines », *Museum*, n° 4. pp. 242-249.

–1991, *L'initiative communautaire*, Mâcon : W/MNES.

–2014, « Patrimoine et développement local–Un point de vue de développeur », *Texte inédit*, <http://www.hugues-devarine.eu/textes-inedits/39-2004-patrimoine-et-developpement-local-un-point-de-vue-de-developpeur.html>, consulté le 02/11/2013.

Venturini M.-M., Bertacchini Y., 2008, « Entre deux rives, l'intention, entre les acteurs, l'échange. En liens, le patrimoine numérique de l'Union de la Méditerranée », in *Actes du Colloque international des sciences de l'information et de la communication*, « Interagir et transmettre, informer et communiquer : Quelles valeurs, quelle valorisation ? », Tunis du 17 au 19 avril 2008, pp. 13-28.

Viallon, P. & Daldoul, S., 2012, « Actes du colloque international LOTH. Développement territorial, patrimoine et tourisme en zones fragiles et menacées : entre dynamiques économiques, démocratie participative et communication. », *Revue des Régions Arides*, n°28, pp.83-91.

Vital L., 2008, *Les organisations non gouvernementales dans la régulation de l'économie mondiale*, L'Harmattan.

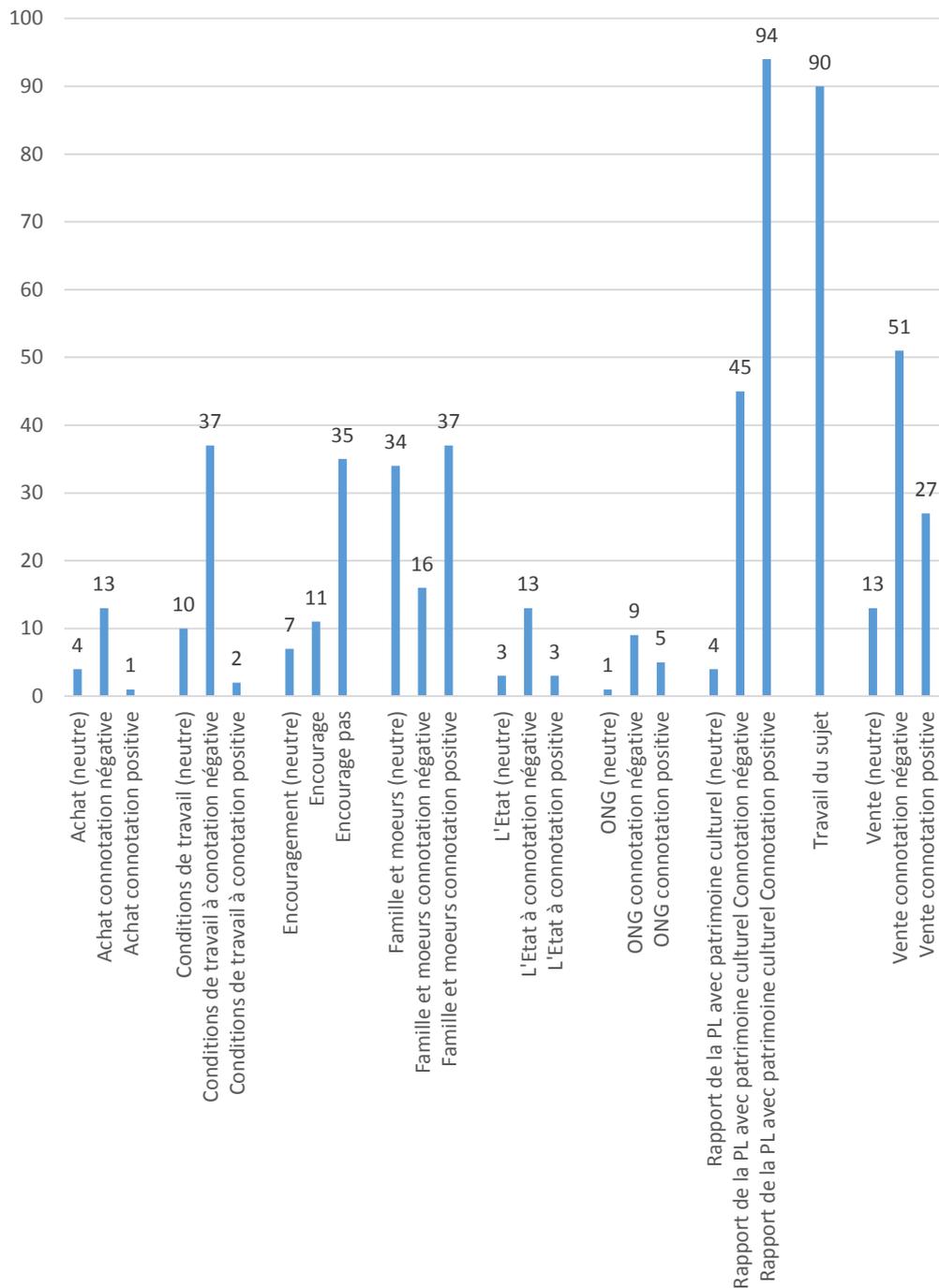
Williams R., 1981, "Culture", *Fontana New Sociology Series Glasgow*, Collins. US edition, *The Sociology of Culture*, New York, Schocken, 1982.

Zémor P., 1995, *La communication publique. Que sais-je ?*, P.U.F, 128p.

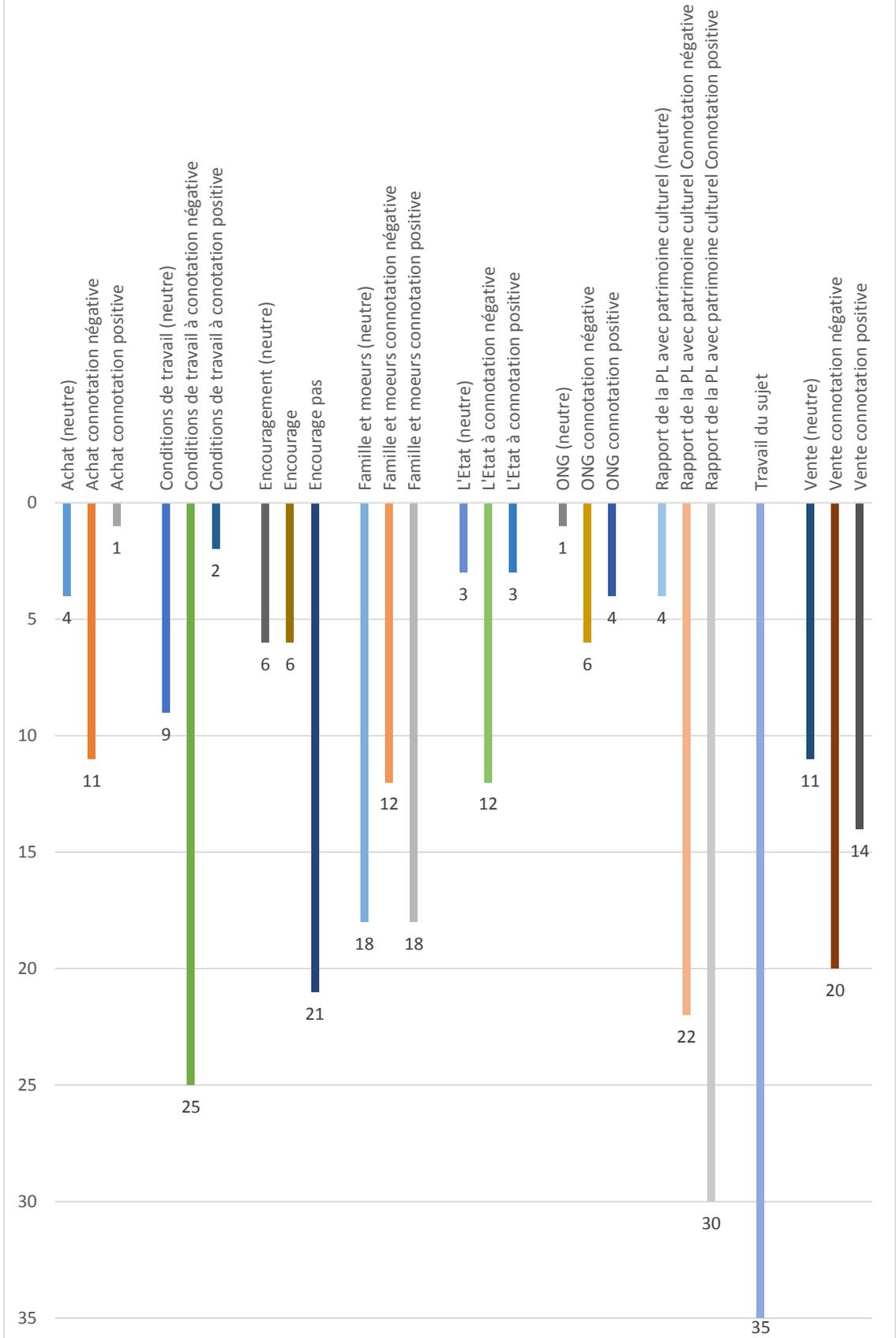
Zerouali H, 2014, « Des zones arides, fragiles et menacées en valorisation ? », *Revue Tunisienne de Communication*, n°62, Janvier/Juin, pp.97-112.

ANNEXES

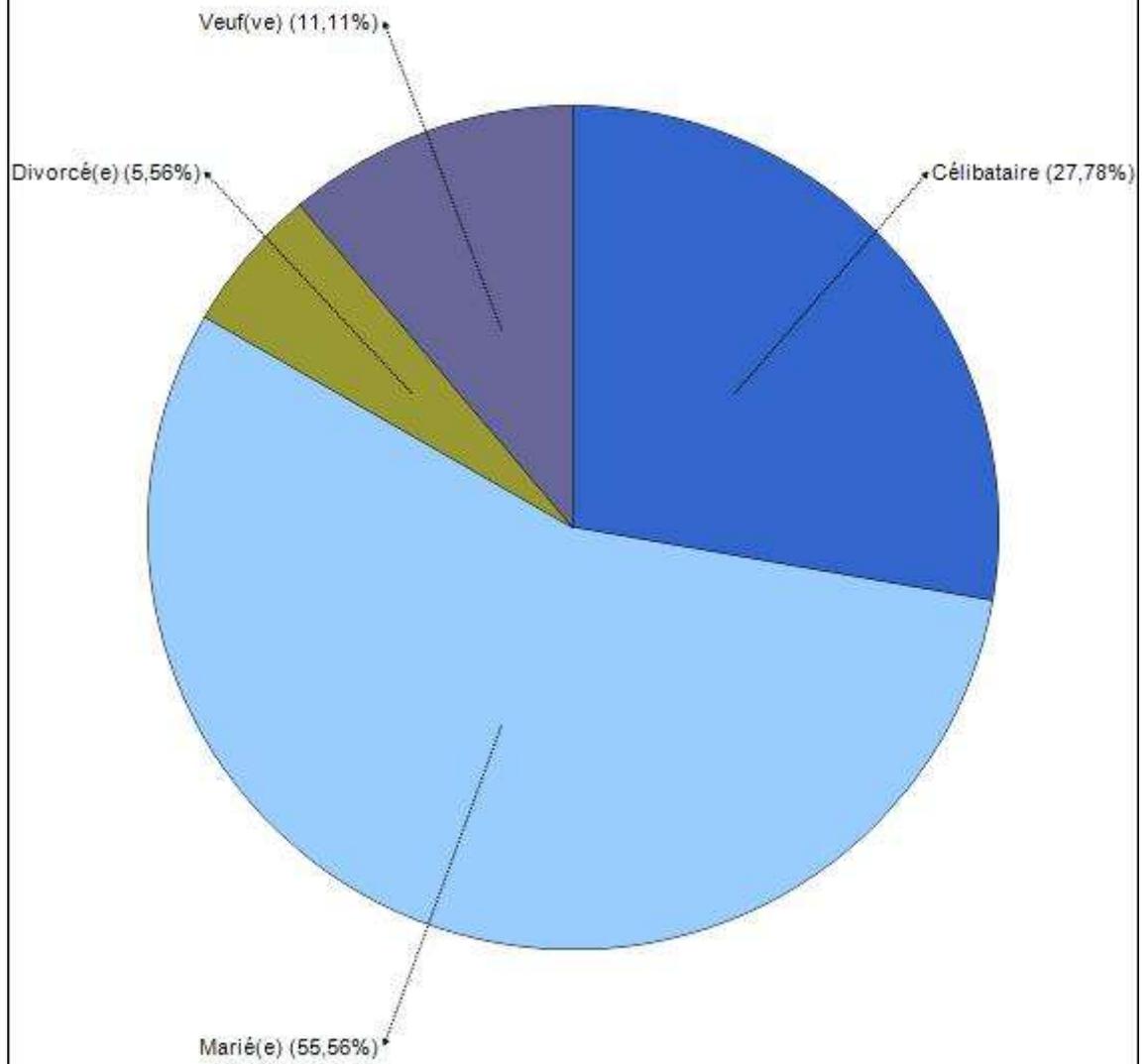
Nombre de fois un thème a été évoqué dans les entretiens

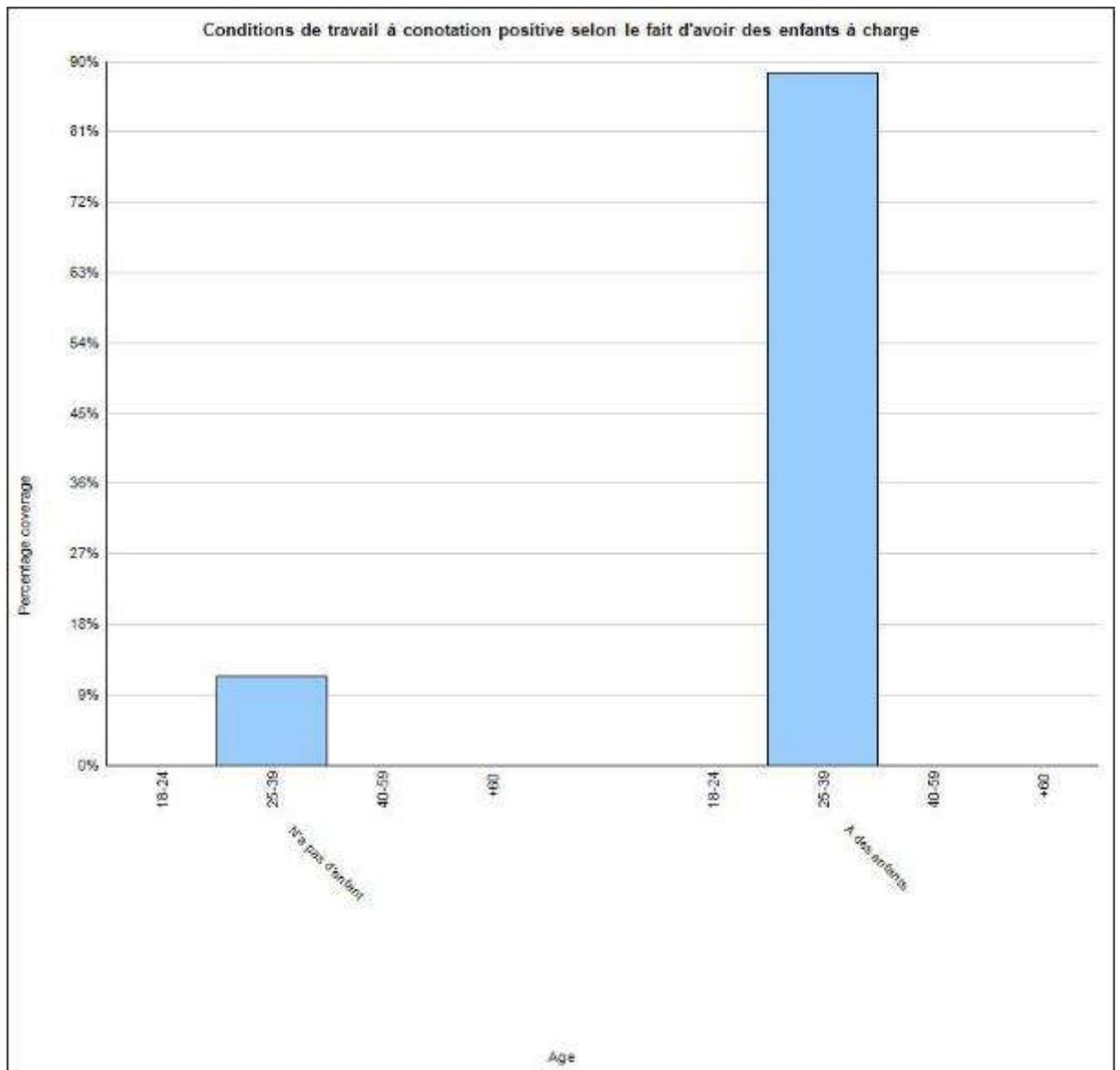


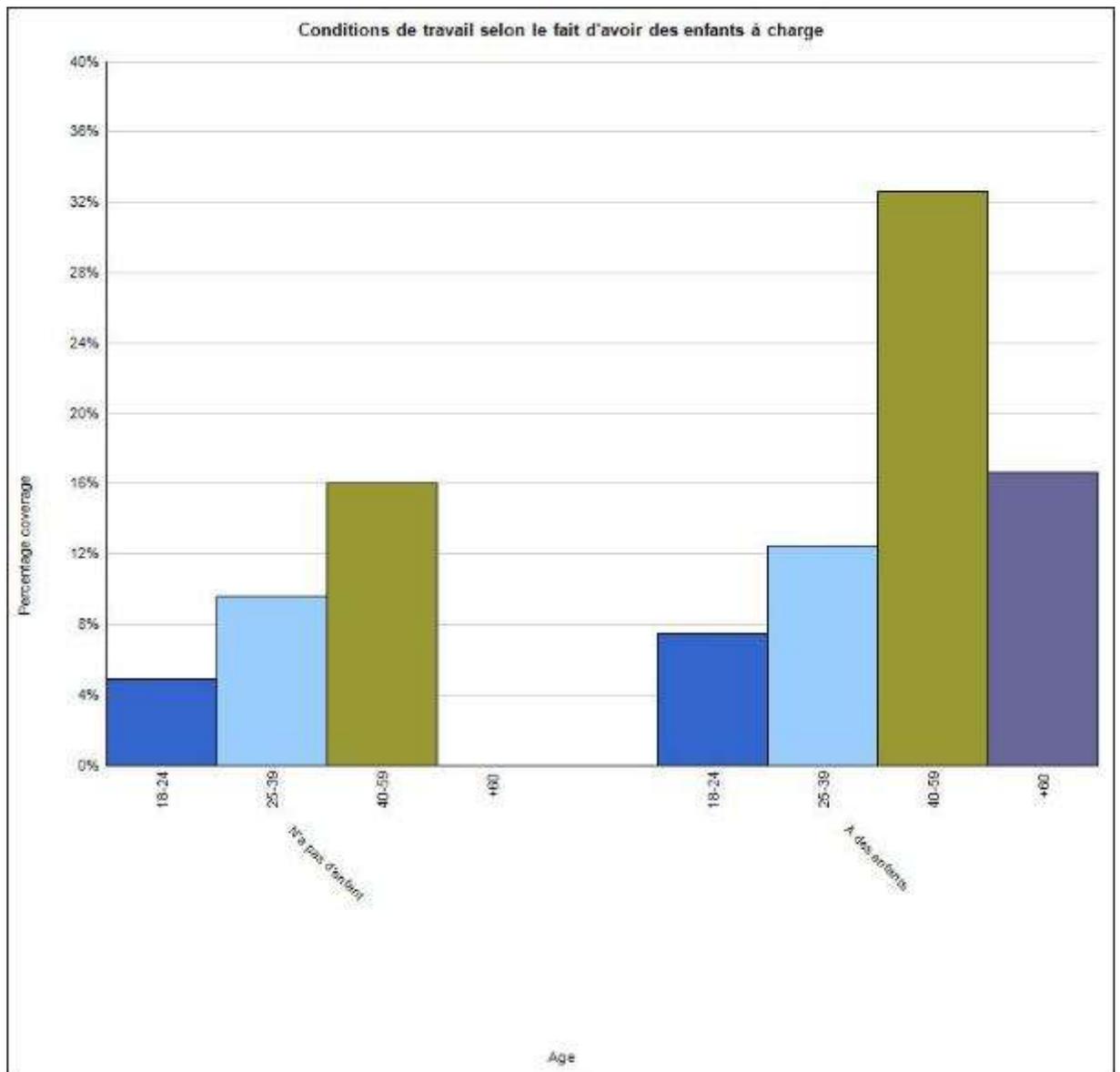
Nombre de personnes évoquant certains sujets

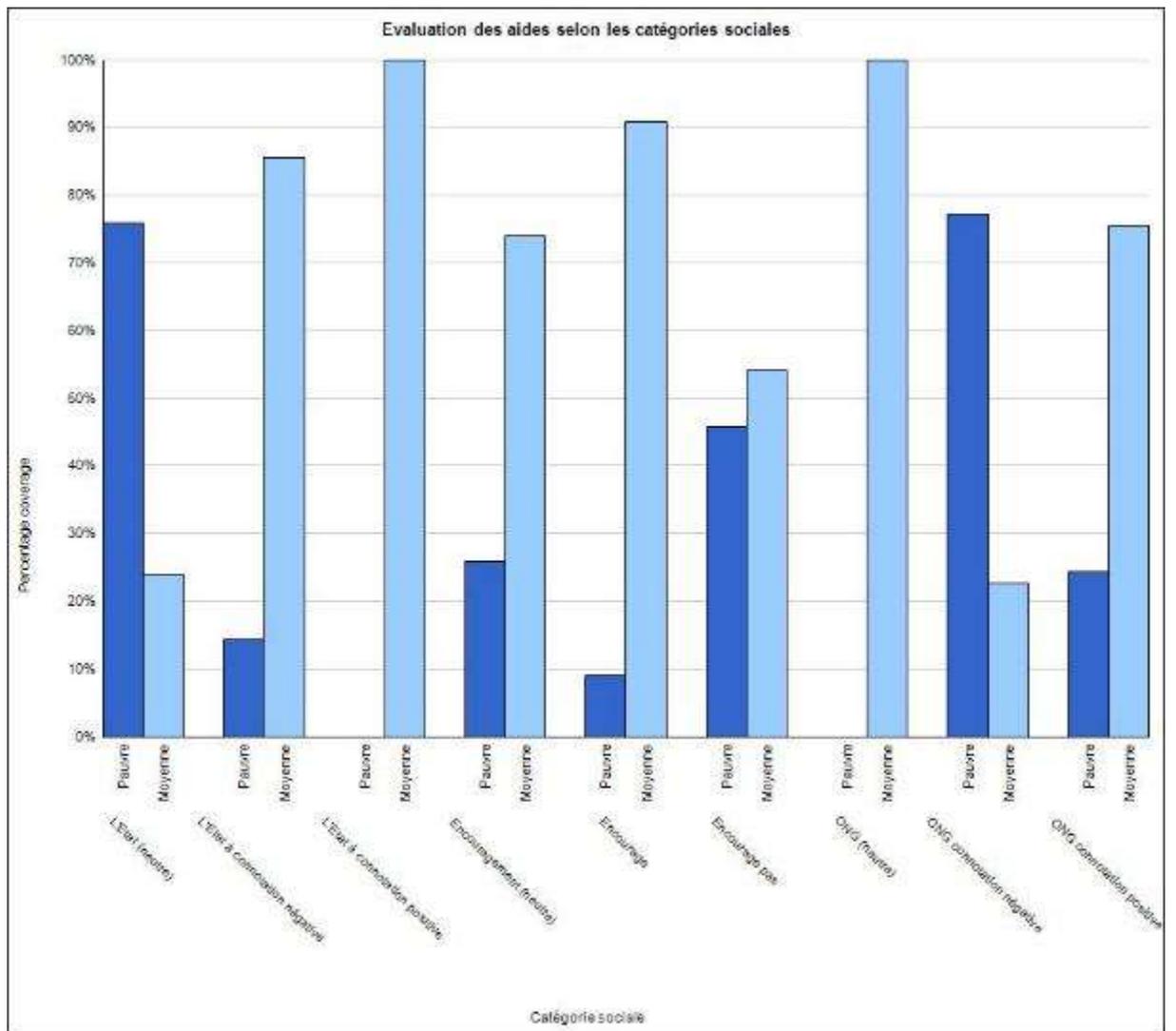


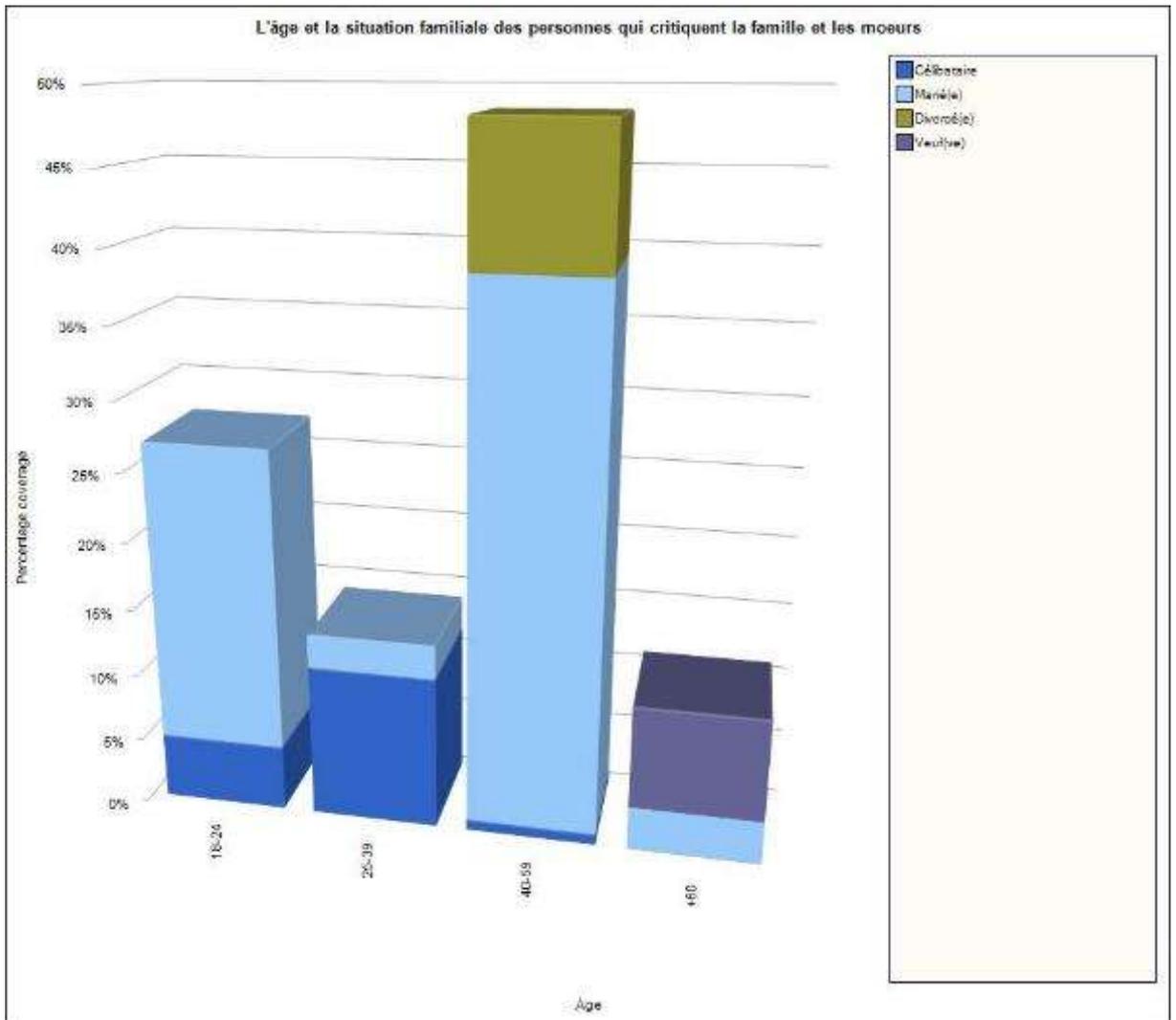
Situation familiale de l'échantillon de la population locale

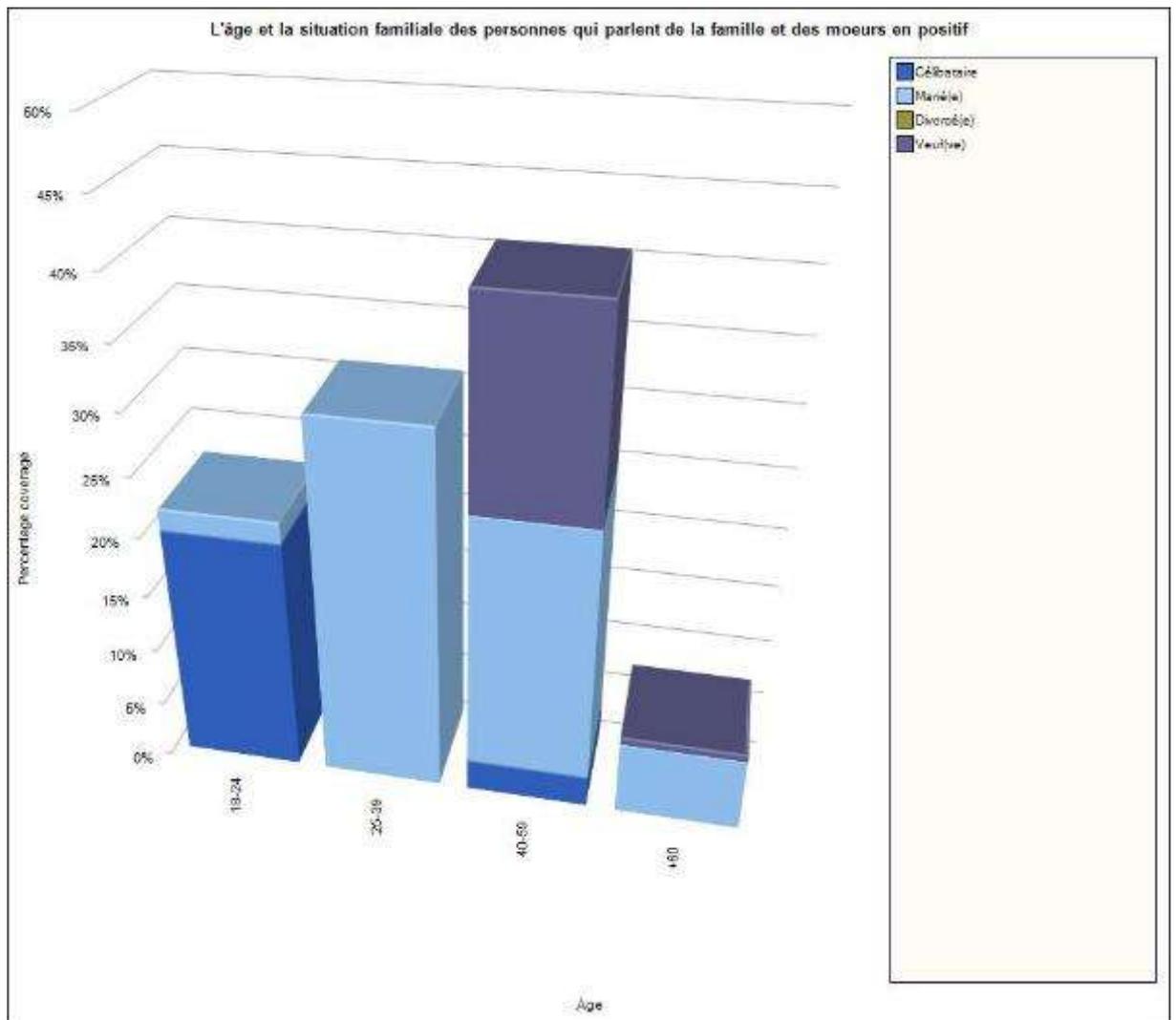


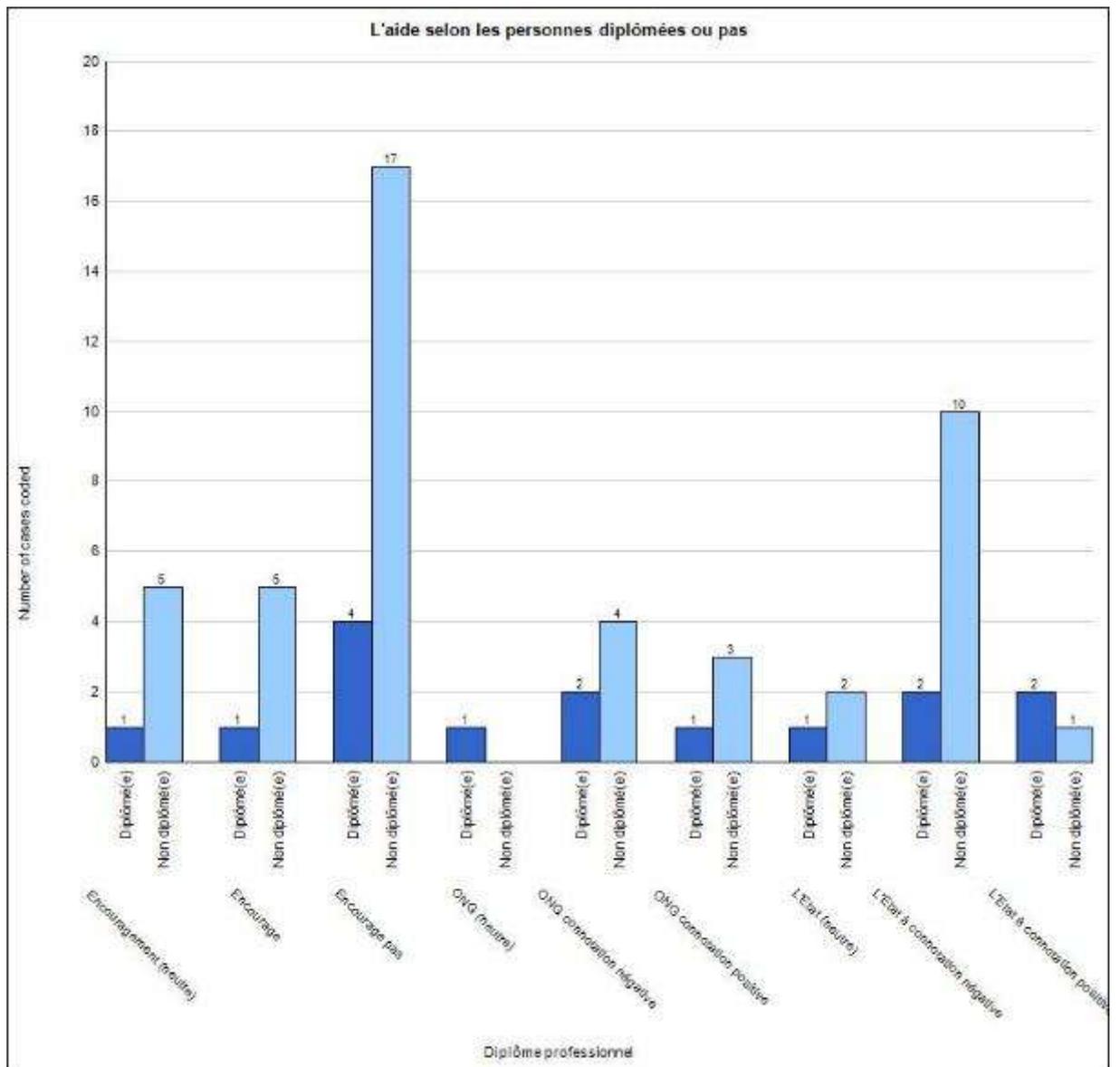


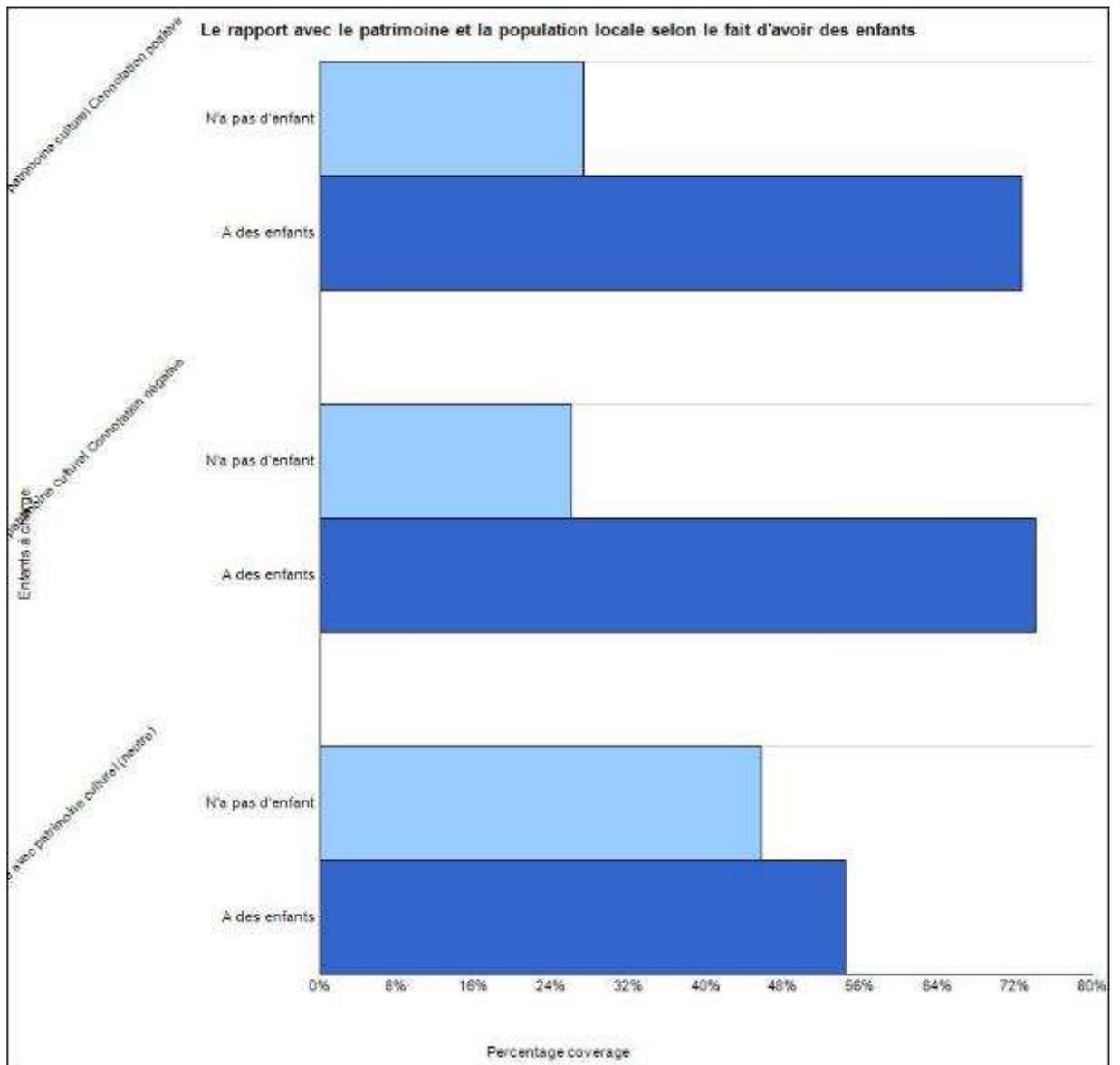


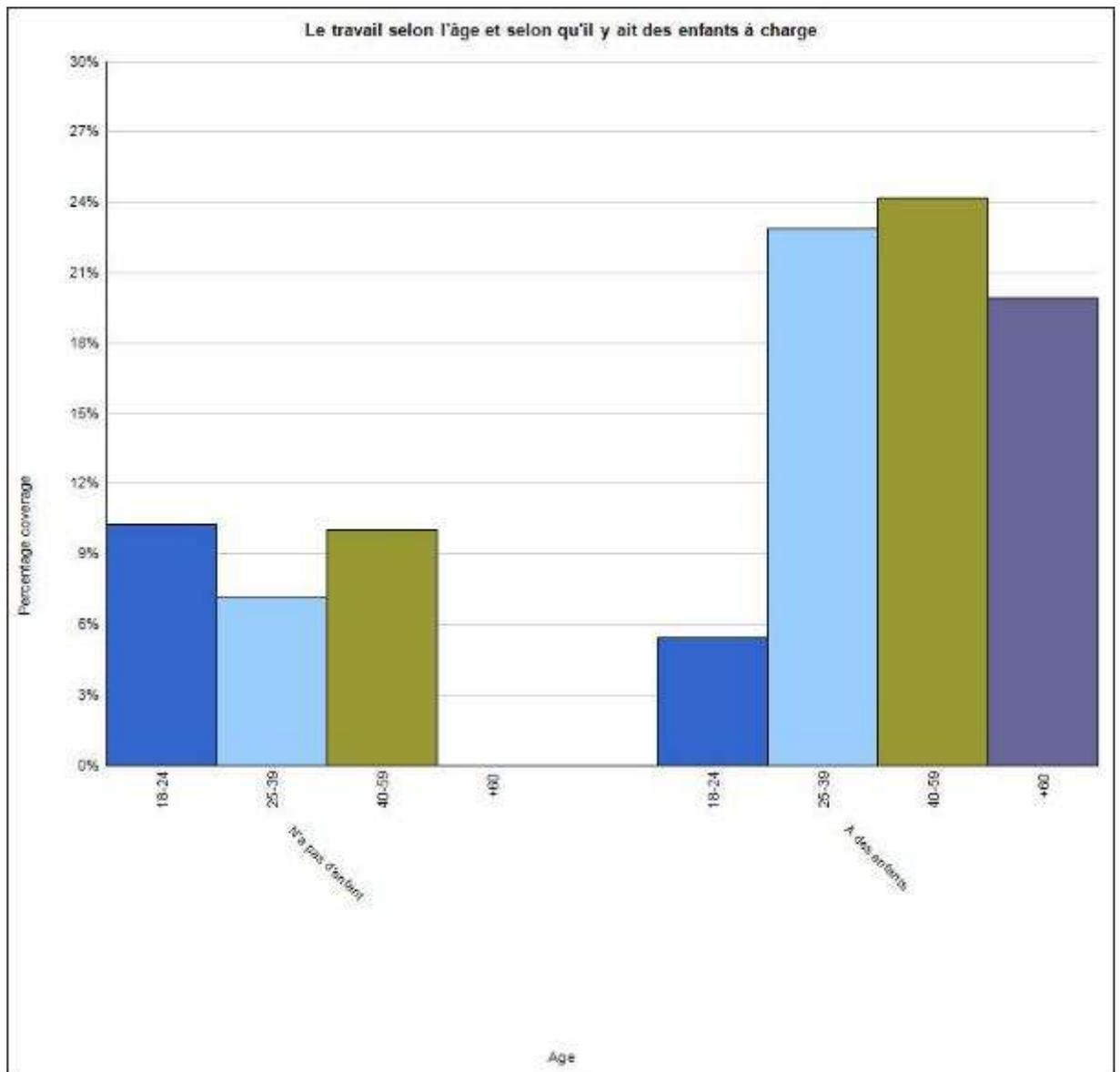


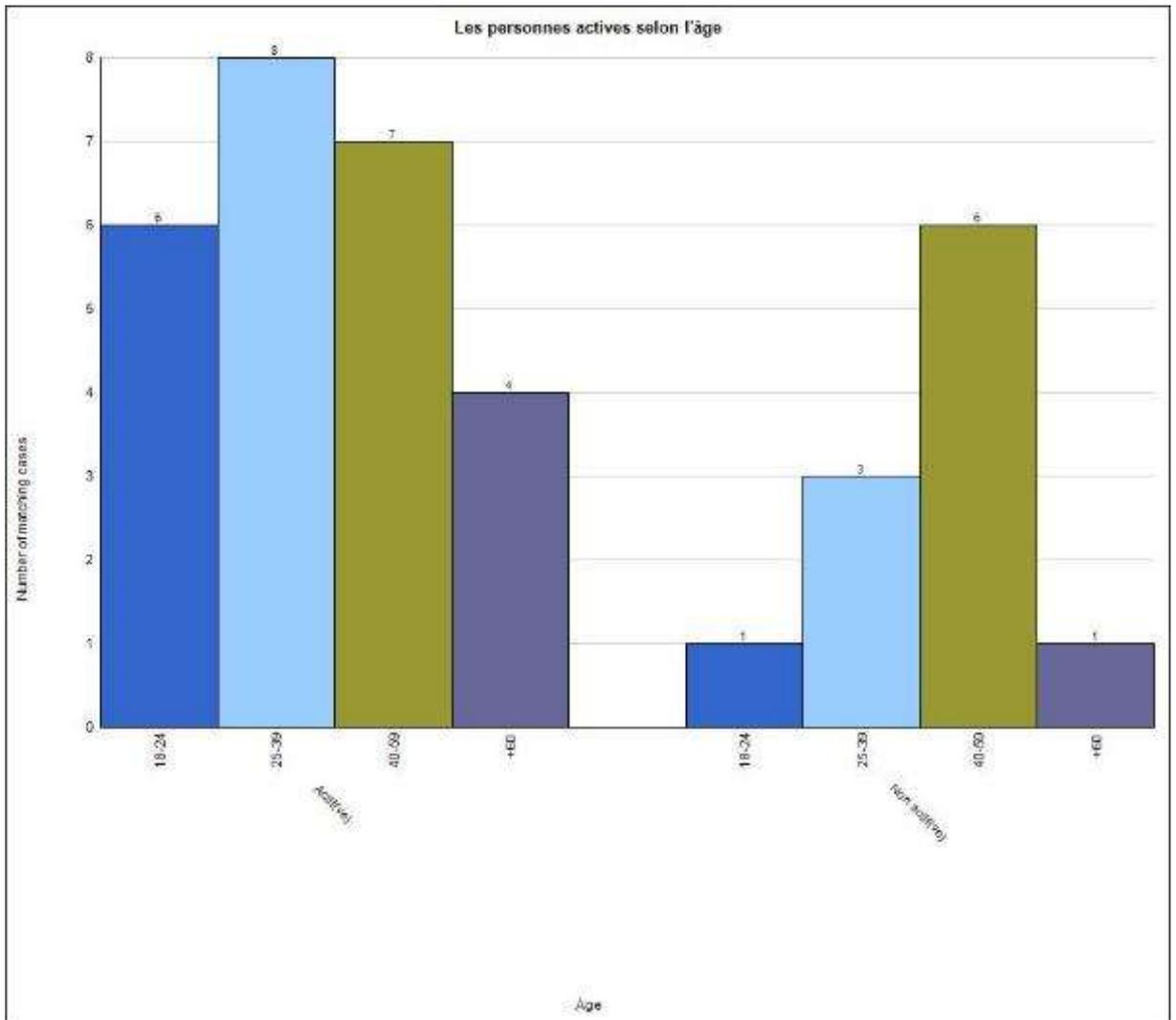




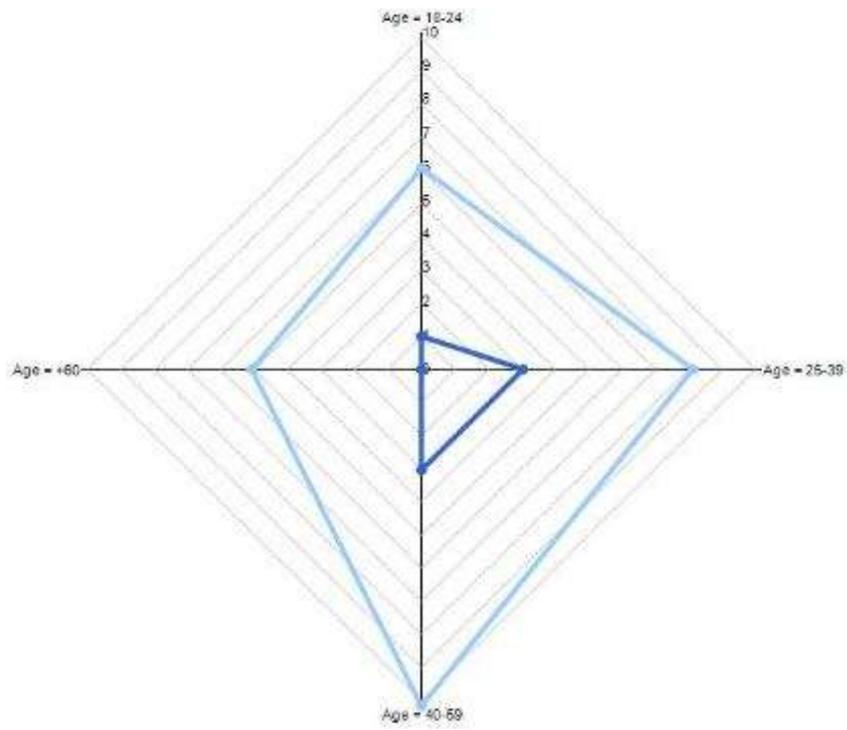




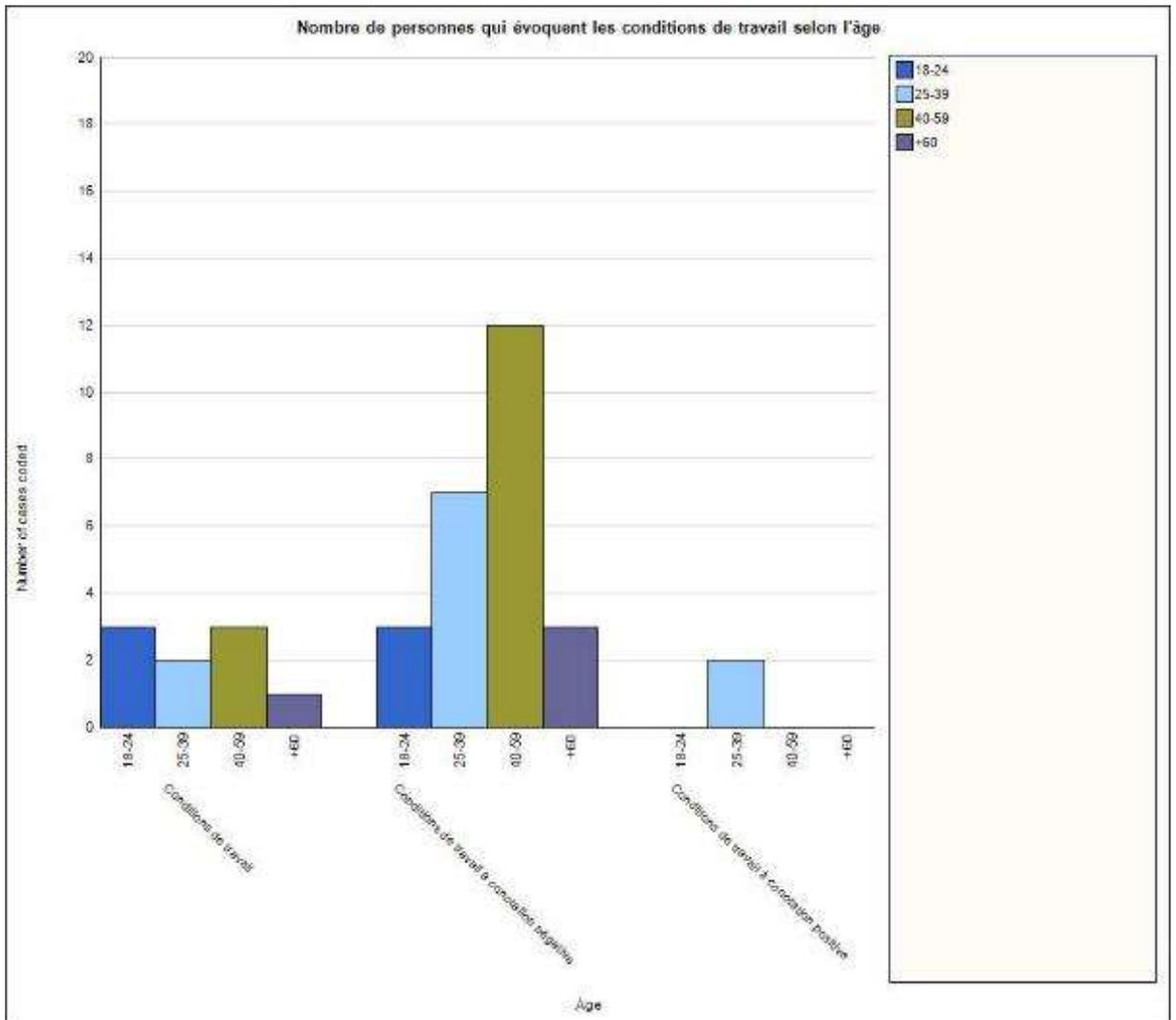


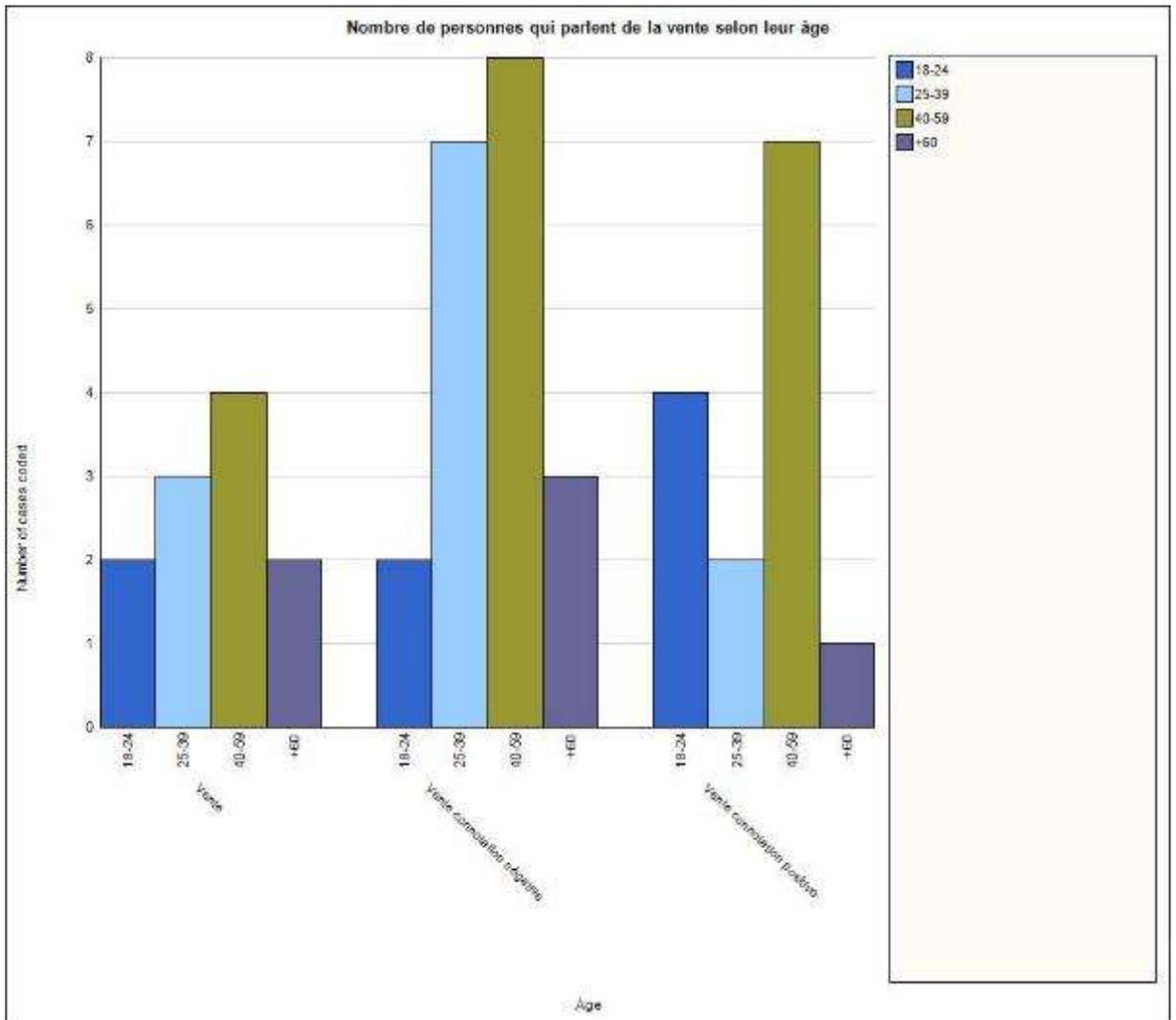


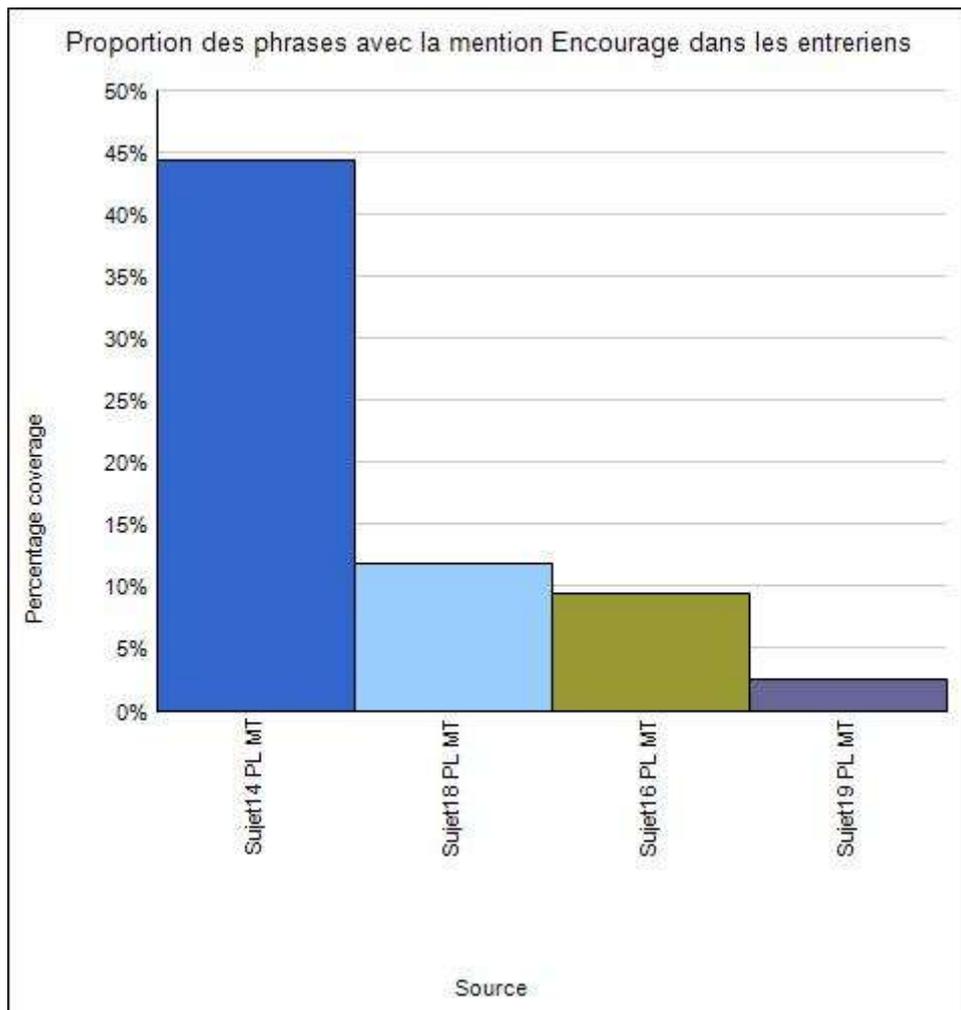
Les personnes qui ont un diplôme professionnel selon l'âge

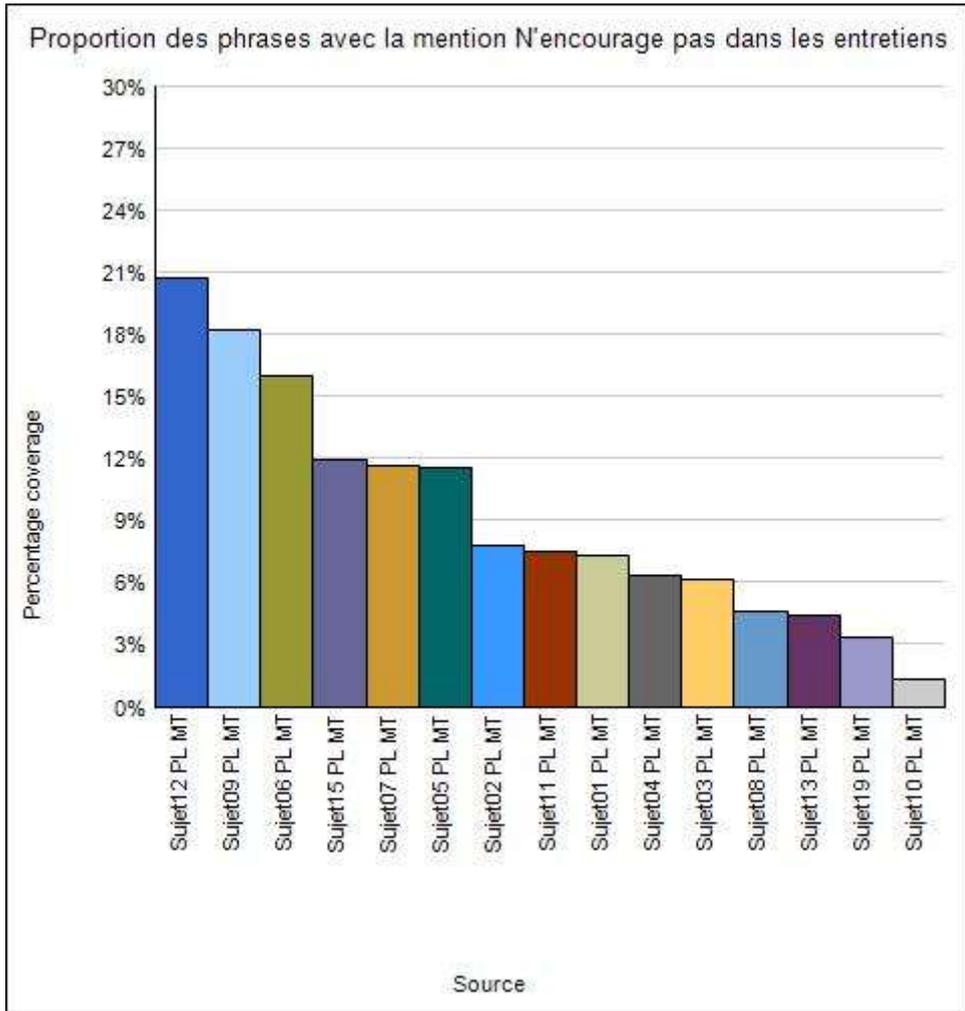


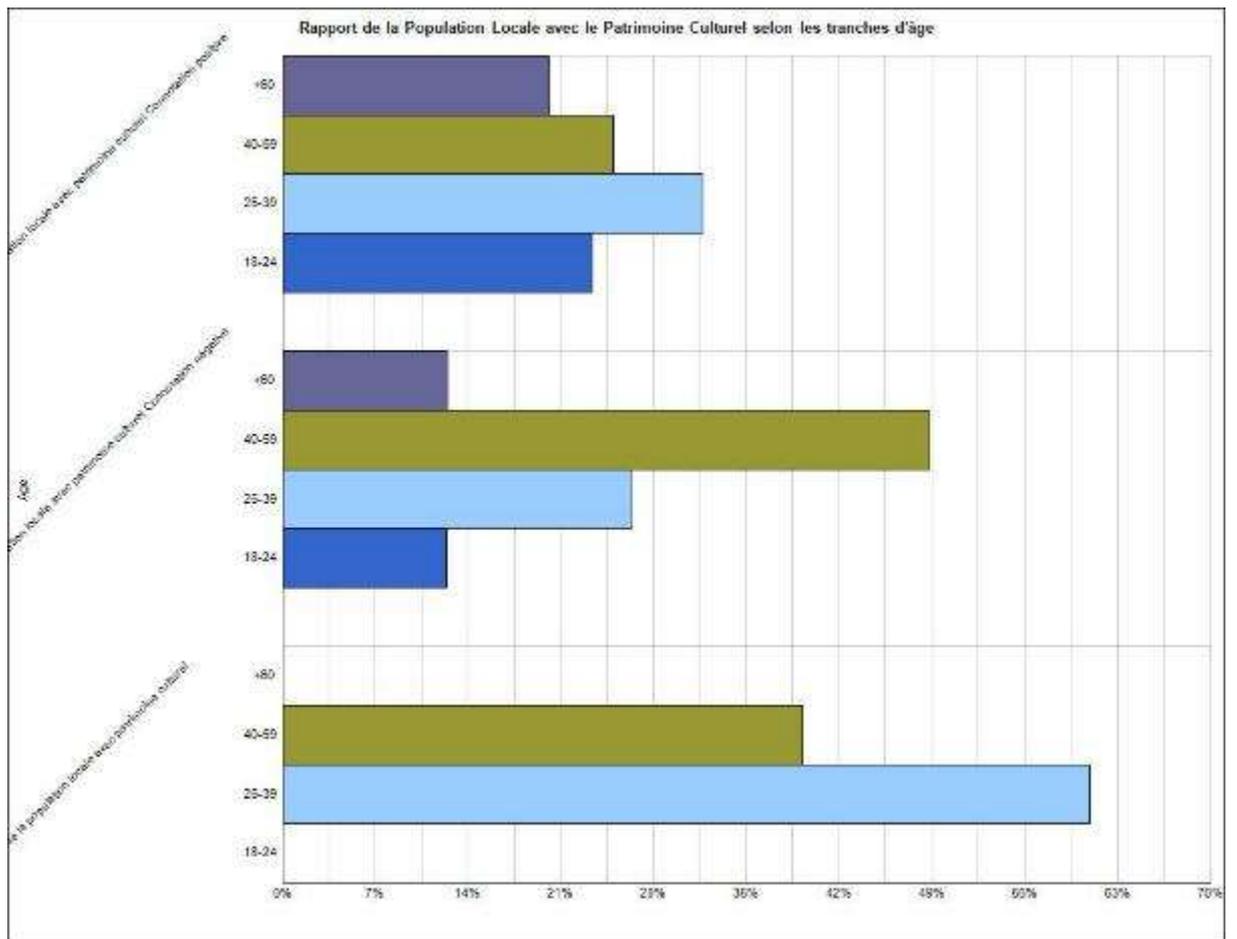
- Diplôme professionnel = Diplômé(e)
- Diplôme professionnel = Non diplômé(e)

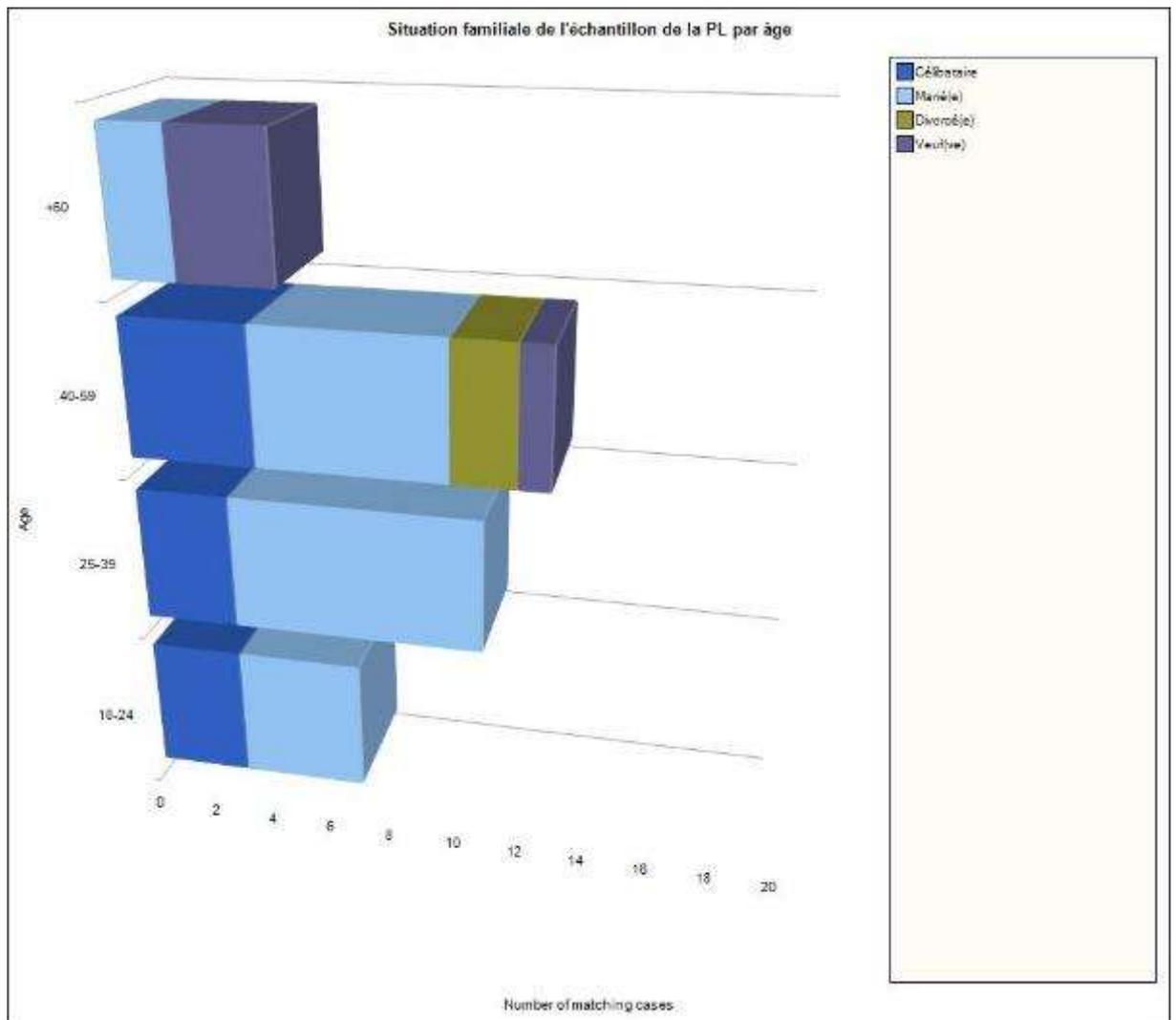


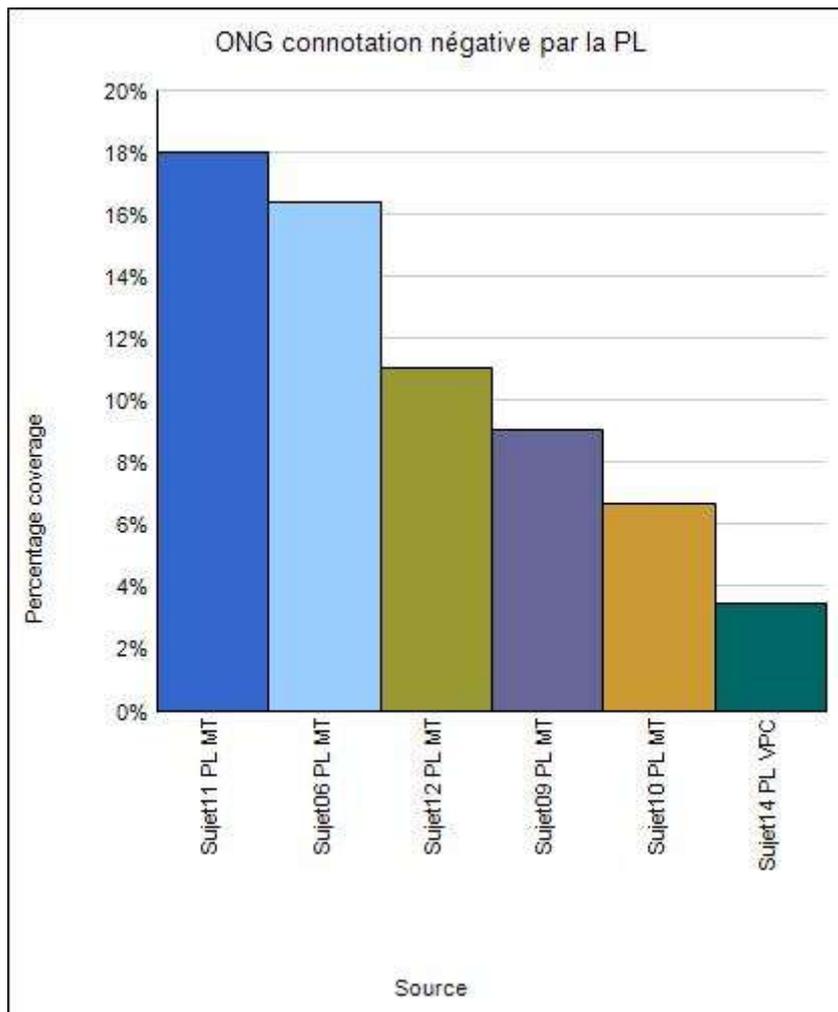


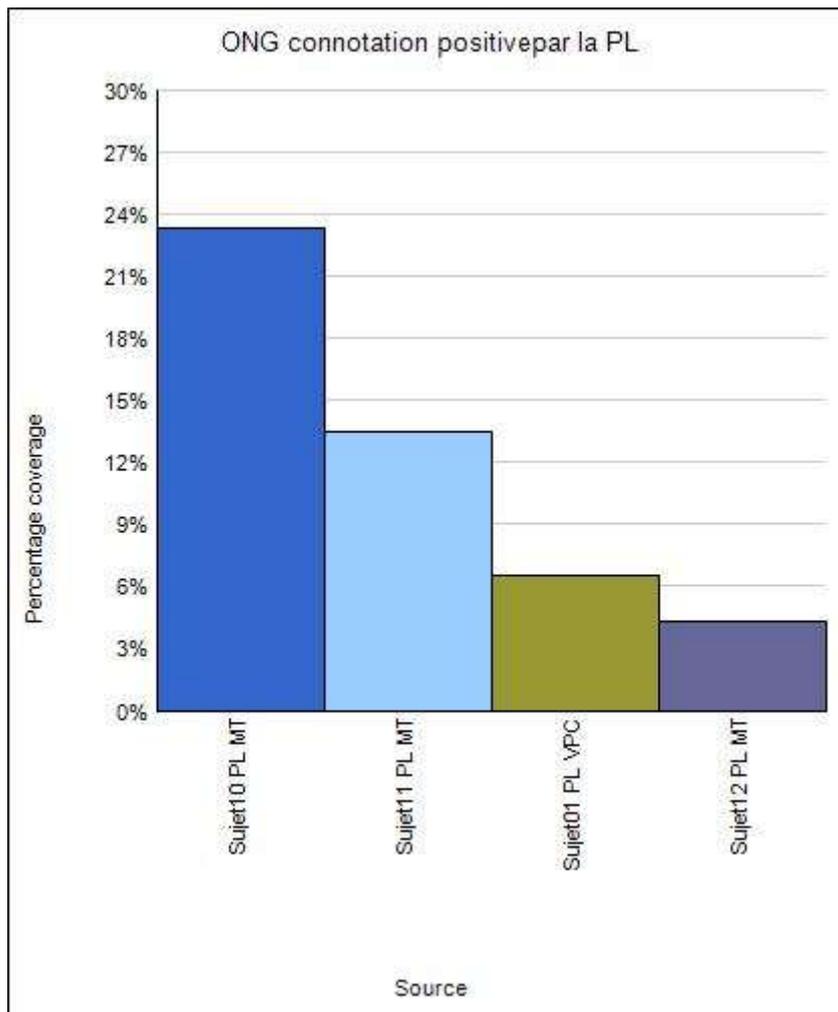












Vidéo 1 : Vidéo documentaire du festival de Beni Khédache



Vidéo 1



Source : Salma Trabelsi, mars 2015

Vidéo 2 : Entretien avec la gestionnaire de projet TITAN



Source : Salma Trabelsi, février 2015

Vidéo 3 : Une session de formation dans le cadre du projet TITAN



Source : Salma Trabelsi, février 2015



Source : Salma Trabelsi, février 2015

Vidéo téléchargeable sur le lien : <http://www.adilstudio.com/salma/entretiens.mp4>

Les entretiens

La population locale (re)produit des œuvres patrimoniales (17 personnes) :

[Sujet01 PL VPC](#) - § 1 reference coded [37,68% Coverage]

Reference 1 - 37,68% Coverage

J'ai appris le tissage dès mon enfance. Je tisse avec ma mère un article traditionnel que s'appelle « Bit Echear ».

C'est une tente géante, une maison arabe traditionnelle, fabriquée avec le mélange des poils du chameau et de la chèvre, qu'on appelle « wbar ». C'est conçue en différentes parties. Les outils de son tissage sont différents de ceux de tapis et du Margoume. Ce produit est naturellement conçu pour se réchauffer l'hiver et climatiser l'été. En outre, c'est imperméable et insensible au vent. Cette tente est lourde, sa fabrication est difficile et compliquée, ce qui demande beaucoup de force et de patience.

[Sujet02 PL VPC](#) - § 1 reference coded [49,08% Coverage]

Reference 1 - 49,08% Coverage

Je suis veuve, avec 4 filles. Je travaillais la laine et je fabriquais les couvertures et les habits en laine. La femme rurale travaille du matin au soir, elle ne se repose pas. Elle fait le ménage, élève ses enfants et s'occupe de la cuisine. C'est fatal pour toute femme. Les gens ne conservent plus les traditions de leur habillement. Mais en ce qui concerne la cuisine et la gastronomie ils tiennent à conserver toujours le goût du passé. Mes filles ne sont pas encore mariées, elles m'aident dans tous les domaines. Chaque année, on prépare ensemble la provision de nourriture pour le ramadhan. On cuit l'orge, on le mixe à la main, avec lequel on prépare de la soupe en grande quantité qui nous sert pour longtemps.

[Sujet03 PL VPC](#) - § 1 reference coded [38,59% Coverage]

Reference 1 - 38,59% Coverage

Je suis une grand-mère et je m'occupe actuellement de mes petits fils. J'ai travaillé le tissage du Margoume, la Battania pour les femmes. J'ai touché peu comme revenu mais j'aime ce travail car ça fait protéger et renaître nos habitudes et traditions. Mes filles sont mariées, elles refusent d'apprendre le métier qui, pour elles, relève du passé. C'est malheureux de ne pas encourager et développer ces œuvres et ce patrimoine qui finira dans l'oubli.

[Sujet04 PL VPC](#) - § 1 reference coded [42,11% Coverage]

Reference 1 - 42,11% Coverage

« La femme rurale est une femme de charbon, agriculteur(e), qui plante des légumes, sème du blé de l'orge, d'olive, s'occupe de sa cuisine, veille sur ses enfants, élève les animaux... elle fait tout...et l'homme ici ne fait que manger et procréer encore des enfants ». La femme est le grand patrimoine de ce pays, sans elle, rien ne continue dans cette existence. On perd le passé et l'avenir. C'est elle qui protège les traditions et les reproduit de génération en génération. Elle commence à apprendre les règles de vie dès son enfance et transmet son savoir à ses descendants.

[Sujet05 PL VPC](#) - § 1 reference coded [45,02% Coverage]

Reference 1 - 45,02% Coverage

Dans toutes les maisons, les mamans veulent garder leurs habitudes et éducations et les transmettre à leurs filles. Elles cherchent, en elles, le modèle de la fille originale, traditionnelle et conservatrice, mais ça ne marche plus avec la nouvelle génération. Moi, je vis en tant que femme moderne, alors que maman est une femme purement rurale et faisait des choses traditionnelles tout au long de sa vie. Le monde change et la conservation du patrimoine ne relève pas uniquement de la volonté de la femme. Toute la société évolue et la femme aussi, mais la tradition reste relative au passé et on ne peut pas totalement l'oublier.

[Sujet06 PL VPC](#) - § 1 reference coded [55,66% Coverage]

Reference 1 - 55,66% Coverage

Je suis une mère de 2 filles. Je n'ai pas de métier artisanal et je ne travaille pas, sauf que j'ai une grande passion pour la cuisine traditionnelle. Dans notre région, nous avons plusieurs plats traditionnels consistants et délicieux : la soupe d'orge à ramadhan, le couscous aux haricots et abricots, couscous avec du Helba, couscous au Mourchène. En plus, je prépare des recettes que je les vends à mes voisines : «Je fais sécher les abricots, puis les mets dans du sel et du l'huile et après je les vends dans des bouteilles comme ingrédients qui s'appelle le Fermès. Je prépare aussi les dattes concentrées. J'essore les dattes et je les mets dans l'eau pendant une nuit, elle devient noir, et le jus produit s'appelle Errabou.

[Sujet07 PL VPC](#) - § 1 reference coded [36,86% Coverage]

Reference 1 - 36,86% Coverage

Je suis une mère d'un enfant. Je travaillais la laine, je fais écraser les grains de blé et d'orge, j'éleve les animaux, je cueille les olives et je cueille le blé. Nous sommes pauvres, parfois on ne dîne pas. J'ai travaillé pour longtemps, et je travaille jusqu'à présent. Je tisse les tapis, le Klime et je gagne peu d'argent. Je fabrique du charbon aussi, j'utilise la Borma (un récipient fait du charbon et sert à cuire) pour cuire le couscous, le pain Tabouna, Kisra, le pain Ghanney. Je gagne difficilement ma vie.

[Sujet08 PL VPC](#) - § 1 reference coded [18,52% Coverage]

Reference 1 - 18,52% Coverage

Je travaille les habits traditionnels des mariées, et mêmes les habits d'enfants qui vont fêter leur circoncision. Je fais le Hrem et le Koftane. Ces articles sont plus ou moins demandés parce que ça reste toujours le reflet de notre identité locale.

[Sujet09 PL VPC](#) - § 1 reference coded [41,79% Coverage]

Reference 1 - 41,79% Coverage

Je vis dans une caravane, mon fils est un malade mental et le mari est mort. J'occupe le rôle du père et de mère en même temps. Dans notre village, la femme travaille chez elle. « Moi, je suis une femme de terre, je plante les oliviers, les pommiers, les abricotiers, les raisins, les coings, les haricots, les petits pois, le poivre, les tomates... Je sème du blé, de l'orge, des maies qu'on appelle le Sargoume. Je fais tout ». En parallèle, je tricote et je fabrique la Battania, le Klime, les tapis, je mixe à la main. Je conserve toujours les habitudes de mes parents.

[Sujet10 PL VPC](#) - § 1 reference coded [36,09% Coverage]

Reference 1 - 36,09% Coverage

Mon mari ne veut pas que je travaille. Je tissais le Margoume et je vendais aux gens. Maintenant j'ai 4 enfants et je ne trouve plus le temps, ni la tête pour travailler encore. Chaque femme peut choisir son style de vie, moi je refuse de m'appartenir ni au passé ni au présent moderne. J'ai mes propres habitudes et je crois en ça. « Moi, je ne porte pas les vêtements traditionnelles. La femme doit porter ce qui couvre son corps, même les habits traditionnels qui sont plus conservateurs, mettent en valeur sa beauté. ».

[Sujet11 PL VPC](#) - § 1 reference coded [65,34% Coverage]

Reference 1 - 65,34% Coverage

Je travaille la poterie et je fabrique les plats de four (Tajene, Kanoun) depuis 12 ans. Ma fille a un diplôme en poterie et c'est moi qui lui ai fait apprendre ce métier. Maintenant, on travaille ensemble et on vend les articles dans le marché local, aux voisins. Les gens achètent car ils aiment et utilisent encore ces anciens outils de cuisine. Je commercialise même à l'extérieur du village, à Gabès, Gafsa Sened, Sfax. Ce travail est dur, surtout pendant l'été, les filles montent la montagne en plein soleil pour ramasser l'argile.

[Sujet12 PL VPC](#) - § 1 reference coded [28,48% Coverage]

Reference 1 - 28,48% Coverage

Je travaille à l'hôpital et le weekend, je vends les œuvres de ma tante, les plats de four en argile au marché. C'est un travail supplémentaire que je fais par plaisir. Les gens achètent et la marchandise est toujours demandée.

[Sujet13 PL VPC](#) - § 1 reference coded [31,35% Coverage]

Reference 1 - 31,35% Coverage

Je suis originaire d'un village rural, Guetiss (au nord du Gabès). Ça fait 15 ans que je fais la couture. Je l'ai apprise dans une usine, mais actuellement je travaille chez moi. Je produis des anciens et des nouveaux modèles, je prépare les habits des mariées et autres. « Je couds la Jebba, Lahreme, les bustiers et leurs pantalons pour mariées... ». Les femmes rurales demandent plutôt les vêtements traditionnels. Elles sont encore conservatrices de ces habitudes et coutumes, dans leur quotidien, leurs fêtes et manifestations.

[Sujet14 PL VPC](#) - § 1 reference coded [47,70% Coverage]

Reference 1 - 47,70% Coverage

Je fais les crochets, je construis des modèles sur la toile (un sous vêtement qu'on porte sous le Houli), et je tisse les tapis. Ça fait 2 ans que j'ai pris mon diplôme en crochets. Mes enfants ne veulent pas apprendre ce métier. « J'aime mon travail qui me rend déterminée, et je deviens contente quand je finis la conception d'un article. Je fais de très belles œuvres manuelles, et je veux les exposer dans les foires. Personne ne m'a aidé, ni l'État, ni les O.N.G.. Je regarde les programmes, je visite les foires et je conçois de nouveaux modèles. Je travaille beaucoup avec l'imagination.

[Sujet15 PL VPC](#) - § 1 reference coded [38,90% Coverage]

Reference 1 - 38,90% Coverage

Moi, je suis moderne dans mes choix vestimentaires et mon apparence mais je garde toujours quelques habitudes traditionnelles. Je prépare encore les recettes maisons de grand-mère. Je fais le Hrouss qui doit être omniprésent dans chaque cuisine à Gabès. Une femme qui n'a pas de Hrouss n'est pas considérée une « vraie femme capable (Mra Horra) ». Je fais le café traditionnel, Houawer, Bsissa, pain au Hrouss, du poivre salé, Kaddide, Harissa avec wsaf (petit poisson qui existe beaucoup à Gabès)...Bref, dans notre patrimoine local, je garde que la cuisine traditionnelle.

De même, je sais faire des modèles sur la toile.

[Sujet16 PL VPC](#) - § 1 reference coded [49,18% Coverage]

Reference 1 - 49,18% Coverage

Je suis originaire de Matmata et je peux dire que la femme rurale ici est une vraie femme capable (Mra Horra 100%). Moi par exemple je fais el Henna Jeoui comme remède pour les problèmes de chute partielle ou totale des cheveux, les maladies épidémiques en général. Je fais toutes les œuvres traditionnelles et les produits de beauté locaux. Je n'ai pas besoin ni d'aller au marché ni au supermarché et au magasin. Je maîtrise la cuisine ancienne, je prépare le Barkouech, Aich bel Hsaa, Marfousa, Assida, Helba, Bsissa, Harissa au wsaf, Hrouss, Kefta Hrouss (les boulettes de viandes avec du Hrouss). Je prépare mes épices toute seule, je fabrique le Skhab pour les mariées, le Bkhour comme parfum traditionnel de maisons.

[Sujet17 PL VPC](#) - § 1 reference coded [53,71% Coverage]

Reference 1 - 53,71% Coverage

J'habite dans la campagne, je mange des aliments naturels, je traite et je bois du lait de vache. Je m'occupe de mes animaux et de ma petite ferme. Je cuisine à l'arabe, je prépare la Tabouna, le pain arabe, les épices piquantes, le Kaddide.

Je fais la Mardouma, le K'hol arabe, Swek (qui sert à laver les dents au lieu du dentifrice), l'huile de Shened (spécial pour les cheveux et le massage).

La population locale conserve les habitudes traditionnelles et transmet le patrimoine local (17 personnes) :

[Sujet01 PL VPC](#) - § 1 reference coded [56,16% Coverage]

Reference 1 - 56,16% Coverage

Actuellement, j'ai cessé de travailler la maison arabe car elle n'est pas demandée de nos jours. Les gens ne veulent plus l'utiliser sauf dans les fêtes de mariages ou dans les festivals ruraux. Mais ça reste toujours une œuvre traditionnelle ancestrale qui doit être conservée dans nos habitudes. Même les touristes aiment ce genre de choses, et ça aide aussi à les attirer pour venir visiter nos régions.

A cause de la modernisation et l'urbanisation de plusieurs espaces ruraux, la femme rurale ne conserve plus ces outils traditionnels. Cela demande beaucoup de temps pour les fabriquer, ainsi que le marché qui n'aide pas à commercialiser ou à valoriser ces articles. Par exemple, mes enfants refusent d'apprendre ce métier car pour eux c'est du passé alors qu'au contraire, c'est leur culture. C'est notre identité arabe qui définit nos habitudes et origines, on doit au moins la conserver et l'évoluer à travers le temps.

[Sujet02 PL VPC](#) - § 1 reference coded [47,11% Coverage]

Reference 1 - 47,11% Coverage

Les filles apprennent à tout faire. Moi je suis vieille et je conserve toutes les habitudes traditionnelles, celles de ma mère et de ma grand-mère. « Regardez-moi, je porte toujours El Houli et Le Hreme. C'est moi, je ne change plus mes habitudes, je suis fière de mes origines rurales ».

Dans nos fêtes, les gens portent les vêtements traditionnels mais ne protègent plus les anciens rituels de manifestation. Avant, les gens se rassemblaient dans les maisons arabes pendant une semaine. « La mariée était isolée dans sa chambre, ornée de rideaux rouges, de bijoux d'or et d'argent, elle portait le Hreme, et mettait le Skhab comme parfum,... Tout ça n'existe plus. Tout est devenu express! »

[Sujet03 PL VPC](#) - § 1 reference coded [56,74% Coverage]

Reference 1 - 56,74% Coverage

Actuellement, les femmes rurales ne veulent pas garder le métier de leurs grand-mères. C'est vrai, c'est un patrimoine qu'on doit protéger, mais la nouvelle génération ne trouve aucun intérêt à le faire. D'ailleurs, la fabrication des œuvres artisanales et patrimoniales demandent du temps et de force, alors que les femmes aujourd'hui n'ont pas de temps, ni d'effort pour ça. Elles préfèrent travailler dans les usines pour avoir de l'argent. En plus, le patrimoine culturel est en train de disparaître parce que peu de gens accordent d'importance à la culture. « Nous sommes une société de consommation et on ne produit presque rien, de quel patrimoine parlez-vous ? »

[Sujet04 PL VPC](#) - § 1 reference coded [50,98% Coverage]

Reference 1 - 50,98% Coverage

Depuis des années et jusqu'à maintenant, la femme rurale veille et conserve les détails de sa vie quotidienne, de sa cuisine, de ses fêtes, du deuil, ... Elle prépare du Kisra, Tabouna, Couscous, fabrique des plats de son four avec de l'argile. Chaque année, toutes les femmes du village se réunissent pour aller visiter la tombe des saints et des justes comme Sidi Mohamed Jebal, Sidi Messaoud, Sidi Aich. Elles sont croyantes. Elles font des repas destinés aux pauvres. Elles demandent souvent ce qu'ils veulent et leur donnent des promesses. Quand elles réalisent ce qu'elles ont demandé, elles apportent des offrandes comme récompense, du Henna, des moutons, de l'argent, pour tenir leurs promesses.

[Sujet05 PL VPC](#) - § 1 reference coded [50,11% Coverage]

Reference 1 - 50,11% Coverage

Mon mariage a été réalisé selon les traditions. J'ai porté les habits arabes, Melhfa noire, Hreme, Skhab, bijoux, Bakhnoug Blanc. C'était une fête de 7 jours et 7 nuits. J'étais très contente et je veux refaire les mêmes rituels à mes filles, c'est très beau et ça reflète une identité spéciale de notre région. Malheureusement, le temps évolue et ces habitudes se lâchent petit à petit. Tout le monde veut rénover leur style de vie, d'habit, de gastronomie. La femme actuelle ne conserve plus les mêmes manières de préparer les réserves de sa cuisine, de fabriquer des articles traditionnels pour embellir sa maison... « Tout s'achète maintenant ! Alors que le patrimoine ne se vend pas, mais se perd et à vie »

[Sujet06 PL VPC](#) - § 1 reference coded [39,43% Coverage]

Reference 1 - 39,43% Coverage

La plupart de mon temps je le passe dans la cuisine. J'adore les choses traditionnelles, quand mes filles vont encore plus grandir, je vais leur apprendre tout. Je dois transmettre mon savoir pour qu'elles le gardent après ma mort. Pour moi, tout repose sur la femme. C'est elle qui protège ses habitudes et ses œuvres anciennes. C'est un patrimoine ancestral, qui représente notre identité rurale. « La femme rurale capable « Mra Horra » est celle qui fait tout par ses propres soins et ne demande plus d'aide étrangère ».

[Sujet07 PL VPC](#) - § 1 reference coded [56,99% Coverage]

Reference 1 - 56,99% Coverage

Moi, je garde toujours mes habitudes traditionnelles et celles de nos ancêtres. La plupart des pauvres vivent à la tradition et conservent leurs habitudes et coutumes. La femme rurale est la première à le faire. C'est elle qui fait tout, protège son métier, protège et transmet le patrimoine qu'elle conserve en savoir et savoir-faire, en habitude, en éducation en manifestation, en cuisine. « Moi, je suis une femme rurale, pauvre et ignorante mais je conserve le patrimoine de mon village. Je porte l'habit traditionnel, je mange et je fais la cuisine traditionnelle, je visite les saints et les justes et je respecte les rituels et les habitudes festives, je ne suis pas pratiquante, mais je vais pour voir les gens c'est tout ! Ce sont nos propres habitudes qu'on doit respecter et non en avoir honte ».

[Sujet08 PL VPC](#) - § 1 reference coded [75,26% Coverage]

Reference 1 - 75,26% Coverage

Il faut savoir que les habitudes rurales sont largement différentes de celles des villes. La femme rurale n'a pas les mêmes manières de se comporter avec son fiancé ou son amant. Elle se doit d'être timide, pudique, sage pour qu'elle soit privilégiée et bien respectée dans sa belle-famille. Elle n'exprime plus ses sentiments et doit cacher ses frissons jusqu'au jour de son mariage. Même dans les rites du mariage traditionnelle, la femme est traitée comme une princesse : on lui apporte tout, un mouton et une chèvre, des fruits secs, du Henna, le Skhab, le chocolat blanc, le jour de son acte religieux de mariage (qui précède la fête du mariage et remplace le mariage civil). Elle monte sur le chameau dans la Gehfa, couverte de bijoux, de la soie... Quelle merveille !

« Je ne suis pas encore mariée, mais quand je me marie, inchallah, je vais faire un mariage purement traditionnel, oui... ». J'aime les choses traditionnelles, et c'est aux femmes de conserver et transmettre ce patrimoine qui se dévalorise.

[Sujet09 PL VPC](#) - § 1 reference coded [53,46% Coverage]

Reference 1 - 53,46% Coverage

Moi, je conserve toutes les traditions et je fabrique des œuvres patrimoniales. Par exemple, je tisse la maison arabe « Bit Echeur ». Son tissage me prend des semaines, car la maison arabe est lourde et géante. Elle sert pour les fêtes du mariage et les festivals du désert. Les gens ne savent pas sa valeur réelle, c'est notre patrimoine qui devient délaissé et marginalisé. Les européens viennent pour voir et découvrir nos traditions et coutumes alors que nous n'accordons aucune importance à une œuvre artisanale qui vaut plus que sa valeur marchande. Moi, je travaille que les articles anciens, c'est ma vie et c'est mon origine que je dois garder et conserver pour longtemps, même si mon savoir-faire, un jour, mourra avec moi.

[Sujet10 PL VPC](#) - § 1 reference coded [58,32% Coverage]

Reference 1 - 58,32% Coverage

Pour moi, le patrimoine relève de nos valeurs islamiques qui protègent la femme de l'ignorance et des mauvais regards. Mon mariage était islamique, on a fait ni musique ni rien. Tout est calme et dans les normes religieuses. Les femmes sont classées loin des hommes par pudeur, et le mari ne touche et ne regarde le visage de sa femme que dans sa nuit de noce. Maintenant, tout est hors les normes, la pudeur n'existe plus, les filles sont vendues par tout...

Et pour l'histoire des saints et des justes, c'est une grande illusion. C'est strictement interdit dans la religion de vénérer autre que dieu l'unique créateur.». Pour moi, le patrimoine est un monument, une histoire, le passé de nos ancêtres qu'on doit respecter mais chacun choisit sa vie.

« La cuisine traditionnelle est bonne, on mange comme tout le monde, rien de spécial ! »

[Sujet11 PL VPC](#) - § 1 reference coded [28,38% Coverage]

Reference 1 - 28,38% Coverage

« Comme vous voyez, notre vie est primitive et se rattache beaucoup aux anciennes habitudes et traditions. Ce métier date depuis longtemps dans notre famille, ma mère m'a transmis ce travail que je le transmets à mon tour à mes filles.

[Sujet12 PL VPC](#) - § 1 reference coded [64,55% Coverage]

Reference 1 - 64,55% Coverage

Avant, la fabrication du Halfa est le métier essentiel dans notre village. Toutes les femmes produisent des articles de Halfa, le Hassira, le couvert du lit, les tapis, et les hommes vendent sur le marché. Ça fait aussi partie du patrimoine local, mais maintenant, ce travail est devenu réduit. A cause de la sécheresse, le Halfa n'est plus productible en bonne quantité et la main-d'œuvre est limitée. Pour la poterie, c'est pareil, le travail est en récession. L'État a fermé 2 usines de poteries après la révolution.

[Sujet13 PL VPC](#) - § 1 reference coded [64,27% Coverage]

Reference 1 - 64,27% Coverage

Les gens ici conservent généralement un patrimoine riche et diversifié. Vous voyez ça dans leurs comportements, habits, cuisine. Ils vivent toujours au mode traditionnel. « Nous mangeons encore de la nourriture du blé, on apporte de l'eau de puit, on cultive la terre, on plante des légumes et des fruits, on élève les animaux,... Et la chose la plus réputée chez la femme rurale c'est qu'elle porte lahreme qui s'appelle chez nous à Gabès Malahfa et Hzem. »

Nous avons aussi les habitudes d'aller visiter les saints et les justes, parce que les gens ici sont croyants et plus ou moins ignorants. « Moi je ne crois pas en ça, c'est du n'importe quoi ! ». Parfois les gens réalisent ce qu'ils ont demandé mais ça ce n'est que des causes et des coïncidences. « J'ai ma propre foi et je crois uniquement en dieu. ».

« Nous avons aussi d'autres plats traditionnels comme Kisra gras, Mtabgua Barkoukech, Couscous au Helba, Essaffa Jridiya (Couscous trop piquant avec des légumes). A Gabès, nous avons beaucoup de traditions encore protégées par les femmes rurales comme ma mère et non pas par l'État. »

[Sujet14 PL VPC](#) - § 1 reference coded [48,03% Coverage]

Reference 1 - 48,03% Coverage

Le patrimoine culturel est valorisé dans notre région. La plupart des femmes font renaître les habitudes qui datent du passé lointain. Elles font tout à la tradition, la cuisine à Gabès est totalement traditionnelle, la femme maintient toujours les détails, les recettes et les manières de préparer et de cuisiner. Elle fait la Mtabgua, Bsissa, Assida, Tabouna, Couscous Mhakkek, Hrouss, Barkoukech,...

Elle porte aussi la Maliya arabe tous les jours, el Houli, le Hseme. Quand elle se marie, elle porte el Khella et Fradi (des bijoux), qu'elle porte sur son coup et dans ses hanches le Skhab.

[Sujet15 PL VPC](#) - § 1 reference coded [56,67% Coverage]

Reference 1 - 56,67% Coverage

Plusieurs autres habitudes relèvent de notre patrimoine et origine culturelle. La femme rurale à Matmata et jusqu'à nos jours utilise Echakoua (un petit seau fait du cuir de l'agneau sert à produire du lait aromatisé), el Borma pour fabriquer du charbon.

De même, elle fait des choses magiques : « pour que la femme puisse avoir un enfant, elle mange du Couscous Maaffene qui comprend toutes les plantes, la viande de tête de mouton, Fayjel (une plante). Si le nouveau-né est une fille, les femmes se réunissent pour fêter l'événement. Une femme tuteure prend la charge de faire nager la petite dans un bain d'eau puis les autres lui versent de l'or pour qu'elle devienne riche.

C'est pareil pour la mariée. Le deuxième jour de son mariage, elle s'assoit sur une chaise et met ses pieds dans un bain d'eau puis les invités lui versent de l'or pour qu'elle porte le bonheur et la richesse à son mari. ».

[Sujet16 PL VPC](#) - § 1 reference coded [46,88% Coverage]

Reference 1 - 46,88% Coverage

La femme rurale construit elle-même ses produits de beauté. Elle fait le Harkouss pour tatouer, el K'hol arabe pour maquiller les yeux. Mardouma pour lisser ses cheveux. Skhab comme parfum. Ettabaa pour enlever les odeurs des aisselles. Le Bkhour pour parfumer sa maison, ... Tout ce que je viens de citer est fabriqué à la main avec des recettes et des manières de faire précises. Nous, les femmes rurales, faisons ça à côté de nos devoirs quotidiens, on peut élever les animaux, faire la terre, traire les vaches, fabriquer du lait. Notre vie est originale, naturelle et traditionnelle. Nous sommes les seules conservatrices d'un patrimoine qui vaut beaucoup et pour des millions d'années.

[Sujet17 PL VPC](#) - § 1 reference coded [38,87% Coverage]

Reference 1 - 38,87% Coverage

Chez nous à Matmata, la femme rurale, dans ses préparations du mariage, doit apporter un coffre qui comprend le cuir de la Gazelle, du K'hol arabe, du Swek, un miroir, un peigne, du sucre, de l'or. Sa mère lui met un composant traditionnel qui s'appelle Hjeb, pour lui éviter la poisse.

MT La population locale attire des capacités d'investissement (19 personnes):

[Sujet01 PL MT](#) - § 1 reference coded [30,72% Coverage]

Reference 1 - 30,72% Coverage

Il n'y a pas de possibilités de travailler dans une usine ou de faire un projet qui réunit toutes les femmes ayant ce métier. Les gens n'utilisent plus ces articles traditionnels. Des commerçants viennent pour acheter nos articles à bas prix, puis ils les vendent en multipliant les prix, ils font des foires et gagnent beaucoup d'argent. L'État n'encourage pas les femmes qui veulent travailler et développer leurs projets dans notre région.

[Sujet02 PL MT>](#) - § 1 reference coded [17,42% Coverage]

Reference 1 - 17,42% Coverage

Je n'ai pas de capital pour faire un projet et élargir mon métier. Ce que je gagne est réservé à mes enfants. Il n'y a pas d'investisseurs qui peuvent nous aider et exploiter une main d'œuvre abondante.

[Sujet03 PL MT>](#) - § 1 reference coded [15,70% Coverage]

Reference 1 - 15,70% Coverage

L'État ne s'intéresse pas à nous. Il ne nous encourage pas. Nous n'avons pas d'usines, ni des ateliers de tissage, de broderie... Il y a rien.

[Sujet04 PL MT>](#) - § 1 reference coded [43,28% Coverage]

Reference 1 - 43,28% Coverage

La matière première est tellement chère qu'on gagne juste ce qu'on a dépensé pour la production. L'État ne fait pas de subventions pour nous livrer les fils de tissage. On achète tout et, le vendeur achète à bas prix, si on n'accepte pas le prix, personne n'achète. J'ai travaillé dans une usine de tissage. C'est fermé maintenant.

Elle recrutait des filles du métier pour leur accorder des diplômes, ce qui leur permettait après de prendre des crédits pour financer leurs propres projets.

[Sujet05 PL MT>](#) - § 1 reference coded [36,35% Coverage]

Reference 1 - 36,35% Coverage

Il y a une sorte d'exploitation qui se fait, on travaille sans qu'on ait une preuve du métier. J'ai le métier mais je n'ai pas de diplôme. Et personne ne veut investir. L'État doit nous procurer des usines, des ateliers de formation, et nous accorder des diplômes reconnus.

[Sujet06 PL MT>](#) - § 1 reference coded [52,25% Coverage]

Reference 1 - 52,25% Coverage

Rien n'encourage à faire le tissage. Toutes les femmes de cette région maîtrisent ce métier qui ne rapporte pas de profit. Les vendeurs profitent, connaissent les grands clients et s'implantent sur les marchés. L'État n'encourage pas à investir dans ce domaine. C'est une tradition qui finit par disparaître.

De même, les ONG n'aident pas pour ouvrir la voie, ils ne viennent pas pour observer ce qui se passe, de savoir quels sont les besoins de la femme rurale et de voir comment les gens vivent ici.

Par contre, si je trouve un investisseur qui peut me financer je rejoins mon ancien travail de tissage.

[Sujet07 PL MT>](#) - § 1 reference coded [47,86% Coverage]

Reference 1 - 47,86% Coverage

La matière première est chère, l'État ne soutient que les femmes qui ont la carte verte (un diplôme qui reconnaît les femmes ayant ce métier et bénéficient d'une subvention pour acheter les matières premières de tissage). Ici, la plupart des femmes ont appris ce métier depuis leur enfance et n'ont pas de diplômes, elles ne sont pas instruites. Donc, ce n'est pas logique ce que l'État exige pour subventionner. Ainsi, les marchés d'exposition sont trop restreints, et on ne peut pas négocier le prix. « J'ai arrêté de produire car je ne trouve pas de bons marchés à conclure. Je ne veux plus vendre en perdant, c'est mon effort, j'y renonce et je garde mes articles. »

[Sujet08 PL MT>](#) - § 1 reference coded [24,84% Coverage]

Reference 1 - 24,84% Coverage

J'ai besoin de la subvention de l'État, pour réduire les prix des fils de tissage, pour trouver quelqu'un qui peut me vendre ce que je produis. Je n'ai pas de diplôme donc je ne peux pas faire un projet libre et élargir mon commerce.

[Sujet09 PL MT>](#) - § 1 reference coded [47,57% Coverage]

Reference 1 - 47,57% Coverage

Il y a peu de gens qui viennent pour vous encadrer, encourager le métier. Les gens ne veulent pas acheter car ils sont pauvres comme moi. Nous avons besoin d'autres marchés plus larges à conquérir. « Et l'État n'est pas là... ne s'occupe pas de nous. ». Je travaille juste pour survivre et soigner ma mère. Sinon, je reste sans travail. « croyez-moi, je n'ai pas d'argent pour acheter de la fourniture du tissage »...les ONG sont absents, ne viennent pas dans ces régions, je ne sais pas ce qu'ils font exactement.

[Sujet10 PL MT>](#) - § 1 reference coded [17,56% Coverage]

Reference 1 - 17,56% Coverage

J'ai assisté à une formation organisée par UNESCO autour de la création des projets à Gafsa et dans le sud en particulier : « Ils ont apporté de nouvelles idées, c'est bien, mais ils n'ont pas traité les obstacles réels qui nous empêchent de réussir. Nous avons besoin d'investissement, d'organismes, de la présence de l'État,... Il n'y a que des promesses. ».

[Sujet11 PL MT>](#) - § 1 reference coded [29,68% Coverage]

Reference 1 - 29,68% Coverage

Le tissage est une activité non encouragée par les institutions de pouvoir. Ils ne font rien pour notre région. Pas d'investissement, pas de foires, les activités artisanales vont disparaître et l'État est le premier responsable. Les organismes ou associations ne viennent pas et ne font rien.

[Sujet12 PL MT>](#) - § 1 reference coded [18,13% Coverage]

Reference 1 - 18,13% Coverage

Personne n'est prêt à investir dans ces circonstances. La région nécessite beaucoup d'améliorations et sur plusieurs plans : transport, route, eau, santé,... Le tissage est l'activité principale qui n'a pas eu sa vraie valeur dans le sud.

[Sujet13 PL MT>](#) - § 1 reference coded [22,87% Coverage]

Reference 1 - 22,87% Coverage

Notre activité n'est pas régulière. Elle n'est plus sollicitée actuellement. Tout le monde achète des choses sophistiquées, utilisent le plastique et le verre. Pourtant la poterie est plus utile et hygiénique.

[Sujet14 PL MT>](#) - § 1 reference coded [11,11% Coverage]

Reference 1 - 11,11% Coverage

Ce sont les gens qui veulent garder ce métier traditionnel. Et l'État aussi s'intéresse à ce genre de commerce.

[Sujet15 PL MT>](#) - § 1 reference coded [17,54% Coverage]

Reference 1 - 17,54% Coverage

J'ai pris mon diplôme et je suis resté à la maison. « Où vais-je travailler avec ce diplôme ? les usines ne font que la confection ». Le croché est un métier traditionnel qui est en voie de disparition.

[Sujet16 PL MT>](#) - § 1 reference coded [23,90% Coverage]

Reference 1 - 23,90% Coverage

La vannerie est un ancien métier qui s'impose partout et surtout dans notre région. Et l'État l'encourage. Généralement, les gens produisent et vendent, les commerçants achètent, participent à des foires, attirent les touristes. C'est un commerce réussi.

[Sujet17 PL MT>](#) - § 1 reference coded [19,92% Coverage]

Reference 1 - 19,92% Coverage

La vannerie est trop demandée dans le sud. Il l'a lancé dans des maisons, les gens en gagnent beaucoup.

[Sujet18 PL MT>](#) - § 1 reference coded [32,62% Coverage]

Reference 1 - 32,62% Coverage

Nous travaillons avec la sueur du front. La matière première était abondante, mais actuellement, elle devient chère. Heureusement, le marché est actif, le commerce est vivant, nous produisons et les gens achètent. Il y a des investissements énormes dans ce domaine. Ça ne peut pas s'arrêter puisqu'on gagne de l'argent.

[Sujet19 PL MT>](#) - § 1 reference coded [36,33% Coverage]

Reference 1 - 36,33% Coverage

Dans notre région, tout le monde fait le Margoume mais il n'est pas vendu facilement. « Ici, les gens sont des paysans, ils ne peuvent pas acheter à des prix chers, alors que le Margoume coûte cher ! ». La fourniture, le temps, la fatigue, ...c'est ce qui le rend cher. Nous avons besoin de lieux et de marchés ouverts, où on pourra vendre facilement.

MT La population locale fait des activités industrielles (19 personnes) :

[Sujet01 PL MT>](#) - § 1 reference coded [53,30% Coverage]

Reference 1 - 53,30% Coverage

Je tresse les fibres de la Halfa et je fais plusieurs œuvres. Je fabrique des outils qu'on utilise au quotidien tels que Errouni (dans lequel on met du blé et de l'orge), Zeimbile (qu'on utilise pour mettre le sable ou les pierres et on le place sur le dos de la bête), Alegua (dans lequel on met des olives, du coing, de figues de barbarie, de figues), Kaimboute (dans quoi on élève les abeilles), Chouari (qui sert à couvrir le Zeimbile), Mechkila (où on met les légumes), Hassira (un tapis), Jertila (le tapis qu'on met à l'entrée de la maison).

Je fabrique jour et nuit, je travaille beaucoup pour élever mes enfants orphelins. Je fabrique des tresses pour faire des cordes, puis j'écrase ces cordes et je commence à tailler à la main pour aboutir à une œuvre.

[Sujet02 PL MT>](#) - § 1 reference coded [39,03% Coverage]

Reference 1 - 39,03% Coverage

Je fabrique tout type de Margoume, et je tisse la laine. Je travaille beaucoup d'articles comme la Battania (une couverture que les femmes utilisent pour se couvrir avant de sortir), le Barnouss (un habit réservé pour les hommes contre le froid), la Kachabia (faite aussi pour les

hommes pour se prémunir contre le froid d'hiver et la chaleur d'été), le Bakhnougue (un habit réservé pour les femmes mariées), la Farrachia (une couverture en rayure colorée).

[Sujet03 PL MT>](#) - § 1 reference coded [41,14% Coverage]

Reference 1 - 41,14% Coverage

Actuellement, je suis incapable de travailler car j'ai des problèmes de santé, mes doigts, mon dos me font mal. Avec ce métier, je gagne mon pain quotidien. J'ai travaillé les différents types du Margoume, les tapis. J'ai une patente de l'office de l'industrie traditionnelle. Je faisais ainsi le tissage. J'ai travaillé le Kateb (un couvert sur le dos de la bête)

[Sujet04 PL MT>](#) - § 1 reference coded [24,06% Coverage]

Reference 1 - 24,06% Coverage

Je travaille depuis mon enfance. Notre région est spécialisée dans le tissage et surtout la fabrication du Margoume. C'est rare de trouver ici une fille qui ne tisse pas. Je fais beaucoup d'articles, Margoume, Bakhnougue. Ce travail n'est pas rentable, il est fatiguant.

[Sujet05 PL MT>](#) - § 1 reference coded [14,65% Coverage]

Reference 1 - 14,65% Coverage

Je travaille le Kattene (un type de tissu léger qui sert à fabriquer des tapis), et je fais le Bakhnougue.

[Sujet06 PL MT>](#) - § 1 reference coded [17,84% Coverage]

Reference 1 - 17,84% Coverage

J'ai travaillé le tissage pendant longtemps. C'est un travail difficile et fatiguant. La plupart des filles préfèrent travailler dans des usines et gagner un salaire. « Le tissage, non non... c'est pas rentable »

[Sujet07 PL MT>](#) - § 1 reference coded [11,98% Coverage]

Reference 1 - 11,98% Coverage

Je tisse tout, le Margoume, le Bakhnougue, les tapis et tout le reste des articles artisanaux. Je tisse, j'achète la matière première et mon mari s'occupe de la vente.

[Sujet08 PL MT>](#) - § 1 reference coded [17,83% Coverage]

Reference 1 - 17,83% Coverage

Je fais le tissage. Actuellement, je ne travaille pas régulièrement car je n'ai plus ni la force ni l'envie. Tout est cher. Je travaille beaucoup et je gagne peu.

[Sujet09 PL MT>](#) - § 1 reference coded [19,96% Coverage]

Reference 1 - 19,96% Coverage

Je vis avec maman. Je gagne mon pain du tissage. Je produis le Ragueme (un Type de Margoume). Je travaille chez moi. J'aime mon métier et je ne sais rien faire d'autre que le tissage. Je ne suis pas instruite.

[Sujet10 PL MT>](#) - § 1 reference coded [33,90% Coverage]

Reference 1 - 33,90% Coverage

Je travaille dans la confection et le tissage. J'ai dirigé un atelier de 13 filles. J'ai été formée dans le tissage et j'ai eu mon diplôme. C'est moi qui ai introduit la fabrication du Ragueme à la région.

Comme vous voyez, notre région est très belle (Sened montagne), elle attire les touristes qui constituaient notre clientèle principale.

Maintenant, je ne travaille plus à cause des mauvaises circonstances. Notre commerce est affecté. La fourniture devient chère et ce n'est plus rentable. « Je n'arrive plus à payer les filles et je me suis trouvée obligée de fermer l'atelier. Les filles pleuraient, elles étaient prêtes à travailler sans salaire, mais moi je l'accepte plus. »

[Sujet11 PL MT>](#) - § 1 reference coded [23,34% Coverage]

Reference 1 - 23,34% Coverage

J'ai travaillé dans une usine de tissage. Je n'ai pas eu de diplôme. J'ai quitté le travail. Actuellement, je fabrique chez moi à l'aide de ma mère. Je fais des tapis, des trouses, des sacs, le Ragueme. C'est dur comme travail.

[Sujet12 PL MT>](#) - § 1 reference coded [29,72% Coverage]

Reference 1 - 29,72% Coverage

Je suis une mère de 2 enfants. Ça fait longtemps que je travaille le tissage. Je fabrique tout type de Margoume, Battania. Ainsi, je fais la vannerie. Je travaille tout le temps, mes mains sont sèches et mes pieds me font mal, alors que je suis encore jeune. Malgré que je gagne peu, je dois travailler pour élever mes enfants. Le mari ne travaille pas régulièrement. La vie est dure.

[Sujet13 PL MT>](#) - § 1 reference coded [43,98% Coverage]

Reference 1 - 43,98% Coverage

Je suis une femme divorcée et j'ai 8 enfants à charge. Je fais de la poterie. Je fabrique le kanoune (un récipient où l'on met le charbon pour cuire ou se réchauffer), les plats de four, des plats pour cuire le kistra,...

Je travaille beaucoup parce que j'ai des enfants qui doivent manger, s'habiller, aller à l'école. « mon ex-mari néglige tout, il ne paye pas la dépense légale de ses enfants »

[Sujet14 PL MT>](#) - § 1 reference coded [38,39% Coverage]

Reference 1 - 38,39% Coverage

Ça fait 50 ans que je ma femme travaille la vannerie. Elle a appris le métier de sa mère depuis qu'elle était petite. Elle fabrique les grands et petits chapeaux. Ils sont trop demandés dans le sud. J'achète les fils, elle coupe, elle tresse et elle couds les tresses. Pour un article, ça prend un jour de travail. C'est notre travail principal avec lequel on gagne notre pain.

[Sujet15 PL MT>](#) - § 1 reference coded [40,03% Coverage]

Reference 1 - 40,03% Coverage

Ca fait 10 ans que je connais ce métier. J'ai travaillé au début, j'ai fait beaucoup de choses, des articles pour les mariées, des nappes de tables, des rideaux, ... tout est en croché, j'ai vendu au crédit, mais les gens ne payent pas. C'est un travail mille fois fatigant, j'ai mal au doigt, au dos, aux yeux, l'article me prend des jours pour le finir, les fils de fabrication et la fourniture de travail sont chers. Maintenant, je n'ai plus la tête à travailler.

[Sujet16 PL MT>](#) - § 1 reference coded [47,15% Coverage]

Reference 1 - 47,15% Coverage

J'étais instituteur. Après la retraite, j'ai commencé à travailler la vannerie avec ma femme. Nous achetons les fils de halfa, et nous produisons ensemble. En réalité, c'est elle qui fait la partie la plus difficile, elle fait presque tout, et moi je couds les tresses et je vends. « C'est un travail de longue haleine, mais il est adorable, très intéressant, avec lequel j'ai appris à être patient et plus calme dans mon caractère. En plus, il me rend plus proche de ma femme ! (il le dit en souriant) »

[Sujet17 PL MT>](#) - § 1 reference coded [12,96% Coverage]

Reference 1 - 12,96% Coverage

Je travaille chez moi comme toutes les femmes du quartier.

[Sujet18 PL MT>](#) - § 1 reference coded [35,58% Coverage]

Reference 1 - 35,58% Coverage

Avec la vannerie, j'ai construis ma maison et j'ai élevé mes enfants. Ma femme m'aide à produire ce que je vends. Je tresse et couds avec elle. On produit de grandes quantités. C'est vrai que c'est un travail dur et qui prend du temps mais c'est aussi un travail aimable. Mes filles aussi travaillent avec elle pendant leurs vacances scolaires.

[Sujet19 PL MT>](#) - § 1 reference coded [17,33% Coverage]

Reference 1 - 17,33% Coverage

La production de Margoume est notre métier de base dans ma région d'origine« Ouedhref ». Chaque femme a ses propres fournitures, son Menesej (l'outil de tissage).

MT La population peut commercialiser ses produits sur un marché local ou autre (19 personnes) :

[Sujet01 PL MT>](#) - § 1 reference coded [8,69% Coverage]

Reference 1 - 8,69% Coverage

Je vends au marché régulièrement. Des voitures viennent pour prendre la marchandise et l'exposer sur le marché de la ville.

[Sujet02 PL MT>](#) - § 1 reference coded [38,00% Coverage]

Reference 1 - 38,00% Coverage

Je travaille et je vends. Je gagne peu de ce travail, trop de fatigue et peu d'argent. Le Margoume seul me prend beaucoup de temps et d'effort. Celui qui achète paye moins que le prix réel. Les grands vendeurs nous exploitent beaucoup, ils achètent à moindre prix, puis ils vendent cher. Ils gagnent beaucoup car ils savent surtout comment commercialiser nos articles. Ils ont des relations avec plusieurs commerçants et même avec les touristes.

[Sujet03 PL MT>](#) - § 1 reference coded [35,65% Coverage]

Reference 1 - 35,65% Coverage

J'ai gagné beaucoup mais, actuellement je ne peux pas continuer ce travail. Généralement, nous n'avons pas de marchés accessibles pour vendre nos produits. Ce sont les hommes qui se déplacent pour vendre ou bien, ceux qui viennent directement chez nous pour acheter en gros, et ensuite ils vendent aux détaillants.

[Sujet04 PL MT>](#) - § 1 reference coded [28,01% Coverage]

Reference 1 - 28,01% Coverage

Je vends à domicile. Je ne peux pas me déplacer pour vendre mes produits. Mon frère ne l'accepte pas, il ne veut pas. Ici, les femmes qui tissent ne sortent pas pour vendre. Le marché local est loin, c'est un commerce réservé aux hommes. Certains vendeurs/commerçants viennent pour acheter en gros, mais à bas prix.

[Sujet05 PL MT>](#) - § 1 reference coded [36,35% Coverage]

Reference 1 - 36,35% Coverage

Généralement, ces articles coûtent trop cher, en terme de matière première et de main d'œuvre. Sauf que les vendeurs profitent de nous. Ils achètent à bas prix et n'encouragent pas à produire d'avantage. Rien ne nous encourage sauf la nécessité d'avoir un peu d'argent.

[Sujet06 PL MT>](#) - § 1 reference coded [23,02% Coverage]

Reference 1 - 23,02% Coverage

La femme ne trouve pas comment vendre ses articles. Le tissage nous coûte cher alors que le prix de vente n'est pas rentable. « Qui va acheter ? qui va exposer dans les foires ? Il n'y a pas de foires » La femme ne sort que pour travailler dans une usine à proximité.

[Sujet07 PL MT>](#) - § 1 reference coded [31,53% Coverage]

Reference 1 - 31,53% Coverage

Je travaille et mon mari vend au marché des grossistes. Nous avons travaillé avec les grossistes. Ils achètent à moindre prix et nous exploitent trop. Je ne veux plus travailler, je n'ai plus le goût de tisser, ça devient vraiment difficile de vendre. Les vendeurs gagnent beaucoup car ils font leur business, achètent moins cher et vendent plus cher, ils se trouvent dans tous les marchés, travaillent dans les foires, avec les touristes,...

[Sujet08 PL MT>](#) - § 1 reference coded [45,12% Coverage]

Reference 1 - 45,12% Coverage

J'ai travaillé en sous-traitance. Le client me fournit la matière première et il me paye juste la main d'œuvre. Il profite beaucoup, et refuse de payer au mérite. Je gagne peu. Puis j'ai décidé de travailler seule, pour être libre. Malheureusement, je n'arrive pas à vendre tous mes articles. Ça devient difficile pour moi, je ne sais pas commercialiser. Je vends à mes voisins mais je ne gagne pas. Tout le monde en profite.

[Sujet09 PL MT>](#) - § 1 reference coded [28,36% Coverage]

Reference 1 - 28,36% Coverage

Je ne sais pas vendre pourtant je fais de beaux articles. Il y a des vendeurs qui viennent avec leurs camions pour acheter et vendre après sur les marchés et aux touristes. Ils payent trop peu, je ne sais pas négocier avec eux. « Ce sont des profiteurs, je sais, mais je ne peux pas faire autrement »

[Sujet10 PL MT>](#) - § 1 reference coded [43,24% Coverage]

Reference 1 - 43,24% Coverage

Mon mari a noué beaucoup de relations avec des commerçants/vendeurs, des agences de voyages qui nous facilitaient le contact avec les touristes. Ces derniers venaient souvent chez moi, s'installaient chez moi et je m'occupais deux. « Je préparais le repas, et j'exposais ma marchandise... Ils aimaient beaucoup notre culture, nos produits artisanaux, nos plats, surtout le couscous... et ils achetaient mes articles. Avec eux, j'avais gagné beaucoup. »

Après la révolution, ceux qui viennent ici sont peu nombreux. Nous avons réellement un problème de vente et de commercialisation. Le marché devient inaccessible.

Généralement dans le sud, la femme ne peut pas réussir toute seule, élargir ses affaires, et agir dans l'absolue. L'homme ne l'encourage pas, elle doit être dépendante de lui. Sans la présence de l'homme, la femme ne peut pas gérer son travail et vendre ses produits.

[Sujet11 PL MT>](#) - § 1 reference coded [39,44% Coverage]

Reference 1 - 39,44% Coverage

Je ne me déplace pas pour vendre. Ce sont les commerçants qui viennent rarement pour acheter mes articles. Sinon, je reste sans argent. Je gagne juste ce que ça me coûte. Nous n'avons pas un marché local où on peut exposer et promouvoir notre industrie. Les touristes achetaient beaucoup de choses. Je ne travaillais pas avec les commerçants, les touristes étaient ma clientèle de base.

[Sujet12 PL MT>](#) - § 1 reference coded [44,09% Coverage]

Reference 1 - 44,09% Coverage

Le tourisme constituait notre source unique pour vendre. Après la révolution, ils ne viennent pas comme d'habitude à cause du manque de sécurité. Ils n'y a pas de commerçants. Actuellement je travaille en sous-traitance. C'est moins rentable mais c'est mieux rassurant. Les femmes ne franchissent plus les marchés. C'est réservé aux vendeurs et commerçants. «laissez-nous travailler, nous n'avons ni transport, ni marché local, nous n'avons rien ici ». La femme ne peut rien faire dans notre territoire. Je travaille ce métier car je l'aime même si je gagne peu ou rien.

[Sujet13 PL MT>](#) - § 1 reference coded [26,26% Coverage]

Reference 1 - 26,26% Coverage

Je fabrique, je vais au marché et je vends ma marchandise aux commerçants dont des femmes qui achètent ma marchandise. Je travaille beaucoup avec elles. Je vends aussi à mes voisins.

Le marché est trop loin. Le transport me coûte cher.

[Sujet14 PL MT>](#) - § 1 reference coded [42,66% Coverage]

Reference 1 - 42,66% Coverage

Moi, je vends et c'est elle qui fabrique. Les marchés de la vannerie sont nombreux à Gabès, ce métier est reconnu et trop développé. Nous n'avons pas de problème de commercialisation. Tout le monde achète et tout le monde porte ce chapeau. C'est beau et traditionnel. En plus nous avons une clientèle partout, de Jendouba, Fernena, souk el Henna (marché). Ainsi, nous participons à des foires. C'est intéressant comme travail.

[Sujet15 PL MT>](#) - § 1 reference coded [36,10% Coverage]

Reference 1 - 36,10% Coverage

La vente des crochés est occasionnelle, il y a pas de marchés spécialement instaurés pour les crochets ici. Mais on peut aller au marché pour exposer nos articles, sauf qu'il n'y a pas une demande excessive. « Les gens achètent directement des choses plus modernes, des modèles chinois, turques, mais notre production locale n'est pas trop demandée, malgré qu'elle est fine et originale. Les gens n'ont plus de goût. »

[Sujet16 PL MT>](#) - § 1 reference coded [21,01% Coverage]

Reference 1 - 21,01% Coverage

C'est moi qui m'occupe de la vente. Il y a beaucoup de marché partout qui commercialisent la vannerie. Je suis un des commerçants et je connais les circuits de vente. « Nous sommes heureux de ce travail « hamdoulelleh ».

[Sujet17 PL MT>](#) - § 1 reference coded [46,23% Coverage]

Reference 1 - 46,23% Coverage

Mon mari est difficile et ne veut pas que je sorte. C'est lui qui s'occupe de la vente. Il vend bien puisqu'il connaît le marché et les commerçants. C'est rare de trouver des femmes qui font le commerce au marché, mais il y en a surement.

[Sujet18 PL MT>](#) - § 1 reference coded [20,25% Coverage]

Reference 1 - 20,25% Coverage

C'est moi seul qui m'occupe de la vente. Ici, la vente dans le marché, c'est un métier d'hommes. Je connais beaucoup de commerçants. Je gagne bien. Je me déplace beaucoup, puisqu'il y a une demande.

[Sujet19 PL MT>](#) - § 1 reference coded [42,07% Coverage]

Reference 1 - 42,07% Coverage

Là-bas, à Ouedhref, nous avons un problème de commercialisation. Les marchés sont petits et il n'y a pas beaucoup de demande. Par contre, au centre de Gabès (la ville), le Margoume est demandé et bien commercialisé. Il est exposé à différents lieux, dans les foires, les grands marchés, et suscite l'intérêt des touristes, c'est pourquoi je travaille et j'envoie ma marchandise à Gabès, au centre-ville.

La population locale (re)produit des œuvres patrimoniales (17 personnes) :

[Sujet01 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [37,68% Coverage]

Reference 1 - 37,68% Coverage

J'ai appris le tissage dès mon enfance. Je tisse avec ma mère un article traditionnel que s'appelle « Bit Echar ».

C'est une tente géante, une maison arabe traditionnelle, fabriquée avec le mélange des poils du chameau et de la chèvre, qu'on appelle « wbar ». C'est conçue en différentes parties. Les outils de son tissage sont différents de ceux de tapis et du Margoume. Ce produit est naturellement conçu pour se réchauffer l'hiver et climatiser l'été. En outre, c'est imperméable et insensible au vent. Cette tente est lourde, sa fabrication est difficile et compliquée, ce qui demande beaucoup de force et de patience.

[Sujet02 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [49,08% Coverage]

Reference 1 - 49,08% Coverage

Je suis veuve, avec 4 filles. Je travaillais la laine et je fabriquais les couvertures et les habits en laine. La femme rurale travaille du matin au soir, elle ne se repose pas. Elle fait le ménage, élève ses enfants et s'occupe de la cuisine. C'est fatal pour toute femme. Les gens ne conservent plus les traditions de leur habillement. Mais en ce qui concerne la cuisine et la gastronomie ils tiennent à conserver toujours le goût du passé. Mes filles ne sont pas encore mariées, elles m'aident dans tous les domaines. Chaque année, on prépare ensemble la provision de nourriture pour le ramadhan. On cuit l'orge, on le mixe à la main, avec lequel on prépare de la soupe en grande quantité qui nous sert pour longtemps.

[Sujet03 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [38,59% Coverage]

Reference 1 - 38,59% Coverage

Je suis une grand-mère et je m'occupe actuellement de mes petits fils. J'ai travaillé le tissage du Margoume, la Battania pour les femmes. J'ai touché peu comme revenu mais j'aime ce travail car ça fait protéger et renaître nos habitudes et traditions. Mes filles sont mariées, elles refusent d'apprendre le métier qui, pour elles, relève du passé. C'est malheureux de ne pas encourager et développer ces œuvres et ce patrimoine qui finira dans l'oubli.

[Sujet04 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [42,11% Coverage]

Reference 1 - 42,11% Coverage

« La femme rurale est une femme de charbon, agriculteur(e), qui plante des légumes, sème du blé de l'orge, d'olive, s'occupe de sa cuisine, veille sur ses enfants, élève les animaux... elle fait tout...et l'homme ici ne fait que manger et procréer encore des enfants ». La femme est le grand patrimoine de ce pays, sans elle, rien ne continue dans cette existence. On perd le passé et l'avenir. C'est elle qui protège les traditions et les reproduit de génération en génération. Elle commence à apprendre les règles de vie dès son enfance et transmet son savoir à ses descendants.

[Sujet05 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [45,02% Coverage]

Reference 1 - 45,02% Coverage

Dans toutes les maisons, les mamans veulent garder leurs habitudes et éducations et les transmettre à leurs filles. Elles cherchent, en elles, le modèle de la fille originale, traditionnelle et conservatrice, mais ça ne marche plus avec la nouvelle génération. Moi, je vis en tant que femme moderne, alors que maman est une femme purement rurale et faisait des choses traditionnelles tout au long de sa vie. Le monde change et la conservation du patrimoine ne relève pas uniquement de la volonté de la femme. Toute la société évolue et la femme aussi, mais la tradition reste relative au passé et on ne peut pas totalement l'oublier.

[Sujet06 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [55,66% Coverage]

Reference 1 - 55,66% Coverage

Je suis une mère de 2 filles. Je n'ai pas de métier artisanal et je ne travaille pas, sauf que j'ai une grande passion pour la cuisine traditionnelle. Dans notre région, nous avons plusieurs plats traditionnels consistants et délicieux : la soupe d'orge à ramadhan, le couscous aux haricots et abricots, couscous avec du Helba, couscous au Mourchène. En plus, je prépare des recettes que je les vends à mes voisins : «Je fais sécher les abricots, puis les mets dans du sel et du l'huile et après je les vends dans des bouteilles comme ingrédients qui s'appelle le Fermès. Je prépare aussi les dattes concentrées. J'essore les dattes et je les mets dans l'eau pendant une nuit, elle devient noir, et le jus produit s'appelle Errabou.

[Sujet07 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [36,86% Coverage]

Reference 1 - 36,86% Coverage

Je suis une mère d'un enfant. Je travaillais la laine, je fais écraser les grains de blé et d'orge, j'élève les animaux, je cueille les olives et je cueille le blé. Nous sommes pauvres, parfois on ne dîne pas. J'ai travaillé pour longtemps, et je travaille jusqu'à présent. Je tisse les tapis, le Klime et je gagne peu d'argent. Je fabrique du charbon aussi, j'utilise la Borma (un récipient fait du charbon et sert à cuire) pour cuire le couscous, le pain Tabouna, Kisra, le pain Ghanney. Je gagne difficilement ma vie.

[Sujet08 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [18,52% Coverage]

Reference 1 - 18,52% Coverage

Je travaille les habits traditionnels des mariées, et mêmes les habits d'enfants qui vont fêter leur circoncision. Je fais le Hrem et le Koftane. Ces articles sont plus ou moins demandés parce que ça reste toujours le reflet de notre identité locale.

[Sujet09 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [41,79% Coverage]

Reference 1 - 41,79% Coverage

Je vis dans une caravane, mon fils est un malade mental et le mari est mort. J'occupe le rôle du père et de mère en même temps. Dans notre village, la femme travaille chez elle. « Moi, je suis une femme de terre, je plante les oliviers, les pommiers, les abricotiers, les raisins, les coings, les haricots, les petits pois, le poivre, les tomates... Je sème du blé, de l'orge, des maies qu'on appelle le Sargoume. Je fais tout ». En parallèle, je tricote et je fabrique la Battania, le Klime, les tapis, je mixe à la main. Je conserve toujours les habitudes de mes parents.

[Sujet10 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [36,09% Coverage]

Reference 1 - 36,09% Coverage

Mon mari ne veut pas que je travaille. Je tissais le Margoume et je vendais aux gens. Maintenant j'ai 4 enfants et je ne trouve plus le temps, ni la tête pour travailler encore. Chaque femme peut choisir son style de vie, moi je refuse de m'appartenir ni au passé ni au présent moderne. J'ai mes propres habitudes et je crois en ça. « Moi, je ne porte pas les vêtements traditionnelles. La femme doit porter ce qui couvre son corps, même les habits traditionnels qui sont plus conservateurs, mettent en valeur sa beauté. ».

[Sujet11 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [65,34% Coverage]

Reference 1 - 65,34% Coverage

Je travaille la poterie et je fabrique les plats de four (Tajene, Kanoun) depuis 12 ans. Ma fille a un diplôme en poterie et c'est moi qui lui ai fait apprendre ce métier. Maintenant, on travaille ensemble et on vend les articles dans le marché local, aux voisins. Les gens achètent car ils aiment et utilisent encore ces anciens outils de cuisine. Je commercialise même à l'extérieur du village, à Gabès, Gafsa Sened, Sfax. Ce travail est dur, surtout pendant l'été, les filles montent la montagne en plein soleil pour ramasser l'argile.

[Sujet12 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [28,48% Coverage]

Reference 1 - 28,48% Coverage

Je travaille à l'hôpital et le weekend, je vends les œuvres de ma tante, les plats de four en argile au marché. C'est un travail supplémentaire que je fais par plaisir. Les gens achètent et la marchandise est toujours demandée.

[Sujet13 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [31,35% Coverage]

Reference 1 - 31,35% Coverage

Je suis originaire d'un village rural, Guetiss (au nord du Gabès). Ça fait 15 ans que je fais la couture. Je l'ai apprise dans une usine, mais actuellement je travaille chez moi. Je produis des anciens et des nouveaux modèles, je prépare les habits des mariées et autres. « Je couds la Jebba, Lahreme, les bustiers et leurs pantalons pour mariées... ». Les femmes rurales demandent plutôt les vêtements traditionnels. Elles sont encore conservatrices de ces habitudes et coutumes, dans leur quotidien, leurs fêtes et manifestations.

[Sujet14 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [47,70% Coverage]

Reference 1 - 47,70% Coverage

Je fais les crochets, je construis des modèles sur la toile (un sous vêtement qu'on porte sous le Houli), et je tisse les tapis. Ça fait 2 ans que j'ai pris mon diplôme en crochets. Mes enfants ne veulent pas apprendre ce métier. « J'aime mon travail qui me rend déterminée, et je deviens contente quand je finis la conception d'un article. Je fais de très belles œuvres manuelles, et je veux les exposer dans les foires. Personne ne m'a aidé, ni l'État, ni les ONG. Je regarde les programmes, je visite les foires et je conçois de nouveaux modèles. Je travaille beaucoup avec l'imagination.

[Sujet15 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [38,90% Coverage]

Reference 1 - 38,90% Coverage

Moi, je suis moderne dans mes choix vestimentaires et mon apparence mais je garde toujours quelques habitudes traditionnelles. Je prépare encore les recettes maisons de grand-mère. Je fais le Hrouss qui doit être omniprésent dans chaque cuisine à Gabès. Une femme qui n'a pas de Hrouss n'est pas considérée une « vraie femme capable (Mra Horra) ». Je fais le café traditionnel, Houawer, Bsissa, pain au Hrouss, du poivre salé, Kaddide, Harrissa avec wsaf (petit poisson qui existe beaucoup à Gabès)... Bref, dans notre patrimoine local, je garde que la cuisine traditionnelle.

De même, je sais faire des modèles sur la toile.

[Sujet16 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [49,18% Coverage]

Reference 1 - 49,18% Coverage

Je suis originaire de Matmata et je peux dire que la femme rurale ici est une vraie femme capable (Mra Horra 100%). Moi par exemple je fais el Henna Jeoui comme remède pour les problèmes de chute partielle ou totale des cheveux, les maladies épidémiques en général. Je fais toutes les œuvres traditionnelles et les produits de beauté locaux. Je n'ai pas besoin ni d'aller au marché ni au supermarché et au magasin. Je maîtrise la cuisine ancienne, je prépare le Barkoukech, Aich bel Hsaa, Marfousa, Assida, Helba, Bsissa, Harissa au wsaf, Hrouss, Kefta Hrouss (les boulettes de viandes avec du Hrouss). Je prépare mes épices toute seule, je fabrique le Skhab pour les mariées, le Bkhour comme parfum traditionnel de maisons.

[Sujet17 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [53,71% Coverage]

Reference 1 - 53,71% Coverage

J'habite dans la campagne, je mange des aliments naturels, je traite et je bois du lait de vache. Je m'occupe de mes animaux et de ma petite ferme. Je cuisine à l'arabe, je prépare la Tabouna, le pain arabe, les épices piquantes, le Kaddide.

Je fais la Mardouma, le K'hol arabe, Swek (qui sert à laver les dents au lieu du dentifrice), l'huile de Shened (spécial pour les cheveux et le massage).

La population locale conserve les habitudes traditionnelles et transmet le patrimoine local (17 personnes) :

[Sujet01 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [56,16% Coverage]

Reference 1 - 56,16% Coverage

Actuellement, j'ai cessé de travailler la maison arabe car elle n'est pas demandée de nos jours. Les gens ne veulent plus l'utiliser sauf dans les fêtes de mariages ou dans les festivals ruraux. Mais ça reste toujours une œuvre traditionnelle ancestrale qui doit être conservée dans nos habitudes. Même les touristes aiment ce genre de choses, et ça aide aussi à les attirer pour venir visiter nos régions.

A cause de la modernisation et l'urbanisation de plusieurs espaces ruraux, la femme rurale ne conserve plus ces outils traditionnels. Cela demande beaucoup de temps pour les fabriquer, ainsi que le marché qui n'aide pas à commercialiser ou à valoriser ces articles. Par exemple, mes enfants refusent d'apprendre ce métier car pour eux c'est du passé alors qu'au contraire, c'est leur culture. C'est notre identité arabe qui définit nos habitudes et origines, on doit au moins la conserver et l'évoluer à travers le temps.

[Sujet02 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [47,11% Coverage]

Reference 1 - 47,11% Coverage

Les filles apprennent à tout faire. Moi je suis vieille et je conserve toutes les habitudes traditionnelles, celles de ma mère et de ma grand-mère. « Regardez-moi, je porte toujours El Houli et Le Hreme. C'est moi, je ne change plus mes habitudes, je suis fière de mes origines rurales ».

Dans nos fêtes, les gens portent les vêtements traditionnels mais ne protègent plus les anciens rituels de manifestation. Avant, les gens se rassemblaient dans les maisons arabes pendant une semaine. « La mariée était isolée dans sa chambre, ornée de rideaux rouges, de bijoux d'or et d'argent, elle portait le Hreme, et mettait le Skhab comme parfum... Tout ça n'existe plus. Tout est devenu express! »

[Sujet03 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [56,74% Coverage]

Reference 1 - 56,74% Coverage

Actuellement, les femmes rurales ne veulent pas garder le métier de leurs grand-mères. C'est vrai, c'est un patrimoine qu'on doit protéger, mais la nouvelle génération ne trouve aucun intérêt à le faire. D'ailleurs, la fabrication des œuvres artisanales et patrimoniales demandent du temps et de force, alors que les femmes aujourd'hui n'ont pas de temps, ni d'effort pour ça. Elles préfèrent travailler dans les usines pour avoir de l'argent. En plus, le patrimoine culturel est en train de disparaître parce que peu de gens accordent d'importance à la culture. « Nous sommes une société de consommation et on ne produit presque rien, de quel patrimoine parlez-vous ? »

[Sujet04 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [50,98% Coverage]

Reference 1 - 50,98% Coverage

Depuis des années et jusqu'à maintenant, la femme rurale veille et conserve les détails de sa vie quotidienne, de sa cuisine, de ses fêtes, du deuil... Elle prépare du Kisra, Tabouna, Couscous, fabrique des plats de son four avec de l'argile. Chaque année, toutes les femmes du village se réunissent pour aller visiter la tombe des saints et des justes comme Sidi Mohamed Jebal, Sidi Messaoud, Sidi Aich. Elles sont croyantes. Elles font des repas destinés aux pauvres. Elles demandent souvent ce qu'ils veulent et leur donnent des promesses. Quand elles réalisent ce qu'elles ont demandé, elles apportent des offrandes comme récompense, du Henna, des moutons, de l'argent, pour tenir leurs promesses.

[Sujet05 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [50,11% Coverage]

Reference 1 - 50,11% Coverage

Mon mariage a été réalisé selon les traditions. J'ai porté les habits arabes, Melhfa noire, Hreme, Skhab, bijoux, Bakhnoug Blanc. C'était une fête de 7 jours et 7 nuits. J'étais très contente et je veux refaire les mêmes rituels à mes filles, c'est très beau et ça reflète une identité spéciale de notre région. Malheureusement, le temps évolue et ces habitudes se lâchent petit à petit. Tout le monde veut rénover leur style de vie, d'habit, de gastronomie. La femme actuelle ne conserve plus les mêmes manières de préparer les réserves de sa cuisine, de fabriquer des articles traditionnels pour embellir sa maison... « Tout s'achète maintenant ! Alors que le patrimoine ne se vend pas, mais se perd et à vie »

[Sujet06 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [39,43% Coverage]

Reference 1 - 39,43% Coverage

La plupart de mon temps je le passe dans la cuisine. J'adore les choses traditionnelles, quand mes filles vont encore plus grandir, je vais leur apprendre tout. Je dois transmettre mon savoir pour qu'elles le gardent après ma mort. Pour moi, tout repose sur la femme. C'est elle qui

protège ses habitudes et ses œuvres anciennes. C'est un patrimoine ancestral, qui représente notre identité rurale. « La femme rurale capable « Mra Horra » est celle qui fait tout par ses propres soins et ne demande plus d'aide étrangère ».

[Sujet07 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [56,99% Coverage]

Reference 1 - 56,99% Coverage

Moi, je garde toujours mes habitudes traditionnelles et celles de nos ancêtres. La plupart des pauvres vivent à la tradition et conservent leurs habitudes et coutumes. La femme rurale est la première à le faire. C'est elle qui fait tout, protège son métier, protège et transmet le patrimoine qu'elle conserve en savoir et savoir-faire, en habitude, en éducation en manifestation, en cuisine. « Moi, je suis une femme rurale, pauvre et ignorante mais je conserve le patrimoine de mon village. Je porte l'habit traditionnel, je mange et je fais la cuisine traditionnelle, je visite les saints et les justes et je respecte les rituels et les habitudes festives, je ne suis pas pratiquante, mais je vais pour voir les gens c'est tout ! Ce sont nos propres habitudes qu'on doit respecter et non en avoir honte ».

[Sujet08 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [75,26% Coverage]

Reference 1 - 75,26% Coverage

Il faut savoir que les habitudes rurales sont largement différentes de celles des villes. La femme rurale n'a pas les mêmes manières de se comporter avec son fiancé ou son amant. Elle se doit d'être timide, pudique, sage pour qu'elle soit privilégiée et bien respectée dans sa belle-famille. Elle n'exprime plus ses sentiments et doit cacher ses frissons jusqu'au jour de son mariage. Même dans les rites du mariage traditionnelle, la femme est traitée comme une princesse : on lui apporte tout, un mouton et une chèvre, des fruits secs, du Henna, le Skhab, le chocolat blanc, le jour de son acte religieux de mariage (qui précède la fête du mariage et remplace le mariage civile). Elle monte sur le chameau dans la Gehfa, couverte de bijoux, de la soie... Quelle merveille !

« Je ne suis pas encore mariée, mais quand je me marie, inshallah, je vais faire un mariage purement traditionnel, oui... ». J'aime les choses traditionnelles, et c'est aux femmes de conserver et transmettre ce patrimoine qui se dévalorise.

[Sujet09 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [53,46% Coverage]

Reference 1 - 53,46% Coverage

Moi, je conserve toutes les traditions et je fabrique des œuvres patrimoniales. Par exemple, je tisse la maison arabe « Bit Echeur ». Son tissage me prend des semaines, car la maison arabe est lourde et géante. Elle sert pour les fêtes du mariage et les festivals du désert. Les gens ne savent pas sa valeur réelle, c'est notre patrimoine qui devient délaissé et marginalisé. Les européens viennent pour voir et découvrir nos traditions et coutumes alors que nous n'accordons aucune importance à une œuvre artisanale qui vaut plus que sa valeur marchande. Moi, je travaille que les articles anciens, c'est ma vie et c'est mon origine que je dois garder et conserver pour longtemps, même si mon savoir-faire, un jour, mourra avec moi.

[Sujet10 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [58,32% Coverage]

Reference 1 - 58,32% Coverage

Pour moi, le patrimoine relève de nos valeurs islamiques qui protègent la femme de l'ignorance et des mauvais regards. Mon mariage était islamique, on a fait ni musique ni rien. Tout est calme et dans les normes religieuses. Les femmes sont classées loin des hommes par pudeur, et le mari ne touche et ne regarde le visage de sa femme que dans sa nuit de noce. Maintenant, tout est hors les normes, la pudeur n'existe plus, les filles sont vendues par tout...

Et pour l'histoire des saints et des justes, c'est une grande illusion. C'est strictement interdit dans la religion de vénérer autre que dieu l'unique créateur.». Pour moi, le patrimoine est un monument, une histoire, le passé de nos ancêtres qu'on doit respecter mais chacun choisit sa vie.

« La cuisine traditionnelle est bonne, on mange comme tout le monde, rien de spécial ! »

[Sujet11 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [28,38% Coverage]

Reference 1 - 28,38% Coverage

« Comme vous voyez, notre vie est primitive et se rattache beaucoup aux anciennes habitudes et traditions. Ce métier date depuis longtemps dans notre famille, ma mère m'a transmis ce travail que je le transmets à mon tour à mes filles.

[Sujet12 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [64,55% Coverage]

Reference 1 - 64,55% Coverage

Avant, la fabrication du Halfa est le métier essentiel dans notre village. Toutes les femmes produisent des articles de Halfa, le Hassira, le couvert du lit, les tapis, et les hommes vendent sur le marché. Ça fait aussi partie du patrimoine local, mais maintenant, ce travail est devenu

réduit. A cause de la sécheresse, le Halfa n'est plus productible en bonne quantité et la main-d'œuvre est limitée. Pour la poterie, c'est pareil, le travail est en récession. L'État a fermé 2 usines de poteries après la révolution.

[Sujet13 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [64,27% Coverage]

Reference 1 - 64,27% Coverage

Les gens ici conservent généralement un patrimoine riche et diversifié. Vous voyez ça dans leurs comportements, habits, cuisine. Ils vivent toujours au mode traditionnel. « Nous mangeons encore de la nourriture du blé, on apporte de l'eau de puit, on cultive la terre, on plante des légumes et des fruits, on élève les animaux,... Et la chose la plus réputée chez la femme rurale c'est qu'elle porte lahreme qui s'appelle chez nous à Gabès Malahfa et Hzem. »

Nous avons aussi les habitudes d'aller visiter les saints et les justes, parce que les gens ici sont croyants et plus ou moins ignorants. « Moi je ne crois pas en ça, c'est du n'importe quoi ! ». Parfois les gens réalisent ce qu'ils ont demandé mais ça ce n'est que des causes et des coïncidences. « J'ai ma propre foi et je crois uniquement en dieu. ».

« Nous avons aussi d'autres plats traditionnels comme Kisra gras, Mtabgua Barkoukech, Couscous au Helba, Essaffa Jridiya (Couscous trop piquant avec des légumes). A Gabès, nous avons beaucoup de traditions encore protégées par les femmes rurales comme ma mère et non pas par l'État. »

[Sujet14 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [48,03% Coverage]

Reference 1 - 48,03% Coverage

Le patrimoine culturel est valorisé dans notre région. La plupart des femmes font revivre les habitudes qui datent du passé lointain. Elles font tout à la tradition, la cuisine à Gabès est totalement traditionnelle, la femme maintient toujours les détails, les recettes et les manières de préparer et de cuisiner. Elle fait la Mtabgua, Bsis, Assida, Tabouna, Couscous Mhakkak, Hrouss, Barkoukech,...

Elle porte aussi la Maliya arabe tous les jours, el Houli, le Hseme. Quand elle se marie, elle porte el Khella et Fradi (des bijoux), qu'elle porte sur son cou et dans ses hanches le Skhab.

[Sujet15 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [56,67% Coverage]

Reference 1 - 56,67% Coverage

Plusieurs autres habitudes relèvent de notre patrimoine et origine culturelle. La femme rurale à Matmata et jusqu'à nos jours utilise Echakoua (un petit seau fait du cuir de l'agneau sert à produire du lait aromatisé), el Borma pour fabriquer du charbon.

De même, elle fait des choses magiques : « pour que la femme puisse avoir un enfant, elle mange du Couscous Maaffene qui comprend toutes les plantes, la viande de tête de mouton, Fayjel (une plante). Si le nouveau-né est une fille, les femmes se réunissent pour fêter l'événement. Une femme tuteure prend la charge de faire nager la petite dans un bain d'eau puis les autres lui versent de l'or pour qu'elle devienne riche.

C'est pareil pour la mariée. Le deuxième jour de son mariage, elle s'assoit sur une chaise et met ses pieds dans un bain d'eau puis les invités lui versent de l'or pour qu'elle porte le bonheur et la richesse à son mari. ».

[Sujet16 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [46,88% Coverage]

Reference 1 - 46,88% Coverage

La femme rurale construit elle-même ses produits de beauté. Elle fait le Harkouss pour tatouer, el K'hol arabe pour maquiller les yeux. Mardouma pour lisser ses cheveux. Skhab comme parfum. Ettaba pour enlever les odeurs des aisselles. Le Bkhour pour parfumer sa maison, ... Tout ce que je viens de citer est fabriqué à la main avec des recettes et des manières de faire précises. Nous, les femmes rurales, faisons ça à côté de nos devoirs quotidiens, on peut élever les animaux, faire la terre, traire les vaches, fabriquer du lait. Notre vie est originale, naturelle et traditionnelle. Nous sommes les seules conservatrices d'un patrimoine qui vaut beaucoup et pour des millions d'années.

[Sujet17 PL VPC>](#) - § 1 reference coded [38,87% Coverage]

Reference 1 - 38,87% Coverage

Chez nous à Matmata, la femme rurale, dans ses préparations du mariage, doit apporter un coffre qui comprend le cuir de la Gazelle, du K'hol arabe, du Swek, un miroir, un peigne, du sucre, de l'or. Sa mère lui met un composant traditionnel qui s'appelle Hjeb, pour lui éviter la poisse.

Les ONG encouragent la population locale à préserver leur patrimoine local (3 personnes) :

[Sujet01 ONG VPC>](#) - § 1 reference coded [31,63% Coverage]

Reference 1 - 31,63% Coverage

Notre objectif est de promouvoir l'image de la femme culturellement, économiquement et socialement. Notre région est la Matouilla où la plupart des femmes sont rurales, pauvres et vulnérables et veulent accéder à des projets de formation. Nous avons eu des projets en collaboration avec le bureau des industries traditionnelles et du ministère de formation. Nous avons encadré 10 filles de la région d'Ouled Dhaou dans l'apprentissage et la fabrication des couffins et des articles à base du Smar (une plante sauvage comme la Halfa).

4 personnes sont restées uniquement pour avoir leurs diplômes, les autres ont quitté car elles attendaient de recevoir de l'argent sans fournir d'effort ni volonté de travailler. Actuellement, nous formons les modèles de crochets et de dessins avec le Smar qui est un métier en voie de développement dans ce local. Nous avons convoqué 30 filles pour le moment, qui veulent apprendre ce métier et gagner leur vie, mais nous n'avons pas été surpris du refus de certains parents et tuteurs.

[Sujet02 ONG VPC>](#) - § 1 reference coded [40,69% Coverage]

Reference 1 - 40,69% Coverage

Notre objectif est de focaliser sur la femme rurale qui n'a pas de métier traditionnel/artisanal pour ne pas oublier notre patrimoine local. Dans notre cas, nous finançons les femmes qui travaillent le Klime Toujéni (un tapis relatif à la région rurale de Toujène de Gabès), soit par la fourniture de fabrication, soit par la vente de ses produits. Ainsi, nous allons organiser des foires et des rencontres pour exposer les œuvres traditionnelles en collaboration et en accord avec le bureau des industries traditionnelles dans la maison de la culture le 20 juin 2014.

Ces œuvres reviennent à ces femmes rurales vulnérables qui travaillent jour et nuit pour gagner leur pain. Les produits sont diversifiés, les couffins de Smar, les chapeaux du Saaf, les corbeilles du Mahleb, le Skhab, des articles de crochet.

[Sujet03 ONG VPC>](#) - § 1 reference coded [37,83% Coverage]

Reference 1 - 37,83% Coverage

Cet organisme s'intéresse à concrétiser l'identité arabe islamique pour la protection du patrimoine local. le problème c'est que la femme arabe et surtout la femme urbaine n'accorde plus d'importance à ces origines et identités. Elle ne fait plus du travail manuel. Mais l'espoir est encore gardé avec la femme rurale.

Lors d'une sortie sur le terrain, nous avons visité les zones défavorisées. Nous avons visé les familles qui travaillent le Smar. Nous avons désigné quelques femmes qui ont accepté de travailler avec nous. Nous achetons les matières premières, le Smar, et c'est à elles de fabriquer. Elles ont produit des modèles fabuleux, innovants. Pareil pour le tissage, nous choisissons des familles qui ont le savoir-faire et nous les encourageons financièrement.

Les ONG organisent des plans d'actions qui impliquent la population locale dans la valorisation du patrimoine culturel (3 personnes) :

[Sujet01 ONG VPC>](#) - § 1 reference coded [65,74% Coverage]

Reference 1 - 65,74% Coverage

Nous avons continué des actions de formations dans la fabrication du Flije et du Ghrara (des outils fabriqués avec le tissage des feuilles du palmier ou du Smar) mais les jeunes femmes n'aiment plus ce genre de métier.

Par ailleurs, nous nous sommes adressés à l'État et bailleurs de fonds pour demander des investissements et du soutien afin de financer nos actions. Nous développons des espaces de créativité et de manifestations des œuvres patrimoniales de la femme.

Nous avons déjà suscité l'intérêt de plusieurs coopérations étrangères telles que l'organisme de Hendi Acstogl et le groupe français Arvel qui ont soutenu le métier du Smar et des articles fabriqués par ces femmes. Nous avons continué nos contacts avec eux et nous sommes allés en France pour présenter nos articles et notre patrimoine valorisant. Le groupe Arvel nous a ouvert le marché d'exposition et l'organisme Hendi a pris la charge de notre hébergement et accueil. « Franchement, les étrangers savent bien qu'est-ce que ça signifie un patrimoine et ils aiment beaucoup le nôtre, ils nous ont aidé.

Par contre, notre gouvernement s'en fout de tout ça (Le pays a foutu le camp). Même les entreprises tunisiennes, les plus riches, ne veulent pas investir dans le domaine du patrimoine. L'année dernière, nous avons sollicité le groupe-chimique qui occupe une grande place à Gabès et contribue dans sa pollution, mais il a refusé de donner de l'aide pour soutenir nos actions et participation dans les foires. Puis nous avons contacté le gouvernorat, il nous a fourni des bus de transport, alors que la délégation n'a pas de budget suffisant pour financer, et c'est pareil pour le commissariat régional qui manque de dispositifs de formation et de développement de compétences.

« Il y avait des filles d'Ouedhref qui maîtrisent le métier du Saaf (la vannerie), et qui tissent les tapis. Elles sont exploitées sans pitié. Imaginez, elles vendent le tapis à 40 dt alors que les commerçants le revendent à 200 et 300dt. Bon, nous avons adopté quelques filles qui vont produire les articles et elles seront rémunérées en partageant les gains.

[Sujet02 ONG VPC>](#) - § 1 reference coded [55,87% Coverage]

Reference 1 - 55,87% Coverage

Tous nos programmes et actions sont destinés pour la femme rurale et la valorisation de son métier qui n'est que l'extension de son savoir-faire traditionnel et patrimonial. Entre nous, l'État ne fournit pas beaucoup d'effort pour la valorisation du patrimoine culturel et surtout le matériel qui est encore existant grâce aux savoir-faire des femmes vulnérables. Les délégations s'occupent de tout sauf du patrimoine et le soutien des actions dans ce sens.

Moi, avec mes propres fonds, je dirige mon organisme, et pourtant je collabore avec le maire de la région pour gérer certains problèmes avec les citoyens une fois par semaine. Je participe aussi à la radio pour parler de nos habitudes, des valeurs musulmanes et traditionnelles qui doivent toujours être maintenues dans la société.

« En général c'est à l'individu lui-même de puiser dans ce gisement de patrimoine, de conserver ses origines et de ne pas attendre, ni les responsables, ni les institutions qui baignent dans des problèmes de gestion de fonds et de ressources humaines ; Je dis et je le redis mille fois : l'État ne donne que son cercueil! »

[Sujet03 ONG VPC>](#) - § 1 reference coded [59,36% Coverage]

Reference 1 - 59,36% Coverage

Nous prévoyons d'autres futures démarches pour développer nos actions. En fait notre objectif est double. On vise d'abord à renaître les compétences et savoir-faire locaux, demander de la main-d'œuvre et du travail, puis de l'autre côté, on cherche à conserver notre patrimoine national et le rénover si c'est possible. Dans ce sens, nous supervisons un nouveau projet qui regroupe un nombre important de jeunes femmes qui vont utiliser le carton pour fabriquer des paniers de mariées. Ce projet va commencer le 5 juin 2014. La femme rurale a besoin d'un cadre d'intégration, elle a suffisamment de connaissances, de savoir-faire et de créativité, et notre organisme a donné cette possibilité pour explorer ses compétences.

Maintenant, nous nous intéressons à l'Oula (la réserve de la cuisine traditionnelle). Nous avons désigné 5 femmes qui travaillent les Houawer, le Tchiche (soupe d'orge), et Bsissa. Et puisque la femme rurale ne peut pas quitter sa maison pour travailler, elle va rester et faire le tout cela chez elle.

En ce qui concerne les femmes qui travaillent le Saaf, on leur accorde 200dt la première fois pour acheter la matière première, puis on vend les articles et elles bénéficient de 10% de gain.

MT Les ONG incitent la population locale à travailler et à développer ses potentiels (4 personnes) :

[Sujet01 ONG MT>](#) - § 1 reference coded [43,67% Coverage]

Reference 1 - 43,67% Coverage

Notre activité date de 1988. On s'occupe essentiellement de plusieurs volets de l'environnement . Nous avons entamé un nouveau projet JIAHS qui répond aux objectifs de la charte de conservation du patrimoine agricole. De même, nous avons lancé un projet AGUILA, de station de compostage qui consiste à utiliser les déchets des oasis dont l'ambassade de Finlande a financé puis encouragé des investisseurs et des bailleurs de fonds.

En 2012, nous avons obtenu des financements pour la création et la consolidation des groupements de développement des femmes et jeunes de Gafsa dans les oasis , et ceci dans le cadre de la promotion d'activités génératrices de revenus par la valorisation des produits et sous produits oasisiens. Dans ce dernier projet, on cherche à impliquer fortement la femme et son expérience dans l'agriculture. On fait, on vise la création de la valeur ajoutée par la transformation ou le conditionnement des produits de l'oasis et dont la population cible est la femme rurale.

[Sujet02 ONG MT>](#) - § 1 reference coded [56,05% Coverage]

Reference 1 - 56,05% Coverage

Je suis le coordinateur régional du bureau de Gafsa. Notre organisme consiste à surveiller les actions de la société civile en quelques sortes, mettre les associations en route et créer une sorte d'interaction entre elles. « Après la révolution, la société civile a reçu des fonds énormes de l'union européenne pour financer le travail des ONG et des associations. Ça fait 2 ans qu'il n'y avait pas un sérieux profit. Comme réaction, l'UE a fixé une convention avec le gouvernement tunisien qui vise le lancement de ce programme d'appui, dont l'objet est de rationaliser le travail associatif et optimiser les activités de la société civile. La femme constitue l'un de nos objectifs et recherche. On encourage les associations qui plaident pour le respect des droits de l'Homme. On organise des formations pour encadrer les associations partenaires, et on fait des interventions entre elles, en soulignant le thème de discussion, puis, on discute sur les actions à prendre.

[Sujet03 ONG MT>](#) - § 1 reference coded [54,13% Coverage]

Reference 1 - 54,13% Coverage

Notre objectif primordial est de concrétiser le développement territorial avec le gouvernement et à travers les institutions publiques. Nous représentons le ministère de la femme dans la zone du nord de Gafsa. Notre population cible est la femme de premier degré, l'enfant et les personnes âgées. Nous n'avons pas de capital humain pour s'adresser directement aux citoyens. Par contre, nous créons des foires, des forums des métiers, et nous préparons des programmes économiques pour les familles prises à la charge des femmes. On collabore principalement avec le CREDIF (centre de recherche et d'information sur la femme), la MAF (ministère des affaires de la femme), l'administration générale de la femme, le bureau d'emploi, et cela, en vue de promouvoir l'image de la femme rurale et sa participation à la vie économique et sociale.

[Sujet04 ONG MT>](#) - § 1 reference coded [25,23% Coverage]

Reference 1 - 25,23% Coverage

Notre organisme s'est fondé le 21 avril 2012, avec comme objectif le développement rural et la promotion de la situation de la femme. La femme rurale est soit un agriculteur ou un artisan. L'une de nos activités est de collecter certaines marchandises des femmes travailleuses pour les vendre dans les foires ou les marchés.

MT Les ONG peuvent encourager des financements de projets et métiers artisanaux (4 personnes):

[Sujet01 ONG MT>](#) - § 1 reference coded [52,47% Coverage]

Reference 1 - 52,47% Coverage

Intégrer les femmes dans ce projet est une initiative pour le développement d'une économie solidaire et la constitution de groupements économiques. La place de la femme est immense dans ce projet, car elle a besoin d'être intégrée sur le plan économique et s'implanter sur le marché. La plupart des femmes paysannes veulent travailler. Et elles sont prêtes à foncer et à supporter toutes les difficultés, sauf que nous avons eu des résistances auprès de la population masculine. C'est un problème de mentalité qui ne veut pas libérer la femme. La vie réelle dans les oasis est difficile. Il y a beaucoup de maladies, la production est irrégulière, l'État n'intervient pas pour résoudre les problèmes et faire face aux insuffisances de l'agriculture. Nous travaillons avec des experts en développement durable, en collaboration avec l'Union Générale des travailleurs Tunisiens, qui s'occupent spécifiquement du volet des affaires des femmes à Gafsa et on assiste à leurs réunions. Malgré le retard, et malgré tout, nous continuons dans ce projet qui s'intéresse aux femmes. Nous avons de bonnes capacités d'investissement et les bailleurs de fonds sont en train de financer ce projet pour le réussir.

[Sujet02 ONG MT>](#) - § 1 reference coded [41,26% Coverage]

Reference 1 - 41,26% Coverage

On s'intéresse essentiellement à la valorisation du travail artisanal tel que la broderie, la vannerie, ... des activités qui occupent la femme. On s'intéresse davantage à la femme et son intégration dans le travail. On est prêt à financer des projets afin de renforcer la relation entre la société civile et les acteurs publics et de développer les projets des associations partenaires à long terme. De même notre objectif est de pouvoir, rendre les associations capables d'intervenir et d'allouer les financements de la part des institutions publiques tel que le PNUD. On se concentre sur les partenariats qui sont les acteurs fondamentaux de support de notre activité, telle que la banque africaine de développement BAD.

[Sujet03 ONG MT>](#) - § 1 reference coded [41,86% Coverage]

Reference 1 - 41,86% Coverage

Pour la région de Belkhir, une zone démunie, avec un fort taux de chômage, la vie y est presque primitive. Nous avons lancé un projet économique pour embaucher des femmes qui se chargent de leurs familles. On vise surtout des femmes ayant un savoir faire ou un terrain d'agriculture. On les encourage financièrement pour travailler, faire des activités pastorales, de l'artisanat, de la couture, du fast food, ...). On fixe une commission qui fait l'assistance et le suivi de ces femmes, et on les accorde une somme de 100 dt comme encouragement.

Sauf que la mentalité reste toujours le premier obstacle de la libération de la femme dans son milieu

[Sujet04 ONG MT>](#) - § 1 reference coded [71,74% Coverage]

Reference 1 - 71,74% Coverage

En tant que directeur et fondateur de cet organisme, j'organise des séances hebdomadaires de formation de la femme, qui sont diffusées à la radio. Ainsi, on fait des visites sur le terrain de sensibilisation des femmes, de leurs droits à la vie sociale, à la vie politique, au travail. On les incite à parler à participer et à exprimer leurs idées.

Nous avons instauré un projet de métier dans lequel on commercialise les produits fabriqués à la main, tel que « Margoume, de Ouedhref ».

On travail avec les instances publiques. On organise des réunions avec le maire pour discuter des problèmes sociaux qui nécessitent une intervention urgente. On intervient pour la création des emplois à des femmes ayant un métier (croché, vannerie, couture, pâtisserie) et qui ont un besoin de travail. Notre relation avec les pouvoirs publics et les institutions publiques est déterminée par la délégation, la mairie, la CNSS.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	0
REMERCIEMENTS.....	2
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	4
ABBREVIATIONS	5
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	6
PREMIÈRE PARTIE	14
CHAPITRE I : LE PATRIMOINE CULTUREL : ENTRE FRAGILITÉ ET DÉVELOPPEMENT LOCAL	15
Introduction	15
I. Le patrimoine culturel : entre richesse et fragilité	18
I.1. La définition du patrimoine culturel	18
I.2. Le patrimoine culturel : une notion multidimensionnelle.....	20
I.2.1. La notion d'identité	20
I.2.2. Le patrimoine culturel : une dimension identitaire.....	22
I.2.3. Le patrimoine culturel : un élément de commémoration.....	24
I.2.4. Le patrimoine culturel : un produit de l'art.....	27
I.2.5. Le patrimoine culturel : une richesse économique	29
I.2.6. Le patrimoine culturel : un mobilisateur du tourisme culturel	30
I.3. La fragilité du patrimoine culturel	31
I.3.1. La fragilité du patrimoine naturel.....	33
I.3.2. La fragilité du patrimoine matériel.....	36
I.3.3. La fragilité du patrimoine immatériel.....	38
I.3.4. La fragilité des actions publiques dans le domaine culturel	40
Conclusion.....	42
II. L'évolution historique du patrimoine culturel.....	45
II.1. Les traces de patrimoine à sauvegarder.....	47
II.2. Le patrimoine culturel et sa diversité culturelle.....	49
II.3. Le patrimoine culturel en Tunisie : un aperçu historique.....	51
Conclusion.....	52
III. La place du patrimoine culturel dans le développement local	54
III.1. La théorie du développement	55
III.2. Le développement local : définition et approche.....	57
III.3. Le patrimoine culturel : un outil de développement local	61

Conclusion.....	64
BILAN DU CHAPITRE	65
CHAPITRE II : LES O.N.G. ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL FRAGILE DANS LES RÉGIONS ET ZONES RURALES DU SUD-TUNISIEN	67
Introduction	67
I. Le patrimoine culturel : un enjeu de valorisation	70
I.1. Le patrimoine culturel : une affaire de valorisation	71
I.2. Patrimoine culturel et modernité.....	73
I.3. La valorisation du patrimoine culturel : quel rôle pour la population locale ?	76
Conclusion.....	80
II. Les organisations non gouvernementales : une nouvelle forme de démocratie participative	81
II.1. La théorie de l'action	82
II.2. Émergence et spécificités des O.N.G.	84
II.3. La diversité des domaines d'activités des O.N.G.	85
II.4. Les organismes non gouvernementaux : un rôle nuancé.....	86
Conclusion.....	88
III. Les organismes non gouvernementaux : acteur civil et médiateur stratégique	89
III.1. Les O.N.G. : un mobilisateur de communication publique.....	89
III.2. Les O.N.G. : un relais pour le développement local	93
III.3. Le rôle des O.N.G. dans la valorisation du patrimoine culturel : une responsabilité civile et institutionnelle	96
Conclusion.....	100
IV. Formulation des variables et du modèle de propositions de recherche.....	102
IV.1. Les variables de la recherche	102
Le territoire.....	102
Le local	103
Le patrimoine.....	104
La patrimonialisation	104
L'identité territoriale (Locale).....	105
Le développement local	106
L'attractivité territoriale	106
La communication publique	107
IV.2. Les propositions du modèle de recherche	107
Conclusion.....	114

BILAN DU CHAPITRE	116
DEUXIÈME PARTIE.....	118
CHAPITRE I : LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE	119
Introduction	119
I. Stratégie de la recherche et justification de la démarche.....	122
I.1. Le positionnement épistémologique de la recherche	122
I.2. Le choix méthodologique	126
I.2.1. La recherche-action : une démarche méthodologique à privilégier	126
I.2.2. La recherche-action : vers une méthode qualitative.....	129
I.2.3. La recherche-action : une démarche d'observation et de participation.....	131
Conclusion.....	133
II. La mise en œuvre de la démarche méthodologique	135
II.1. Une problématique construite sur terrain	136
II.2. Les caractéristiques du terrain de la recherche	141
II.2.1. Le gouvernorat de Gafsa	142
II.2.2. Le gouvernorat de Gabès	145
II.2.3. Le gouvernorat de Tataouine	146
II.2.4. Le gouvernorat de Médenine	146
II.3. Les caractéristiques de la population de référence	148
II.4. Les techniques et les instruments de la recherche	149
II.4.1. L'observation	149
II.4.2. Les entretiens	150
II.4.3. L'étude de cas.....	151
II.5. Le modèle d'analyse et de propositions de la recherche	152
II.5.1. La grille d'analyse de la population locale.....	153
II.5.2. La grille d'analyse des institutions publiques et collectivités locales.....	153
II.5.3. La grille d'analyse des O.N.G.	154
Conclusion.....	155
BILAN DU CHAPITRE	156
CHAPITRE II : ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES ET POSITIONNEMENT DE LA RECHERCHE.....	158
Introduction	158
I. Le recueil et l'analyse des données du terrain d'investigation	160
I.1. La collecte de l'information et le recueil des données qualitatives	160

I.2. L'analyse des données qualitatives	162
Conclusion.....	163
II. Traitement des données qualitatives et interprétations des résultats de la recherche .	165
II.1. Le traitement des données qualitatives et présentation des résultats.....	166
II.2. L'analyse des données et la discussion des résultats	167
II.2.1. Les constats empiriques de la recherche de l'axe 1	167
Sur le site de Gafsa	167
Sur le site de Gabès	168
II.2.2. Les constats empiriques de la recherche de l'axe 2	169
II.2.2.1. Sur le site de Gafsa	169
II.2.2.2. Sur le site de Gabès	170
II.2.2.3. L'étude du projet de développement local et agricole de la délégation de Béni Khédache	171
II.2.2.4. L'observation participante sur le site de Tataouine	172
II.3. L'interprétation des résultats	174
II.3.1. La présentation générale des résultats de la recherche	174
II.3.2. Discussion des résultats relatifs aux liens directs et croisés de la population locale dans les régions de Gafsa et de Gabès.....	178
II.3.2.1. La discussion autour du lien direct : la population locale et la valorisation du patrimoine culturel.....	179
II.3.2.2. La discussion du lien croisé : la population locale et ses relations avec les institutions et collectivités locales	182
II.3.2.3. La discussion autour du lien croisé : la population locale et ses relations avec les O.N.G.	188
II.3.3. Discussion des résultats par rapport aux O.N.G. des régions de Gafsa et de Gabès.....	192
II.3.4. Discussion des résultats par rapport aux institutions et collectivités locales dans les régions de Gafsa et de Gabès	195
II.3.5. L'interprétation de l'étude de cas de la région de Médenine.....	197
II.3.6. L'interprétation de l'observation participante sur le Site de Tataouine	198
II.4. Bilan d'interprétation	199
Conclusion.....	202
III. Une critique de la recherche	204
III.1. Problèmes de communication avec la population locale.....	204
III.2. Une précarité identitaire	205

III.3. Des dispositifs de communication inefficace autour de la patrimonialisation .	207
III.4. Absence de volonté publique et de prise d’initiative parmi les populations locales	208
III.5. Les O.N.G. : une ambiguïté entre vision affichée et objectifs estimés.....	211
III.6. Les institutions et les collectivités locales : une contribution partielle au développement	213
Conclusion.....	214
IV. L’évaluation de la recherche-action	216
IV.1. Les problèmes rencontrés dans la recherche-action	216
IV.2. Des recommandations pour la recherche-action.....	218
Conclusion.....	219
V. Le positionnement de la recherche par rapport à la discipline et ses perspectives .	221
V.1. L’ancrage disciplinaire de la recherche	221
V.2. Les perspectives de recherche	222
V.2.1. Développer des dispositifs de communication publique	223
V.2.2. Diversifier le domaine du tourisme rural	224
V.2.3. Restructurer l’industrie du tissage	227
Conclusion.....	229
BILAN DU CHAPITRE	230
CONCLUSION GÉNÉRALE	232
BIBLIOGRAPHIE.....	237
ANNEXES	253
TABLE DES MATIÈRES	300
RÉSUMÉ	305
ABSTRACT.....	306

RÉSUMÉ

Le concept de « patrimoine culturel » intègre notre champ de recherche en sciences de l'information et de la communication reliant sa mise en valeur et sa protection à la médiation territoriale. Il se présente comme un élément de référence au passé et transmet une identité spécifique. Son rapport au temps implique une signification historique et une valeur culturelle. Dans une vision de développement local, le patrimoine culturel naturel, matériel et immatériel, constitue un atout économique et touristique. Notre thèse se penche sur l'étude du patrimoine culturel, sa valorisation et sa protection dans les régions et zones rurales du Sud-tunisien. Il s'agit de traiter une problématique traduisant les soucis d'une population locale en termes de sauvegarde de son héritage patrimonial contre les formes de marginalisation et l'oubli. Les familles rurales souhaitent développer leur production locale fondée sur les ressources patrimoniales, les fabrications de produits du terroir et l'artisanat. Elles rencontrent des difficultés financières et institutionnelles pour soutenir leurs activités et vendre leurs articles et leurs produits locaux. Peu d'investissements sont promus dans ces régions pour financer ce mouvement économique. Ainsi, les problèmes de sous-développement persistent en raison de la mésentente entre les partenaires locaux devant partager les responsabilités et mettre en avant un processus de patrimonialisation. Ces problèmes sont dus à une absence de communication entre la population et les instances publiques pour collaborer autour de la problématique de la valorisation du patrimoine qui devient de plus en plus fragile, sensible aux mouvements de modernisation et de perte d'identité.

Notre thèse est d'avancer un élément central de soutien institutionnel pour médiatiser le dialogue entre les acteurs locaux. Il s'agit d'introduire les organisations non gouvernementales (O.N.G.) comme acteur de médiation pour renforcer des actions de concertation et impliquer encore plus les institutions publiques et la population locale dans la question de la valorisation du patrimoine culturel. Une recherche-action a été mise en œuvre pour explorer un nouveau terrain d'investigation, et comprendre les rôles et les responsabilités des acteurs réunis sur un territoire. Cela permet d'évaluer leurs contributions et de projeter des perspectives futures pour mener à bien le développement local fondé sur la valorisation du patrimoine culturel dans les régions et zones rurales du Sud-tunisien.

Mots-clés : patrimoine culturel, population locale, fragilité, développement local, institutions publiques, O.N.G., communication publique, médiation, acteur, mise en valeur, protection, héritage, local.

ABSTRACT

This research in the field of information communication Sciences connects the promotion and protection of cultural heritage with the notion of territorial management. The term heritage implies a set of consistent practices over time and embodies pertinent historical and cultural values. From a local development perspective, a region's natural and cultural heritage provides the basis for advancing the economy and tourism. Our thesis focuses on promoting and protecting cultural heritage in rural regions of Southern Tunisia. This research addresses an important problem for many rural Tunisian communities: preserving their cultural heritage in the face of marginalization and poverty. An important objective of rural communities is to develop local economy based on their cultural heritage and the manufacturing of local and artisanal products. They are faced with financial and institutional difficulties needed to support their professional activities and marketing of their products. Investments to support the economic advancement in these regions are rare. The problems of under development continue as local partners are frequently confronted with disaccord related to responsibility and the actions necessary for promoting cultural heritage. These problems are often due to a lack of communication between communities and local authorities that is essential for promoting cultural heritage in times when identity loss due to globalization is a serious concern.

Our research underlines the fundamental aspect of institutional support for mediating dialogue between local actors. It implicates the participation of non-governmental organizations as actors in strengthening and mediating collaborations between local institutions and populations in the process of promoting cultural heritage. Our research action project was developed in order to explore new grounds of investigation and to gain a better understanding of the roles and responsibilities of actors collaborating in the region. The research allowed us to evaluate the roles of various actors and provide local populations with future development perspectives based on promoting cultural heritage in rural regions of Southern Tunisia.

Keywords: cultural heritage, local populations, identity crisis, local development, public institutions, non-governmental organizations, public communication, mediation, protecting local heritage protecting